



EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA

UN MONDE MEILLEUR GRÂCE AU COMMERCE

RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ 2022

Canada

 EDC



UN MONDE MEILLEUR GRÂCE AU COMMERCE

RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ 2022

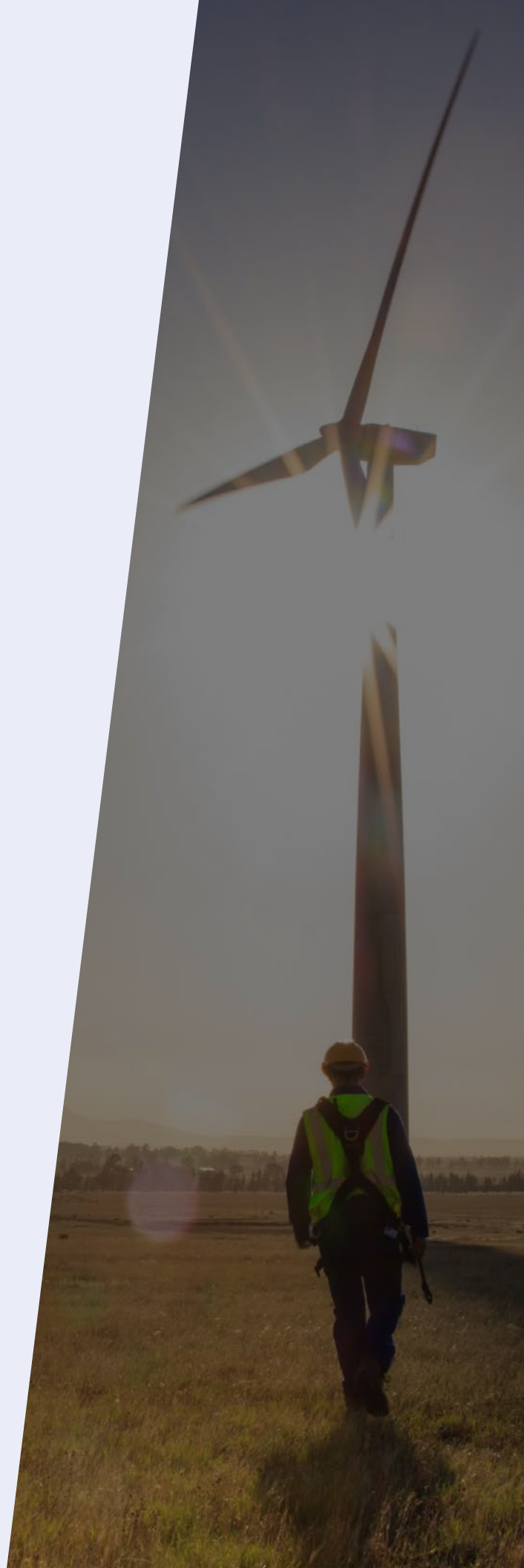
EDC travaille sans relâche pour contribuer à bâtir un Canada meilleur et plus prospère grâce au commerce. Les besoins de nos clients sont notre priorité, et les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont profondément ancrées dans tout ce que faisons. Nous nous concentrons sur les marchés et les secteurs porteurs d'un potentiel de croissance élevé pour les entreprises canadiennes.

À propos d'EDC

Société d'État à vocation financière, Exportation et développement Canada (EDC) aide les entreprises canadiennes à générer des retombées au Canada et à l'étranger. EDC leur propose les produits financiers et l'expertise dont elles ont besoin pour percer de nouveaux marchés en toute confiance, réduire le risque financier et croître en mondialisant leurs activités. Ensemble, EDC et les entreprises canadiennes bâtissent une économie plus prospère, plus forte et plus durable pour toute la population canadienne.

Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations prospectives à l'égard de la situation financière, des résultats et des activités d'EDC. Ces déclarations et projections comportent des incertitudes et des risques, puisqu'elles concernent des événements et des circonstances qui se produiront dans le futur. Il existe divers facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels ou l'évolution de la situation diffèrent sensiblement des attentes exprimées explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Par conséquent, elles n'ont pas fait l'objet d'un examen ou d'un rapport par les vérificateurs de la Société. Les déclarations prospectives faites par EDC le 31 mars 2023, au moment de la publication de nos résultats de 2022, s'appuient sur nos plans d'affaires et nos prévisions de février 2023.



2

PRÉSENTATION

À propos du présent rapport	5
Message du président du Conseil d'administration	6
Message de la présidente et chef de la direction	7
Entretien avec la chef du développement durable	8
Génération des retombées : Notre stratégie d'entreprise 2030	10
Notre apport	11
Contexte économique mondial	12
Performance par rapport aux objectifs	15

21

ACCÉLÉRER LE SUCCÈS DES ENTREPRISES CANADIENNES

Les clients avant tout	22
Cibler les moyennes entreprises	23
Accélération des capacités numériques	24
Les principes ESG et nos clients	25
Commerce inclusif	26

30

FAVORISER L'ÉCONOMIE DE L'AVENIR

Secteurs et marchés stratégiques prioritaires	32
Agroalimentaire	33
Technologies propres	34

41

COLLABORER POUR GÉNÉRER PLUS DE RETOMBÉES

La valeur des partenariats	42
Partenariats avec des institutions financières	43
Partenariats avec des organismes fédéraux	44
Alliances et partenariats stratégiques	45

46

PRISE DE RISQUES STRATÉGIQUES

Adapter notre appétit pour le risque	47
--------------------------------------	----

49

PRINCIPES ESG : AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE D'AFFAIRES

Approche ESG	50
Évaluation de l'importance relative du volet ESG	56
Transparence et divulgation	57
Financement durable	58

64

NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE

Notre engagement relatif au climat	66
Carboneutralité d'ici 2050	67
Gestion du risque climatique	74
La collaboration comme moteur du progrès	75

77

BÂTIR UN MONDE PLUS ÉQUITABLE

Respect des droits de la personne	78
Des employés ayant les moyens d'agir	82
Inclusion, diversité et équité	84
Diversité des fournisseurs	88
Retombées sur la collectivité	89

90

RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES

Intégrité des entreprises	92
Gestion du risque	93
La gouvernance à EDC	96

102

ANNEXE SUR LES DONNÉES 102

124

REVUE FINANCIÈRE

Rapport de gestion	124
États financiers consolidés	160
Revue des dix derniers exercices	224
Glossaire des termes financiers	232
Représentation de la Société	233

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Le siège social d'EDC à Ottawa, en Ontario, se trouve sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquaine Anishinaabe. Nous reconnaissons que les peuples autochtones sont les gardiens traditionnels du territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. EDC rend hommage à la longue tradition commerciale entre les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Aujourd'hui, nous en prenons acte en collaborant avec les populations autochtones pour établir de nouveaux cadres commerciaux inclusifs, dans une optique de réconciliation.



Il s'agit du cinquième rapport annuel intégré d'EDC. Ce document, qui présente à la fois ses priorités financières et non financières, traite des activités de la Société pour l'année civile 2022, au Canada comme à l'étranger.



À propos du présent rapport

Cadres de divulgation ESG

EDC utilise le cadre élaboré par la Global Reporting Initiative (GRI) pour la production de rapports traitant de la composante ESG. Le présent rapport a été préparé en conformité avec les normes universelles de la GRI : « l'option de conformité essentielle » (2021) et la divulgation du secteur des services financiers de la GRI. Les enjeux ESG prioritaires cernés par notre [évaluation de l'importance relative 2021](#) ont déterminé le contenu, la structure et la portée de notre rapport (voir la [page 56](#) de ce rapport pour plus d'information). Nous utilisons la notion d'importance relative de la GRI pour définir les enjeux ESG, et l'évaluation est réalisée tous les trois ans.

L'Index du contenu des normes de la GRI peut être téléchargé à partir de notre [site Web](#) (voir Téléchargements).

Données et résultats figurant dans ce rapport

La section *Revue financière* du présent rapport comprend les résultats consolidés d'EDC et de FinDev Canada, sa filiale en propriété exclusive. L'information contenue dans le reste du document ne concerne qu'EDC, à moins d'indication contraire.

Rapport annuel de FinDev Canada

Mandatée par le gouvernement du Canada pour créer une institution de financement du développement (IFD), EDC a en 2018 mis sur pied FinDev Canada, sa filiale en propriété exclusive. Pour en savoir plus ou pour consulter le Rapport annuel de FinDev Canada, visiter le site findevcanada.ca.



Autres engagements


Le présent rapport fait aussi état de l'engagement d'EDC à :

- rendre compte de son action climatique ainsi que des risques et des occasions liés au climat, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) (voir la [page 64](#));
- faire preuve de transparence au sujet de son bilan au chapitre des droits de la personne (voir la [page 77](#)).

Vérification externe au sujet des facteurs ESG


Chaque année, nous retenons les services d'un vérificateur indépendant pour effectuer un exercice de validation limitée. Pour le présent rapport, cette mission a été confiée au cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC). Cette année, nous avons décidé de faire valider des indicateurs reflétant quatre aspects centraux de nos initiatives ESG :


1. le nombre de transactions et d'intégrations client ayant fait l'objet d'un contrôle préalable accru en matière de crimes financiers;
2. le financement de l'action climatique dans les pays en développement;
3. le nombre de transactions non liées à un projet ayant fait l'objet d'un contrôle préalable accru en matière de droits de la personne;
4. l'investissement direct canadien à l'étranger.

Nous avons apposé la mention  « VALIDÉ » aux données ayant été validées. La déclaration de validation de notre vérificateur se trouve sur notre [site Web](#).

PUBLICATIONS CONNEXES

Le présent rapport intégré 2022 est accompagné de divulgations distinctes et de renseignements supplémentaires concernant la stratégie d'EDC ainsi que sa gouvernance et son bilan ESG. Les documents suivants peuvent être consultés sur notre site Web :

 [Divulgation de 2022 liée au climat](#)

 [Divulgation de 2021 liée aux droits de la personne](#)

 [Contenu de l'Index de la GRI en 2022](#)

 [Déclaration de validité](#)

 [Stratégie d'EDC pour 2030](#)

 [Résumé du Plan d'entreprise 2022-2026](#)



Message du président du Conseil d'administration (par intérim)

Le changement est omniprésent dans le monde des affaires comme dans la vie. Il s'agit de le voir venir, de s'y adapter et, bien sûr, de savoir aller de l'avant. Au cours des huit années de mon mandat au sein du Conseil d'administration d'EDC, le changement a été un compagnon de tous les instants, et a fait de mon parcours une véritable aventure. Nous avons rencontré d'incroyables défis – sociaux, économiques et géopolitiques. Vous les connaissez autant que moi, ils sont encore d'actualité.

Parmi les très récents changements à EDC, il y a eu le départ à la retraite de Martine Irman, la présidente du Conseil d'administration. Si j'ai l'honneur d'écrire ce message à l'occasion du Rapport annuel intégré 2022 en tant que président du Conseil par intérim, c'est en raison de son départ.

EDC continue d'être un pilier du succès des exportateurs canadiens dans le monde, et nous le devons grandement au leadership de M^{me} Irman au cours des quatre dernières années. Le leadership positif et passionné dont elle a su faire preuve a aidé EDC à garder le cap tout au long de la période la plus enthousiasmante et la plus exigeante de son histoire, qui a débuté il y a 75 ans. La clientèle a quadruplé, il a fallu faire face aux conséquences cataclysmiques de la pandémie mondiale, et nous avons adopté notre plus ambitieuse stratégie à ce jour. Son objectif? Aider le Canada à augmenter ses exportations de 60 % en dix ans. Un aperçu de nos progrès en la matière est présenté dans le rapport. On y fait notamment le point sur la priorité accordée aux entreprises du marché intermédiaire, véritables moteurs de croissance du commerce canadien; sur l'amélioration de nos capacités numériques pour simplifier et accélérer le service fourni à nos clients; et sur notre virage vers les secteurs les plus porteurs pour l'avenir du Canada, comme l'agroalimentaire, les technologies propres et la fabrication de pointe.

Le rapport présente aussi les points clés des initiatives indispensables à la réalisation de notre objectif, qui consiste à rendre le commerce plus durable et plus équitable. Vous trouverez ainsi un compte rendu du travail d'EDC pour améliorer notre bilan dans les domaines de l'environnement et du climat, de l'équité sociale, des droits de la personne et de la gouvernance. Toutes ces mesures sont au cœur de la volonté d'EDC d'aider les entreprises canadiennes à prospérer, mais aussi et surtout à le faire de manière durable, pour que les retombées de leurs activités ici et partout dans le monde soient positives. Ainsi, l'approche progressiste du commerce qui prévaut au Canada deviendra un avantage concurrentiel sur le marché international.

Je parle de changement, certes, mais je suis heureux de vous annoncer qu'au sein d'une instance majeure – la haute direction d'EDC –, c'est la continuité qui prévaut. À peu près au moment où nous disions au revoir à notre présidente, nous avons appris que le mandat de la présidente et chef de la direction d'EDC, Mairead Lavery, était prolongé de deux ans. Cela indique clairement que notre actionnaire unique, le gouvernement du Canada, approuve à la fois la gouvernance de la Société et sa haute direction. À ce propos, j'aimerais saluer le soutien sans faille de l'honorable Mary Ng, la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique. L'importance qu'elle accorde à la mission d'EDC témoigne de la pertinence des orientations et des progrès de la Société.



Aujourd'hui, après huit belles années à vos côtés, je suis fier d'ajouter ma voix à ce concert de louanges. J'espère que la lecture de ces pages vous permettra de mieux comprendre ce qui vaut à Exportation et développement Canada cette confiance. Depuis 1944, EDC est un puissant outil au service de la croissance du commerce international du Canada, un outil qui évolue au rythme des changements. Ce fut un privilège d'être à bord du navire, et c'est un honneur de vous faire part des récents efforts d'EDC pour aider les exportateurs canadiens à prospérer sur le marché international. Si le changement est omniprésent dans le monde du commerce international, le rapport de cette année démontre qu'EDC sait s'y adapter avec brio.

Lindsay Gordon
Président par intérim

Message de la présidente et chef de la direction

La fin d'année, c'est le moment des grands classements, que tout le monde établit ou commente. Qui ont été les célébrités de l'année, les plus grands sportifs, les événements les plus marquants? Quels ont été les « dix meilleurs X ou Y »? L'année 2022 n'a pas fait exception, et l'une de ces listes a particulièrement capté mon attention : celle de nouveaux mots utilisés dans le monde, ces mots qui saisissent les dernières tendances ou qui mettent en lumière les événements phares de l'année. Beaucoup s'accordent à dire que l'un de ces mots vedettes décrit à la perfection l'époque qui est la nôtre. Ce mot, c'est « permacrise ».

Il est difficile de ne pas être d'accord, alors que nous subissons les bouleversements liés à la pandémie mondiale qui a débuté il y a trois ans, le conflit entre la Russie et l'Ukraine, les perturbations touchant les chaînes d'approvisionnement mondiales, l'inflation chronique et la litanie sans précédent de catastrophes climatiques. Une « permacrise », exactement.

Quel que soit le nom que l'on donne à la situation, il s'agit aussi de « l'environnement commercial » dans lequel des dizaines de milliers d'entreprises canadiennes – dont un grand nombre sont clientes d'EDC – ont continué de prospérer sur la scène mondiale. Elles ont exploré de nouveaux marchés, rencontré de nouveaux acheteurs, innové, créé, pris des risques et développé leurs activités, tout en faisant croître l'économie canadienne.

Le Rapport annuel intégré met en évidence de nombreuses difficultés rencontrées par ces entreprises. Mais il s'agit surtout, selon moi, de présenter les nombreux succès qu'ont remportés les entreprises canadiennes dans le monde entier : des grandes, moyennes et petites entreprises de presque tous les secteurs industriels du Canada qui ont des sièges sociaux dans toutes les provinces du pays et qui vendent à des clients sur plus de 150 marchés internationaux.

Ces récits font naître en moi deux types de fierté. Tout d'abord, je suis fière de ces entreprises et des personnes qui les dirigent. En tant que présidente et chef de la direction d'EDC, j'ai la chance de rencontrer des centaines d'exportateurs canadiens chaque année. Ils sont une source d'inspiration permanente. Ensuite, je suis fière du rôle que joue EDC dans la

concrétisation de ces réussites. Au fil de ce processus, EDC ne cesse de s'adapter et de s'améliorer. Vous en saurez plus en lisant le rapport.

Fin 2022, EDC concluait la deuxième année d'une stratégie décennale visant à aider le Canada à augmenter ses exportations de 60 % d'ici 2030, ce qui aurait pour effet d'ajouter environ 150 milliards de dollars au PIB canadien. Le rapport 2022 met en évidence les progrès accomplis dans la mise en œuvre des piliers de la stratégie : nous avons adapté notre soutien aux entreprises en fonction de leur taille; concentré nos efforts sur les secteurs qui seront au cœur de l'avenir du Canada, comme la fabrication de pointe, les technologies propres, l'agroalimentaire et les technologies numériques; et misé sur les États-Unis, l'Europe et l'Asie dans le cadre de notre stratégie régionale.

Ces stratégies de croissance sont tout aussi importantes que les initiatives d'EDC visant à améliorer la façon dont nous et nos clients menons nos affaires, guidés par nos principes et nos engagements en faveur de l'environnement, de l'action climatique, de la bonne gouvernance et de l'équité sociale. Incontestablement, 2022 a été une année de progrès considérables dans tous ces domaines, et a confirmé notre volonté de bâtir un Canada et un monde meilleurs grâce au commerce.

Je me dois absolument de parler d'un autre événement de 2022, à savoir le départ à la retraite de Martine Irman, notre exceptionnelle présidente du Conseil. Bien avant le début de mon mandat de présidente, Martine était déjà un modèle pour nous tous à EDC; avec sagesse, elle a mené la barque d'une



main de maître en pleine tempête, et a démontré son engagement sans faille en faveur de la mission et du mandat d'EDC. Ma reconnaissance pour tout ce qu'elle a apporté est infinie.

L'année 2022 fait désormais partie du passé, et son histoire est consignée dans les pages du rapport. Tournons-nous maintenant vers l'avenir. Quel est le mot qui décrira le mieux le travail d'EDC en 2023? C'est une question difficile, surtout à une époque de « permacrise ».

Lorsque j'observe tout le travail de planification et le dévouement des talentueux employés d'EDC dont les efforts sont consignés ici, un mot s'impose déjà à mon esprit. C'est un mot simple, mais qui correspond bien, me semble-t-il, à une Société dont la mission est d'aider les exportateurs canadiens à réussir sur le marché international en ces temps d'incertitude mondiale.

Ce mot, c'est « prêts ».

Mairead Lavery

Mairead Lavery
Présidente et chef de la direction



Entretien avec la chef du développement durable

L'année 2022 a été marquée par des changements importants concernant les facteurs ESG à EDC, notamment un changement au niveau de la direction, puisque Justine Hendricks a été nommée présidente et chef de la direction de Financement agricole Canada. En tant que chef du développement durable, Justine a mené des initiatives de transformation liées à nos pratiques ESG. En 2022, ces initiatives ont mené au renforcement de nos politiques en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux, à l'atteinte de notre première cible climatique intermédiaire et à l'établissement de nos premières cibles sectorielles fondées sur des données scientifiques.

Elle a passé le flambeau à Lorraine Audsley, qui occupait jusqu'alors le poste de chef de la gestion des risques d'EDC. Son expérience et ses connaissances dans ce domaine seront un atout précieux dans le cadre de son nouveau mandat. Elle nous fait ici part de son point de vue concernant notre stratégie ESG actuelle et future.



Que signifie l'engagement d'EDC à atteindre la carboneutralité pour ses clients?

Notre objectif reste le même : aider le Canada à regagner sa position de leader du commerce international. Cependant, l'urgence d'agir pour lutter contre les changements climatiques est de plus en plus claire. Atteindre la carboneutralité n'est pas une mission propre à EDC; c'est plutôt un objectif partagé par des nations et des organisations du monde entier qui pousse l'ensemble de l'écosystème commercial à se transformer. Cela signifie que les exportateurs et les investisseurs canadiens doivent eux aussi s'adapter, tant pour profiter des débouchés que pour gérer leurs risques – et nous pouvons les y aider en mettant nos solutions de financement, nos connaissances et notre expérience à leur service.

EDC a les moyens d'aider les entreprises à effectuer une transition plus efficace, à se doter d'un avantage concurrentiel et à innover. Dans le cadre de notre stratégie 2030, nous voulons miser sur l'offre de solutions de financement durable aux entreprises qui prennent le virage carboneutre ou qui élaborent leur plan de transition vers la carboneutralité. Nous accordons également plus d'attention à la gestion des risques et nous mettons pleinement notre appétit pour le risque au service des entreprises afin de leur offrir le meilleur soutien possible. Nous offrons ainsi un atout indéniable aux exportateurs canadiens.

Comment comptez-vous concilier vos engagements climatiques avec les besoins des populations et des collectivités?

L'environnement et les populations ont toujours été inextricablement liés. Aujourd'hui, nous devons emprunter une nouvelle route, celle d'une économie plus durable et plus équitable. L'urgence et l'ampleur des changements climatiques en font un défi encore plus complexe, mais nous ne pouvons pas fermer les yeux sur cet enjeu.

La réalité est telle que les secteurs d'activité et les emplois se transforment, ce qui entraîne des répercussions considérables sur les populations. Les nouveaux secteurs qui émergeront de cette transition peuvent également présenter un risque accru en ce qui a trait à l'équité et aux droits de la personne. En tant qu'organisation dont l'objectif est de rendre le Canada et le reste du monde plus prospères par le commerce, ces enjeux sont au cœur de notre mandat et dictent les mesures que nous prenons.

Nos politiques sur les changements climatiques et les droits de la personne guident la façon dont nous exerçons nos activités. Tout comme notre politique sur la transparence et la divulgation et notre politique sur la gestion des risques environnementaux et sociaux, elles ont été mises à jour et bonifiées en 2022. Nous avons également continué à améliorer notre capacité à gérer les risques liés aux droits

de la personne en misant sur nos nouveaux outils de contrôle préalable en matière d'influence et de réparation ainsi que sur nos programmes de formation destinés aux employés concernés. Nous sommes ainsi en mesure d'utiliser notre influence pour appuyer et faciliter les démarches de nos clients en matière de droits de la personne. C'est là que nous contribuons au changement : nous nous servons de notre appétit pour le risque et de notre rôle en tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada pour collaborer avec des entreprises qui veulent faire mieux.

Nous savons que la transition vers une économie plus durable et équitable nécessitera des investissements importants. Quelle sera la contribution d'EDC?

Ce type d'investissement requiert un excellent bilan et un appétit pour le risque clairement défini. Heureusement, nous avons les deux. Nous pensons que certains secteurs et régions feront partie intégrante de la transition, et c'est là que nous mettons notre énergie. Il s'agit de nos « secteurs porteurs », notamment la fabrication de pointe, l'agroalimentaire et les technologies propres.

Nous mettons au point notre offre de solutions financières durables de manière à appuyer cette stratégie, et nous avons fait beaucoup de progrès à cet égard en 2022. Nous avons établi un nouveau Cadre

« Dans le cadre de notre stratégie 2030, nous voulons miser sur l'offre de solutions de financement durable aux entreprises qui prennent le virage carboneutre ou qui élaborent leur plan de transition vers la carboneutralité. »

Lorraine Audsley, chef du développement durable

d'obligations durables qui permet à EDC d'émettre des obligations sociales, durables et de transition qui viendront s'ajouter à nos obligations vertes (émises depuis 2014). Nous avons également lancé une nouvelle Garantie pour le financement durable, qui concerne les activités de réduction des émissions des moyennes et grandes entreprises. Il s'agit d'un produit de partage du risque qui est passé de projet pilote avec un seul partenaire à trois institutions financières partenaires à la fin de 2022. Enfin, fait important, il y a nos produits du savoir, qui peuvent aider les entreprises à parfaire leur connaissance des exigences et des pratiques ESG. Ensemble, ces éléments appuient toutes les facettes du parcours client. Ce sont aussi de bons exemples de la façon dont nous nous servons de notre capital pour transformer le Canada et le rendre meilleur grâce au commerce.

Les pratiques et les normes ESG évoluent constamment. Comment s'assurer de rester sur la bonne voie et de progresser?

Quand il est question des facteurs ESG, ne rien faire est synonyme de recul. Il est donc important que nous prenions conscience des gains que nous avons réalisés et que nous en tirions parti. Nos efforts se concentrent sur nos clients, qui comptent sur nous pour rester à l'avant-garde afin de leur fournir les bons

conseils et outils pour réussir. Pour ce faire, nous devons nous assurer que nous disposons du savoir et du cadre de gestion appropriés.

Dans cette optique, en 2022, nous avons continué à renforcer la gestion des facteurs ESG par le Conseil. Les membres du Conseil ont reçu une formation ESG supplémentaire et les mandats de nos comités ont été mis à jour pour inclure les responsabilités ESG. À l'échelle de la haute direction, nous avons établi un comité ESG qui supervise la stratégie, ainsi que le suivi de notre bilan et de nos plans à cet égard. L'Équipe de la haute direction est également épaulée par un Conseil consultatif ESG externe. En 2022, nous y avons ajouté de nouveaux membres possédant une expertise en matière de climat, de biodiversité et de technologies propres.

Il est tout aussi important de consulter nos parties prenantes et nos pairs pour nous assurer de faire ce qui est juste et de bien faire les choses, et 2022 fut une année importante sur ce plan. Nous avons entrepris un processus de consultation de nos parties prenantes qui s'est étalé sur plusieurs mois et visait à revoir et à bonifier nos politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux. Nous avons aussi beaucoup consulté nos parties prenantes pour déterminer les

enjeux ESG qu'elles considèrent comme les plus importantes pour la Société. Sans surprise, le climat et les droits de la personne figurent en tête de liste.

Enfin, pour rester au fait des tendances et des pratiques émergentes, nous avons continué à consulter nos organismes de crédit à l'exportation et institutions financières homologues, ainsi qu'à participer à des événements comme le Globe Forum et la COP 27.



Lorraine Audsley
chef du développement durable

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur notre stratégie, nos objectifs et notre bilan concernant les facteurs ESG, voir la section sur les principes ESG et l'annexe sur les données.

[Principes ESG](#)

[Annexe sur les données](#)



Générer des retombées : Notre stratégie d'entreprise 2030

Notre raison d'être se résume à ceci : bâtir un Canada et un monde meilleurs grâce au commerce.

Le commerce représente en effet près des deux tiers de notre économie; il est donc indispensable à la prospérité du pays. Pourtant, les résultats commerciaux des 20 dernières années du Canada accusent un retard par rapport à ceux de ses homologues de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, nous travaillons de concert avec nos partenaires de l'écosystème commercial au sein du gouvernement et des institutions privées afin de redynamiser les résultats commerciaux du Canada et d'aider le pays à regagner sa part du commerce international, le tout en appuyant et en accélérant la réussite des entreprises canadiennes sur les marchés étrangers. Nous concrétiserons notre vision en aidant le Canada à augmenter ses exportations de 60 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2030 et en mettant les principes ESG au cœur de notre travail, sachant qu'une augmentation durable et responsable des exportations engendra des retombées positives pour le Canada.

Cette année, notre rapport intégré accorde une attention particulière à nos progrès par rapport aux objectifs de notre stratégie 2030 et décrit les retombées de nos solutions financières, de nos produits du savoir et de nos pratiques ESG, notamment pour nos clients et pour les collectivités qui nous accueillent.

🖥️ Pour en savoir plus sur la stratégie 2030, consulter notre [site Web](#).



Notre apport

EDC offre une vaste gamme de solutions et de services commerciaux qui stimulent la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes à l'international.

EDC leur offre du financement, du savoir commercial, des conseils quant aux pratiques d'affaires responsables et durables, des mises en relation sur la scène mondiale et un accès aux marchés. Nos solutions et services s'adaptent aux besoins particuliers de chaque secteur d'activité. Nous aidons les micros et petites entreprises à se lancer sur les marchés d'exportation, nous aidons les moyennes entreprises à accélérer leur croissance internationale et à accroître leur compétitivité à l'étranger, et nous appuyons les grandes entreprises qui cherchent à diversifier leurs exportations et à accroître

leurs activités. Et nous encourageons toutes ces entreprises à adopter des pratiques commerciales responsables et inclusives.

En d'autres mots, nous contribuons à bâtir une économie solide, plus équitable et plus durable. Parmi les retombées, citons une plus grande diversification du commerce, un soutien au marché de l'emploi du Canada, une transition plus fluide vers une économie sobre en carbone et, ultimement, un avenir meilleur pour la population canadienne.

NOTRE CADRE

Le Cadre des retombées d'EDC nous aide à mesurer nos progrès relativement à nos objectifs à long terme et à garder le cap sur l'incidence globale qu'EDC cherche à avoir sur les entreprises canadiennes et l'économie du pays.

Ce cadre énonce les retombées d'EDC et les mesures que nous prendrons pour obtenir les résultats souhaités.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus, voir notre Plan d'entreprise.

 [Plan d'entreprise](#)

EDC offre des solutions commerciales...

- › Combiner capital de risque, atténuation des risques, connaissances sur le commerce et réseau mondial de relations
- › Encadrer les normes de pratiques d'affaires responsables et durables
- › Ouvrir les marchés mondiaux grâce à des partenariats avec les gouvernements, les entreprises et la société civile

...qui stimulent la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes à l'international...

- › Aider les microentreprises et les petites entreprises à percer à l'international
 - Soutenir les exportateurs débutants
 - Élargir les débouchés à l'exportation
- › Stimuler le potentiel de croissance des moyennes entreprises
 - Développer les entreprises à haut potentiel
- › Établir des partenariats avec des grandes entreprises
 - Renforcer la capacité concurrentielle et les chaînes d'approvisionnement futures
 - Diversifier les marchés, les partenaires et les clients
- › Faire valoir les principes de responsabilité et d'inclusion pour tous
 - Donner les moyens d'agir à tout un éventail d'exportateurs
 - Promouvoir des modèles d'affaires durables
 - Répondre à d'éventuelles atteintes aux droits de la personne
 - Renforcer l'intégrité des entreprises

... et qui aident à bâtir une économie plus équitable et plus durable...

- › De meilleures occasions d'affaires et possibilités d'investissement
 - Augmenter la croissance des exportations du Canada
 - Augmenter la part canadienne des exportations mondiales
 - Bonifier le soutien d'EDC au PIB canadien et à l'emploi
 - Diversification du commerce canadien
- › Économie plus équitable et plus durable
 - Exportateurs axés sur la diversité et l'inclusion
 - Économie sobre en carbone et résiliente face aux changements climatiques

... ainsi qu'un avenir meilleur pour les Canadiens dans les dix prochaines années.



D'ici 2030, le Canada aura regagné sa position de leader du commerce international, et améliorera et consolidera du même coup l'avenir économique des Canadiens et des Canadiennes.



Contexte économique mondial

Contexte mondial

L'inflation à son plus haut sommet en 40 ans dans le monde industrialisé, la guerre en Europe et les tensions en mer de Chine méridionale n'ont fait qu'accentuer les effets persistants de la pandémie mondiale. Alors que l'économie mondiale s'efforçait de surmonter les répercussions de la crise de la COVID-19, nous avons affronté des défis absents du paysage économique depuis des générations.

La forte demande de main-d'œuvre aux États-Unis et au Canada a fait diminuer le taux de chômage à un niveau exceptionnellement bas et a été un facteur important dans l'augmentation des salaires. La levée des restrictions liées à la COVID-19 dans la plupart des pays a permis aux consommateurs de se procurer davantage de services après avoir dû s'abstenir pendant la pandémie. En Amérique du Nord, le niveau élevé d'épargne qui a prévalu pendant la pandémie a également contribué à alimenter la consommation des ménages.

Les principaux marchés de produits de base, notamment les marchés de l'énergie et des céréales, ont été secoués lorsque le conflit entre la Russie et l'Ukraine a causé

des ruptures dans l'approvisionnement en biens importants et essentiels, ce qui a fait grimper les prix. Face à une flambée des coûts de l'énergie et d'autres intrants, à une forte demande des consommateurs, à une chaîne d'approvisionnement comprimée et à un marché du travail caractérisé par une pénurie de main-d'œuvre, les entreprises ont réagi en augmentant leurs prix à des sommets jamais atteints en 40 ans.

Les banques centrales et l'inflation

En réponse aux grandes tensions inflationnistes, la Banque du Canada, la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne ont vigoureusement relevé leurs taux d'intérêt en 2022. La conjoncture monétaire devrait encore se resserrer en 2023. Les tensions ont été exacerbées par la force du dollar américain, qui a fait augmenter le prix des importations dans de nombreux pays. En conséquence, beaucoup de grandes économies sont maintenant confrontées à une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs et à un resserrement de la conjoncture de crédit.

Malgré un parcours semé d'embûches, la conjoncture monétaire reste favorable à une croissance très modérée. Bien que notre scénario de référence prévoie une croissance modérée au Canada et aux États-Unis, nous pensons que l'Europe tombera en récession économique à cause du manque de ressources énergétiques. Comme l'illustre le conflit russo-ukrainien, des risques géopolitiques pourraient entraîner une détérioration plus grande encore des perspectives de l'économie mondiale.

États-Unis

La montée des taux d'intérêt et l'inflation menacent la relance économique des États-Unis. De nombreux secteurs se montrent résilients, les marchés de l'emploi demeurent vigoureux et le prix de l'essence – qui est déterminant dans la mesure de l'inflation générale – s'est amélioré à la fin de 2022. Alors que les risques géopolitiques augmentent et que la consommation fléchit, on s'attend à ce que les entreprises rajustent leurs activités et à ce que l'économie continue à ralentir.

Chine

Contrairement à beaucoup de pays dans le monde, le gouvernement de la Chine a maintenu une politique anti-COVID très stricte pour la majeure partie de 2022. De grandes villes et d'importants carrefours de production ou d'exportation ont ainsi été périodiquement mis à l'arrêt, ce qui a eu des conséquences importantes sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. La banque centrale chinoise a baissé son taux directeur en 2022, alors que l'économie ralentissait encore. En 2023, la relance de l'économie chinoise présente la possibilité d'une croissance plus forte que prévu.

EDC joue un rôle important en aidant ses clients à faire face à l'incertitude engendrée par la hausse des taux d'intérêt, les conflits géopolitiques et les changements climatiques.



Europe

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a entraîné des conséquences majeures : le cours des produits de base reste élevé et on s'attend à ce qu'ils soient volatils. L'approvisionnement en gaz naturel de l'Europe a été interrompu et l'Union européenne a pratiquement interdit les importations de pétrole russe. Les sanctions que l'Occident impose à l'encontre de la Russie devraient se maintenir dans un avenir proche.

Les fortes tensions inflationnistes qui ont été observées en Europe à la suite des perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par la pandémie se sont intensifiées en raison du conflit, et la décision de la Russie d'utiliser ses approvisionnements énergétiques comme une arme a mis l'Europe sous pression. La compression de l'approvisionnement énergétique devrait entraîner un rationnement, un coup dur pour les économies allemande et européenne, et la disparition de certains secteurs qui dépendent des approvisionnements énergétiques bon marché.

Les principaux pays exportateurs de produits de base, comme les États du Golfe, profitent largement de la flambée des cours, tandis que les pays importateurs doivent composer avec une facture plus élevée et avec les coûts liés à la maîtrise des tensions inflationnistes.

Débouchés et risques liés aux facteurs ESG

Le renforcement de l'engagement gouvernemental et sectoriel en matière de durabilité est porteur de risques, mais aussi de débouchés pour les exportateurs. La prise de conscience internationale de l'urgence d'agir en matière de climat et de droits de la personne et face à d'autres défis ESG a mis une pression accrue sur les gouvernements et les industries.

Dans de nombreux pays, des programmes de déclaration jusqu'alors volontaires se transforment en exigences réglementaires, ce qui favorise l'uniformité des cadres et des normes ESG. De saines pratiques ESG procureront un avantage concurrentiel à de nombreuses entreprises, mais d'autres pourraient être chassées du marché par la hausse des prix.

Ces dernières années, nous avons également pu observer une croissance exponentielle de la valeur des marchés mondiaux du carbone. Les entreprises du monde entier s'étant engagées à atteindre la carboneutralité, les projets visant à réduire, éviter ou éliminer le carbone de l'atmosphère – tout en veillant au respect des droits de la personne et en misant sur l'équité dans la transition vers une économie sobre en carbone – font l'objet d'une demande croissante.

TENDANCES MONDIALES À LONG TERME >>>

1. Retombées économiques des changements climatiques

Les mesures visant à limiter les conséquences des changements climatiques toucheront tous les secteurs d'activité au Canada; les initiatives pour atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050 pourraient toutefois accélérer la croissance dans les secteurs liés à la transition.

2. Investissement dans la transition énergétique

Pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C, nous devons investir chaque année de 1 à 3 billions de dollars pour changer la façon dont nous générons, stockons, transportons et distribuons l'électricité.

3. Un nouvel ensemble de produits de base essentiels

La demande des principaux minéraux utilisés dans les technologies propres, comme le lithium, le nickel, le cobalt et le graphite, monte en flèche. Le Canada peut certes répondre à une partie de cette demande, mais nous devons également investir dans diverses technologies, notamment en matière de recyclage des minéraux. De plus, les producteurs de ces minéraux sont à la recherche de technologies pour décarboner leurs activités.

4. Risques géopolitiques

Le conflit russo-ukrainien a perturbé les marchés de l'énergie et des céréales, et la plupart des gisements minéraux nécessaires à la décarbonation se trouvent dans des pays dont la stabilité politique se dégrade.

5. L'avenir de l'économie mondialisée

La rivalité grandissante entre les États-Unis et la Chine pourrait entraîner un découplage et inverser plusieurs décennies de mondialisation du commerce.

6. Optimisation de la chaîne d'approvisionnement

Les entreprises et les investisseurs misent sur des technologies de chaîne d'approvisionnement et sur de nouvelles usines et de nouveaux centres de distribution plus proches des destinations finales pour éviter les perturbations futures.

7. Augmentation de l'endettement des pays

Le niveau d'endettement souverain a bondi pendant la pandémie. La hausse des taux d'intérêt exercera une pression sur les coûts de portage, ce qui pourrait forcer une redistribution des ressources fiscales et bloquer des projets d'infrastructure et de services publics.



Portrait du Canada

En raison du contexte mondial, le Canada n'a pas eu la tâche facile pour se remettre de la pandémie et renouer avec une activité économique relativement normale. Une série de problèmes, allant des perturbations des chaînes d'approvisionnement au conflit russo-ukrainien, compliquent le travail de nombreuses entreprises canadiennes :

- Les exportateurs de produits de base ont profité de l'approvisionnement restreint à l'échelle mondiale et des hausses de prix record pour la plupart des produits de base. Toutefois, les contraintes logistiques et liées au transport ont empêché certains producteurs d'en tirer parti.
- Les producteurs agricoles ont souffert de la hausse du coût des intrants, tandis que la demande de produits du bois s'est affaiblie en raison de la hausse des taux d'intérêt dans le secteur de la construction résidentielle.
- Les fabricants de produits manufacturés font, quant à eux, face à un marché du travail caractérisé par une pénurie de main-d'œuvre, à une demande en baisse et à de nouvelles tendances de consommation alors que les perturbations des chaînes d'approvisionnement commencent tout juste à s'estomper.
- Pour certains secteurs, comme l'énergie, les métaux, l'aéronautique, l'automobile et le tourisme, la situation s'est améliorée sensiblement en 2022.

Tous les pans de l'économie canadienne subissent les contrecoups des relèvements marqués des taux d'intérêt par la Banque du Canada depuis 2022, ainsi que de la faiblesse des perspectives mondiales. Les

perspectives économiques du Canada sont fragiles, et une récession en 2023 est possible. De fait, le repli de la consommation en Amérique du Nord, les défis énergétiques de l'Europe cet hiver, le resserrement de la politique monétaire des banques centrales et l'effet de contagion sur les marchés des capitaux risquent d'assombrir considérablement les perspectives pour les exportations canadiennes en 2023.

Toutefois, les exportations agricoles du Canada resteront essentielles pour nourrir la population mondiale. De plus, grâce à ses capacités énergétiques et à ses technologies propres, le Canada est bien placé pour jouer un rôle de premier plan auprès des pays en quête de sécurité énergétique et de sources d'énergie renouvelables pour appuyer leur transition vers un avenir sobre en carbone.

Selon l'indice semestriel de la confiance commerciale d'EDC, la confiance des exportateurs canadiens a chuté en 2022 à un niveau bien inférieur à la moyenne historique. Les exportateurs se sont dits préoccupés par la perspective d'un ralentissement économique, les problèmes persistants touchant les chaînes d'approvisionnement, la hausse des dépenses et les pénuries de main-d'œuvre.

UN MONDE MEILLEUR GRÂCE AU COMMERCE :

UNE SCIERIE PROSPÈRE MALGRÉ LA VOLATILITÉ DU MARCHÉ

Malgré les turbulences de la pandémie – de la première réduction des quarts de travail à la hausse des prix et à l'expansion des activités – une scierie du nord de la Saskatchewan appartenant au Meadow Lake Tribal Council Industrial Investments (MLTCII) a réussi à prospérer. Alors que d'autres petites scieries privées ont été rachetées, elle a su rester indépendante.

[LIRE L'ARTICLE +](#)



Performance par rapport aux objectifs

Notre vision consiste à aider le Canada à regagner sa position de leader du commerce international et à consolider l'avenir économique de toute la population canadienne. Pour suivre nos progrès, nous mesurons notre performance relativement à certains des objectifs organisationnels qui correspondent le mieux à notre orientation stratégique et à nos valeurs. Nous évaluons chaque indicateur en fonction de l'atteinte ou du dépassement de la fourchette cible fixée pour l'année.

En plus de ces objectifs, nous suivons et rendons compte d'autres indicateurs financiers et non financiers, qui figurent dans ce rapport, notamment dans les sections [Revue financière](#) et [Tableau de bord ESG](#), ainsi que dans notre [Divulgence 2022 liée au climat](#).

Indicateurs liés aux activités	Résultat	2022	Plan de 2022	2021	Variation (%)
Clients servis	Objectif atteint	26 922	26 000 à 30 000	29 800	-10 %
Nombre de clients financiers servis (moyennes entreprises)		1 175	s.o.	1 203	-2 %
Activités facilitées (G\$)	Objectif dépassé	133,4	106,1	111,0	20 %
Activités facilitées sur les marchés émergents (G\$)	Objectif dépassé	27,6	23,1 à 25,3	22,0	25 %
Activités facilitées dans le secteur des technologies propres (G\$)	Objectif dépassé	8,8	7,2 à 7,9	6,3	40 %
Indicateur lié à la clientèle	Résultat	2022	Plan de 2022	2021	Variation (%)
Net Promoter Score	Objectif dépassé	75,4	63,0 à 71,0	72,3	
Indicateur financier	Résultat	2022	Plan de 2022	2021	Variation (%)
Ratio de productivité (%)	Objectif atteint	42,2	41 à 45	31,4	
Indicateurs liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance	Résultat	2022	Plan de 2022	2021	Variation (%)
Cible d'intensité en carbone pour 2023 (G\$) ¹	Objectif dépassé	9,6	11,0 à 12,0	13,6	
Cibles climatiques pour 2030					
– Transport aérien (gCO ₂ /passager-km)	Progrès en cours	130,6	Réduction de 37 % d'ici 2030	– ²	0,8 %
– Volume de production lié aux prêts dans le secteur de l'exploitation pétrolière et gazière en amont (exajoules)	Progrès en cours	1,11	Réduction de 15 % d'ici 2030	– ²	40,0 %
– Composition technologique (%)	Progrès en cours	Part du pétrole : 43 %	Réduction de 3 % de la part du pétrole au profit du gaz naturel d'ici 2030	– ²	13,1 %

¹ Cible d'intensité en carbone pour 2023 : réduire de 22,4 G\$ à 13,5 G\$ notre exposition aux six secteurs qui sont les plus gros émetteurs.

² Ces données sont communiquées pour la première fois en 2022. Les résultats de l'année précédente ne sont pas communiqués, puisque les cibles ont été établies en 2022.





Activités facilitées

Par l'entremise de ses solutions financières, EDC a appuyé des exportations, des investissements à l'étranger et des activités de développement du commerce d'une valeur de 133,4 milliards de dollars en 2022. Les activités facilitées sur les marchés émergents représentent 27,6 milliards de dollars, contre 22 milliards en 2021.

Dans le cadre de son programme d'assurance, la Société a aidé plus de 9 400 clients à réaliser des ventes à l'exportation de près de 105 milliards de dollars, auprès de quelque 119 000 acheteurs partout dans le monde. Comptant pour plus de 82 % de ces activités, l'assurance crédit aide les entreprises à atténuer les risques et à mobiliser leurs créances auprès de leurs institutions financières dans l'optique d'accéder à davantage de financement à court terme. Elle aide les entreprises à percer, croître et réussir sur des marchés qu'elles auraient autrement jugé trop risqués.

En outre, nous avons accordé environ 28 milliards de dollars en nouveaux financements à des clients canadiens ou à leurs partenaires commerciaux à l'étranger. Nous avons généré 2 milliards en revenus de prêt et commissions de garantie, soit plus qu'en 2021, principalement en raison de taux d'intérêt plus élevés, partiellement compensés par une réduction de la taille moyenne du portefeuille de prêts en 2022.

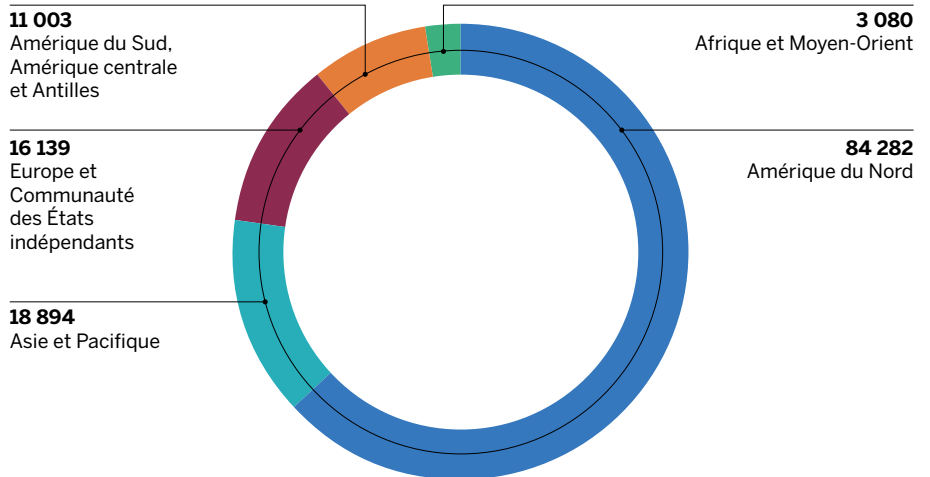
Activités facilitées dans le secteur des technologies propres

Les technologies propres constituent depuis dix ans une priorité stratégique pour EDC et demeureront un élément clé de sa stratégie d'entreprise pour 2030. Cet indicateur s'intéresse au volume d'activités qui sont appuyées par les solutions financières d'EDC dans ce secteur. Une technologie propre s'entend d'un processus, produit ou service qui réduit l'empreinte écologique au moyen :

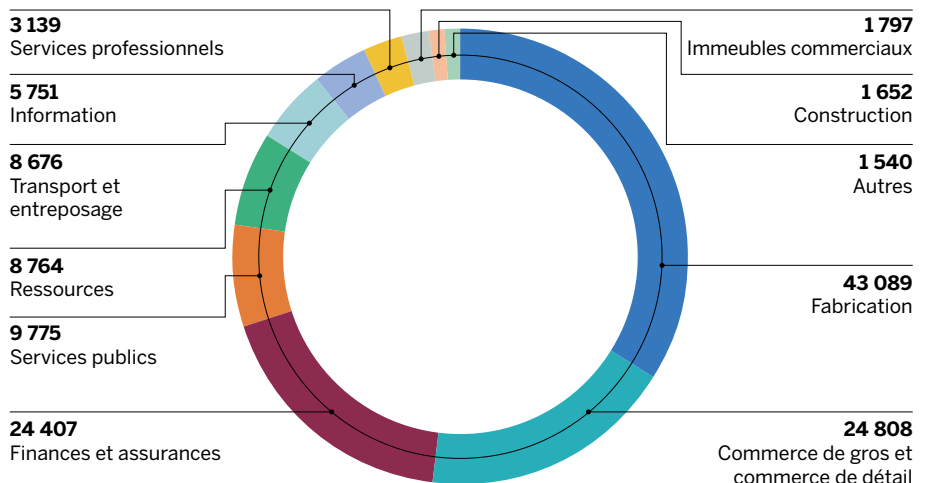
- d'activités de protection environnementale qui préviennent, réduisent ou éliminent la pollution ou toute autre dégradation de l'environnement;
- d'activités d'aménagement des ressources qui se traduisent par une utilisation plus efficace des ressources naturelles pour en prévenir l'épuisement;
- de l'utilisation de biens adaptés de façon à réduire nettement la consommation d'énergie ou de ressources par rapport aux pratiques habituelles.

En 2022, nous avons facilité des activités d'une valeur de 8,8 milliards de dollars dans le secteur des technologies propres, ce qui a dépassé l'objectif prévu (de 7,2 à 7,9 milliards de dollars). La croissance de 40 % d'une année sur l'autre a été stimulée par une demande accrue pour les prêts directs, le financement de projets et les solutions de cautionnement dans divers sous-secteurs, comme l'énergie renouvelable, l'agriculture et les infrastructures. En outre, de nombreuses grandes entreprises ont entamé leur transition vers la réduction des émissions de carbone et misent sur la chaîne d'approvisionnement des technologies propres pour y parvenir.

Activités facilitées par marchés géographiques (en millions de dollars)



Activités facilitées par secteurs (en millions de dollars)



Nombre de clients servis

Après plus de deux ans de pandémie mondiale, les entreprises en ressentent encore les effets. En 2022, elles ont dû faire face à des chaînes d'approvisionnement comprimées, à un marché du travail caractérisé par une pénurie de main-d'œuvre et aux cours élevés de certains produits de base, comme le pétrole et le gaz naturel. Dans ce climat d'incertitude, la Société a continué de soutenir les entreprises canadiennes, exportatrices ou non, en leur fournissant des liquidités et des ressources de gestion des risques, grâce à ses pouvoirs temporaires sur le marché intérieur. En plus des solutions financières d'EDC, les entreprises canadiennes ont pu profiter de son expertise pour atteindre leurs objectifs commerciaux. Grâce à nos solutions financières et à nos produits du savoir, nous avons ainsi servi 26 922 clients, ce qui correspond à l'objectif prévu de 26 000 à 30 000 clients.

La stratégie 2030 d'EDC mise notamment sur la réorientation de nos priorités, et accorde une attention particulière à la prestation de solutions financières adaptées aux besoins des clients. En conséquence, le nombre de clients financiers a augmenté de 7 %, passant de 14 769 clients en 2021 à 15 845 en 2022 – dépassant l'objectif prévu de 13 000 à 15 000 clients financiers. En revanche, le nombre d'entreprises canadiennes ayant utilisé des produits du savoir d'EDC a diminué de 28 %, passant d'un sommet historique de 18 301 en 2021 à 13 194 en 2022. Bien que le nombre de clients profitant des produits du savoir d'EDC soit en baisse par rapport à l'année précédente, il reste supérieur à celui de 2019, avant la pandémie, soit 10 322.

En outre, nous avons servi 1 175 moyennes entreprises (de 100 à 499 employés) et 10 520 petites entreprises (moins de 100 employés) canadiennes au moyen de nos produits financiers. Le nombre de clients financiers du segment des moyennes entreprises est en baisse de 2 % par rapport à l'année précédente, car la relance de l'économie a rendu les assureurs du secteur privé et les institutions financières plus concurrentiels, ce qui a entraîné une baisse de la demande pour les solutions financières d'EDC, en particulier auprès des entreprises de taille moyenne. Ce contexte concurrentiel a offert aux entreprises canadiennes d'autres options pour soutenir leurs activités d'exportation. Par ailleurs, le nombre de petites entreprises clientes (solutions financières) a augmenté de 9 % comparativement à 2021, en partie grâce à des partenariats fructueux avec des institutions financières et des entreprises pour rendre l'utilisation de nos services plus simple et plus rapide.

Cet indicateur mesure le nombre d'entreprises uniques avec lesquelles EDC interagit sur une période de 12 mois. Par « client », nous entendons une entreprise qui fournit à EDC soit un paiement, soit des renseignements à son sujet qui ne sont pas accessibles au public. Le nombre de clients des solutions de financement et d'assurance englobe les entreprises canadiennes et étrangères, alors que seulement les entreprises canadiennes sont comptées dans les clients des solutions du savoir.

Net Promoter Score

Le Net Promoter Score (NPS) est l'indicateur de l'expérience client. Il nous permet d'estimer le niveau de fidélité des clients et la probabilité qu'ils recommandent EDC à d'autres.

La note de 75,4 obtenue par EDC est au-dessus de celle que nous avons prévue (entre 63,0 et 71,0) et est supérieure à la note de 72,3 de l'an dernier. L'excellence de ce résultat permet à EDC de se classer parmi les dix grandes organisations nord-américaines de services interentreprises. Ce résultat est le reflet des initiatives que nous avons lancées en réponse aux commentaires reçus pour répondre plus rapidement aux clients, faciliter l'accès à nos solutions et devenir un partenaire stratégique. Les clients continuent de voir d'un bon œil notre volonté de comprendre et d'aider leur entreprise, ainsi que nos efforts pour leur simplifier la vie.

Ratio de productivité

Le ratio de productivité, soit le ratio des charges administratives par rapport au bénéfice net, indique dans quelle mesure nous optimisons nos ressources et nos coûts. En 2022, notre ratio de productivité était de 42,2 %, ce qui se situe dans notre fourchette cible (de 39 à 44 %). Ce résultat signifie que 42,2 cents de chaque dollar gagné servent à couvrir nos dépenses, et que les 57,8 cents restants s'ajoutent à notre capital et servent à nos portefeuilles de prêts, d'investissement et d'assurance.

Le ratio de productivité en 2022 est moins favorable que celui de 2021 (31,4 %) en raison d'une baisse du bénéfice net, qui s'explique par la diminution du profit réalisé dans notre portefeuille d'investissement, les pertes réalisées dans notre portefeuille de titres négociables et l'augmentation des charges administratives liées à notre transformation stratégique.

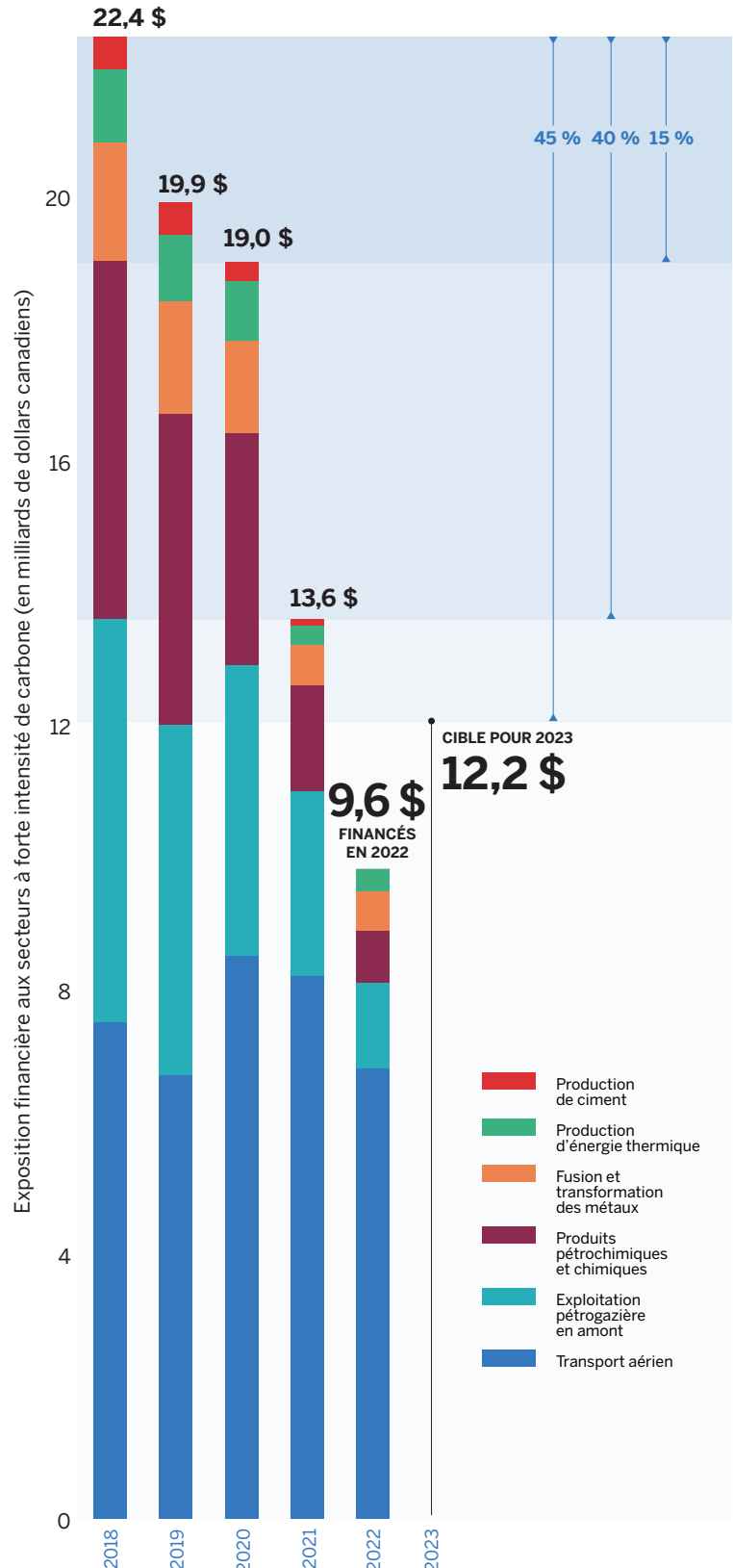


Cible climatique pour 2023

En 2019, nous avons établi une cible initiale qui visait à réduire de 15 % par rapport à 2018 notre exposition (prêts, garanties et engagements) relative à nos six secteurs¹ les plus intenses en carbone d'ici la fin de 2023. Ayant atteint cette cible en 2020, nous l'avons revue à la hausse à deux reprises – les nouvelles cibles ayant aussi été atteintes –, tout en conservant la même échéance (réduction de 40 %, puis de 45 %). À la fin de 2022, notre taux de réduction était de 57 %; nous prévoyons dorénavant de maintenir notre exposition en deçà de cette cible.

Ces secteurs sont prioritaires, car il s'agit des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre de l'économie canadienne et ils occupent une place importante dans nos activités de financement. En 2022, l'exposition à nos six secteurs les plus intenses en carbone était de 9,6 milliards de dollars, contre 13,6 milliards de dollars en 2021.²

Cible climatique pour 2023 – Progrès accomplis (chiffres ajustés pour tenir compte des taux de change²)



¹ EDC considère qu'un secteur est à forte intensité en carbone si les émissions moyennes de ses installations au Canada émettent plus de 500 kilotonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (équivalent CO₂) par année, selon les émissions de GES de niveau 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des GES d'Environnement et Changement climatique Canada, et celles communiquées par les grands transporteurs aériens canadiens. Ce seuil de contrôle sert à repérer les principaux secteurs examinés sous l'angle de l'intensité en carbone et ne sera pas utilisé pour déterminer si une transaction particulière se situe à l'intérieur ou hors du champ d'application de la cible. Ce constat repose actuellement sur les secteurs désignés à la suite du contrôle préalable décrit précédemment. Le processus de contrôle préalable en matière de changements climatiques effectué pour une transaction donnée est décrit dans notre Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques.

² Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; à ce titre, la valeur des expositions a été ajustée pour tenir compte des taux de change en vigueur au moment où la valeur cible a été établie.

Cibles climatiques pour 2030

Nos cibles climatiques pour 2030 définissent la transition requise d'ici 2030 afin de respecter notre engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Ces cibles sont fondées sur la science, propres à un secteur donné et conformes à la méthode du suivi des capitaux de transition de l'Accord de Paris pour les banques. Nous avons choisi des secteurs dont les émissions sont considérables et qui représentent une part importante de notre portefeuille de financement :

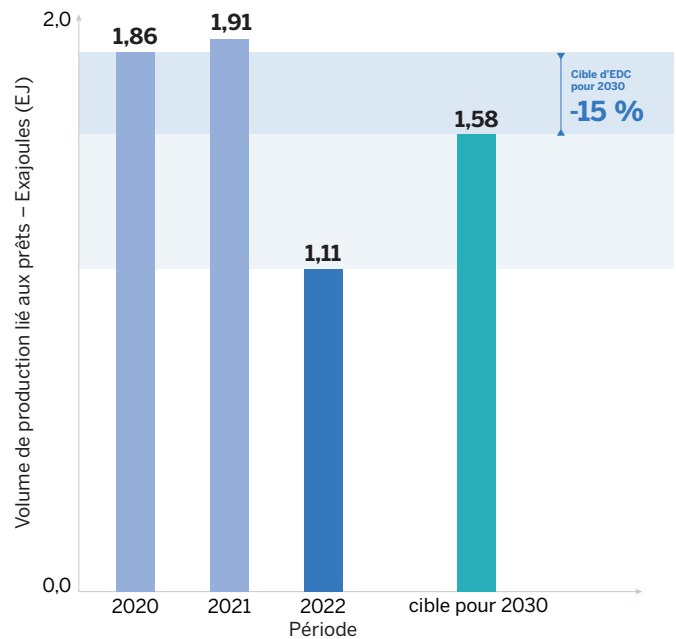
- **Transport aérien** : Réduire de 37 % les émissions par passager-kilomètre des entreprises de transport aérien de notre portefeuille de financement d'ici 2030, par rapport à 2020.¹
- **Exploitation pétrolière et gazière en amont** : Réduire de 15 % notre portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière en amont d'ici 2030, et réduire de 3 % la part du pétrole au profit du gaz naturel d'ici 2030, par rapport à 2020.

Résultats

En 2022, l'intensité des émissions associées au portefeuille du transport aérien d'EDC était 130,6 grammes de CO₂ par passager-kilomètre, ce qui représente une baisse de 0,8 % de l'intensité des émissions du portefeuille par rapport à 2020. Ce chiffre est supérieur d'environ 6,5 % aux projections (122,6 g de CO₂ par passager-kilomètre).

Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre objectif lié au secteur de la production de pétrole et de gaz naturel en amont. Le volume de production lié aux prêts du portefeuille de ce secteur était de 1,11 exajoule, ce qui représente une baisse de 40 % de l'intensité des émissions du portefeuille par rapport à 2020.

Pétrole et gaz naturel – Trajectoire vers la décarbonation d'ici 2030

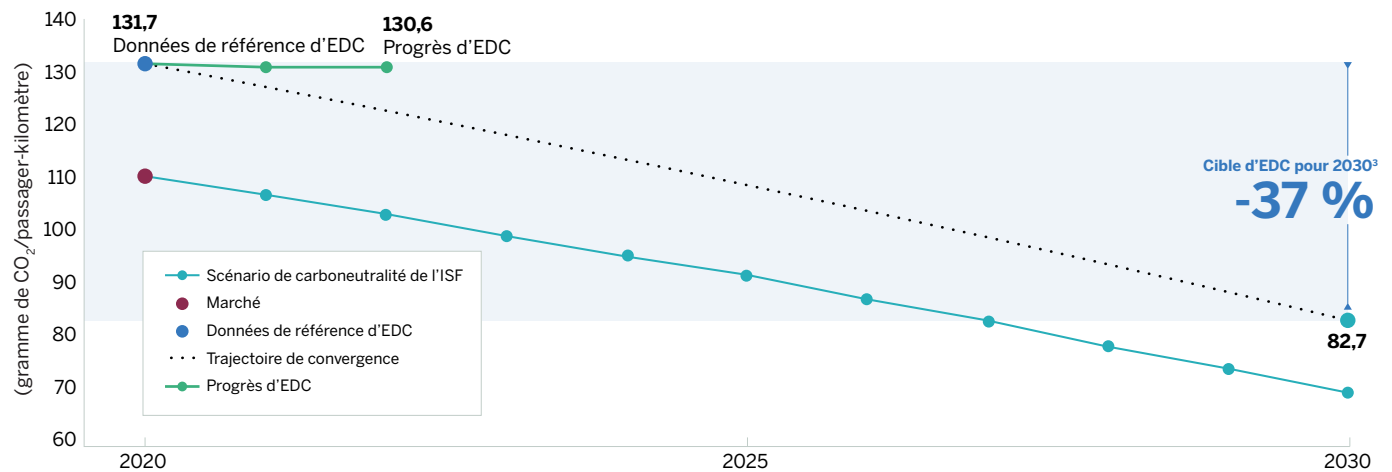


RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus, voir notre Divulguation liée au climat 2022 à la page 33.

[Divulguation liée au climat 2022](#)

Transport aérien – Trajectoire vers la décarbonation d'ici 2030²



¹ En raison du soutien offert dans le cadre de la pandémie, en 2020, l'exposition d'EDC aux secteurs du transport aérien et de l'exploitation pétrolière et gazière en amont s'est considérablement accrue. Afin de présenter une vision globale de la composition de notre portefeuille et des émissions qui y sont associées, nous avons donc choisi 2020 comme année de référence.

² Les projections ont été établies sur la base des données relatives aux actifs de 2021 et du portefeuille de prêts de l'exercice 2022. Les progrès accomplis peuvent varier en fonction de l'évolution des données relatives aux émissions des entreprises.

³ Le scénario de carboneutralité de l'ISF a été utilisé pour établir la cible d'EDC pour 2030 et prévoir la trajectoire de convergence après 2030.



ACCÉLÉRER LE SUCCÈS DES ENTREPRISES CANADIENNES

- 22 Les clients avant tout
- 23 Cibler les moyennes entreprises
- 24 Accélération des capacités numériques
- 25 Les principes ESG et nos clients
- 26 Commerce inclusif

Les clients sont au cœur de notre stratégie pour 2030. Pour contribuer à la croissance et au succès de leurs activités commerciales, nous adaptons notre offre aux besoins particuliers de chaque segment.



Les clients avant tout

Dans le cadre de notre démarche visant à placer le client au centre de nos activités, nous avons continué à faire évoluer nos solutions et notre modèle de service en 2022 afin de répondre aux besoins des différents segments au Canada.

Par exemple, nous avons créé une nouvelle équipe pour soutenir les clients à fort potentiel de croissance dans le segment des moyennes entreprises. Nous nous employons également à intégrer des pratiques ESG (comme la réduction des émissions de GES et l'inclusion, la diversité et l'équité) dans nos activités et notre culture à l'échelle de la Société.

Micros et petites entreprises (moins de 100 employés)

De nombreuses micros et petites entreprises canadiennes vendent déjà à l'international, mais elles ne disposent pas des ressources et de l'expertise des grandes entreprises. Pour mieux servir ce segment en croissance, EDC investit dans la simplification et la numérisation de l'accès à ses solutions, en vue d'aider les micros et petites entreprises à croître plus facilement et plus rapidement à l'étranger. En 2023, nous poursuivrons ces efforts, en plus de sensibiliser les clients à l'effet des pratiques ESG sur leurs activités et de miser sur notre réseau de partenaires en pleine expansion pour faciliter une croissance modulable.

Moyennes entreprises (100 à 499 employés)

EDC s'est donné comme priorité de servir plus de clients du segment des moyennes entreprises. Notre principal objectif est d'accélérer leur croissance internationale et d'accroître leur capacité concurrentielle. Elles ont souvent besoin d'un catalyseur pour croître, et c'est le rôle qu'EDC veut jouer en leur fournissant le soutien financier, le savoir et les relations qu'il leur faut pour réussir. Compte tenu des importantes possibilités de croissance dans ce segment, nous avons continué à améliorer notre modèle de service en 2022 afin de mieux comprendre les stratégies de croissance internationale de ces entreprises et de leur offrir le soutien dont elles ont besoin à chaque étape de leur parcours d'exportation.

Grandes entreprises (500 employés ou plus)

Les grandes entreprises exercent une large influence sur l'ensemble de l'écosystème commercial. En stimulant leur capacité concurrentielle, EDC appuie donc non seulement ces entreprises, mais aussi bien d'autres exportateurs. Ce que nous voulons, c'est faire de ces entreprises des partenaires en cherchant des occasions d'aider leurs clients et fournisseurs, et en leur proposant des solutions ciblées qui se distinguent de celles des banques canadiennes.

En 2022, nous avons continué à offrir des services de gestion de comptes aux grandes entreprises pour bien comprendre leurs stratégies et leurs besoins. Nous leur avons offert des solutions et des services pour alimenter leur croissance à l'étranger et les aider à diversifier leurs marchés. Nous continuerons à mettre l'accent sur la diversification dans les marchés cibles et sur l'amélioration de l'expérience client pour ce segment.

PRIORISER LES BESOINS DU CLIENT, >>> PAR SEGMENT



MICRO ET PETITES ENTREPRISES

Moins de 100 employés

Rapidité
Efficacité
Capacité numérique



MOYENNES ENTREPRISES

Entre 100 et 499 employés

Beaucoup de contacts
Solutions personnalisées

Nous viserons avant tout le segment des moyennes entreprises pour avoir la plus grande incidence sur le commerce du Canada



GRANDE ENTREPRISES

Plus de 500 employés

Partenariats
Outils financiers distincts

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Voir la section *Cibler les moyennes entreprises* à la page 23.

[Cibler les moyennes entreprises](#)

PRATIQUES ESG

Les pratiques ESG sont au cœur de notre proposition de valeur aux clients de tous les segments. Nous cherchons à mettre notre savoir, nos conseils et nos solutions de financement au service de la croissance et de la réduction des risques ESG des entreprises.

Cibler les moyennes entreprises

Nous croyons que les moyennes entreprises canadiennes sont la pierre angulaire de la croissance commerciale du Canada, car, bien qu'elles ne représentent que 8 % des exportateurs canadiens, elles génèrent plus de 21 % du volume des exportations canadiennes.

Nous apportons un soutien stratégique à ces entreprises en leur proposant des mises en relation, des produits financiers et des produits du savoir afin d'accroître leur capacité concurrentielle, d'accélérer leur croissance internationale et de les aider à devenir des chefs de file mondiaux. Beaucoup d'entre elles ont un produit éprouvé et exportent déjà ou ont le potentiel de croître et de s'étendre à l'étranger.

Une approche très personnalisée

Nos experts des équipes et secteurs d'activité ont collaboré en 2022 pour explorer des façons d'ajouter de la valeur au segment des moyennes entreprises. En nous familiarisant avec leurs stratégies de croissance, leurs besoins commerciaux et leurs risques, nous pouvons trouver des solutions pour contribuer à leur croissance.

Le segment des moyennes entreprises diffère de celui des micros et petites entreprises. Il a des besoins financiers plus grands et nécessite souvent un soutien consultatif plus important sur des périodes prolongées. Certaines sont déjà présentes à l'étranger et ont besoin de solutions sur mesure.

Afin de stimuler la croissance des exportations, nous investissons massivement dans le sous-segment des moyennes entreprises à fort potentiel de croissance, à savoir celles qui sont à la recherche d'occasions de se développer à l'étranger et opèrent dans des secteurs pour lesquels la demande est forte, tels que les secteurs de la technologie, de l'agriculture et des technologies propres. En 2022, nous avons mis sur pied une nouvelle équipe afin de mieux servir et soutenir ces entreprises. Cette équipe analyse les entreprises en profondeur, passe du temps avec leurs équipes de direction pour bien comprendre leurs besoins, et met à l'essai de nouvelles solutions financières sur mesure pour les aider à multiplier leurs revenus et leurs exportations.





Accélération des capacités numériques

L'amélioration des capacités numériques est primordiale pour nous faire connaître des entreprises canadiennes et mieux les servir, et pour faciliter les interactions avec nos partenaires. L'expérience des employés et la collaboration seront également améliorées grâce à des investissements dans les outils numériques.

En 2020, EDC a annoncé un investissement quinquennal visant à moderniser son infrastructure, ses systèmes et ses applications afin d'atteindre ses objectifs stratégiques. Notre feuille de route numérique est axée sur :

- la modernisation du réseau;
- le passage à l'infonuagique pour améliorer la résilience et la connectivité du système;
- l'amélioration de notre utilisation des données;
- le renforcement de la cybersécurité;
- le développement d'applications de gestion modernes.

Simplifier et numériser

En 2022, nous avons beaucoup travaillé à la simplification et à la numérisation de divers processus et tâches afin de permettre à nos institutions financières partenaires et aux exportateurs canadiens de collaborer avec nous plus facilement et plus rapidement.

Nous simplifions nos interactions en automatisant nos processus internes et en améliorant leur fluidité, dans le but d'accélérer la prise de décisions et d'obtenir des résultats plus rapidement pour nos clients. Nous prenons le virage numérique en misant sur des portails en ligne permettant de téléverser de l'information rapidement et en toute sécurité afin de moderniser nos interactions avec nos institutions financières partenaires et nos clients. Les exportateurs en bénéficieront puisque les processus seront moins compliqués et la prise de décision sera plus rapide.

En 2023, nous nous concentrerons sur l'intégration et sur l'ajout d'options en libre-service pour nos clients et nos partenaires financiers.

AMÉLIORER LES SERVICES >>> MonEDC

MonEDC est gratuit et offre aux entreprises des webinaires sur demande, des rapports, des articles et des guides particulièrement utiles aux micros et petites entreprises.

En 2022, nous avons simplifié le processus d'inscription et apporté des améliorations visant à personnaliser le contenu. Nous avons également remanié le tableau de bord de manière à améliorer l'expérience utilisateur et ajouté 600 réponses à notre Centre aide-export d'EDC, une base de données de questions et réponses liées au commerce et portant sur un éventail de pays et régions. Notre programme phare de webinaires a pris de l'ampleur, atteignant une moyenne de 1 100 clients inscrits par événement – un sommet sans précédent (à l'exception des webinaires présentés dans le contexte de la crise de la COVID-19, en 2020).

MonEDC propose également l'outil Vérif-entreprise d'EDC (profil d'entreprises internationales) et la série d'apprentissage allégée EDC x FITT (pour aider les entreprises à acquérir des compétences commerciales pratiques).



Les principes ESG et nos clients

La stratégie 2030 d'EDC accorde une grande importance aux principes ESG et vise à ce qu'EDC se démarque par ses valeurs et les place au cœur de tout ce qu'elle fait. Nous nous employons donc à :

- incorporer les principes ESG à nos activités de base, c'est-à-dire à tous les aspects de nos produits, de notre culture, de nos communications et de nos rapports;
- aider nos clients à comprendre comment ces principes peuvent favoriser leur croissance et leur évolution;
- jouer un rôle de leader parmi les organismes de crédit à l'exportation et d'influenceur auprès des institutions financières;
- soutenir davantage les secteurs émergents et en croissance de l'économie canadienne en misant sur des principes et des pratiques ESG solides.

En faisant part de notre expérience et de notre savoir à nos clients dans des domaines ESG en évolution constante, comme les changements climatiques, les droits de la personne et la gouvernance d'entreprise, nous aidons les entreprises canadiennes à saisir des occasions d'affaires à l'étranger. Nous sommes conscients du rôle important qu'EDC joue en tant qu'institution financière et nous cherchons des occasions d'user de notre influence pour promouvoir des pratiques d'affaires responsables et durables.

Pour les micros et petites entreprises, l'intégration des principes ESG peut sembler difficile. Notre rôle est donc d'éclaircir cette notion pour elles et de leur fournir des outils et des ressources utiles pour guider leurs efforts. En 2022, par exemple, nous avons conçu un guide en partenariat avec MaRS Discovery District, *ESG 101: An ESG Implementation Guide for Startups* (Les bases des principes ESG : un guide de mise en œuvre destiné aux entreprises en démarrage).

Nous nous efforçons de renforcer les pratiques ESG au sein du segment des moyennes entreprises. En 2022, nous avons mené un programme pilote visant à mettre à l'essai l'offre de services-conseils ESG aux entreprises, directement ou par l'intermédiaire de partenaires, afin de les aider à cerner leurs principaux risques et débouchés ESG et à passer à l'action. Nous prévoyons d'ajouter d'autres clients à ce programme pilote en 2023, afin de recueillir plus de données.

En ce qui concerne le segment des grandes entreprises, nous voulons nous assurer que les entreprises canadiennes respectent des normes ESG de classe mondiale. Nous bonifions donc notre gamme de solutions en misant sur le soutien au secteur des technologies propres et d'autres outils de financement durable. Tout en réduisant nos émissions de GES et en nous efforçant d'atteindre notre objectif de carboneutralité, nous soutiendrons les entreprises dans leurs stratégies de transition et nous encouragerons la transparence en incitant les clients à produire des rapports conformes aux recommandations du GIFCC.



RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour plus d'information, consulter les sections relatives au commerce inclusif, au financement durable et au climat de ce rapport.

- [Commerce inclusif](#)
- [Financement durable](#)
- [Climat](#)



Commerce inclusif

Bien que les solutions d'EDC s'adressent à tous les exportateurs canadiens, nous croyons que le fait de fournir un soutien particulier aux groupes en quête d'équité (entreprises détenues ou dirigées par des femmes ou des personnes autochtones, noires, racisées, handicapées ou 2ELGBTQ+) contribue à veiller à ce que nos solutions restent pertinentes, flexibles et inclusives.

Nous reconnaissons les différences au sein de ces communautés et entre elles, ainsi que les défis particuliers et systémiques auxquels elles sont confrontées dans le monde des affaires. C'est pourquoi nous poursuivons le développement de notre approche ciblée pour chacun des segments de la diversité, tout en restant conscients que les obstacles et les lacunes demeurent importants.

Notre approche du commerce inclusif a vu le jour en 2018, d'abord sous la forme d'une stratégie pour les entreprises détenues ou dirigées par des femmes, et a progressivement donné lieu à la création d'une équipe de trois responsables nationaux pour trois segments bien précis : les entreprises détenues ou dirigées par des femmes, des personnes autochtones et des personnes noires. Nous continuons de faire évoluer notre stratégie afin d'aider plus d'entreprises canadiennes détenues ou dirigées par des membres de groupes en quête d'équité à réaliser leur potentiel de croissance. La stratégie de commerce inclusif d'EDC repose sur une approche multidimensionnelle :

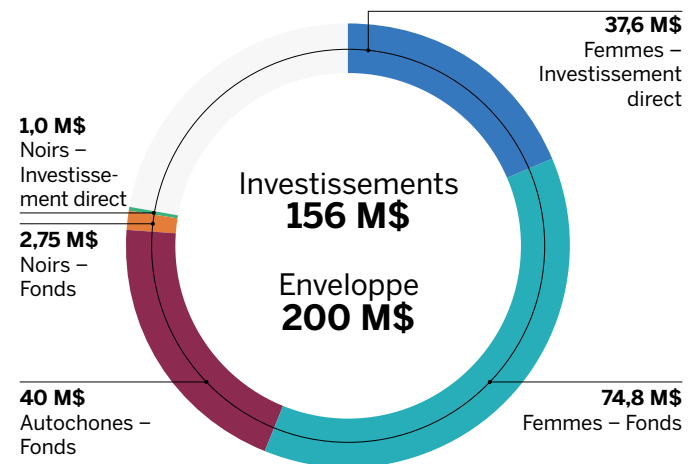
- **Sensibiliser** les entreprises aux avantages de l'exportation et au soutien offert.
- **S'engager** dans des partenariats avec des organisations et des entreprises issues de groupes en quête d'équité.
- **Renseigner** les entreprises issues de la diversité et les aider à développer les aptitudes, les connaissances et la confiance nécessaires pour cerner et percer de nouveaux marchés.
- **Mettre en contact** et en relation les propriétaires d'entreprise en quête d'équité (programmes d'aide au commerce, institutions financières et organismes de soutien).
- **Offrir des solutions financières flexibles** auxquelles les groupes en quête d'équité ont toujours eu du mal à accéder, et veiller à ce que nos produits et services soient pertinents.
- **Faire preuve de respect et de soutien** à l'échelle d'EDC et nous montrer résolument en faveur de vastes initiatives visant le renforcement du pouvoir économique et de l'équité.

Programme d'investissement pour le commerce inclusif

Doté d'une enveloppe de 200 millions de dollars, notre Programme d'investissement pour le commerce inclusif vise à aplanir les difficultés auxquelles se heurtent les entreprises détenues ou dirigées par les membres de groupes en quête d'équité et à créer des débouchés pour elles en s'attaquant à l'un des principaux obstacles entravant leur croissance : l'accès équitable au capital. Le programme englobe les 100 millions de dollars déjà approuvés pour le Programme d'investissement pour les femmes en commerce, auxquels vient s'ajouter un engagement de 100 millions de dollars additionnels pour aider les groupes en quête d'équité.

En 2022, nous avons participé au Raven Indigenous Impact Fund II, qui investit dans des entreprises dirigées ou détenues par des Autochtones de l'Amérique du Nord; nous avons investi dans Goodee Inc., un détaillant montréalais de décorations et de meubles durables; et nous avons investi dans Fintel Connect Technologies, une entreprise technologique de Vancouver qui se spécialise dans le marketing axé sur le rendement pour le secteur financier.

Nous avons investi 156 M\$ jusqu'à présent dans le cadre du Programme d'investissement pour le commerce inclusif



QU'EST-CE QU'UN GROUPE EN QUÊTE D'ÉQUITÉ? >>>

Ce sont des communautés qui font face à des défis collectifs majeurs de participation à la société. Cette marginalisation peut être causée par des barrières comportementales, historiques, sociales ou liées à l'environnement et fondées sur l'âge, l'origine ethnique, un handicap, la situation économique, le sexe, la nationalité, la race, l'orientation sexuelle et le statut transidentitaire, etc. Les groupes visés par l'équité font face à des obstacles relativement à l'accès, aux occasions et aux ressources en raison du désavantage et de la discrimination auxquels ils sont confrontés. Ils visent la justice sociale et le dédommagement.

Source : Conseil des arts du Canada

Entreprises détenues ou dirigées par des femmes

Notre mission est d'aider les entrepreneures à faire prospérer leur entreprise en leur transmettant nos connaissances sur l'exportation, en leur offrant des solutions de financement et d'assurance, et en leur donnant accès à des occasions internationales, des réseaux et des programmes d'aide au commerce à l'échelle mondiale.

En 2022, EDC s'est associée à Coralus, anciennement SheEO, pour créer et lancer des cohortes « Se lancer à l'étranger », qui aident les entreprises dirigées par des femmes à se lancer dans l'exportation et à développer ce volet de leurs activités.

Ce programme a été conçu pour aider les femmes et les entrepreneurs non binaires à voir l'exportation comme un outil à l'appui de leur croissance au-delà des frontières canadiennes. La première cohorte était composée de 20 entrepreneures de divers secteurs, dont 75 % ont déclaré appartenir aussi à un autre segment de la diversité (par exemple, la communauté 2ELGBTQ+, les Autochtones, les personnes noires ou racisées ou les personnes vivant avec un handicap). Sur la base des commentaires reçus, nous avons apporté des améliorations au programme et prévoyons de le mettre à la disposition d'une cohorte plus vaste pouvant compter jusqu'à 50 participantes en 2023.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, EDC a lancé un guide commercial complet intitulé **Donner aux femmes les moyens de conquérir les marchés mondiaux**, qui fournit des renseignements pour aider les femmes à accéder à du capital, à créer des réseaux durables et à trouver le soutien à l'exportation qu'il leur faut.

EDC s'est également associée à d'autres organisations pour soutenir les entrepreneures, par exemple, à de Sedulous Women Leaders, un groupe créé en Alberta qui s'emploie à outiller, encadrer, épauler et former les femmes immigrantes, les femmes noires et les femmes de couleur des milieux de la gestion et de l'entrepreneuriat. EDC a parrainé le programme REAP du groupe, qui donne aux entrepreneures canadiennes les outils nécessaires pour que leurs produits se retrouvent sur les tablettes des

détaillants, grâce à des incubateurs et à des services de mentorat et d'encadrement. En 2022, dans le cadre de ce partenariat, nous avons également soutenu un projet de recherche visant à recueillir des données auprès des candidates au programme iLaunchHERproduct, afin d'aider l'organisation à mieux comprendre les besoins et les obstacles rencontrés par les femmes d'affaires racisées et issues de l'immigration dans le secteur du commerce de détail.

EDC s'est aussi associée à la conférence *Une coche plus haut*, un événement virtuel qui vise à soutenir les entrepreneures et se veut un forum consacré à la croissance, au mentorat et au financement.

Entreprises détenues et dirigées par des Autochtones

On estime à 60 000 le nombre d'entrepreneurs et d'entreprises autochtones au Canada, les entreprises individuelles et les microentreprises représentant environ 70 % de ce total¹. Plus de la moitié des entrepreneurs autochtones opèrent dans un secteur à fort potentiel d'exportation, mais l'accès aux capitaux propres, l'obtention d'un financement et le recrutement d'employés possédant les compétences et les qualifications requises constituent des obstacles majeurs à l'exportation.

EDC vise à accentuer sa pertinence pour les entreprises dirigées par des Autochtones et à faciliter leur croissance. Pour ce faire, nous avons cherché à mieux comprendre les besoins propres à ces entreprises en 2022. Il s'agissait notamment d'examiner les enjeux liés à l'éloignement géographique de nombreuses entreprises des Premières nations, de comprendre les relations entre les nations et de tenir compte des questions commerciales et juridiques qui s'appliquent à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves. Consciente de la diversité de la communauté autochtone et des défis qu'elle doit relever, EDC met l'accent sur l'innovation et la souplesse afin que ses produits et services financiers soient adaptés à un plus grand nombre d'entreprises autochtones. Cette approche nécessite une flexibilité et une tolérance au risque accrues pour les transactions qui soutiennent les entreprises autochtones, ainsi qu'une collaboration plus étroite avec nos institutions financières partenaires.

¹ Source : Conseil canadien pour l'entreprise autochtone

UN MONDE MEILLEUR GRÂCE AU COMMERCE : UN RÉSEAU QUI DONNE AUX ENTREPRENEURES LES MOYENS DE RÉUSSIR DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL

Ejibola Adetokunbo-Taiwo, conseillère d'affaires principale, a été surprise lorsqu'une banque a rejeté son projet de création d'entreprise. C'est ce qui a conduit à la création du groupe de Sedulous Women Leaders, un réseau national qui aide les entrepreneures noires, racisées ou issues de l'immigration à obtenir le soutien dont elles ont besoin pour surmonter les obstacles, réussir et croître.

[LIRE L'ARTICLE +](#)





L'engagement et la rétroaction du milieu des affaires autochtone sont les piliers de la stratégie d'affaires d'EDC pour la communauté autochtone. Tout au long de 2022, nous avons renforcé nos relations avec des organisations telles que le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA), le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA), Pow Wow Pitch et l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAF). Nous avons travaillé avec eux pour organiser des webinaires et des ateliers éducatifs sur l'exportation destinés aux entrepreneurs autochtones.

Nous avons également travaillé avec des partenaires pour appuyer des stratégies et des programmes qui revêtent de la valeur pour les exportateurs autochtones. Par exemple, nous avons conclu avec le CCEA, la Banque de développement du Canada et Financement agricole Canada un accord visant à soutenir la durabilité et la

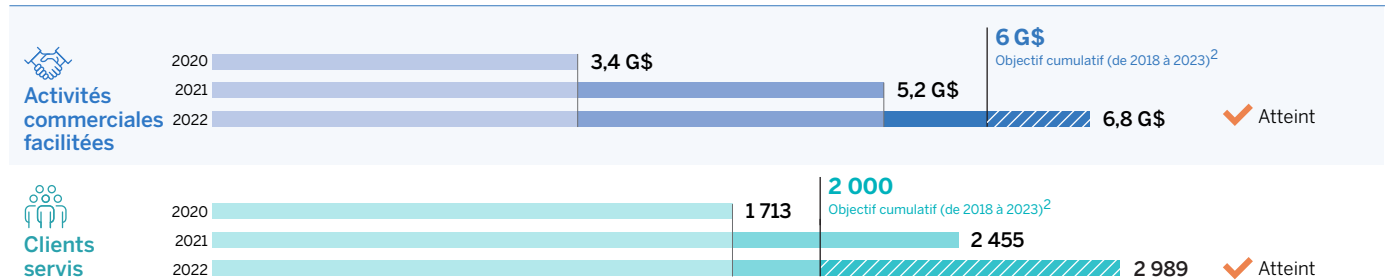
croissance des entreprises et des entrepreneurs autochtones en veillant à ce qu'ils connaissent l'ensemble des solutions de financement et des ressources à leur disposition. Notre webinaire de 2022 destiné aux entreprises autochtones, *Forts ensemble : partenariats autochtones bénéfiques*, a attiré 885 participants, soit une augmentation significative du nombre d'inscriptions par rapport à celui du webinaire de l'année précédente, *Bâtir une marque mondiale : démarquer votre entreprise autochtone*. Grâce au webinaire de 2022, 128 nouvelles personnes ont profité de nos services du savoir, soit 12 fois plus que l'année précédente.

EDC a renforcé ses relations avec les institutions financières autochtones, y compris avec les services bancaires aux Autochtones des grandes banques. Cela a permis à un plus grand nombre d'institutions financières d'accroître leur soutien aux entreprises autochtones, même si des lacunes persistent en matière de services et d'accès aux services bancaires. Grâce à nos partenariats avec des organisations et des institutions financières autochtones, nous avons également augmenté le nombre de clients autochtones recommandés à d'autres programmes et services de soutien.

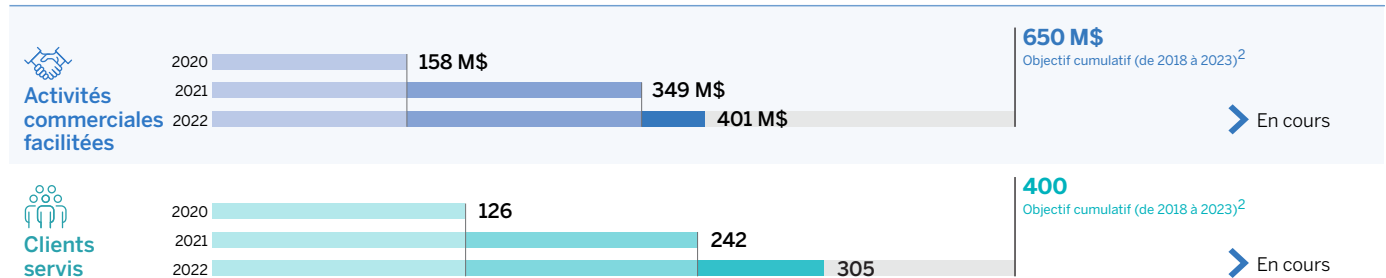
EDC reconnaît que le commerce entre nations autochtones existait bien longtemps avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Les ressources, les biens et les connaissances parcouraient alors l'île de la Tortue par les eaux et les terres en assurant une prospérité commune.

Cibles et résultats

Femmes en commerce¹



Exportateurs autochtones¹



Les objectifs pour 2023 ne constituent pas la limite supérieure du soutien qu'EDC est prête à offrir aux exportateurs. EDC n'a fixé aucune limite au soutien financier qu'elle met à la disposition des groupes en quête d'équité. Les objectifs se veulent plutôt un moyen d'orienter les efforts d'EDC et de suivre les progrès réalisés.

¹ Le nombre de clients servis et la valeur des activités facilitées ont parfois été ajustés en raison de modifications apportées aux critères de classification concernant les entreprises « détenues ou dirigées par des femmes » et les « exportateurs autochtones ».

² Nous ne comptabilisons chaque client qu'une fois, même s'il a été servi à de multiples reprises au fil des ans.

Nous avons établi une nouvelle entente avec le Forum pour la formation en commerce international (FITT), un partenaire de longue date d'EDC, dans le cadre duquel le réseau de professionnels accrédités en commerce international du FITT a offert des ateliers sur le commerce et l'exportation ainsi que du mentorat à des femmes et des membres de communautés d'affaires noires.

Entreprises détenues et dirigées par des personnes noires

Lorsque nous nous sommes engagés à mieux servir les entreprises détenues et dirigées par des personnes noires, nous savions que nous connaissions mal leurs besoins.

Par conséquent, en 2022, EDC a consulté des entrepreneurs noirs et des organismes au service des entreprises dirigées par des Noirs afin de bien comprendre leurs obstacles et leurs besoins particuliers.

Ces consultations, auxquelles ont participé 70 personnes dans le cadre de huit séances, ont donné lieu à de nombreuses recommandations et observations. Alors que l'offre d'EDC s'adresse surtout aux petites et moyennes entreprises, la plupart des entreprises dirigées par des personnes noires se situent dans le segment des micros et petites entreprises. On nous a dit que la tenue de séances de réseautage et de formation serait bénéfique aux exportateurs noirs et que la gamme de services offerts par EDC est souvent mal connue dans le milieu des affaires des communautés noires. Nous en avons pris bonne note et nous employons à évaluer nos produits et services en vue de les rendre plus pertinents et plus accessibles.

Autres entreprises issues de la diversité

Nous continuons de collaborer avec le milieu des affaires de la communauté 2ELGBTQ+ et les propriétaires d'entreprise vivant avec un handicap en nouant des relations avec des organisations de cet écosystème et en leur présentant les solutions d'EDC. Pour ce faire, nous misons notamment sur le parrainage, les interactions et la participation à des événements et programmes importants. Par exemple, nous nous associons à la Chambre de commerce LGBT+ du Canada à l'occasion de son sommet mondial annuel, où nous remettons le prix de l'exportateur LGBT+ de l'année. Nous sommes également un partenaire du programme mondial de la chambre de commerce, ce qui nous permet d'entrer en contact avec les participants, de leur communiquer de l'information et des outils commerciaux, et de donner des ateliers. Nous nouons aussi des relations avec des organisations qui soutiennent les entreprises détenues par des personnes vivant avec un handicap et nous nous efforçons d'améliorer l'accessibilité de nos produits et services.

LA DIVERSITÉ >>> DANS LES WEBINAIRES D'EDC

Nous soutenons l'inclusion et la diversité par l'entremise des sujets abordés dans nos webinaires, et nous cherchons à présenter des panélistes diversifiés qui reflètent un éventail de communautés.

En 2022, nous avons fixé des objectifs en matière de diversité des panels afin de veiller à respecter notre engagement et de prendre davantage conscience de la diversité des panélistes que nous invitons à nos webinaires. Nous avons établi des objectifs pour trois groupes en quête d'équité : les femmes, les peuples autochtones et les personnes de couleur. En 2022, nous avons dépassé nos objectifs pour les femmes panélistes et les personnes de couleur, mais nous n'avons pas atteint notre objectif pour la représentation autochtone. Ces données nous aideront à accroître la représentation des experts autochtones dans nos panels à l'avenir.

UN MONDE MEILLEUR GRÂCE AU COMMERCE : L'ESPRIT DU YUKON PARCOURT LE MONDE

Joella Hogan crée des savons artisanaux à Mayo, au Yukon, un village comptant 400 habitants. On lui pose souvent des questions au sujet de sa petite entreprise et de ses racines autochtones. La propriétaire de la Yukon Soaps Company, qui fabrique des savons, des shampooings et des huiles essentielles naturels, embauche des jeunes de la région et fait valoir le talent d'autres fabricants et artisans autochtones. La pandémie ayant propulsé ses ventes en ligne, M^{me} Hogan a ouvert en 2022 une usine de fabrication de 2 000 pieds carrés, un lieu où les gens peuvent se réunir, se reposer et créer sous un même toit.

[LIRE L'ARTICLE +](#)





FAVORISER L'ÉCONOMIE DE L'AVENIR

- 32 Secteurs et marchés stratégiques prioritaires
- 33 Agroalimentaire
- 34 Technologies propres

En accordant la priorité aux secteurs et aux marchés à fort potentiel de croissance, nous aidons les exportateurs canadiens dans l'immédiat et sur le long terme.





Secteurs et marchés stratégiques prioritaires

Vision pour 2030

Afin de concrétiser notre vision pour 2030, soit d'aider le Canada à regagner sa position de leader du commerce international, nous devons miser sur un nouvel élan de croissance des exportations; c'est pourquoi nous nous concentrons sur des secteurs porteurs. Notre stratégie d'entreprise fait état des secteurs et marchés en forte croissance qui, selon nous, présentent le meilleur potentiel économique pour les entreprises canadiennes.

Les secteurs jugés prioritaires, en fonction des orientations du gouvernement du Canada et de notre expertise sectorielle et économique, sont les suivants :



Agroalimentaire : Secteur incluant de nombreux sous-secteurs allant de la production à la vente au détail, en passant par le processus de transformation.



Technologies propres : Secteur centré sur des processus, produits ou services qui réduisent les effets néfastes sur l'environnement grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'utilisation durable des ressources et des activités de protection de l'environnement.



Fabrication de pointe : Secteur centré sur l'utilisation de technologies et de méthodes novatrices dans le but d'améliorer les produits, les processus et les services. Ces technologies comprennent entre autres l'automatisation, la fabrication additive, la robotique et l'Internet des objets.

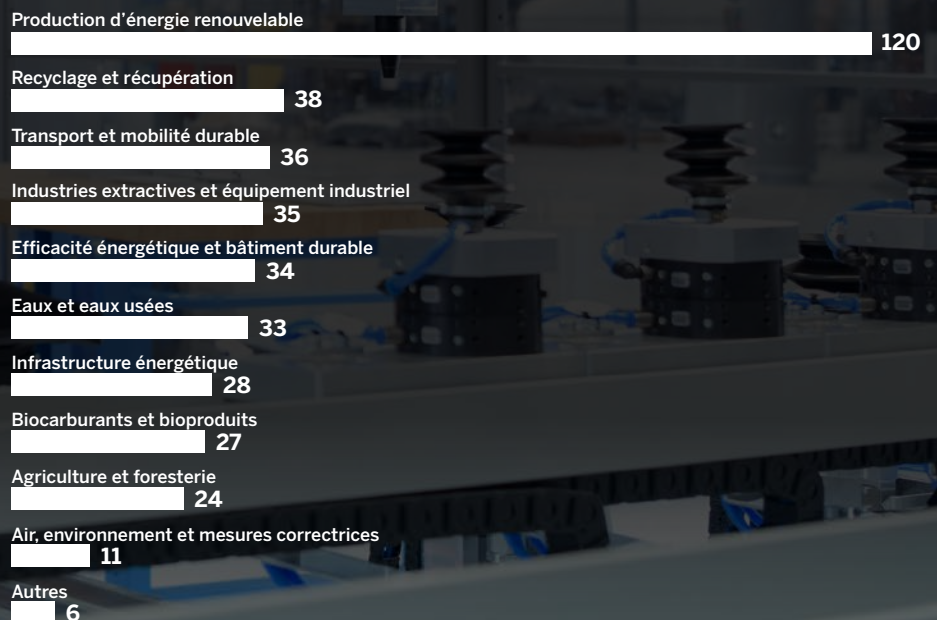


Numérique : Secteur centré sur l'utilisation de technologies et de services novateurs afin de saisir, de transmettre, de traiter et d'afficher des données électroniquement, tels que l'infonuagique, l'informatique quantique et les logiciels de cybersécurité et de gestion d'entreprise.



Ressources de l'avenir : Secteurs des ressources naturelles du Canada (ex. : mines et forêts) qu'il faut soutenir pour élaborer des solutions novatrices facilitant la transition mondiale vers une économie sobre en carbone.

Clients servis par sous-secteurs



Agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire est prioritaire parce qu'il est depuis longtemps un atout pour l'économie canadienne. Les entreprises et les producteurs novateurs fin prêts à croître et pouvant contribuer de manière non négligeable à réduire le déficit commercial du Canada y sont nombreux.

C'est un secteur aux produits et aux activités variées (pêche, agriculture, élevage, transport, transformation des aliments et vente au détail) qui compte pour 7 % de notre PIB et représente 2,1 millions d'emplois au Canada. Et vu l'augmentation de la population mondiale, la demande de produits sains, nutritifs et de qualité ne pourra qu'augmenter elle aussi. Le Canada est déjà le cinquième plus important exportateur de produits alimentaires au monde, et nous pensons que nos exportations dans ce secteur peuvent encore prendre beaucoup d'ampleur.

Actuellement, la valeur de ces exportations s'élève à 83 milliards de dollars et EDC a pour ambition d'augmenter considérablement ce chiffre. Pour y arriver, les équipes et les experts d'EDC se pencheront sur les besoins des clients, en collaboration avec nos partenaires. Les entreprises agroalimentaires qui veulent se lancer dans l'exportation ne savent souvent pas par où commencer ni à qui s'adresser. EDC peut leur fournir des renseignements précieux sur des pays étrangers ainsi que des conseils, et – par l'intermédiaire de ses partenaires – les mettre en relation avec des parties intéressées. Ensuite, une fois que ces entreprises ont ciblé un marché et une clientèle, nous pouvons leur proposer des solutions financières pour améliorer leurs capacités.

La stratégie agroalimentaire d'EDC couvre toute la chaîne de valeur et mise sur le réseau d'EDC pour faciliter et propulser le commerce canadien de produits agricoles. En 2022, tandis que nous préparions des plans visant à accélérer notre soutien au secteur agroalimentaire, nous servions déjà plus de 1 800 clients (8 % de plus qu'en 2021) et facilitions plus de 14 milliards de dollars d'activités commerciales (soit une augmentation de 18 %). Grâce à notre programme ciblé de mises en relations, nous avons facilité plus de 200 mises en contact entre des exportateurs canadiens de produits agroalimentaires et des acheteurs de notre réseau international, et 16 exportateurs canadiens ont remporté plus de 40 contrats.

Si EDC parvient à aider les entreprises à réaliser leur plein potentiel d'exportation de produits agricoles, les retombées pour le Canada seront énormes, puisque nous contribuerons ainsi à la création d'emplois directs et indirects ainsi qu'à la réduction de la faim dans le monde.





Technologies propres

Depuis plus d'une décennie, EDC aide des entreprises de technologies propres de toutes tailles à réussir sur la scène internationale. Nous sommes l'un des grands acteurs financiers de ce secteur au Canada, et nous soutenons tous les sous-secteurs, notamment la production d'énergie renouvelable, les biocarburants, l'efficacité énergétique et le bâtiment durable.

Les technologies propres sont plus nécessaires que jamais. La pression s'accroît en faveur de l'action climatique et de l'amélioration de la sécurité énergétique et pour que des solutions aux autres enjeux environnementaux soient trouvées. Volet crucial de notre stratégie 2030 et de notre engagement en faveur de la carboneutralité d'ici 2050, notre soutien consiste à :

- favoriser la croissance des entreprises émergentes dans le domaine des technologies propres;
- fournir des capitaux patients, des solutions de fonds de roulement, du financement à long terme et du capital de croissance à des producteurs d'énergie renouvelable d'envergure;
- accroître l'accès aux nouveaux marchés et les mises en contact;
- soutenir les mesures en faveur de la décarbonation et de la carboneutralité;
- collaborer avec nos partenaires fédéraux afin d'arrimer nos priorités visant à accélérer la croissance et de contribuer à l'élaboration de programmes et de politiques;
- améliorer les connaissances et les stratégies propres au secteur, notamment dans les domaines émergents (mobilité électrique, minéraux critiques, hydrogène et captage de carbone).

Semaine de l'exportation des technologies propres

En 2022 s'est tenue la sixième édition de la Semaine de l'exportation des technologies propres, un événement qui permet aux entreprises, aux partenaires et aux acteurs du secteur financier de faire connaissance, collaborer et discuter de sujets porteurs dans le domaine des technologies propres. Cet événement permet de mieux faire connaître EDC, son rôle rassembleur et son expertise sectorielle, et de mettre de l'avant des

entreprises de technologies propres, notamment les Étoiles de l'exportation et les Entreprises à surveiller.

La Semaine de l'exportation des technologies propres de 2022 – la première à se tenir en personne depuis 2019 – a mis l'accent sur la décarbonation industrielle et a également permis une discussion au sujet de la loi américaine sur la réduction de l'inflation. Les participants ont pu – virtuellement ou en personne – échanger sur les occasions et les difficultés qui entourent l'accélération de la commercialisation, de l'adoption et du financement des technologies de décarbonation.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Notre rapport 2022 sur les technologies propres porte notamment sur le secteur canadien de l'environnement et des technologies propres : les industries durables, les principaux secteurs porteurs de croissance – et de défis – pour les exportateurs canadiens (voir le rapport ici).

 [Rapport 2022 sur les technologies propres](#)

Autres rapports populaires en 2022 : Secteurs en vedette et Portrait de l'innovation.

 [Secteurs en vedette](#)

 [Portrait de l'innovation](#)



Partenaires

Il a été fondamental, pour soutenir les technologies propres au Canada, de conclure des partenariats avec les acteurs du secteur, les différents paliers de gouvernement et les milieux d'affaires.

L'écosystème gouvernemental des technologies propres s'est agrandi dans les dernières années, avec la naissance de nouveaux organismes comme la Banque de l'infrastructure du Canada, avec laquelle nous avons un protocole d'entente, et des programmes majeurs de financement, comme l'initiative Accélérateur net zéro qui est chapeauté par le Fonds stratégique pour l'innovation. Les ministères, les sociétés d'État et les organismes publics ont tous un but commun : l'arrimage des priorités. Voici les principales initiatives en 2022 :

- collaboration avec Technologies du développement durable du Canada, la Banque de développement du Canada et Affaires mondiales Canada dans le cadre de la gestion conjointe des comptes;
- collaboration avec le Carrefour de la croissance propre, Ressources naturelles Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, et Environnement et Changement climatique Canada concernant plusieurs initiatives liées aux batteries et aux stratégies en matière de données;
- consultation de divers partenaires sectoriels à travers le pays pour s'assurer que les entreprises prêtes à vendre des technologies ou des services connaissent EDC;
- lancement du Programme d'investissement de contrepartie; élaboré durant la pandémie de COVID-19 pour soutenir les entreprises de technologies propres, il est devenu un programme permanent en 2022;
- investissement dans des fonds de technologies propres pour accroître notre soutien sous forme de capitaux propres.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur les entreprises de technologies propres que nous avons soutenues en 2022, consulter la section *Climat*, à la page 64.

[🔗 Climat](#)



UN MONDE MEILLEUR GRÂCE AU COMMERCE : CINQ ENTREPRISES CANADIENNES SALUÉES POUR LEURS TECHNOLOGIES PROPRES

À l'occasion de sa Semaine de l'exportation des technologies propres 2022, EDC a salué certains innovateurs canadiens et leurs innovations : robots triant les déchets et plastique compostable fabriqué à partir de matières organiques, entre autres choses.

Les Étoiles de l'exportation sont des entreprises ayant connu une croissance importante et contribuant à la décarbonation. Les trois Étoiles sélectionnées cette année étaient Greenlane Renewables Inc. de Burnaby en Colombie-Britannique; Mara Renewables Corp. de Dartmouth en Nouvelle-Écosse; et FLO de la ville de Québec.

Les entreprises émergentes à surveiller sont Genecis Bioindustries Inc. de Toronto et Waste Robotics de Trois-Rivières au Québec, qui enregistrent de bons résultats dans la commercialisation de leurs produits et dans l'établissement de partenariats internationaux.

[LIRE L'ARTICLE +](#)





Stratégies à court, à moyen et à long terme

Lors de son évaluation des marchés présentant le plus grand potentiel de croissance pour le Canada, EDC a cerné des débouchés à court, à moyen et à long terme aux États-Unis, en Europe et dans l'Indo-Pacifique.

Court terme

Tirer le meilleur parti des débouchés aux États-Unis, surtout dans le secteur des technologies propres, de l'infrastructure et de l'agroalimentaire. Pour la plupart des exportateurs canadiens, les États-Unis représentent le principal marché étranger qu'ils approvisionnent et jouent souvent un rôle important dans leur expansion. À court terme, EDC et ses partenaires continueront de déployer des efforts dans les régions des États-Unis où les dépenses dans les domaines de l'infrastructure, de l'agriculture et des technologies propres sont importantes. Les dépenses européennes en infrastructures présentent aussi un potentiel à court terme pour les exportateurs canadiens, notamment dans les secteurs des technologies propres et de la transition énergétique.

Moyen terme

Tirer parti des accords de libre-échange en Europe pour gagner une part du marché agroalimentaire et intégrer des entreprises canadiennes de technologies propres aux chaînes d'approvisionnement européennes. Le conflit en Ukraine accentue les besoins européens en matière de sécurité énergétique et d'énergie durable, et l'Europe donne l'exemple au monde entier en décarbonant son infrastructure.

Long terme

Tailler une place aux entreprises canadiennes en Asie, une région où la croissance de la classe moyenne offre des débouchés sans précédent, surtout dans les domaines de l'agroalimentaire et de l'infrastructure. À l'instar de la stratégie du gouvernement du Canada pour l'Indo-Pacifique communiquée en novembre 2022, EDC estime que les marchés asiatiques sont ceux qui présentent le plus grand potentiel de croissance pour les entreprises canadiennes et offre les meilleures chances d'améliorer les résultats commerciaux du Canada. Même si la croissance dans l'Indo-Pacifique ne se verra qu'à long terme, EDC aide dès aujourd'hui les entreprises canadiennes à s'ancrer dans les chaînes d'approvisionnement de la région, à créer des réseaux sur place, à mieux connaître les marchés locaux et à y assumer des risques.



Exporter en Europe

Une suite de graves perturbations – le Brexit, la pandémie et le conflit russo-ukrainien en 2022 – a conduit à une forte hausse des prix de l'énergie et à des pénuries en Europe. La capacité concurrentielle européenne s'en est trouvée amoindrie et l'inflation sur le vieux continent et au Royaume-Uni a été bien plus marquée qu'en Amérique du Nord.

Le conflit en Ukraine a notamment eu pour effet de précipiter l'alignement de la politique climatique européenne sur les préoccupations en matière de sécurité énergétique. L'Europe avait pour intention de devenir carboneutre d'ici 2050; elle cherche désormais à s'affranchir des énergies fossiles russes d'ici 2030 et doit, pour ce faire, accélérer ses investissements dans les technologies propres et la décarbonation industrielle. La sécurité alimentaire est aussi une priorité, en raison de l'inflation et des problèmes touchant l'expédition de céréales en provenance d'Ukraine.

Les entrepreneurs canadiens savent que cette situation est pour eux une occasion d'aider l'Europe à décarboner son industrie et à établir des chaînes d'approvisionnement énergétique et alimentaire plus sûres et plus respectueuses de l'environnement. C'est pourquoi des entreprises d'ingénierie, des producteurs d'énergie, le secteur agroalimentaire et divers investisseurs se préparent à faire davantage d'affaires en Europe. En raison des accords de libre-échange bilatéraux, de la réputation de partenaire commercial fiable du Canada et de son accès privilégié au marché européen, les entreprises canadiennes sont bien placées pour accroître leurs exportations. La stabilité du Canada comme destination d'investissement et ses ressources considérables – qui peuvent être un tremplin à la transition énergétique européenne – attirent de plus en plus les investisseurs européens.

EDC a l'intention de jouer un rôle important pour ce qui est de répondre aux besoins alimentaires et énergétiques européens, en stimulant le commerce et les investissements bilatéraux. Voici certains champs d'action prometteurs :

- décarboner l'industrie lourde européenne et son secteur des transports;
- développer le secteur européen des énergies renouvelables et du nucléaire (y compris les projets de distribution et les petits réacteurs modulaires);
- catalyser la croissance du secteur émergent de l'hydrogène au Canada et en Europe;
- augmenter la valeur des exportations canadiennes de produits agroalimentaires et d'engrais.



PRÉSENCE INTERNATIONALE D'EDC

Grâce à nos bureaux partout au Canada et à l'étranger, nous sommes sur le terrain, près non seulement des entreprises canadiennes que nous soutenons, mais aussi d'acheteurs étrangers qui peuvent les aider à intégrer des chaînes d'approvisionnement internationales.



16

bureaux
au Canada

20

représentations
à l'étranger

≈ 2 000

employés





COLLABORER POUR GÉNÉRER PLUS DE RETOMBÉES

- 42 La valeur des partenariats
- 43 Partenariats avec des institutions financières
- 44 Partenariats avec des organismes fédéraux
- 45 Alliances et partenariats stratégiques

Pour améliorer nos programmes et servir plus d'entreprises canadiennes, nous comptons sur l'aide de divers partenaires des secteurs public et privé.



La valeur des partenariats

La collaboration avec nos partenaires est centrale dans notre stratégie 2030. Depuis que nous avons adopté une stratégie de partenariat bien définie en 2016, nous avons considérablement amélioré nos capacités et démontré que c'est en s'associant aux bons partenaires qu'on pouvait générer plus de retombées. Nous avons différents types de partenaires, dont l'expertise et la rétroaction nous permettent d'améliorer nos programmes et solutions.

La pandémie a mis en relief l'importance de partenariats solides et de la collaboration au sein du secteur financier canadien, de même qu'avec les ministères fédéraux et provinciaux, les groupes de parties prenantes et les entreprises canadiennes. Nous investissons dans les domaines qui sont en phase avec notre stratégie 2030 et permettront d'aplanir les difficultés et obstacles commerciaux et de mieux répondre aux besoins des entreprises canadiennes.



Partenariats avec des institutions financières

Nous avons des partenariats de longue date avec des institutions financières, lesquels sont essentiels pour que nous puissions fournir nos solutions de financement et de fonds de roulement. Dans les dernières années, et surtout durant la pandémie, nous avons noué des liens avec plus de 60 institutions financières, et renforcé nos liens avec plusieurs coopératives de crédit et institutions financières ayant une forte présence dans les communautés d'affaires autochtones.

Garantie de relance du commerce

En 2022, nous nous sommes associés à des institutions financières canadiennes pour continuer à offrir des solutions souples en matière de fonds de roulement aux exportateurs, à mesure que les affaires reprenaient leur cours normal. La Garantie de relance du commerce d'EDC consistait à proposer une garantie de 80 % sur toute nouvelle marge de crédit ou tout nouveau prêt à terme consenti par une institution financière. Ses caractéristiques et son processus simplifié étaient similaires à ceux du Programme de crédit aux entreprises, un programme temporaire offert pendant la pandémie.

Programme de prêts à l'expansion internationale

En 2022, quatre partenaires canadiens du secteur financier ont participé à la version améliorée du Programme de prêts à l'expansion internationale (PPEI), laquelle privilégie une approche par portefeuille. Le PPEI amélioré simplifie le processus d'octroi de crédit en s'appuyant sur les processus de contrôle préalable, de souscription et de prise de décisions de l'institution financière partenaire. Les entreprises peuvent ainsi simplement passer par leur institution financière pour obtenir nos services. Cette façon efficace et simple d'émettre des garanties d'EDC donne un accès rapide à du financement, ce qui permet de servir plus de moyennes et petites entreprises.

Garantie pour le financement durable

Nous travaillons avec nos partenaires pour élaborer et fournir des solutions novatrices aux entreprises canadiennes afin de les aider à adopter des pratiques d'affaires plus soucieuses de l'environnement. En 2022, EDC a lancé la Garantie pour le financement durable, un projet pilote de partage des risques mené en collaboration avec trois institutions financières canadiennes. Des entreprises de divers secteurs peuvent ainsi obtenir du financement pour réaliser leurs activités « vertes » ou de transition admissibles.





Partenariats avec des organismes fédéraux

En tant que membre de l'Équipe Canada, nous travaillons en étroite collaboration avec différents ministères, organismes et sociétés d'État afin d'aider les entreprises canadiennes en croissance à tirer avantage des aides et des programmes mis à leur disposition par le gouvernement fédéral. Nous coordonnons nos efforts lors d'événements sectoriels, de tables rondes, de missions commerciales et d'autres initiatives du même genre. Notre objectif commun est de faire la promotion du mandat commercial et du programme de relance économique commerciale du Canada, ainsi que de faciliter la prestation de services et l'accélération des retombées pour les entreprises canadiennes.

Les organismes avec lesquels nous collaborons sont notamment ceux qui offrent des services complémentaires aux nôtres, par exemple la Banque de développement du Canada, la Corporation commerciale canadienne, Investir au Canada et le Service des délégués commerciaux, ainsi que d'autres entités dont le travail touche nos secteurs d'activité, par exemple Financement agricole Canada; Innovation, Sciences et Développement économique Canada; Ressources naturelles Canada; Environnement et Changement climatique Canada; et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Équipe de la relance des entreprises, de l'économie et du commerce (REÉC)

EDC est à la tête de l'Équipe REÉC, une initiative conjointe entre ministères fédéraux, agences gouvernementales et sociétés d'État de l'écosystème commercial. Formée en 2020, l'Équipe se veut un modèle de soutien intergouvernemental collaboratif qui

vise à faciliter une reprise économique postpandémie robuste et une croissance inclusive à long terme.

Le Comité REÉC repère les lacunes en matière de soutien fourni aux entreprises canadiennes par les organismes relevant du ministère de la Petite entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international. Son objectif est de rendre l'accès aux services commerciaux du gouvernement plus facile et plus rapide, de faire connaître aux entreprises les possibilités de soutien qui leur sont offertes et de favoriser la croissance.

En 2022, les membres de l'Équipe REÉC ont mis l'accent sur le développement de partenariats stratégiques avec des gouvernements étrangers dans le domaine de l'infrastructure, afin de faciliter les choses aux entreprises canadiennes souhaitant prendre part à des projets d'infrastructures, qu'il s'agisse de proposer leurs services, d'obtenir des contrats ou de les mener à bien. Nous avons également amélioré l'expérience des entreprises canadiennes en travaillant

de concert et en faisant la promotion des solutions numériques de nos partenaires de l'Équipe Canada.

Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

Le gouvernement du Canada a lancé le programme du CUEC pendant la pandémie. Les petites entreprises canadiennes et les organismes sans but lucratif qui y étaient admissibles pouvaient obtenir des prêts sans intérêt et avec possibilité de remise pour couvrir leurs coûts d'exploitation pendant que leurs rentrées d'argent étaient réduites. C'est EDC qui a été chargée par le gouvernement du Canada d'administrer le programme du CUEC.

Ce programme a permis d'aider plus de 898 000 entreprises en octroyant des prêts d'une valeur totalisant plus de 49 milliards de dollars pendant la période d'admissibilité des demandes, soit du 9 avril 2020 au 30 juin 2021. EDC s'est associée à plus de 230 institutions financières pour offrir ce programme. En 2022, en raison des difficultés qui pesaient encore sur les petites entreprises et les organismes sans but lucratif, le gouvernement a repoussé au 31 décembre 2023 la date limite pour le remboursement et la remise partielle concernant les prêts contractés au titre du CUEC pour les emprunteurs admissibles.

UN MONDE MEILLEUR GRÂCE AU COMMERCE :

UN PARTENAIRE NOUS RECOMMANDE À UN ENTREPRENEUR QUÉBÉCOIS



Le cabinet Innova Services-Conseils International Inc. fondé par Cyril Owona offre une gamme de services logistiques à ses clients au Québec, au Canada et dans le monde, notamment des services de gestion de projet, d'analytique et de veille stratégique, d'assurance qualité et d'analyse de mégadonnées. Cyril Owona a découvert EDC pour la première fois lors d'un événement organisé par notre partenaire [Investissement Québec](#). Notre [Programme de garanties d'exportations](#) a par la suite permis à son cabinet d'élargir son offre de services.

[LIRE L'ARTICLE +](#)

Alliances et partenariats stratégiques

Les partenariats avec des organisations du secteur privé telles que MaRS Discovery District, le Forum pour la formation en commerce international (FITT), Startup Canada et d'autres aident EDC à se faire mieux connaître des marchés et des entreprises canadiennes et à mettre au point de nouvelles capacités et solutions. Voici quelques-unes de nos activités en 2022.

MaRS Discovery District

Depuis 2019, EDC et MaRS Discovery District travaillent ensemble pour fournir aux petites entreprises et entreprises canadiennes en démarrage les outils et les connaissances dont elles ont besoin pour commencer à exporter. Voici des ressources offertes conjointement par EDC et MaRS Discovery :

- une évaluation des possibilités commerciales afin de cibler, d'analyser et de recommander des occasions d'affaires sur les marchés internationaux aux entreprises en forte croissance qui souhaitent étendre leurs activités à l'étranger;
- un service de recherche de qualité supérieure offert aux entreprises en démarrage qui veulent prendre de l'expansion sur les marchés internationaux;

- du contenu sur mesure (webinaire en direct et sur demande, articles et guides);
- un cours offert sur demande pour aider les entreprises en démarrage et les entrepreneurs à élaborer une stratégie internationale et un plan de croissance à l'étranger.

En 2022, EDC et MaRS ont créé quatre webinaires sur l'inflation, les stratégies de commercialisation, les facteurs ESG et les approches à adopter pour cibler des marchés. Ensemble, nous avons également produit quatre guides sur l'élargissement des chaînes d'approvisionnement, les principes de base ESG, les coûts cachés de l'expansion à l'étranger et l'expansion au Royaume-Uni.

FITT

FITT, un organisme à but non lucratif appuyé par le gouvernement du Canada, propose des services complets de formation en affaires et de certification. En suivant la formation d'EDC et de FITT, les entrepreneurs – qu'ils soient novices ou non dans le monde de l'exportation – auront les outils et les connaissances nécessaires pour réussir à l'étranger.

En 2022, nous avons renouvelé notre partenariat avec FITT pour une durée de trois ans afin de continuer à informer les entreprises sur les rouages de l'exportation. Faits marquants de notre partenariat avec FITT :

- production et lancement de 24 nouvelles vidéos (12 en anglais et 12 en français) pour la série d'apprentissage allégée d'EDC x FITT, qui contient des ressources gratuites à télécharger;
- soutien à l'Équipe du commerce inclusif et aux partenaires de notre écosystème grâce à des ressources sur le commerce, dont les articles *Exportation 101*.

Le Centre de formation EDC-FITT, créé en 2018, propose de la formation en personne et en ligne sur des sujets importants pour les entreprises.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE CONTREPARTIE D'EDC :

51 ententes conclues – engagement global de 144 millions de dollars (au 31 décembre 2022)

Compte tenu de l'accueil positif fait au programme temporaire d'investissement de contrepartie lié à la pandémie de COVID-19, qui était destiné aux entreprises aux prises avec des problèmes de liquidité, EDC a, en janvier 2022, lancé une mouture permanente. Dans le cadre de ce programme, EDC fournit un montant équivalent au capital-risque provenant de sociétés privées, jusqu'à concurrence de cinq millions de dollars, selon les mêmes modalités que ces sociétés, à des entreprises à fort potentiel de croissance et dont le modèle d'affaires est compatible avec une expansion internationale. EDC a investi 144 millions de dollars en capitaux propres dans 51 entreprises en 2022. Environ 55 % de cette somme a été octroyé à des entreprises de technologies propres ou à des entreprises dirigées par des personnes issues de groupes en quête d'équité (femmes, Autochtones, Noirs et autres communautés racisées, personnes vivant avec un handicap et membres de la communauté 2ELGBTQ+). Depuis la création du programme, EDC a investi 382 millions de dollars dans 113 entreprises.





PRISE DE RISQUES STRATÉGIQUES

47 Adapter notre appétit pour le risque

En tant qu'organisme de crédit du Canada, EDC assume les risques pour que les entreprises canadiennes puissent conquérir le monde.

Adapter notre appétit pour le risque

La prise de risques est un élément incontournable de notre proposition de valeur. À EDC, nous ne prenons que des risques que nous comprenons, qui cadrent avec notre mandat et nos objectifs stratégiques et que nous sommes en mesure de gérer.

Notre Énoncé en matière d'appétit pour le risque exprime le niveau de risque que nous sommes prêts à assumer, tant quantitativement que qualitativement, dans la poursuite de nos objectifs stratégiques et de nos priorités d'affaires. Il facilite la prise de décisions lors de l'examen des transactions et des engagements de toutes tailles. Notre Équipe de la haute direction révisé l'Énoncé en matière d'appétit pour le risque chaque année et en recommande l'approbation à notre Conseil d'administration.

Prise délibérée de risques ciblés

Notre Énoncé en matière d'appétit pour le risque cadre avec notre stratégie 2030, qui veut que nous prenions des risques de façon plus délibérée et calculée. Cela se traduit par une capacité et une disposition à la prise de risques plus prononcées qui nous permettront de soutenir les entreprises canadiennes dans les segments et secteurs stratégiques prioritaires. À titre d'exemple, nous pouvons augmenter notre appétit pour le risque afin d'aider des entreprises à se doter de meilleures capacités ESG ou investir à long terme dans des entreprises de taille moyenne.

Dans cette optique, nous :

- intégrons à notre énoncé des indicateurs qui aident à déterminer où nous pouvons accepter davantage de risques à l'appui de nos grandes priorités;
- faisons évoluer la culture et les comportements à EDC vers une tendance plus forte à la prise de risques, tout en nous assurant que les risques non liés au crédit restent en adéquation avec notre stratégie 2030 et nos engagements ESG;
- évaluons les risques de crédit à l'échelle du portefeuille, en plus de les évaluer à l'échelle de la transaction, ce qui nous permet de prendre plus de risques ciblés que par le passé;
- soutenons les moyennes entreprises en leur offrant non seulement du crédit, mais aussi des capitaux propres, car ces entreprises ont plus souvent besoin de capitaux que de crédit pour financer leur expansion à l'étranger;
- acceptons d'évaluer plus de transactions afin d'aider encore plus d'entreprises canadiennes.



PRINCIPES ESG : AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE D'AFFAIRES

- 50 Approche ESG
- 56 Évaluation de l'importance relative du volet ESG
- 57 Transparence et divulgation
- 58 Financement durable

Nous croyons que pour notre réussite – la nôtre et celle de nos clients –, il faut nous doter d'objectifs ESG, car ce sont des éléments de plus en plus incontournables.



Approche ESG

Avoir de bonnes pratiques ESG atténue les risques, crée de nouvelles occasions d'affaires, stimule l'innovation, attire les meilleurs talents et renforce nos collectivités. Les pratiques ESG sont donc au cœur de notre stratégie et du soutien que nous offrons à nos clients. Elles sont cruciales pour notre croissance et notre réussite à long terme.

Gouvernance ESG

Pour atteindre nos objectifs, il est fondamental d'avoir une gouvernance solide, ce qui suppose d'intégrer des pratiques ESG robustes dans tout ce que nous faisons, et de respecter nos engagements en faveur de la carboneutralité d'ici 2050.

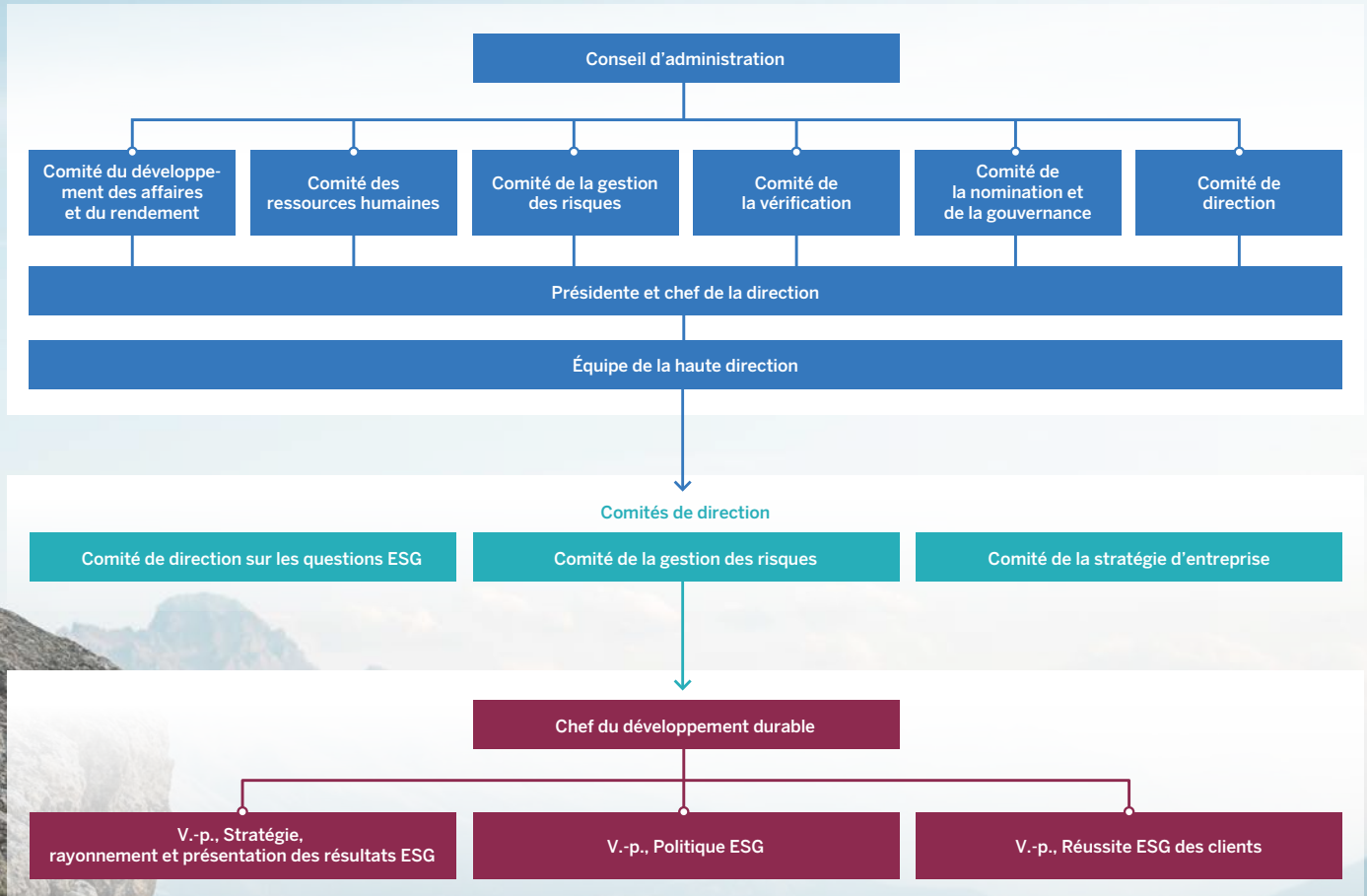
Notre approche de gouvernance fait intervenir des parties prenantes à tous les niveaux de la Société, en commençant par notre Conseil qui supervise nos efforts sur le plan ESG et nous aide à adapter notre stratégie. À l'échelle de la direction, nous avons le Comité de direction sur les questions ESG, présidé par la chef du développement durable, auquel on remet régulièrement des rapports sur les progrès liés aux initiatives ESG. Le Conseil consultatif sur les questions ESG, composé de membres influents de l'industrie et de la société civile, contribue également à renforcer notre gouvernance. Nous avons par ailleurs mis en place des politiques, des procédures et des contrôles pour guider nos actions et notre prise de décisions.

En 2022, nous avons renforcé la gouvernance de plusieurs façons :

- Des membres du Conseil et de la haute direction ont obtenu la certification ESG de Competent Boards.
- Nous avons créé le Comité de direction sur les questions ESG et établi son mandat, qui sera officialisé en 2023.
- Nous avons modifié la composition du Conseil consultatif sur les questions ESG et redéfini son mandat. Nous y avons ajouté d'autres expertises afin de nous assurer de tenir compte de tous les enjeux liés aux facteurs ESG qui concernent EDC et le commerce canadien. Les cinq nouveaux membres ont une expertise dans les domaines du climat, de la biodiversité, des technologies propres, de l'innovation durable, de la mobilisation des parties prenantes et de la mise en œuvre de stratégies ESG. Le conseil se réunit en outre trois fois par année, plutôt que deux fois comme le préconisait son précédent mandat.



GOUVERNANCE DE LA COMPOSANTE ESG





Bilan ESG

En 2022, nous avons continué à déployer notre stratégie ESG et nous avons élaboré un tableau de bord qui nous permet d'être transparents quant à nos objectifs et à nos progrès à cet égard. Ce tableau de bord reprend nos principaux indicateurs ESG et donne un aperçu de nos résultats à ce titre.

Tableau de bord ESG

▲ Dépassé
 ▼ Atteint
 ▼ Non atteint
 ▶ Sur la bonne voie
 ○ Progrès en cours
 + Augmentation (variation annuelle)
 - Diminution (variation annuelle)
 ● Aucun changement

Facteurs ESG	Indicateur	Cible	2022	2021	2020	Progrès	
ENVIRONNEMENT							
Répercussions environnementales de notre portefeuille	Cible climatique pour 2023	Exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone ^{1,2}	Financement de 12,2 G\$ d'ici 2023	9,6 G\$	13,6 G\$	19,0 G\$	▲
		Réduction de l'exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone ^{1,2}	Réduction de 45 % d'ici 2023	57 %	39 %	15 %	▲
	Cibles climatiques pour 2030	Émissions par passager-kilomètre de notre portefeuille de financement lié au transport aérien	Réduction de 37 % d'ici 2030 ³	0,8 %	- ⁹	- ⁹	○
		Volume de production lié aux prêts dans le portefeuille de financement de l'exploitation pétrolière et gazière en amont	Réduction de 15 % d'ici 2030 ³	40 %	- ⁹	- ⁹	○
		Part de la production liée au pétrole comparé à la part liée au gaz naturel dans le portefeuille de financement de l'exploitation pétrolière et gazière en amont	Réduction de 3 % de la part du pétrole au profit du gaz naturel d'ici 2030 ³	13 %	- ⁹	- ⁹	○
Empreinte environnementale des activités	Cible pour 2030 en matière d'émissions liées aux activités	Émissions de GES liées aux activités ⁴	s.o.	1 321,4 t éq. CO ₂	810,6 t éq. CO ₂	1 136,4 t éq. CO ₂	+
		Réduction réelle des émissions de GES liées aux activités, par rapport à 2019 ⁴	Réduction de 32 % d'ici 2030	-	-	-	s.o. ⁵
	Carboneutralité	Atteindre la carboneutralité	Oui	- ⁹	- ⁹	▼	
Financement durable et financement de transition	Valeur des activités de technologie propre facilitées	10 G\$ en activités facilitées d'ici 2025	8,8 G\$	6,3 G\$	4,5 G\$	▶	
	Nombre d'entreprises de technologie propre servies	356 clients servis d'ici 2022	392	324	288	▲	
	Valeur des transactions financées par le produit des obligations vertes (valeur cumulée depuis 2014)	s.o.	2,4 G\$	2,4 G\$	2,4 G\$	●	
	Émissions de GES évitées grâce aux transactions financées par le produit des obligations vertes	s.o.	2,9 Mt éq. CO ₂	4,6 Mt éq. CO ₂	5,7 Mt éq. CO ₂	-	
SOCIÉTÉ							
Expérience client et produits et services novateurs	Net Promoter Score	63,0–71,0	75,4	72,3	72,5	▲	
Droits de la personne	Transactions ayant fait l'objet d'un contrôle approfondi en matière de droits de la personne (en %)	s.o.	13,5 %	16 %	-	-	
	Nombre de contrôles approfondis visant à cerner des risques liés aux droits de la personne pour des transactions ne concernant pas des projets <input checked="" type="checkbox"/> « VALIDÉ »	s.o.	321	266	386	+	
	Pourcentage des dossiers dans le cadre desquels EDC a posé des questions au client pour mieux comprendre les risques contextuels et la capacité de gestion de l'entreprise	s.o.	70 %	71 %	89 %	-	
	Pourcentage des dossiers dans le cadre desquels EDC a fourni au client de l'information ou des recommandations sur la gestion des risques pour l'aider à mieux comprendre, repérer et atténuer ou gérer les risques potentiels	s.o.	30 %	23 %	27 %	+	
Inclusion, diversité et équité	Postes de direction occupés par des femmes (en %) ^{6,7,8}	50 % d'ici 2025	53 %	56 %	51 %	▶	
	Postes de direction occupés par des minorités visibles (en %) ^{6,7,8}	25 % d'ici 2025	22 %	20 %	16 %	▶	

▲ Dépassé
 ▼ Atteint
 ▼ Non atteint
 ➤ Sur la bonne voie
 ○ Progrès en cours
 + Augmentation (variation annuelle)
- Diminution (variation annuelle)
 ● Aucun changement

Facteurs ESG	Indicateur	Cible	2022	2021	2020	Progrès
Accès au financement et inclusion financière	Petites entreprises ayant bénéficié de nos solutions financières et non financières	s.o.	17 472	18 564	13 904	—
	Commerce inclusif – Activités commerciales facilitées (femmes, Autochtones, Noirs, 2ELGBTQ+, populations racialisées, personnes vivant avec un handicap)	s.o.	2,0 G\$	— ⁹	— ⁹	s.o.
	Commerce inclusif – Nombre de clients des solutions financières et non financières servis (femmes, Autochtones, Noirs, 2ELGBTQ+, populations racialisées, personnes vivant avec un handicap)	s.o.	3 053	— ⁹	— ⁹	s.o.
	Montant des dépenses associées aux contrats conclus avec des fournisseurs issus de la diversité	s.o.	3,4 M\$	— ⁹	— ⁹	s.o.
Retombées sur la collectivité	Heures de bénévolat effectuées par les employés et les membres du Conseil d'administration	s.o.	5 265	3 300	4 000	+
	Montant total des dons	s.o.	411 705 \$	411 357 \$	381 500 \$	+
GOVERNANCE						
Surveillance et gouvernance des facteurs ESG	Femmes siégeant au Conseil d'administration d'EDC	s.o.	50 %	50 %	62 %	●
	Temps que consacrent le Conseil et ses comités aux enjeux ESG pendant leurs réunions (en %)	s.o.	45 %	50 %	—	—
	Membres du Conseil ayant obtenu une certification ESG de Competent Boards (en %)	s.o.	75 %	23 %	—	+
Conformité et éthique	Employés ayant suivi la formation sur le Code de conduite d'EDC (en %) ¹⁰	100 %	100 %	100 %	100 %	✓
	Employés concernés ayant suivi la formation sur les crimes financiers (en %) ^{10,11,12}	100 %	100 %	100 %	100 %	✓
Contrôle préalable du risque ESG	Nombre de transactions refusées en raison de risques ESG au cours de l'examen préliminaire ¹³	s.o.	23	55	—	—
	Nombre de transactions refusées en raison de risques ESG à l'étape de l'examen par les comités décisionnels officiels d'EDC ¹³	s.o.	12	22	19	—

¹ À EDC, un secteur à forte intensité de carbone s'entend d'un secteur dont les installations industrielles émettent en moyenne plus de 500 kilotonnes (kt) d'équivalent de dioxyde de carbone (éq. CO₂) par an au Canada, d'après les données sur les émissions de GES de niveau 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des gaz à effet de serre d'Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que d'après les rapports annuels des grandes compagnies aériennes canadiennes. Ce chiffre (500 kt éq. CO₂/an) a été choisi comme seuil pour cerner les secteurs prioritaires en matière d'intensité carbonique; il ne sera toutefois pas utilisé pour déterminer si une transaction en particulier est visée ou non par notre cible de réduction. Pour le moment, c'est le processus décrit ci-dessus pour cerner les secteurs à forte intensité de carbone qui détermine si une transaction est visée ou non. Le contrôle préalable de la transaction en ce qui concerne les changements climatiques est effectué conformément au Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques d'EDC.

² Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

³ En raison du soutien offert dans le cadre de la pandémie, en 2020, l'exposition d'EDC aux secteurs du transport aérien et de l'exploitation pétrolière et gazière en amont s'est considérablement accrue. Afin de présenter une vision globale de la composition de notre portefeuille et des émissions qui y sont associées, nous avons donc choisi 2020 comme année de référence.

⁴ Les « émissions liées à nos activités » correspondent au total des émissions de niveaux 1 et 2, et des émissions de niveau 3 liées aux voyages d'affaires.

⁵ La cible ayant été établie et lancée en 2022, nous ne faisons pas état des progrès réalisés à cet égard.

⁶ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. En 2022, le taux d'auto-identification s'établissait à 78,5 % de l'effectif.

⁷ Les données des années précédentes incluaient les employés d'EDC et de FinDev Canada. Les données de cette année excluent les employés de FinDev Canada, les employés en congé, les employés recrutés sur place et les étudiants.

⁸ L'équipe de direction comprend l'ensemble des leaders et des membres de la haute direction.

⁹ Comme ces données sont communiquées pour la première fois cette année, les résultats de l'année précédente ne sont pas disponibles.

¹⁰ Le taux d'achèvement ne tient pas compte des ajustements.

¹¹ Les « employés concernés » comprennent tous les employés nouvellement embauchés et ceux qui ont changé de poste en 2022.

¹² Le pourcentage de 2021 a été ajusté (données corrigées).

¹³ Comme plusieurs facteurs peuvent entraîner un refus, les refus liés aux facteurs ESG découlent, « en tout ou en partie » de risques ESG.



Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux

Les risques non financiers, comme ceux liés aux droits de la personne, aux changements climatiques, ou à la gouvernance peuvent miner la viabilité et la réputation d'une société, la solidité de ses relations et le bien-être des personnes et des collectivités.

Le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES) d'EDC oriente notre travail à ce chapitre. Il regroupe :

- La Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux
- La Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale
- La Politique sur les changements climatiques
- La Politique sur les droits de la personne
- La Politique sur la transparence et la divulgation

Révision de nos politiques

Nous évaluons et révisons nos politiques de GRES tous les trois ans pour nous assurer de leur pertinence et de leur adéquation avec les cadres internationaux, dont les Approches communes de l'OCDE, les Principes de l'Équateur, les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.

Nos engagements et nos pratiques ont considérablement évolué depuis les précédentes révisions de nos politiques, de 2018 à 2020. En 2022, nous avons demandé l'avis de nos parties prenantes dans le cadre d'une nouvelle révision exhaustive de nos politiques de GRES entamée en 2021.

Dans ce cadre de ce processus de consultation enclenché en janvier 2022, plusieurs parties prenantes, dont le gouvernement du Canada, des clients, des associations sectorielles et commerciales et des organisations de la société civile nous ont donné de la rétroaction concernant les politiques en question. En plus d'organiser des rencontres virtuelles, nous avons versé les documents pertinents sur notre site Web et nous avons invité les parties prenantes à nous faire parvenir leurs commentaires avant le 29 avril 2022. Les commentaires reçus ont été synthétisés et examinés par l'Équipe de la haute direction et le Conseil d'administration. Dans un souci de transparence, EDC a publié ces commentaires sur son site Web, avec l'accord des parties prenantes.

Dans le cadre du processus, nous avons aussi effectué une analyse comparative exhaustive des pratiques d'autres organismes de crédit à l'exportation et institutions financières afin de mieux les comprendre.

Les nouvelles politiques ont été approuvées par le Conseil d'administration en octobre 2022 et publiées en mars 2023, en même temps qu'un document de réponse aux parties prenantes décrivant les mesures prises en fonction de la rétroaction reçue durant la consultation. Les politiques révisées et le document de réponse figurent sur edc.ca.

Mobilisation ESG des parties prenantes

Véritable pont entre les secteurs public et privé, EDC joue un rôle crucial dans le ralliement de groupes variés visant à régler certains problèmes importants touchant les entreprises canadiennes et la société en général.

La plupart des interactions prennent la forme de consultations ou de sondages officiels, mais nous recevons aussi des commentaires spontanés et informels par l'entremise, notamment, des médias sociaux et d'appels téléphoniques aux gestionnaires de comptes. Par ailleurs, les demandes formelles adressées à notre présidente et chef de la direction, de même que les réponses à ces demandes, sont publiées sur notre site Web.

En 2022, nous avons largement consulté nos parties prenantes au sujet de nos politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux. Le tableau ci-dessous indique les autres consultations qui ont été menées.

Nous évaluons et révisons nos politiques de GRES tous les trois ans pour nous assurer de leur pertinence et de leur adéquation avec les cadres internationaux, dont les Approches communes de l'OCDE, les Principes de l'Équateur, les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.

MOBILISATION ESG DES PARTIES PRENANTES

Parties prenantes	Leurs attentes à l'égard d'EDC	Quelques initiatives de 2022
Clientèle et secteurs Clients et associations industrielles.	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux, et en faire une priorité. Contribuer à faire tomber les obstacles en vue de favoriser l'adoption de pratiques commerciales plus inclusives. Concourir à faire croître et à rehausser l'image de marque responsable des entreprises canadiennes. Aider les entreprises canadiennes à composer avec la complexité des questions ESG, notamment l'incertitude entourant la réglementation et les cadres émergents. 	<ul style="list-style-type: none"> Lancement des Services consultatifs ESG, un projet pilote visant à aider les clients à intégrer les questions ESG dans leurs activités. Tenue de notre sixième Semaine de l'exportation des technologies propres, qui réunit des experts, des entreprises et des partenaires du milieu canadien des technologies propres pour échanger des idées et discuter des débouchés. Discussions avec d'autres institutions financières sur nos expériences et nos apprentissages dans le cadre du réseau « Financial Institutions Practitioners Circle » de Shift. Participation de la haute direction à des discussions sur nos cibles de carboneutralité. Participation à plusieurs événements, notamment, le panel ESG du réseau Ontario Global 100; la « Journée du dialogue » de Transparency International Canada; le webinaire sur les facteurs ESG du Conseil d'affaires Canada-Chine; le webinaire sur le financement durable du Conseil commercial Canada-ANASE; et le panel sur les politiques ESG de l'Association canadienne des conseillers et conseillères juridiques d'entreprises.
Gouvernement du Canada EDC relève de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise, et du Développement économique.	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les orientations prioritaires du gouvernement du Canada conformément à l'énoncé annuel des priorités et des responsabilités et rendre régulièrement compte à la ministre du Commerce international des efforts d'EDC à cet égard. Adopter des pratiques ESG exemplaires. Respecter nos engagements en matière de carboneutralité. 	<ul style="list-style-type: none"> Présidence du Comité de la relance des entreprises, de l'économie et du commerce. Collaboration étroite avec Affaires mondiales Canada, Finances Canada, Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada concernant la transition du pays vers une économie sobre en carbone. Partenariat avec Finances Canada en vue de faciliter l'octroi de près de 2 G\$ en prêts à l'Ukraine au nom du gouvernement du Canada. Collaboration avec Innovation, Sciences et Développement économique (ISDE) et d'autres partenaires gouvernementaux dans le cadre de l'élaboration du Projet pour l'hypercroissance mondiale de l'ISDE visant à soutenir les entreprises à forte croissance et à accélérer leur expansion.
Société civile Les organisations de la société civile nous font profiter de leurs précieux points de vue sur nos activités et sur les retombées que nous générons.	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer un engagement clair à l'égard de pratiques durables et responsables. S'aligner sur les engagements du gouvernement du Canada en matière d'atténuation des changements climatiques et de respect des droits de la personne. Restreindre le niveau de risque toléré pour les transactions. Influencer ses homologues du milieu financier. Améliorer nos pratiques en matière de transparence et de divulgation. 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres avec des organisations de la société civile au sujet des cibles climatiques d'EDC pour 2030 en vue de mieux comprendre leurs points de vue et de leur faire part de notre approche. Publication de réponses aux lettres officielles reçues de la part d'organisations de la société civile. Les renseignements suivants ont ainsi été fournis : <ul style="list-style-type: none"> clarification au sujet de l'application des Principes d'EDC en matière d'influence et de réparation; renseignements relatifs au soutien d'EDC aux secteurs des combustibles fossiles et des technologies propres; précisions concernant les engagements d'EDC au chapitre de la protection de l'environnement et du respect des droits de la personne.
Organisations internationales Les grands organismes et groupes internationaux (OCDE, Union de Berne) avec lesquels nous collaborons en vue de résoudre les problématiques mondiales et de définir les normes internationales.	<ul style="list-style-type: none"> Discuter avec d'autres institutions financières et organismes de crédit à l'exportation (OCE) de ses expériences pour faire progresser les pratiques exemplaires. Contribuer au progrès des règles internationales et à l'uniformisation des règles du jeu pour ce qui est de l'utilisation des crédits à l'exportation à l'échelle mondiale. Communiquer les points de vue des entreprises canadiennes. 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de la réunion des dirigeants d'OCE du G7 sur l'action climatique. Participation de la chef de la direction au symposium de l'Institut for Trade and Innovation et à un événement de TXF Global sur le commerce, l'innovation et les occasions liées à la croissance verte et à l'action climatique. Participation de la chef du développement durable à la COP27 : réunions bilatérales avec d'autres OCE, rencontres avec des clients et des représentants de gouvernements et du monde des affaires, et organisation de discussions sur les moyens de favoriser une économie sobre en carbone. Présidence du groupe de travail sur le climat de l'Union de Berne. Renouvellement du mandat au Comité directeur de l'Association des Principes de l'Équateur.
Employés Près de 2 000 employés actifs (ne comprend pas les employés en congé) au Canada et à l'étranger.	<ul style="list-style-type: none"> Leur donner la possibilité de vraiment améliorer les choses pour le Canada et sa population. Respecter des normes rigoureuses d'éthique, d'intégrité et de conduite responsable des affaires. Favoriser l'inclusion, la diversité et l'équité dans ses milieux de travail. Offrir des occasions d'apprentissage et de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> Offre d'une formation de base sur les facteurs ESG aux nouveaux employés et de séances d'information sur le plan d'EDC pour atteindre la carboneutralité. Tenue de sondages sur l'engagement des employés, de sondages éclair et d'un sondage sur la culture. Soutien de 10 groupes de ressources pour les employés visant à offrir du soutien, à favoriser le développement de carrière, et à fournir des conseils à la haute direction d'EDC en matière d'inclusion, de diversité et d'équité.



Évaluation de l'importance relative du volet ESG

Nous avons réalisé une évaluation de l'importance relative pour la première fois en 2017 dans le but d'orienter notre prise de décisions, ainsi que notre rapport ESG. Depuis lors, le poids des facteurs de risques non financiers n'a fait que croître.

Notre stratégie 2030 place les pratiques et les principes ESG au cœur de nos décisions d'affaires. Par ailleurs, une seconde évaluation de l'importance relative a été réalisée en 2021 pour déterminer les enjeux ESG les plus importants pour nos parties prenantes internes et externes et d'orienter nos efforts à court terme.

Une fois les axes prioritaires définis, nous pouvons les intégrer dans nos plans, objectifs, indicateurs et processus de gouvernance ESG et d'entreprise.

L'évaluation de l'importance relative fait partie intégrante du dialogue continu que nous entretenons avec nos principales parties prenantes. D'ailleurs, plus de 30 entrevues ont été réalisées par un tiers indépendant afin d'encourager la rétroaction sincère.

Tous les enjeux ESG dans le tableau ci-dessous sont importants pour EDC, mais nos parties prenantes ont sélectionné ceux qui leur semblaient les plus importants. Ces enjeux sont dans la section grisée.

Nous prévoyons faire une évaluation de l'importance relative tous les trois ans. Nous continuerons de consulter les parties prenantes sur les enjeux ESG et utiliserons les résultats de l'évaluation pour préparer nos plans d'action et nos rapports ESG.

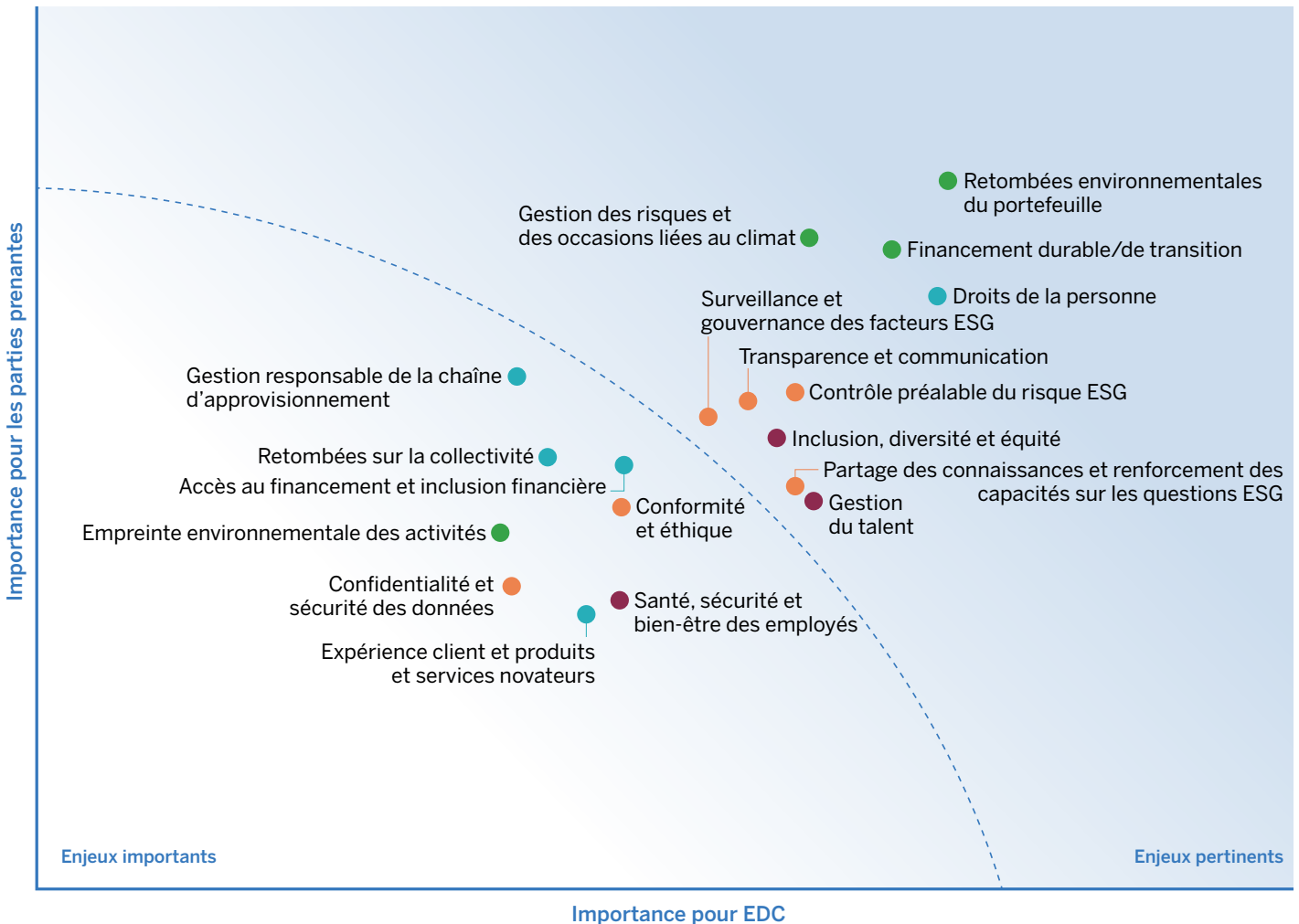
RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur notre méthodologie, le processus de consultation des parties prenantes et les résultats de l'évaluation, lire notre Rapport 2021 sur l'analyse de l'importance relative.

[Rapport 2021 sur l'analyse de l'importance relative](#)

Facteurs ESG – matrice de l'importance relative

- Incidence sociale
- Gérance environnementale
- Gouvernance et conduite responsable des entreprises
- Capital humain



Transparence et divulgation

Notre Politique sur la transparence et la divulgation établit un cadre pour la divulgation d'information sur nos activités, selon une approche qui concilie, d'une part l'impératif de confidentialité de nos clients et d'autre part, le droit à l'information de la population canadienne. Définir clairement nos principes, nos procédures et nos pratiques à ce chapitre nous permettra d'honorer nos engagements et d'expliquer nos normes à nos clients et à nos parties prenantes.

Dans le contexte de la révision de notre Cadre de gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance effectuée en 2022, nous avons consulté des groupes de parties prenantes au sujet de nos pratiques de divulgation et avons reçu une rétroaction positive concernant nos rapports sur les transactions et les projets, à la suite des améliorations apportées lors de la

dernière mise à jour des politiques en 2020. Pour en savoir plus à ce sujet, voir la section sur le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux à la [page 54](#).

Voilà la troisième année qu'EDC fait état du nombre de transactions et de clients potentiels qu'elle a refusés en tout ou en partie en raison de risques ESG. Après cette année, nous ne ferons plus état des

refus à l'étape de l'intégration des clients, car ils sont moins communs à ce stade qu'à l'étape de la transaction. En effet, l'objectif de l'intégration est de mieux connaître l'entreprise et d'évaluer les risques au-delà du seul échéancier d'une transaction. Les observations de ces trois dernières années ont montré qu'il n'y a eu aucun refus à l'étape de l'intégration. De plus, après cette étape, toutes les transactions liées au client font l'objet d'un contrôle préalable par EDC, lequel devrait répérer tout risque ESG justifiant un refus.

Démarche et résultats de 2022

Transactions

Les transactions sont évaluées au moyen du processus de contrôle préalable d'EDC, qui tient compte à la fois des risques de crédit (financiers) et des risques non liés au crédit (pertinence pour le mandat d'EDC et risques liés au volet ESG).

Intégration

Dès nos premières interactions avec de grands exportateurs canadiens et des multinationales participant à des activités de création de débouchés aux côtés d'EDC, nous évaluons le profil de l'entreprise et l'opportunité d'établir une relation avec elle, en tenant compte tant des risques de crédit que des risques non liés au crédit. Si l'entreprise franchit cette étape, EDC effectue un contrôle préalable additionnel des transactions selon son processus standard.

ÉTAPE I : Examen préliminaire

Le dossier (transaction ou client) est d'abord examiné par l'équipe de produit, qui évalue s'il cadre avec le mandat et l'appétit pour le risque d'EDC.¹

Si un doute subsiste après cette étape quant au respect de nos exigences, le dossier est refusé; il n'est pas soumis à l'examen d'un comité ni officiellement consigné. Nous procédons ainsi pour éviter à EDC et au demandeur de gaspiller du temps et des ressources.

S'il est plausible que le dossier réponde à nos attentes, la transaction ou le client passe à l'étape officielle du comité décisionnel.



En 2022, 23 refus liés à des risques ESG ont été comptabilisés à l'étape de l'examen préliminaire.



ÉTAPE II : Étape officielle du comité décisionnel d'EDC

Des cadres d'EDC approuvent ou refusent des transactions ou des clients en fonction des contrôles préalables.

En 2022 :

12 transactions de financement, sur les 346 examinées par un comité décisionnel, ont été refusées en raison de risques ESG.

La totalité des 75 entreprises ayant frappé à la porte d'EDC en 2022 ont été acceptées.

¹ Voici quelques raisons pour lesquelles EDC peut refuser de participer à une transaction ou d'accepter une entreprise : 1) EDC estime que le risque – lié au crédit ou non – est trop élevé; 2) l'entreprise ne fournit pas les renseignements exigés pour le contrôle préalable; 3) la transaction ne cadre pas avec le mandat d'EDC ni avec sa stratégie d'affaires. En revanche, EDC reste ouverte à la possibilité de réévaluer un client ou une transaction plus tard, si de nouvelles circonstances les rendent admissibles. Dans certains cas, EDC peut accompagner l'entreprise qui cherche à répondre aux exigences.



Financement durable

La transition vers une économie plus durable et plus équitable nécessitera d'importants investissements. C'est à ce niveau qu'intervient le financement durable. Il permet d'offrir aux entreprises le soutien dont elles ont besoin pour atteindre la carboneutralité, tout en contribuant à faire changer les choses à plus large échelle sur les plans environnemental et social. Nous considérons qu'il s'agit d'une occasion pour les entreprises canadiennes et nous en avons fait un élément clé de notre stratégie d'entreprise.

En 2022, nous avons ainsi :

- acquis davantage d'expérience et de connaissances dans le domaine du financement durable;
- affecté des experts et des ressources à cette initiative;
- élaboré et déployé un cadre d'obligations durables;
- conçu et lancé notre Garantie pour le financement durable auprès de trois institutions financières partenaires;
- fixé des cibles à court terme au chapitre du financement durable.

- **Conformité aux normes internationales** : Nos programmes suivront les normes internationales et les objectifs de développement durable de l'ONU, comme l'International Capital Market Association, les Principes applicables aux obligations vertes et la Climate Bonds Initiative.
- **Conformité aux objectifs du gouvernement du Canada** : En tant que société d'État, nous continuerons d'arrimer nos engagements environnementaux et sociaux à ceux du gouvernement.

Conception du programme

Au sens large, nous entendons par « financement durable » des décisions qui tiennent compte des facteurs ESG lors de l'évaluation d'une activité économique ou d'un projet. Le financement durable permet aux entreprises de tous les secteurs de poursuivre leur croissance tout en progressant par rapport à leurs objectifs ESG ou en les atteignant. Les nouveaux produits et services de financement durable que nous concevons actuellement se fondent sur les principes suivants :

- **Mesure** : Nous mesurerons les résultats des initiatives et les progrès par rapport aux cibles fixées.
- **Transparence** : Nous rendrons compte publiquement des progrès réalisés en matière de financement durable et concernant les initiatives connexes.
- **Méthodes rigoureuses** : Nous utiliserons des méthodes fiables et évolutives pour recenser les transactions, en faire le suivi et assurer la cohérence avec les pratiques exemplaires sectorielles.

Garantie pour le financement durable

Notre Garantie pour le financement durable est une solution financière pilote conçue en 2022 qui vise à aider les grandes et moyennes entreprises canadiennes à passer d'activités à fortes émissions de carbone à des activités qui produisent peu ou pas d'émissions. Il s'agit d'une solution de partage des risques qui mise sur des partenariats avec plusieurs institutions financières canadiennes – dont la Banque de Montréal, la Banque Royale du Canada et Desjardins – et vise à accroître la capacité du secteur financier à fournir du financement durable.

Dans le cadre de ce programme, EDC fournira jusqu'à 500 millions de dollars en soutien au cours des trois prochaines années à chacune de ses institutions financières partenaires. Ce financement visera des initiatives durables (ex. : hydrogène, infrastructures renouvelables, modernisation de réseaux, etc.) et s'arrimera au cadre de financement durable de chaque partenaire.

PLAN ET CIBLES >>>

Notre plan consiste à étoffer notre gamme de produits de financement durable et à améliorer les initiatives existantes. En 2022, le financement durable à EDC a pris plusieurs formes : Garantie pour le financement durable, financement de transition vers un modèle économique sobre en carbone, soutien aux technologies propres, soutien au commerce inclusif et soutien d'entreprises ciblées grâce à notre Cadre d'obligations durables.

Cibles :

- **Soutien au secteur des technologies propres** : 10 milliards de dollars en activités facilitées d'ici 2025.
- **Garantie pour le financement durable** : 500 millions de dollars en prêts pour le financement de la transition d'ici 2024.
- **Commerce inclusif** :
 - *Entreprises détenues ou dirigées par des femmes* : 6 milliards de dollars en activités facilitées d'ici 2023.
 - *Entreprises détenues ou dirigées par des Autochtones* : 650 millions de dollars en activités facilitées d'ici 2023.

En fonction du profil du client ou de l'utilisation du produit, une transaction peut être comptabilisée pour plus d'une cible.



Appui des technologies propres

Le monde a besoin des innovateurs canadiens, et c'est pour cette raison que le soutien au secteur des technologies propres est une priorité à EDC depuis plus de 10 ans. Le besoin de technologies propres est plus grand que jamais. Nous continuons d'ailleurs d'accroître notre soutien à ce secteur, puisqu'en 2022 nous avons atteint un sommet en facilitant 8,8 milliards d'activités pour 392 entreprises de technologies propres. À titre comparatif, nous avons facilité 6,3 milliards d'activités et servi 324 entreprises en 2021.

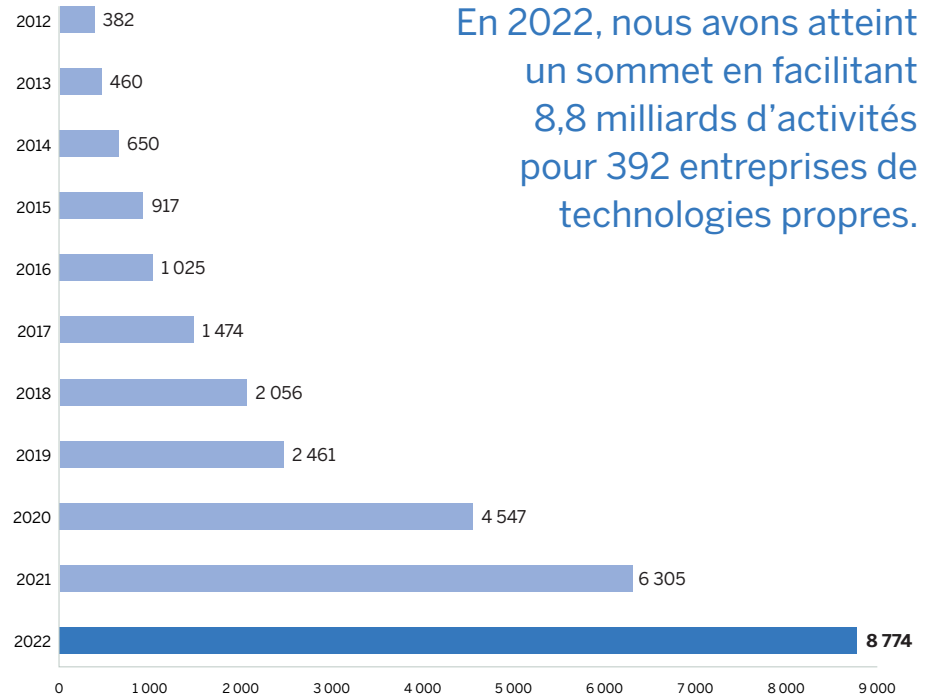
Nous prévoyons de continuer sur cette lancée, puisqu'en 2022 nous nous sommes fixé une cible de 10 milliards d'activités facilitées d'ici 2025 dans le secteur des technologies propres.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur notre stratégie et notre approche, voir la section *Technologies propres* à la page 34.

[Technologies propres](#)

Transactions facilitées dans le secteur des technologies propres au 31 décembre 2022 (en millions de dollars canadiens)



En 2022, nous avons atteint un sommet en facilitant 8,8 milliards d'activités pour 392 entreprises de technologies propres.





Programme d'investissement pour le commerce inclusif

Nous estimons qu'il est essentiel d'améliorer l'accès à nos solutions financières et produits du savoir pour aider plus d'entreprises canadiennes à réaliser leur plein potentiel de croissance sur la scène internationale. Notre programme d'investissement pour le commerce inclusif fournit des capitaux propres aux entreprises exportatrices canadiennes détenues ou dirigées par des personnes qui s'identifient comme des femmes, des Autochtones, des personnes noires ou racisées, des membres de la communauté 2ELGBTQ+, ou des personnes vivant avec un handicap (entreprises issues de la diversité). L'objectif est de lever l'un des principaux obstacles à la croissance de ces entreprises : l'accès équitable à des capitaux.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur notre stratégie et notre approche, voir la section *Commerce inclusif* à la page 26.

[Commerces inclusif](#)

Cadre d'obligations durables

En 2022, nous avons publié un nouveau Cadre d'obligations durables (examiné par Sustainalytics, un tiers indépendant) visant à rehausser le soutien financier pour les initiatives qui créent un monde plus équitable et durable. Il s'agit d'une évolution de notre Cadre de référence pour les obligations vertes, en vertu duquel nous émettons des obligations vertes depuis 2014 : nous y avons ajouté des obligations sociales, durables et de transition.

Notre engagement en faveur de la carboneutralité et de l'action climatique nous a amenés à ajouter les obligations de transition à notre éventail de solutions. Ces obligations cibleront spécifiquement les activités qui permettent de réduire considérablement les émissions de GES et qui facilitent la transition vers une économie sobre en carbone.

L'autre changement notable est l'ajout d'obligations sociales. Le produit de ces obligations pourra servir à financer des infrastructures abordables, l'accès à des services de santé et d'alimentation, et des

entreprises en quête d'équité, soit celles dirigées ou détenues majoritairement par des femmes, des personnes autochtones, noires ou racisées, des personnes vivant avec un handicap et des membres de la communauté 2ELGBTQ+.

Nous reconnaissons aussi la nécessité de considérer les enjeux environnementaux et sociaux comme un tout plutôt que séparément. EDC croit que la transition vers une économie sobre en carbone doit également chercher à pallier les inégalités sociales et à soutenir les individus, le marché de l'emploi et les collectivités locales. La nouvelle catégorie d'obligations durables englobe tant les transactions liées à des projets verts que celles liées à des actifs sociaux.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur le Cadre d'obligations durables, consulter notre site Web.

[Cadre d'obligations durables](#)

NOTRE CADRE D'OBLIGATIONS DURABLES COMPREND :

des **obligations vertes**, pour financer des initiatives liées à l'énergie renouvelable, à l'efficacité énergétique, à la lutte contre la pollution, à la gestion des déchets, aux ressources naturelles, à l'écoconstruction, entre autres;

des **obligations de transition**, pour aider les entreprises à décarboner leurs activités;

des **obligations sociales**, pour financer des infrastructures abordables, l'accès à des services liés à la santé et à la nutrition, et des entreprises détenues ou dirigées par des personnes en quête d'équité (femmes, Autochtones, Noirs et autres personnes racisées et membres de la communauté 2ELGBTQ+);

des **obligations durables**, pour financer des projets verts et des projets sociaux.



OBLIGATIONS VERTES

Le commerce durable étant en progression à EDC, son portefeuille de projets verts continue de croître et l'amène à émettre régulièrement des obligations vertes.

Le produit de ces obligations sert à financer les prêts consentis à des entreprises axées sur la conservation, la protection ou l'assainissement de l'air, de l'eau ou du sol, la production d'énergie renouvelable et l'atténuation des changements climatiques.

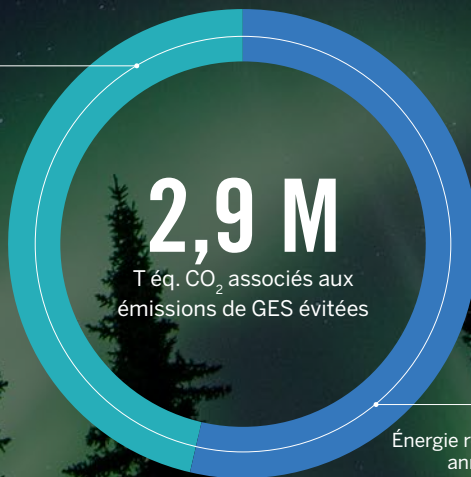
Calcul des émissions de GES d'EDC

Nous avons établi le volume de GES dont la production a été évitée ou réduite, conformément à des modèles et à des protocoles internationalement reconnus, en l'occurrence le GHG Protocol for Project Accounting. Nos calculs tiennent compte des effets des projets mis en service.

Lorsque cela était possible, les estimations ont été calculées au prorata de la contribution d'EDC au coût total du projet, en pourcentage. Si l'émission ou l'échéance de l'obligation arrive en milieu d'année, les estimations sont aussi calculées au prorata de la période pendant laquelle l'obligation était en circulation. Pour le présent rapport, nous nous sommes concentrés sur les émissions de GES associées à nos transactions dans les secteurs de l'énergie renouvelable, du transport collectif durable, de l'efficacité énergétique et de l'infrastructure de réseau électrique intelligent. Nous continuerons d'affiner notre approche à mesure que les méthodes de comptabilisation des GES évoluent.

Émissions de GES évitées

46,2 %
Efficacité énergétique et infrastructure de réseau électrique intelligent (émissions annuelles de GES évitées : 1 333 333,33 t éq. CO₂)



53,8 %
Énergie renouvelable (émissions annuelles de GES évitées : 1 554 383,93 t éq. CO₂)

Retombées environnementales



7 665 ML
Fuites d'eau évitées

Contribution aux pratiques exemplaires

En 2022, pour la quatrième année consécutive, EDC a été nommée au conseil consultatif du comité directeur des principes des obligations vertes et des principes des obligations sociales, un organe de l'International Capital Markets Association (ICMA). En outre, par sa collaboration avec des institutions financières telles que la Banque de Montréal et la Banque Royale du Canada, EDC contribue aux pratiques exemplaires du marché obligataire canadien.



EFFETS DES QUATRIÈME ET CINQUIÈME OBLIGATIONS VERTES SUR LES GES

Les estimations ci-dessous tiennent compte des effets des projets mis en service.

Quatrième obligation verte¹

Émetteur	EDC
Cotes	AAA Stable (Moody's)/AAA Stable (S&P)
Forme	Enregistrée auprès de la SEC
Valeur	500 M CAD
Date d'émission	5 septembre 2017
Date d'échéance	1 ^{er} septembre 2022
Coupons	1,80 % (par semestre)
Code ISIN	CA30216BGV86

La quatrième obligation verte est arrivée à échéance en septembre 2022. Nous nous sommes concentrés sur les émissions de GES associées à nos transactions dans les secteurs de l'énergie renouvelable, des transports terrestres collectifs, de la réduction des émissions et de l'infrastructure de réseau électrique intelligent. Nous avons estimé que les émissions de GES évitées ou réduites grâce aux projets verts soutenus se chiffraient à environ 1,449 millions de tonnes d'équivalent CO₂ par année.

Voici la répartition des émissions par secteurs :

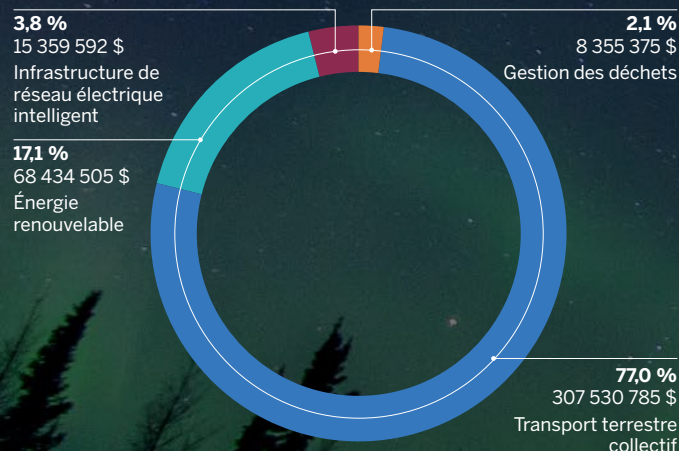
- Énergie renouvelable : 0,1 million de tonnes de CO₂ (8,0 % du total)
- Infrastructure de réseau électrique intelligent : 1,3 millions de tonnes de CO₂ (92 % du total)

Cinquième obligation verte

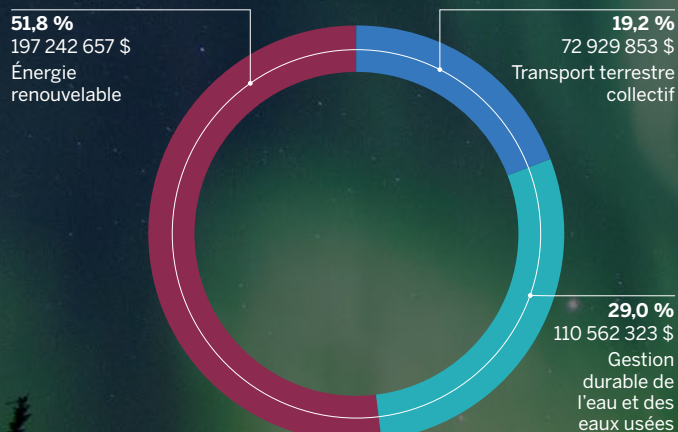
Émetteur	EDC
Cotes	AAA Stable (Moody's)/AAA Stable (S&P)
Forme	Enregistrée auprès de la SEC
Valeur	500 M CAD
Date d'émission	31 juillet 2019
Date d'échéance	31 juillet 2024
Coupons	1,65 % (par semestre)
Code ISIN	CA30216BHL95

Nous nous sommes concentrés sur les émissions de GES associées à nos transactions dans le secteur de l'énergie renouvelable. Nous avons estimé que les émissions de GES évitées ou réduites grâce à aux projets verts soutenus se chiffraient à environ 1,439 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

Projets financés par secteurs



Projets financés par secteurs



¹ Toutes les données transactionnelles liées à la quatrième obligation verte sont déclarées en date du 31 août 2022 (l'obligation venait à échéance le 1^{er} septembre 2022).

² Le total peut ne pas être égal à la valeur de l'émission obligatoire (500 M CAD), car les données de la répartition sectorielle sont libellées en USD.

³ En 2022, nous avons modifié la manière dont nous présentons les projets financés par secteur. Seuls les fonds associés à des projets en particulier sont présentés, alors que les années précédentes, le montant total des actifs admissibles associés à chaque obligation verte était présenté. L'approche précédente incluait un montant supplémentaire en réserve pour tenir compte des remboursements anticipés de prêts, de la résiliation anticipée d'un prêt et d'autres facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la taille du portefeuille d'actifs admissibles. La répartition des projets financés par secteur en 2021 et 2020 a été ajustée en utilisant la nouvelle approche.

Prêts verts financés grâce aux obligations vertes d'EDC (au 31 décembre 2022)^{1, 2}

Obligation verte	Nom de la contrepartie	Type de transaction	Secteur associé à l'obligation verte	Sous-secteur	Volume (USD)	Émissions de GES évitées (t éq. CO ₂ /année)	Fuites d'eau évitées (ML/année)
4	Transport for London	Financement	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	288 769 961	s.o. ³	s.o.
4	Greenpac Mill LLC	Refinancement	Gestion des déchets	Recyclage	8 355 375	s.o. ⁴	s.o.
4	MapleCo1 Ltd.	Financement	Infrastructure de réseau électrique intelligent	Compteurs intelligents	15 359 592	1 333 333	s.o.
4	Polesine S.A.	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	25 987 425	12 291	s.o.
4	Lal Lal Wind Farms Fin Co Pty Limited (Northleaf Capital Partners)	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	42 447 080	103 259	s.o.
4	Porterbrook Rail Finance Limited	Refinancement	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	18 760 824	s.o. ³	s.o.
5	Buitengaats C.V. et autres	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	58 347 002	411 229	s.o.
5	Porterbrook Rail Finance Limited (Alberta Investment Management Corp)	Refinancement	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	21 742 163	s.o. ³	s.o.
5	Bombardier inc. – Transport en commun (ÖBB Personenverkehr Aktiengesellschaft)	Prêt à une entreprise	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	51 187 691	s.o. ³	s.o.
5	AWF Fin Co Pty Ltd	Financement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	49 116 523	182 604	s.o.
5	Nordsee One GmbH	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	29 685 875	845 000	s.o.
5	LS Australia FinCo1 Pty Ltd	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie solaire	60 093 258	0 ⁵	s.o.
5	United Utilities Water Ltd.	Prêt à une entreprise	Gestion durable de l'eau et des eaux usées	Eau	110 562 323	s.o.	7 665

¹ Par le passé, EDC a fixé la date de fin de la période de référence annuelle au 30 novembre pour ses rapports sur les retombées des obligations vertes, soit un mois avant la fin de l'exercice financier. Pour celui de 2022, nous avons décidé d'harmoniser la période de référence à notre exercice financier, qui se termine le 31 décembre.

² Toutes les données transactionnelles liées à la quatrième obligation verte sont déclarées en date du 31 août 2022 (l'obligation venait à échéance le 1^{er} septembre 2022).

³ On ne peut calculer les émissions évitées pour ces projets. Il s'agit de prêts à des fins générales consentis à des sociétés de transport ou ferroviaires; ils ont un effet positif sur l'environnement, car ils favorisent le transport ferroviaire collectif.

⁴ Les émissions évitées sont inconnues pour ce projet.

⁵ Les émissions évitées sont de zéro tonne d'équivalent CO₂, car ce projet n'était pas en service en 2022.

IRC global pour les obligations vertes (indicateurs de rendement clé)

Valeur totale des obligations vertes en circulation (USD)	Valeur des obligations vertes émises et décaissées dont les rapports sur les retombées tiennent compte ⁶ (USD)	Énergie renouvelable			Efficacité énergétique
		Production annuelle d'énergie renouvelable (MWh)	Capacité d'énergie renouvelable – construction ou remise en état (MWh)	Émissions annuelles de GES évitées (t éq. CO ₂)	Émissions annuelles de GES évitées (t éq. CO ₂)
380 734 833	380 734 833	3 597 345	1 452	1 554 384	1 333 333

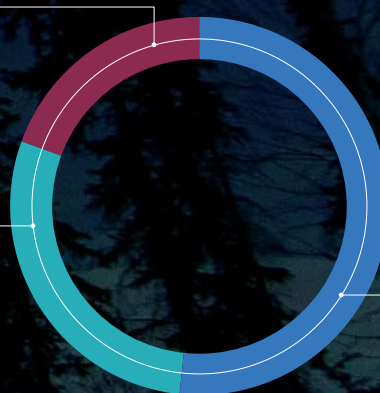
⁶ Selon les rapports de l'émetteur.

Utilisation du produit des obligations par secteurs

19,2 %
72 929 853 \$
Transport terrestre collectif

29,0 %
110 562 323 \$
Gestion durable de l'eau et des eaux usées

51,8 %
197 242 657 \$
Énergie renouvelable



Le total peut ne pas être égal à la valeur de l'émission obligataire, car les données de répartition sectorielle sont libellées en USD.



NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE

- 66 Notre engagement relatif au climat
- 67 Carboneutralité d'ici 2050
- 74 Gestion du risque climatique
- 75 La collaboration comme moteur du progrès

Nous soutenons les entreprises et initiatives qui prennent des mesures efficaces pour concrétiser un avenir sobre en carbone.





Notre engagement relatif au climat

Les changements climatiques, un enjeu mondial et complexe, auront des conséquences dans pratiquement tous les secteurs économiques. Les températures mondiales moyennes augmentent à un rythme effréné et entraînent, entre autres effets, la hausse du niveau de la mer et la multiplication et l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes. En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC a un rôle crucial à jouer pour favoriser la transition de l'écosystème commercial du pays vers une économie sobre en carbone.

C'est pourquoi la Société, à l'instar de milliers d'organisations partout dans le monde, s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Motivée par cet engagement et guidée par notre Politique sur les changements climatiques, notre action climatique est menée en parallèle avec nos efforts pour réaliser notre mandat, qui consiste à aider le Canada à regagner sa position de leader du commerce international. Le monde a besoin des innovateurs du Canada, et nous sommes là pour soutenir les pionniers de la carboneutralité.

Conformité aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

EDC se doit de mesurer, de gérer et de déclarer correctement les risques et occasions liés aux changements climatiques que présentent ses activités. Depuis 2018, elle publie sa méthode d'évaluation en la matière, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Notre stratégie, nos initiatives et nos résultats climatiques sont présentés en détail dans notre [Divulcation de 2022 liée au climat](#), laquelle se conforme aux recommandations du GIFCC.

Politique sur les changements climatiques

La [Politique sur les changements climatiques](#) d'EDC pose les bases stratégiques de son engagement à agir quant aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques (mesures, sensibilisation, financement durable, systèmes de gestion des risques et rapports). Son Cadre de diligence raisonnable décrit l'intégration, dans ses processus d'évaluation des risques environnementaux et sociaux, des engagements énoncés dans la Politique.

En 2022, nous avons actualisé notre Politique sur les changements climatiques à l'occasion de la révision de notre Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux, un exercice effectué tous les trois ans pour assurer la pertinence de nos politiques et leur harmonisation aux pratiques exemplaires.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus, voir la page 54 du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux.

[Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux](#)



Carboneutralité d'ici 2050

Il y a plus de vingt ans, nous avons commencé à faire des pratiques commerciales responsables et durables une priorité, pour nos propres activités comme pour celles de nos clients. Aujourd'hui, notre approche des changements climatiques repose sur notre engagement à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de nos activités d'ici 2050, un objectif aligné sur ceux du gouvernement du Canada et de l'Accord de Paris. En 2022, nous avons établi et publié des cibles climatiques intermédiaires fondées sur des données scientifiques pour nous donner l'élan nécessaire à la poursuite de nos objectifs d'ici 2030.

L'atteinte de nos cibles et de la carboneutralité est un projet de longue haleine qui nécessitera beaucoup de travail avec nos clients, nos parties prenantes et nos pairs. Voici les principaux éléments stratégiques de notre plan pour y arriver :

- **Calcul des émissions financées** : Calcul des émissions financées par notre portefeuille conformément à la méthode du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) et amélioration de la qualité des données au fil du temps.
- **Cibles climatiques intermédiaires** : Établissement de cibles sectorielles intermédiaires fondées sur des données scientifiques pour la réduction progressive des émissions financées.
- **Émissions liées à nos activités** : Réduction des émissions de GES liées à nos activités à un niveau quasi nul grâce à des cibles fondées sur des données scientifiques et neutralisation des émissions résiduelles grâce à des crédits d'élimination du carbone.
- **Financement durable** : Conception et bonification des solutions dont nos clients ont besoin pour réduire leurs émissions (financement de la transition, garanties pour le financement durable, prêts liés à la durabilité, activités ciblées financées en vertu de notre Cadre d'obligations durables et soutien au secteur des technologies propres).

UN MONDE MEILLEUR GRÂCE AU COMMERCE : UNE ENTREPRISE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD PROFITE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE PROPRE ET DE SOLUTIONS DE PROPULSION

Grâce à une Marge pour garanties de cautionnements bancaires d'EDC, Aspin Kemp & Associates, à l'origine une petite entreprise de documentation de l'Île-du-Prince-Édouard, a connu une croissance fulgurante, se transformant en société d'ingénierie et d'intégration de systèmes qui vend des technologies propres à des multinationales. Destinées aux navires de forage en eau profonde, aux traversiers à passagers, aux centrales solaires et aux miniréseaux, les composantes actives et les applications de l'entreprise offrent une sécurité et une fiabilité accrues tout en émettant moins de gaz à effet de serre.

[LIRE L'ARTICLE +](#)





NOTRE ENGAGEMENT À ATTEINDRE LA CARBONEUTRALITÉ D'ICI 2050

GRANDES PRIORITÉS



Réduction des émissions liées à nos activités



Mesure des émissions financées



Établissement et atteinte de cibles climatiques fondées sur la science



Conception de solutions de financement durable



Soutien accru au secteur des technologies propres

CIBLES



ÉMISSIONS LIÉES À NOS ACTIVITÉS

Réduction de **32 %** de nos émissions de niveaux 1 et 2, et de nos émissions de niveau 3 liées aux voyages d'affaires d'ici 2030, par rapport à 2019



TRANSPORT AÉRIEN

Réduction de **37 %** des émissions par passager-kilomètre d'ici 2030, par rapport à 2020

À COURT ET MOYEN TERME

- Atteinte des cibles climatiques intermédiaires
- Amélioration de la qualité des données sur les émissions financées
- Mise en œuvre d'initiatives de réduction des émissions liées à nos activités
- Accroissement de la mobilisation et de la sensibilisation de nos clients à l'égard du climat et de la transition vers un avenir sobre en carbone



PÉTROLE ET GAZ NATUREL

Réduction de 15 % de notre portefeuille de financement de l'exploitation pétrolière et gazière en amont, et **réduction de 3 %** la part du pétrole au profit du gaz naturel d'ici 2030, par rapport à 2020



GARANTIE POUR LE FINANCEMENT DURABLE

500 M\$ en prêts pour le financement de la transition d'ici 2024



TECHNOLOGIES PROPRES

10 G\$ en activités facilitées dans le secteur des technologies propres en 2025

- Poursuite de l'intégration de la carboneutralité dans notre stratégie d'entreprise et notre processus décisionnel
- Élaboration d'un cadre de financement durable
- Poursuite de la hausse du soutien au secteur des technologies propres
- Lancement de produits et services compatibles avec l'objectif de carboneutralité

À LONG TERME

**D'ICI 2050, NOUS AURONS ATTEINT
LA CARBONEUTRALITÉ
TANT POUR LES ÉMISSIONS
DE NOS PORTEFEUILLES QUE POUR
LES ÉMISSIONS LIÉES À NOS ACTIVITÉS**



Carboneutralité des émissions liées à nos activités

Même si la plupart de nos émissions de GES sont associées à nos activités de financement, la réduction des émissions liées à nos activités est une composante importante de notre plan pour atteindre la carboneutralité. Alors que nous nous employons à aider les entreprises à frayer leur propre chemin vers la carboneutralité, il nous paraît important de donner l'exemple. Nous prévoyons donc de faire ce qui suit :

- Atteindre la carboneutralité pour nos émissions de niveaux 1 et 2 et pour les émissions de niveau 3 liées aux voyages d'affaires d'ici la fin de 2022, et mener des activités d'exploitation de façon carboneutre par la suite.
- Établir des cibles intermédiaires fondées sur des données scientifiques pour les émissions de niveaux 1 et 2 et pour les émissions de niveau 3 liées aux voyages d'affaires conformes à l'initiative SBTi (Science Based Targets initiative).
- Éliminer nos émissions de niveaux 1 et 2 et les émissions de niveau 3 liées aux voyages d'affaires d'ici 2050.

Cible climatique pour 2023

En 2019, nous avons établi une cible initiale visant une réduction de 15 % par rapport à 2018 de notre exposition (prêts, garanties et engagements) relative à nos six secteurs¹ les plus intenses en carbone d'ici la fin de 2023. Ayant atteint cette cible en 2020, nous l'avons revue à la hausse à deux reprises – les nouvelles cibles ayant aussi été atteintes –, tout en conservant la même échéance (réduction de 40 %, puis de 45 %). À la fin de 2022, notre taux de réduction était de 57 %; nous prévoyons dorénavant de maintenir notre exposition en deçà de cette cible.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour voir comment nous faisons le suivi de ces cibles, consulter la section *Performance par rapport aux objectifs* à la page 15.

[☞ Performance par rapport aux objectifs](#)

Cibles climatiques pour 2030

En 2022, nous avons établi des cibles qui définissent la transition requise dans certains secteurs d'ici 2030 afin de respecter notre engagement et d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Ces cibles sectorielles sont fondées sur des données scientifiques et conformes à la méthode du suivi des capitaux de transition de l'Accord de Paris pour les banques. Nous avons décidé d'accorder la priorité à deux secteurs où les émissions sont importantes et qui représentent une grande portion de notre portefeuille de financement :

Transport aérien : Réduire de 37 % les émissions par passager-kilomètre de notre portefeuille de financement lié au transport aérien d'ici 2030, par rapport à 2020.¹

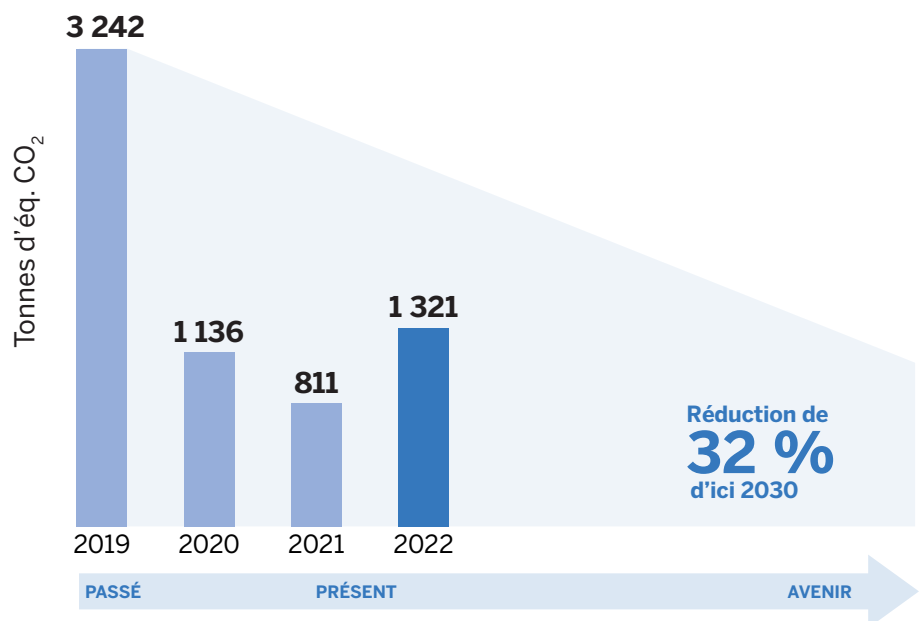
Exploitation pétrolière et gazière en amont : Réduire de 15 % notre portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière en amont d'ici 2030, et réduire de 3 % la part du pétrole au profit du gaz naturel d'ici 2030, par rapport à 2020.

Résultats de 2022

En 2022, nous nous sommes rapprochés de l'atteinte de nos cibles climatiques pour 2030 et poursuivi notre collaboration avec les clients de ces secteurs pour bien comprendre comment mieux appuyer leurs activités de décarbonation.

En 2022, EDC a établi une cible intermédiaire de réduction des émissions de niveaux 1 et 2 et des émissions de niveau 3 liées aux voyages d'affaires d'ici 2030 (par rapport à 2019).

Émissions liées à nos activités – Cible pour 2030



¹ En raison du soutien offert dans le cadre de la pandémie, en 2020, l'exposition d'EDC aux secteurs du transport aérien et de l'exploitation pétrolière et gazière en amont s'est considérablement accrue. Afin de présenter une vision globale de la composition de notre portefeuille et des émissions qui y sont associées, nous avons donc choisi 2020 comme année de référence.

Respect des engagements de la Déclaration de Glasgow

En novembre 2021, le gouvernement du Canada a signé la déclaration intitulée « Statement on International Public Support for the Clean Energy Transition » (ou Déclaration de Glasgow). En vertu de cette déclaration, le Canada s'est engagé à n'accorder aucun nouveau soutien direct au secteur traditionnel des énergies combustibles fossiles d'ici la fin de 2022 à l'échelle internationale, sauf dans de rares circonstances clairement définies qui correspondent à la limite de réchauffement de 1,5 °C et aux objectifs de l'Accord de Paris. EDC respecte les engagements énoncés dans la Déclaration de Glasgow et, depuis le 1^{er} janvier 2023, n'accorde aucun nouveau soutien direct aux entreprises et aux projets internationaux de combustibles fossiles.

À la fin de 2022, Ressources naturelles Canada a publié des lignes directrices sur la mise en œuvre de la Déclaration de Glasgow. Cette année, nous poursuivrons notre collaboration avec le gouvernement du Canada pour nous y conformer. Les engagements d'EDC envers des entreprises existantes qui ne sont pas encore arrivés à échéance et qui sont assujettis à la Déclaration de Glasgow correspondent à environ 2,5 milliards de dollars. Ils ne seront pas renouvelés lorsque les contrats prendront fin au cours des prochaines années.

Soutien global au secteur du pétrole et du gaz naturel

Conformément au plan de transition du Canada, aider les sociétés du secteur du pétrole et du gaz naturel à réduire leurs émissions et à contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone occupe une place fondamentale dans notre stratégie, et nous entendons continuer d'appuyer ce type de transactions dans le secteur.

En 2022, EDC a fourni 1,3 milliard de dollars en financement direct (prêts) au secteur du pétrole et du gaz naturel, un montant en hausse par rapport à 2021 (1,1 milliard de dollars). De ce montant, environ 460 millions de dollars ont été consacrés à des projets d'énergie renouvelable.

Notre soutien au secteur a été en grande partie indirect, sous la forme de couverture d'assurance à court terme et de cautionnements. La couverture d'assurance à court terme a totalisé 6,5 milliards de dollars, en hausse par rapport à

2021 (2,4 milliards de dollars). Quelque 51 % de ce soutien n'était pas lié à la production de pétrole et de gaz, mais plus précisément au commerce de l'électricité et de l'énergie.

L'augmentation est en grande partie attribuable aux événements mondiaux, en particulier à la guerre en Ukraine, qui a entraîné la volatilité du secteur et une plus grande demande de couverture d'assurance. Le conflit a également fait augmenter la valeur des couvertures des polices en raison de la hausse du cours des produits de base. Le soutien indirect a aussi pris la forme d'environ 900 millions de dollars en solutions de cautionnement.

Au total, dans le secteur du pétrole et du gaz naturel, EDC a facilité des activités directes et indirectes d'une valeur de 8,7 milliards de dollars (y compris les énergies renouvelables et le commerce de l'électricité et de l'énergie) en 2022, contre 4,4 milliards de dollars en 2021.

Nous restons en bonne voie de respecter notre engagement d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Nous continuons également d'accorder notre soutien en priorité au secteur des technologies propres, qui a atteint le niveau record de 8,8 milliards de dollars d'activités facilitées en 2022, contre 6,3 milliards de dollars en 2021. Nous prévoyons maintenir cette tendance et atteindre notre cible de 10 milliards de dollars en 2025.

Mesures, suivis et rapports

Nous savons que des données, un suivi et des rapports précis sont essentiels pour évaluer nos progrès, rendre des comptes et établir des relations avec les parties prenantes externes, les clients et les détenteurs de droits.

Cela dit, nous nous fions aux cadres de pratiques exemplaires pour orienter notre travail, notamment ceux établis par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), les Principes de l'Équateur 4, le Global Reporting Initiative et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Nos politiques, dont la Politique sur les changements climatiques et la Politique sur la transparence et la divulgation, présentent en détail notre engagement à communiquer nos progrès et nos plans avec transparence.

Pour mieux faire état de nos pratiques et de nos progrès, nous continuerons de publier nos résultats sous les formes suivantes :

- rapports annuels intégrés;
- divulgation liée au climat conforme aux recommandations du GIFCC;
- résumés des Plans d'entreprise;
- rapports financiers.

🖨 Ces rapports sont accessibles sur notre [site Web](#).





ENVIRONNEMENT — FAITS SAILLANTS DE 2022

Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre nos cibles climatiques pour 2030. Nous continuons à travailler de concert avec nos clients afin de cerner les meilleures manières de les aider à décarboner leurs activités.



VERS UN AVENIR SOBRE EN CARBONE

Cible climatique pour 2023¹

57 % | CIBLE ATTEINTE

Réduction de notre exposition aux 6 secteurs ayant la plus forte intensité de carbone



¹ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

Cibles climatiques pour 2030²

TRANSPORT AÉRIEN

Réduction de

0,8 %

des émissions par passager-kilomètre de notre portefeuille de financement du transport aérien d'ici 2030, par rapport à 2020.

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE EN AMONT

Réduction de

40 %

de notre portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière en amont, par rapport à 2020.

Réduction de

13,1 %

de la part du pétrole au profit du gaz naturel, par rapport à 2020.

² En raison du soutien offert dans le cadre de la pandémie, en 2020, l'exposition d'EDC aux secteurs du transport aérien et de l'exploitation pétrolière et gazière en amont s'est considérablement accrue. Afin de présenter une vision globale de la composition de notre portefeuille et des émissions qui y sont associées, nous avons donc choisi 2020 comme année de référence.



1 321 t éq. CO₂

Hausse des émissions liées aux activités (811 t éq. CO₂ en 2021)



392

Nombre de clients du secteur des technologies propres servis

8,8 G\$

Valeur des activités facilitées dans le secteur des technologies propres



Gestion du risque climatique

Nous sommes conscients qu'il nous incombe d'expliquer comment les risques et les occasions liés aux changements climatiques sont détectés, évalués et gérés à EDC. En intégrant ces risques à notre programme de gestion des risques global, nous pouvons activement adapter nos activités et soutenir nos clients dans leur transition vers une économie carboneutre.

Analyse par scénario

L'analyse par scénario climatique permet à EDC de mieux comprendre son exposition à d'éventuels risques financiers liés au climat et d'évaluer leurs répercussions financières potentielles sur ses activités dans plusieurs situations. La Société mène cet exercice depuis 2020 et a notamment analysé les effets d'une transition chaotique, puis d'une transition ordonnée vers une économie carboneutre.

En 2022, nous avons effectué une analyse par scénario pour déterminer les conséquences d'une transition désordonnée et incohérente vers une économie carboneutre à partir de 2026 et de 2030. Ce travail nous permet de mieux prévoir les moments où la qualité du crédit est touchée, l'ordre dans lequel les secteurs sont touchés et les types d'entités touchées en premier.

Risques liés et non liés au crédit

Notre processus d'évaluation des risques non liés au crédit nous permet de détecter et d'évaluer les risques liés aux changements climatiques. Nous tentons par ailleurs d'intégrer les enjeux climatiques à nos évaluations des risques de crédit.

Pour ce qui concerne les risques non liés au crédit, les risques climatiques sont intégrés au processus de gestion des risques environnementaux et sociaux. Notre Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques établit des paramètres clairs pour les transactions touchant la production d'électricité à partir de charbon thermique, l'extraction minière de charbon thermique ou des infrastructures connexes. On y trouve aussi nos méthodes pour détecter les risques liés aux changements climatiques dans les transactions relatives ou non à un projet.

Pour ce qui est des risques de crédit, les risques climatiques pour EDC passent par l'effet des changements climatiques sur l'économie en général ou par son exposition relative à des clients dont le modèle d'affaires ne contribue pas à un avenir sobre en carbone. Depuis 2021, la Société mène un projet pilote pour modifier son processus de manière à mieux intégrer les risques climatiques à ses décisions de crédit dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel et de la pétrochimie. Bien que ce projet ne soit pas terminé, il a déjà permis de renforcer les évaluations de crédit et de définir des données de référence pour adapter les méthodes d'EDC aux orientations et aux pratiques exemplaires du secteur.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur cette analyse et ses résultats, voir la page 24 de notre Divulgence de 2022 liée au climat.

 [Divulgence de 2022 liée au climat](#)

Pour en savoir plus sur notre méthode d'évaluation des risques liés et non liés au crédit, voir la page 29 de notre Divulgence de 2022 liée au climat.

 [Divulgence de 2022 liée au climat](#)

EDC À LA COP27 >>>

EDC est membre de la délégation canadienne à la Conférence des parties (COP), ce qui lui permet de contribuer à l'orientation climatique du Canada et de poursuivre ses objectifs en matière d'action climatique mondiale et d'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050.

À la COP27, en novembre 2022, notre chef du développement durable a animé une table ronde intitulée « The Next Generation of Export Credits: Driving Commitments and Innovations » (Les crédits à l'exportation de demain : engagements et innovations). Parmi les participants, on retrouvait des représentants de plusieurs OCE à l'avant-plan de la lutte contre les changements climatiques qui ont discuté des difficultés rencontrées par leur organisme et de leurs solutions pour accélérer les mesures des OCE et décupler leur incidence sur l'écosystème mondial du financement du commerce extérieur. Notre ancienne chef du développement durable a également participé à deux panels sur le rôle des OCE dans le financement de la transition verte et le soutien des efforts de l'industrie mondiale en matière de carboneutralité.



La collaboration comme moteur du progrès

Pour que réussisse la transition vers une économie sobre en carbone, la mobilisation et la collaboration doivent se généraliser dans l'écosystème commercial. Nous rencontrons souvent nos clients, partenaires et pairs du secteur (dont d'importantes institutions financières et d'autres organismes de crédit à l'exportation [OCE]) afin de mettre en commun nos connaissances et pratiques exemplaires en matière de climat, de carboneutralité, de cibles (établissement et suivi des progrès).

En 2022, EDC a organisé une rencontre entre les dirigeants des OCE des pays du G7 (la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada) afin d'aborder plusieurs enjeux importants qui touchent les exportateurs et le commerce international. Les changements climatiques et le rôle des OCE dans l'action climatique ont monopolisé les échanges. Les dirigeants des OCE du G7 ont présenté leurs avancées en la matière et les mesures que chaque organisme peut prendre pour réduire les émissions dans son économie.

Indispensable à notre approche en matière de changements climatiques, l'interaction avec les clients est demeurée une priorité importante pour EDC en 2022. Nous avons d'ailleurs abondamment consulté nos clients concernant :

- la bonification de notre Politique sur les changements climatiques, dans le cadre de l'examen de notre Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux;
- la communication de nos cibles climatiques pour 2030;
- leurs difficultés et besoins en matière de soutien à la décarbonation.

▼ Représentants d'EDC et d'autres organismes de crédit à l'exportation : EKF (Eksport Kredit Fonden, Danemark), UKEF (UK Export Finance, Royaume-Uni) et EKN (Exportkreditnämnden, Suède)





BÂTIR UN MONDE PLUS ÉQUITABLE

- 78 Respect des droits de la personne
- 82 Des employés ayant les moyens d'agir
- 84 Inclusion, diversité et équité
- 88 Diversité des fournisseurs
- 89 Retombées sur la collectivité

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation, EDC se doit de respecter les droits de la personne internationalement reconnus.



Respect des droits de la personne

Nous reconnaissons que, pour aider les entreprises canadiennes à réaliser leur plein potentiel de croissance et à s'établir à l'échelle mondiale, nous devons montrer l'exemple en matière de gestion des risques et des atteintes liés aux droits de la personne.

Notre approche

Les populations sont au cœur du commerce international et de la prospérité économique qui en découle. Notre travail met les Canadiens et Canadiennes en contact avec toutes sortes d'entreprises de partout dans le monde. Cependant, ces mises en relation peuvent entraîner des atteintes aux droits de la personne.

Afin de corriger les conséquences de nos activités sur les droits de la personne, nous avons établi des politiques et des procédures visant à détecter, à prévenir et à atténuer les atteintes graves liées à nos clients. D'ailleurs, nous divulguons régulièrement nos résultats en la matière.

Notre **Politique sur les droits de la personne** est harmonisée avec les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (PDNU) et énonce les principes et les engagements sur lesquels se fonde notre approche en matière de droits de la personne et de prise de décisions pour les transactions que nous soutenons. Cette politique précise plusieurs de nos engagements, notamment celui d'accroître notre pouvoir d'influence et de l'utiliser pour orienter les activités de nos clients.

Contexte de 2022

La transformation importante qui s'opère dans le domaine des droits de la personne s'est poursuivie en 2022, et on exige de plus en plus que les entreprises et les institutions financières rendent des comptes concernant les relations d'affaires qui y portent atteinte. Les parties prenantes externes ont continué à signaler leurs préoccupations par l'intermédiaire des mécanismes de règlement des griefs et des processus de consultation. De plus, les lois de plusieurs pays se sont durcies, la tendance étant à l'imposition d'un contrôle préalable obligatoire.

Au Canada, l'examen du projet de loi S-211 intitulé « *Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes* » s'est poursuivi. Ce texte

législatif qui devrait être adopté en 2023 oblige les entreprises canadiennes à faire état de leurs efforts pour prévenir et atténuer les risques relatifs au travail forcé et au travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement ainsi qu'à mettre en place des mécanismes d'application.

En 2022, nous avons observé une plus grande prise de conscience par les gouvernements et les acteurs du secteur financier que le respect des droits de la personne augmente la probabilité d'un succès durable en affaires tout en réduisant les risques. Dans cette optique, et pour favoriser le développement durable, assurer le respect des droits de la personne et améliorer les pratiques commerciales responsables au pays comme à l'étranger, le gouvernement du Canada a publié le document « *Conduite responsable des entreprises à l'étranger : Stratégie du Canada pour l'avenir* » en 2022. Cette stratégie quinquennale établit des priorités pour le Service des délégués commerciaux et oriente les activités de sociétés d'État comme EDC.

Notre engagement à respecter les droits de la personne n'entraîne pas le refus systématique des occasions d'affaires présentant un risque à cet égard. Les normes internationales comme les PDNU exigent plutôt que des mesures concrètes soient mises en place pour prévenir et atténuer les risques d'atteintes aux droits de la personne et leurs conséquences, ce que nous faisons, par exemple, en utilisant notre pouvoir d'influence pour orienter les actions de nos clients, et en nous employant à renforcer ce pouvoir d'influence.

RAPPORTS SUR LES DROITS DE LA PERSONNE >>>

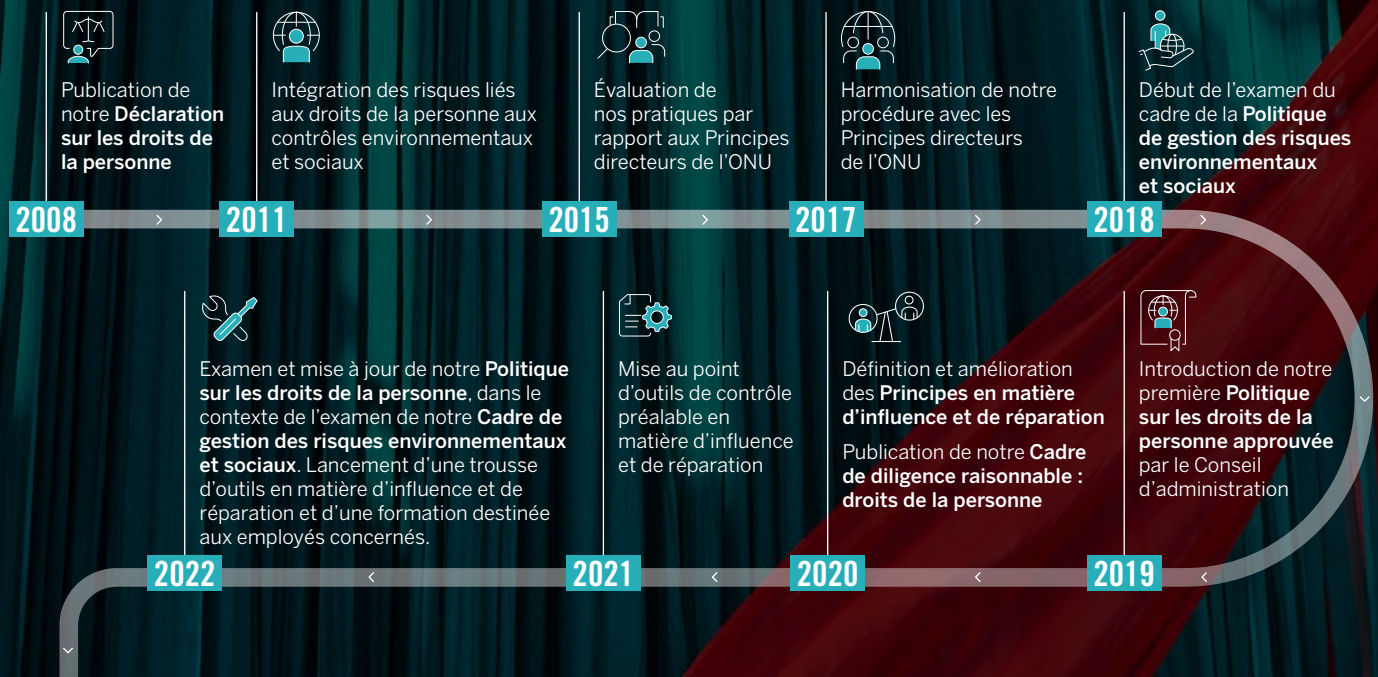
Les rapports liés aux droits de la personne font partie des efforts de transparence opérationnelle d'EDC. Nous avons publié la [Divulgateion de 2021 liée aux droits de la personne](#) l'an dernier et nous comptons produire un document semblable tous les deux ans. Les autres années, notre Rapport annuel intégré comprendra des précisions sur nos résultats liés aux droits de la personne et nos progrès.

En 2022, nous avons ajouté une page sur les droits de la personne au site Web d'EDC pour expliquer brièvement notre approche en la matière et donner accès aux documents suivants :

- [Politique sur les droits de la personne](#)
- [Cadre de diligence raisonnable : droits de la personne](#)
- [Principes d'EDC en matière d'influence et de réparation](#)



NOTRE PARCOURS AU CHAPITRE DES DROITS DE LA PERSONNE



Les prochaines étapes

Examen de la politique

EDC procède à des examens périodiques pour guider la révision de son Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux. Dans le contexte de ce processus en 2022, la Société a échangé avec diverses parties prenantes concernant sa Politique sur les droits de la personne, dont la dernière version est accessible sur edc.ca. Pour en savoir plus sur le processus d'examen, voir la [page 54](#) du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux.

Trousse d'outils en matière d'influence et de réparation

Notre Politique sur les droits de la personne nous somme d'accroître notre pouvoir d'influence et de l'utiliser pour prévenir et gérer les risques d'atteinte aux droits de la personne et leurs conséquences, et de faciliter la réparation au besoin. Nos [principes en matière d'influence et de réparation](#) visent à concrétiser ces objectifs à l'échelle de l'organisation.

En 2022, nous avons lancé une trousse d'outils pour mettre ces principes en pratique et les intégrer au processus de contrôle préalable des transactions, à la gestion des relations avec les clients et à la prise de décisions. Le contenu de cette trousse va des ressources et outils diagnostic jusqu'aux feuilles de travail.

Ces outils servent dans le cadre de relations ou de transactions à haut risque. Ils sont utilisés tant avant qu'après les atteintes. Les principaux outils de contrôle préalable aident le personnel d'EDC à :

- évaluer et renforcer le pouvoir d'influence;
- déterminer la capacité à offrir réparation;
- choisir les stratégies d'influence et les mettre en œuvre efficacement;
- utiliser le pouvoir d'influence pour favoriser la réparation des atteintes.

À l'occasion du lancement, l'Équipe de la réussite ESG des clients et tous les décideurs et secteurs d'activité d'EDC concernés ont participé à des ateliers de formation sur l'influence et la réparation. Les équipes visées ont également pris part à une formation en ligne (taux de participation : 100 %).¹

¹ Le taux d'achèvement ne tient pas compte des ajustements.



RÉSULTATS DE 2022 : LES DROITS DE LA PERSONNE

Évaluations des risques liés aux droits de la personne

Afin de cerner les contextes dans lesquels EDC est en mesure d'utiliser son influence pour améliorer les choses en matière de droits de la personne, nous repérons et mesurons les risques et retombées d'ordre environnemental et social (dont ceux liés aux droits de la personne) grâce au processus de contrôle préalable. En 2022, l'Équipe de la réussite ESG des clients a réalisé 321 contrôles pour détecter les risques liés aux droits de la personne dans des transactions non liées à des projets. Différents facteurs de risque (pays, secteur, antécédents de l'entreprise, etc.) peuvent justifier une évaluation.

Interactions avec les clients pour les transactions nécessitant un contrôle préalable accru en matière de droits de la personne

Lorsque des transactions nécessitaient un contrôle préalable accru (après évaluation) :

70 %
des dossiers

EDC a posé des questions au client pour mieux comprendre les risques contextuels et la capacité de gestion de l'entreprise.

30 %
des dossiers

EDC a fourni au client de l'information ou des recommandations sur la gestion des risques pour l'aider à mieux comprendre, repérer et atténuer les risques potentiels.

10 %
des dossiers

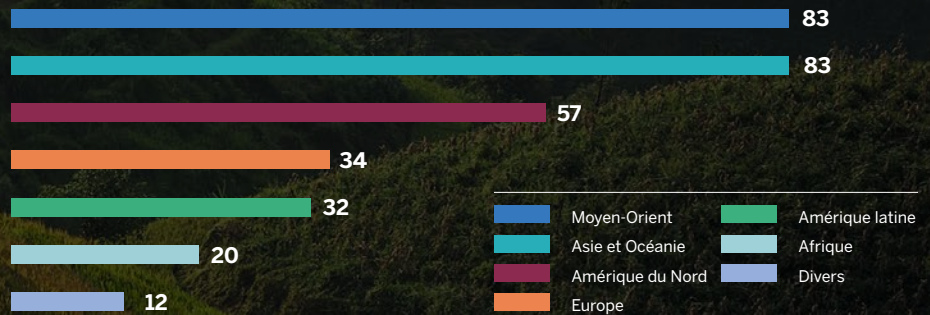
EDC a encouragé le client à s'engager à prioriser et à appliquer des mesures de gestion du risque (y compris à mettre en place des mesures de réparation).



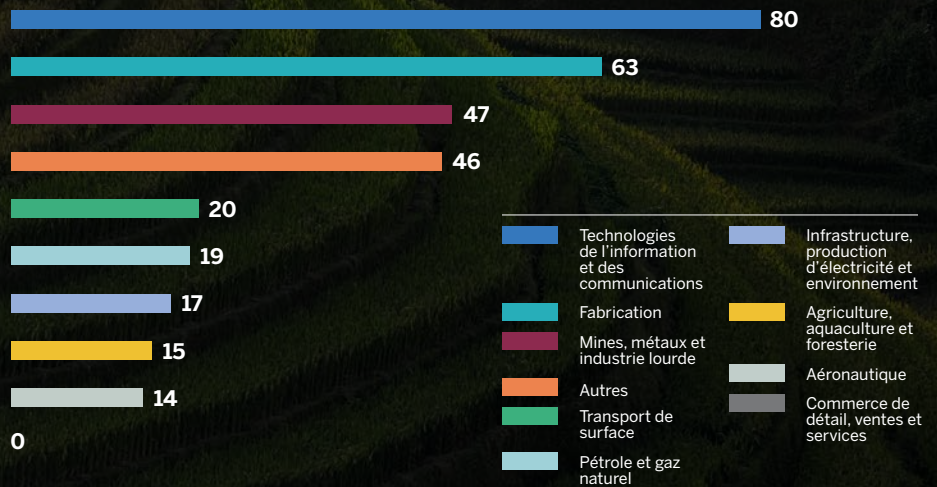
Nombre d'évaluations des risques liés aux droits de la personne, par régions

13,5 %

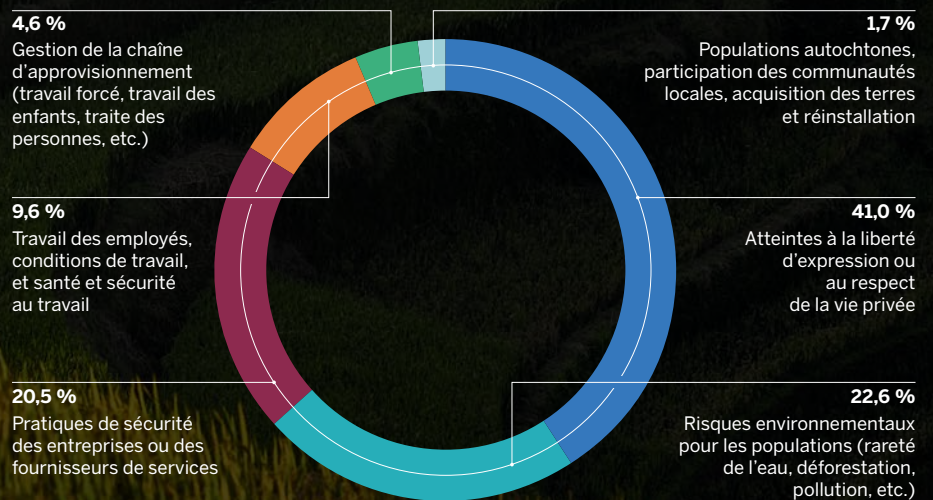
des transactions ont fait l'objet d'une évaluation approfondie des risques liés aux droits de la personne



Nombre d'évaluations des risques liés aux droits de la personne, par secteurs



Risques liés aux droits de la personne repérés lors d'évaluations environnementales et sociales



Nota – Les pourcentages étant arrondis, les totaux ne correspondent pas à la somme des composantes. La ventilation en pourcentage représente un sous-ensemble de toutes les évaluations effectuées et ne tient pas compte des évaluations concernant des transactions pour lesquelles de multiples risques associés à différentes catégories ont été signalés ou des situations où le risque signalé n'a pas pu être associé à l'une des catégories de risque définies.



Des employés ayant les moyens d'agir

Notre stratégie 2030 trace la route du changement, mais ce sont nos employés qui en feront une réalité. Vu la conjoncture mondiale et les conséquences de la pandémie de COVID-19, le marché de l'emploi canadien et les attentes des travailleurs évoluent rapidement. Notre priorité est d'attirer, d'embaucher et d'outiller une main-d'œuvre hautement qualifiée et diversifiée tout en voyant à son perfectionnement.

Gestion du talent

Nous revoyons notre culture d'entreprise et nos pratiques opérationnelles pour simplifier l'expérience client. À cette fin, nous modifions nos modèles d'affaires pour mieux répondre aux besoins de nos segments de clientèle et investissons dans des mesures qui favorisent l'engagement du personnel ainsi que dans la formation, à tous les paliers de l'organisation, notamment par l'entremise d'un programme de perfectionnement en leadership repensé.

Employés

Nous donnons à nos employés l'occasion de parfaire leurs compétences afin qu'ils soient en mesure de répondre aux exigences en constante évolution du commerce international. En 2022, notre Académie numérique s'est enrichie de cours préparés par des entreprises comme Microsoft et de programmes universitaires sur la science des données, la pensée conceptuelle et la méthode Agile. De nouvelles formations ont aussi vu le jour à l'interne pour améliorer la littératie numérique et soutenir les employés de première ligne dans la gestion stratégique des relations avec les clients.

En 2022, nos employés ont suivi 1 936 cours et les ont appréciés (note moyenne de 4.3/5).

Leaders

Les leaders jouent un rôle essentiel dans la promotion de notre culture et l'amélioration de l'engagement du personnel. En 2022, nous avons préparé une feuille de route des leaders pour la période de 2023 à 2025. Elle présente les programmes pour tous les niveaux de leadership, dont des activités sur l'engagement, des simulations d'évaluation et de l'encadrement. Nous avons également lancé un projet pilote pour doter nos leaders des compétences et des comportements requis pour promouvoir une culture saine et atteindre les objectifs de la stratégie 2030.

Culture

En 2022, les formations visant à créer un milieu de travail inclusif, accessible et accueillant se sont poursuivies. En voici quelques exemples :

- une série de micromodules de formation lancée pendant la Semaine de la fierté pour souligner l'apport important des personnes autochtones bispirituelles et leurs difficultés particulières;
- des modules de formation sur l'inclusion conçus en collaboration avec des employés qui se définissent comme membres d'un groupe minoritaire ou comme personnes handicapées;
- un module d'apprentissage en ligne sur l'accessibilité numérique et un référentiel complet pour nous aider à éliminer tout obstacle empêchant les personnes vivant avec un handicap (et les membres d'autres groupes désignés) de faire partie de l'effectif à parts égales;
- un meilleur accès aux cours de langue seconde.



Adaptation à un milieu de travail hybride

La pandémie nous a poussés à réfléchir à l'avenir du travail à EDC et influence toujours nos façons de faire. Elle a exacerbé la concurrence pour acquérir des talents, problème que nous avons résolu en engageant des candidats de partout au pays. Résultat : la dispersion géographique de notre main-d'œuvre s'est accrue (30 % actuellement, comparativement à 15 % avant la pandémie). D'ailleurs, notre souplesse est un élément clé permettant à EDC de se démarquer. Notre modèle demeure hybride et combine les avantages du travail à distance et en personne.

Compte tenu de cette approche hybride, nous avons créé des carrefours communautaires en 2021 pour stimuler les affaires, rester axés sur les clients et consolider notre culture. Le carrefour communautaire principal d'EDC se situe à Ottawa (notre siège social); on trouve aussi un carrefour dans cinq autres villes canadiennes : Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax.

À mesure que les effets de la pandémie sont devenus plus faciles à gérer et que les choses sont revenues à la normale dans le monde, notre modèle de travail hybride s'est transformé. Nous avons en outre aménagé nos carrefours communautaires et nos représentations à l'étranger en fonction d'un milieu de travail flexible. À l'instar d'autres sociétés d'État et institutions financières, EDC a graduellement repris les activités en personne lorsqu'elles apportaient une valeur ajoutée, puis, en octobre, a exigé que la majorité des employés travaillent dans les carrefours communautaires au moins cinq jours par mois. Avec ce mode de travail hybride, notre but demeure de :

- favoriser l'orientation client en vue d'aider les entreprises canadiennes à réussir sur le marché mondial;
- constituer un effectif gagnant et être un employeur de choix qui donne à son personnel les moyens d'exceller;
- dynamiser nos activités en vue de favoriser la concrétisation de notre stratégie d'entreprise et de répondre aux besoins du marché, qui évoluent constamment.

Promotion de la santé et du bien-être

La santé, la sécurité et le bien-être des employés demeurent nos priorités absolues.

Nous portons toujours une attention toute particulière à la santé mentale tant dans nos communications et notre programme d'avantages sociaux flexible que dans d'autres processus de leadership ou de ressources humaines. Dans cette optique, notre programme de bien-être se veut inclusif et met à la disposition des employés des outils et des ressources pour les aider à maintenir de saines habitudes de vie au travail comme à la maison. En 2022, nous avons bonifié nos formations de sensibilisation à la santé mentale à l'échelle de l'organisation. D'abord présenté sous forme d'atelier destiné aux leaders, un programme de formation en santé mentale au travail a été proposé à tous les employés, qui y ont participé en grand nombre. Nous avons également lancé un programme de certification en santé mentale au travail pour les leaders afin de leur donner les compétences requises pour composer avec les problèmes de santé mentale au travail et les gérer.



UN EMPLOYEUR DE CHOIX

Grâce à sa culture d'entreprise et à ses programmes de bien-être et d'avantages sociaux, EDC conserve sa place parmi les meilleurs employeurs du Canada. Au cours de l'année dernière, la Société a figuré au palmarès des 100 meilleurs employeurs du Canada, des entreprises canadiennes favorisant le plus la conciliation travail-famille et des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale.





Inclusion, diversité et équité

Les équipes diversifiées et inclusives d'EDC et sa prise de position en faveur de l'équité lui permettent de mieux servir ses clients et d'avoir un effet positif sur la société canadienne. Lorsque les employés sentent qu'ils sont à leur place et ont toutes les chances de réussir (peu importe leur genre, leur race, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle, leurs capacités ou leur expérience), ils sont plus susceptibles d'atteindre leur plein potentiel et de contribuer au changement. La reconnaissance dont jouit EDC en tant qu'employeur inclusif et diversifié l'aide à attirer et à retenir les meilleurs talents.

Approche axée sur les données

Nous préconisons une approche axée sur les données probantes pour ce qui est des initiatives d'inclusion, de diversité et d'équité. Cette approche est importante, car elle signale que nos décisions se fondent sur des faits plutôt que sur des opinions et des anecdotes; sans compter que nos indicateurs et nos cibles nous obligent à rendre des comptes quant aux résultats. Nous sommes transparents envers nos leaders et nos employés et rendons d'ailleurs accessible notre tableau de bord sur l'inclusion, la diversité et l'équité dans notre intranet.

En 2022, nous avons mesuré le degré de représentativité et le sentiment d'appartenance des employés à EDC. Les données sur la représentativité sont issues de l'enquête d'auto-identification des employés, de notre sondage annuel sur l'engagement et de nos sondages éclair. Elles visent à repérer d'éventuelles lacunes, à guider nos efforts et à mesurer nos progrès. Il s'agit d'un élément pivot de notre succès.

La participation des employés à l'enquête d'auto-identification a augmenté, passant de 71 % de l'effectif en 2021 à 79 % en 2022. Cette hausse, qui dépasse la cible de 76 % fixée pour 2022, est attribuable à des campagnes de communication ciblées et au soutien des groupes de ressources pour les employés. EDC s'emploiera à améliorer ce taux de participation.

Lancé en 2021 et mesuré à l'aide des sondages sur l'engagement du personnel, l'indice d'appartenance permet de mesurer les impressions des employés à propos de l'inclusion, la diversité et l'équité, de l'appartenance, de l'avancement professionnel et de suivre nos progrès. Notre tableau de bord présente les résultats de l'indice, lesquels indiquent une tendance positive en 2022 dans tous les segments de la diversité.

EDC est en voie de dépasser ses cibles pour les groupes sous-représentés, voire, dans certains cas, celles établies pour 2025.

Mesures favorisant l'accessibilité

EDC tient à offrir un service accessible, inclusif et équitable à sa clientèle, à son personnel et à toute la population canadienne. Publié en novembre 2022, notre plan 2023-2025 décrit les mesures prévues au cours des trois prochaines années pour éliminer les obstacles à l'accessibilité et atteindre l'objectif de la *Loi canadienne sur l'accessibilité* : faire du Canada un pays sans obstacle, particulièrement pour les personnes handicapées, d'ici 2040.

Des consultations internes et externes ont été menées pour recueillir des commentaires pour l'élaboration du plan d'accessibilité triennal d'EDC. Elles ont notamment pris la forme de sondages anonymes, de groupes de discussion et de rencontres individuelles avec des équipes de programmes, des employés, des fournisseurs et des partenaires externes.

Nous allouons un budget et des ressources à la mise en œuvre de notre plan visant à améliorer l'accessibilité à EDC. Nous comptons notamment :

- collaborer avec des partenaires en vue de contribuer à la croissance et au succès des exportateurs canadiens;
- collaborer avec des partenaires et des personnes vivant avec un handicap en vue d'adopter une optique d'accessibilité dans nos programmes, services et produits;
- investir dans les collectivités qui nous accueillent en vue de favoriser la réussite des personnes vivant avec un handicap.

Composition de notre effectif^{1,2}

Représentation (%)	Cibles pour 2025	Résultats	
		2022	2021
Femmes	50,0 %	52,4%	53,0 %
Minorités visibles	30,0 %	34,8 %	34,0 %
Minorités visibles – Noirs	7,0 %	8,2 %	9,0 %
Autochtones	3,0 %	2,3%	2,5 %
2ELGBTQ+	5,0 %	4,3 %	4,6 %
Personnes vivant avec un handicap	8,5 %	7,5 %	6,9 %
Postes de direction occupés par des femmes	50,0 %	53,0 %	56,0 %
Postes de direction occupés par des personnes issues de minorités visibles	25,0 %	21,7 %	20,0 %

¹ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. En 2022, le taux d'auto-identification s'établissait à 78,5 % de l'effectif.

² Les données des années précédentes incluaient les employés d'EDC et de FinDev Canada. Les données de cette année excluent les employés de FinDev Canada, les employés en congé, les employés recrutés sur place et les étudiants.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur l'accessibilité à EDC et son plan triennal, voir edc.ca.

[L'accessibilité à EDC](#)

Groupes de ressources pour les employés

Les groupes de ressources pour les employés (GRE) sont composés de volontaires qui unissent leurs forces pour soutenir leurs pairs, améliorer le perfectionnement professionnel et participer au programme d'investissement dans la collectivité d'EDC.

EDC compte dix GRE, dont trois nouveaux en 2022 : Environnement, Francophonie et Mosaïque (néo-canadiens).

Chaque GRE compte au moins un dirigeant-parrain ou une dirigeante-marraine. Le Conseil de l'inclusion, de la diversité et de l'équité, qui se réunit tous les mois, est composé des responsables et des dirigeants-parrains et dirigeantes-marraines des GRE. Environ 800 employés participent, directement ou indirectement, aux activités de ces groupes de ressources.

Les GRE contribuent, à l'échelle de l'organisation, à la sensibilisation concernant différents aspects de l'inclusion, de la diversité et de l'équité et à leur compréhension, tout en encourageant l'auto-identification. Ils collaborent souvent pour souligner des événements et des occasions ainsi que dans le cadre d'initiatives liées à notre stratégie d'inclusion, de diversité et d'équité. Ils ont, par exemple, pris part à l'élaboration d'outils promotionnels et d'apprentissage de concert avec l'Équipe de la formation et du perfectionnement.

►
Agatha Alstrom
 Vice-présidente, Souscription des risques
 et gestion du portefeuille et coprésidente,
 Groupe de ressources pour les
 employés noirs

GROUPES DE RESSOURCES POUR LES EMPLOYÉS >>>

2ELGBTQ+

Francophonie

Latin+

Employés noirs

Comité des
professionnels en
croissance

Mosaïque
(néo-canadiens)

Diverses Habiletés

Femmes

Environnement

Employés
autochtones





SOCIÉTÉ – FAITS SAILLANTS DE 2022

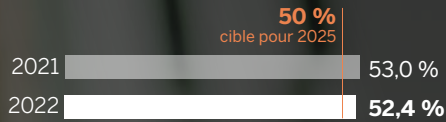
En favorisant l'inclusion et la diversité au sein de ses équipes et en prônant l'équité, EDC est mieux à même de servir ses clients issus de la diversité. C'est une autre façon pour nous de bâtir un Canada meilleur grâce au commerce.



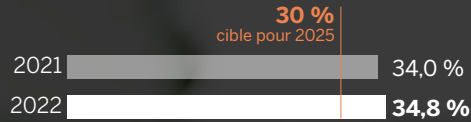
DES PRATIQUES COMMERCIALES AXÉES SUR L'INCLUSION, LA DIVERSITÉ ET L'ÉQUITÉ

Composition de notre effectif^{1,2}

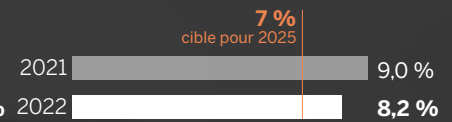
Femmes (%)



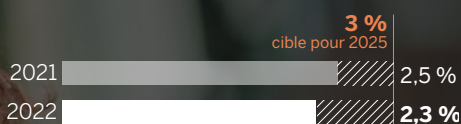
Minorités visibles (%)



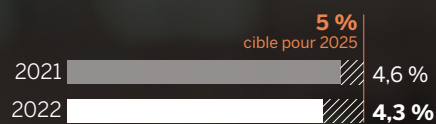
Minorités visibles – Noirs (%)



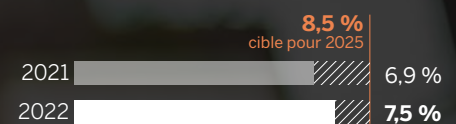
Autochtones (%)



2ELGBTQ+ (%)



Personnes vivant avec un handicap (%)



Notre équipe de direction^{1,2}

Femmes (%)



Minorités visibles (%)



¹ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. En 2022, le taux d'auto-identification s'établissait à 78,5 % de l'effectif.

² Les données des années précédentes incluaient les employés d'EDC et de FinDev Canada. Les données de cette année excluent les employés de FinDev Canada, les employés en congé, les employés recrutés sur place et les étudiants.

2 989

entreprises clientes détenues et dirigées par des femmes servies depuis 2018 (clients uniques)³

305

entreprises clientes détenues et dirigées par des Autochtones servies depuis 2020 (clients uniques)³

321

transactions non liées à des projets ayant fait l'objet d'un contrôle approfondi visant à cerner les risques liés aux droits de la personne

13,5 %

des transactions ayant fait l'objet d'un contrôle approfondi en matière de droits de la personne

³ Nous ne comptabilisons chaque client qu'une fois, même s'il a été servi à de multiples reprises au fil des ans.

☞ Voir notre [Tableau de bord ESG](#) et notre [Annexe sur les données](#) pour en savoir plus sur nos indicateurs et notre bilan.



Diversité des fournisseurs

Chaque année, nous achetons des biens et des services d'une valeur approximative de 250 millions de dollars auprès de fournisseurs externes, et nous tenons à ce que ces occasions d'approvisionnement soient communiquées à un large éventail de fournisseurs diversifiés, dont ceux provenant de groupes en quête d'équité.

Pendant la troisième année du programme de diversité des fournisseurs, EDC a pris la décision importante d'intégrer des exigences à cet effet à sa politique et ses lignes directrices en matière d'approvisionnement. Les acheteurs internes doivent désormais inclure un fournisseur issu de la diversité à leur liste restreinte lorsqu'ils achètent des biens ou des services valant entre 100 000 et 600 000 dollars.

Nous demandons aux fournisseurs d'indiquer s'ils sont issus de la diversité dans leur formulaire d'inscription depuis 2021. Ces données ont servi à créer, en 2022, un site interne pour faciliter le repérage des fournisseurs qui le sont lorsque des occasions d'approvisionnement se présentent.

En 2022, nous avons également organisé pour la première fois un événement « À la rencontre des acheteurs » et nous

en avons profité pour présenter les processus d'approvisionnement et la stratégie de commerce inclusif d'EDC à nos fournisseurs. Seize d'entre eux ont rencontré nos acheteurs internes du secteur des technologies pour se renseigner sur les besoins d'EDC au cours des 12 à 18 mois à venir. Chaque fournisseur a pu proposer ses services et recevoir des commentaires.

EDC a aussi adhéré à l'Inclusive Workplace and Supply Council of Canada, un organisme de certification pour les entreprises appartenant à des vétérans ou à des personnes vivant avec un handicap. Notre appartenance à de nombreuses associations consacrées à la certification d'entreprises issues de la diversité nous a d'ailleurs permis de diffuser 13 avis concernant des occasions d'approvisionnement concurrentiel dans leurs réseaux.

Nos achats auprès de fournisseurs issus de la diversité se sont chiffrés à 3,4 millions de dollars en 2022.



Retombées sur la collectivité

Nos employés donnent de leur temps et de leur argent pour soutenir les collectivités locales et mondiales.

Secours aux sinistrés

En 2022, EDC a lancé deux programmes de don de contrepartie pour venir en aide aux sinistrés.

Nos employés ont fait des dons totaux d'environ 58 000 dollars à 17 organismes offrant du soutien aux personnes qui ont dû être relocalisées en raison du conflit russo-ukrainien. Il s'agit de la plus forte somme jamais recueillie par le personnel dans le cadre du programme. EDC ayant effectué un don équivalent, la contribution totale a atteint 116 000 dollars.

En outre, la Société a égalé les 6 385 dollars versés par les employés à la Croix-Rouge canadienne après le passage dévastateur de l'ouragan Fiona dans les provinces atlantiques, ce qui a fait passer le total des dons à 12 770 dollars.

Journée d'investissement dans la collectivité 2022

Nous sommes ravis de souligner que les participants ont de nouveau pu participer en personne à notre Journée d'investissement dans la collectivité annuelle. Partout au Canada et dans nos bureaux à l'étranger, les employés ont fait du bénévolat virtuellement ou en personne. Parmi les activités auxquelles ils ont pris part, on retrouve l'entretien de jardins, des initiatives de nettoyage dans la collectivité et du mentorat pour aider des néocanadiens qui entrent sur le marché du travail à se préparer à des entrevues. À Ottawa, 348 employés ont aidé 33 organisations. Quant à nos collègues de Singapour, ils ont préparé de la nourriture pour Willing Hearts, un organisme de bienfaisance local qui distribue 11 000 repas par jour à des personnes défavorisées. Les membres des équipes régionales du Canada ont aussi apporté leur contribution, dont ceux du Sud-Ouest de l'Ontario, qui ont rempli et emballé des boîtes de nourriture à la banque alimentaire de Kitchener.

Soutien communautaire total

Dons s'élevant à **411 704 \$**

dans le cadre de notre campagne de charité, du programme de secours aux sinistrés et de la campagne de Centraide.

Don de **32**

jours de bénévolat d'employés commandités par EDC.

Plus de **5 200**

heures de bénévolat (employés et membres du Conseil).

Campagne de charité

134 433 \$

amassés pour Centraide/United Way, PartenaireSanté et d'autres organismes de bienfaisance enregistrés.

Bourses d'études

30 bourses d'études annuelles de 4 000 \$ octroyées à des étudiants inscrits dans une université ou un collège canadien à un programme d'études postsecondaires en commerce international ou combinant le commerce et la gestion durable.

Principales commandites

AIESEC Canada

Economic Development Youth Summit du CAADA

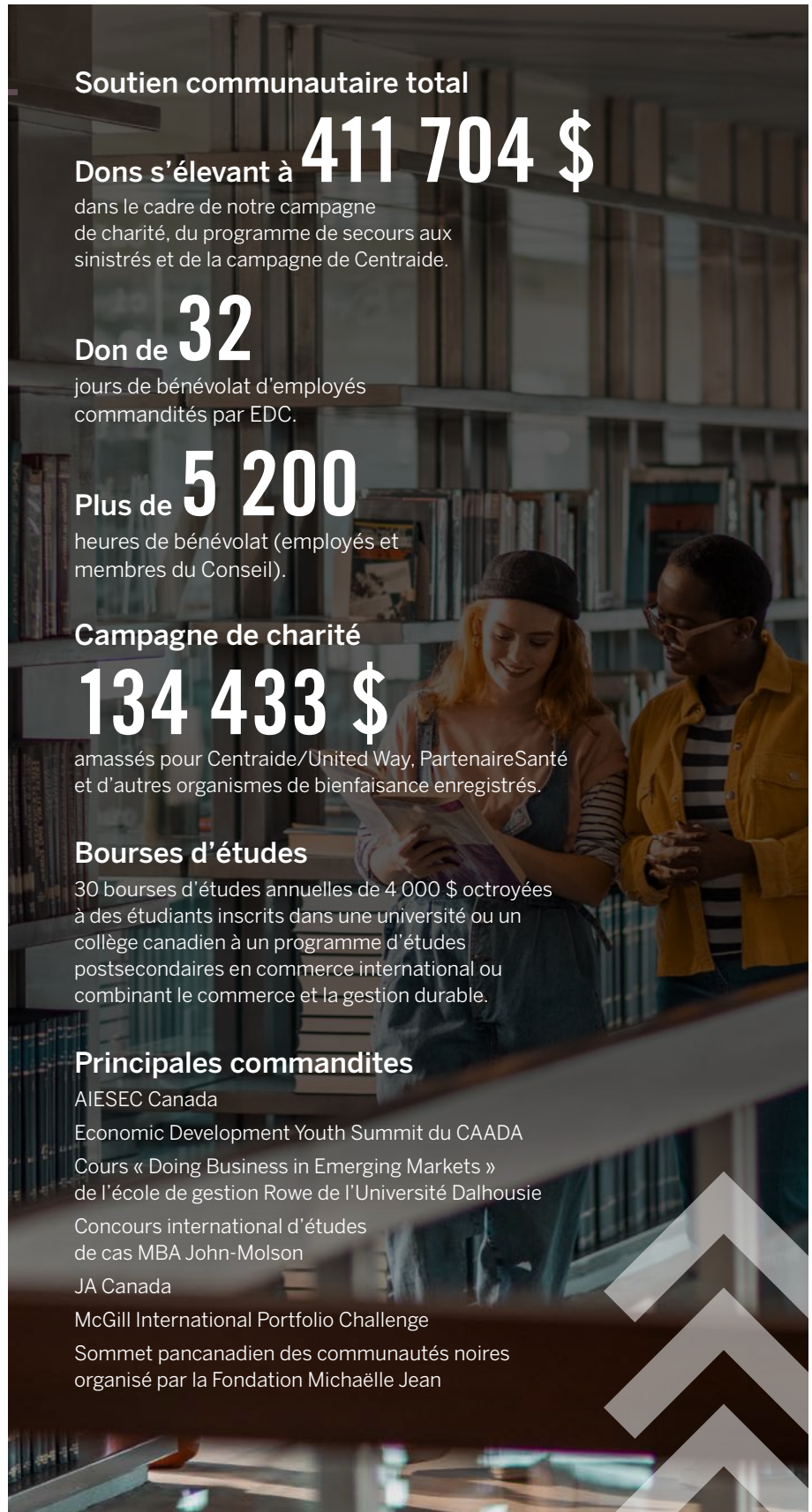
Cours « Doing Business in Emerging Markets » de l'école de gestion Rowe de l'Université Dalhousie

Concours international d'études de cas MBA John-Molson

JA Canada

McGill International Portfolio Challenge

Sommet pancanadien des communautés noires organisé par la Fondation Michaëlle Jean





RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES

- 92 Intégrité des entreprises
- 93 Gestion du risque
- 96 La gouvernance à EDC

Nous soutenons les efforts du Canada et des autres grandes nations commerçantes pour lutter contre la corruption et les pots-de-vin tout en préconisant une responsabilisation accrue en matière de pratiques commerciales responsables et durables.





Intégrité des entreprises

Investie du mandat d'aider les entreprises canadiennes à exercer leurs activités dans certains des marchés les plus difficiles au monde, EDC doit absolument encadrer ses pratiques commerciales de politiques, de lignes directrices et de mesures de contrôle solides pour en assurer l'intégrité. Le respect de normes d'éthique élevées fait partie de nos valeurs et est indissociable de notre réputation et de la valeur que nous offrons à la population canadienne.

Conduite éthique

Le Code de conduite d'EDC et ses lignes directrices et normes connexes régissent notre façon de faire des affaires et définissent notre culture d'excellence en matière d'éthique. Nous avons examiné et révisé plusieurs de ces documents en 2022 pour être en mesure de nous adapter aux tendances émergentes et de continuer à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre les crimes financiers, tant au Canada qu'à l'étranger.

Voici des exemples de modifications :

- enrichissement des sections concernant la diversité et l'inclusion, la cybersécurité et la gestion des risques liés aux tiers;
- révision de la Norme en matière de conflits d'intérêts et de la Ligne directrice en matière de cadeaux et d'invitations pour mieux aider les employés à éviter et à atténuer les risques de conflits d'intérêts et à exercer leurs fonctions conformément aux pratiques exemplaires.

Chaque année, tous nos employés doivent suivre un programme de formation et d'attestation au sujet du Code de conduite. En 2022, nous avons dynamisé le contenu du programme pour présenter les principaux problèmes éthiques de façon amusante et informative aux employés.

En 2022, EDC a poursuivi l'évaluation de sa culture éthique en collaboration avec l'institut Ethisphere, un leader mondial de l'élaboration de normes de conduite éthique des affaires. Cette évaluation comprenait un sondage des employés concernant les ressources, les perceptions, la pression d'agir à l'encontre de l'éthique ainsi que le signalement, ainsi qu'une analyse comparative de la culture par rapport à celles d'organisations semblables. Dans l'ensemble, l'évaluation des programmes et de la culture éthique d'EDC s'est avérée positive. Les résultats ont montré une forte corrélation entre la fréquence des communications des leaders à propos de questions éthiques et la perception que les employés ont de la culture à cet égard.

Pour cette raison, nous avons conçu une nouvelle formation destinée aux leaders sur l'importance d'assurer la sécurité psychologique des employés et les compétences pour y parvenir. Dans le même esprit, nous avons bonifié les ressources internes sur la dénonciation, le signalement des préoccupations et la promotion d'un environnement sans représailles.

Prévention des crimes financiers

Les allégations de corruption et de pots-de-vin continuent de faire les manchettes internationales en raison de la grave dégradation sociétale que provoquent les crimes financiers. Non seulement le public a-t-il porté particulièrement attention aux cas de corruption, la communauté internationale s'est aussi trouvée galvanisée par les sanctions sans précédent imposées à la suite de la guerre russo-ukrainienne en 2022. Plus que jamais, il faut faire preuve de vigilance concernant les risques de crimes financiers.

EDC a su surmonter les difficultés de 2022 et moderniser son approche et ses outils de gestion des risques, en misant sur son expérience en gestion des risques liés aux crimes financiers. Depuis l'adoption de sa Politique sur les crimes financiers en 2017, la Société a instauré une culture rigoureuse de conformité, de transparence et d'éthique dans le cadre de laquelle les transactions et les relations commerciales sont évaluées selon une approche personnalisée et fondée sur le risque. L'exposition au risque non lié au crédit et la prévention sont en tête des préoccupations des leaders et des employés de toute l'organisation, qui veulent s'assurer de n'appuyer par mégarde aucun acteur sanctionné ni aucune transaction impliquant des pots-de-vin ou de la corruption et empêcher que nos produits ou services servent à blanchir de l'argent, à financer le terrorisme ou à faciliter des activités sanctionnées, frauduleuses ou illégales.

Voici un aperçu des principales activités de 2022 :

- formation sur les crimes financiers pour tout le personnel, et formation poussée et outils pour les employés spécialisés;
- déploiement continu du cadre sur le risque de crimes financiers pour améliorer et simplifier notre processus afin de déceler rapidement les risques et de bien les atténuer, s'il y a lieu;
- surveillance continue des plateformes d'évaluation pour assurer la gestion rapide de nouveaux risques;
- participation à des ateliers de l'OCDE avec d'autres experts internationaux et définition d'indicateurs et d'exigences pour veiller à la conformité aux obligations de l'OCDE.

Nous interagissons également avec des clients potentiellement exposés à de nouveaux risques et leur fournissons des ressources comme notre guide intitulé « *Le crime financier dans le commerce international* » et les redirigeons vers un conseiller juridique au besoin.

Gestion du risque

Le succès durable et à long terme des clients d'EDC repose sur notre connaissance du commerce international et notre capacité à assumer et à gérer des risques financiers et non financiers. Cette approche bien définie du risque nous aide à trouver l'équilibre entre servir les intérêts des clients et instaurer un avenir économique durable pour toute la population canadienne tout en restant fidèles aux principes du commerce responsable.

Dans un contexte politique et économique changeant, nos activités nous exposent à des risques financiers, opérationnels, stratégiques, notamment des risques liés aux facteurs ESG. Tout en saisissant les nouvelles occasions d'affaires, nous devons faire preuve de vigilance et nous efforcer de détecter, d'évaluer, de gérer et de surveiller les risques avec prudence. Ainsi, nous protégeons nos activités, notre réputation et les exportateurs canadiens que nous servons.

Notre approche pratique de la gestion met l'accent sur la quantification pour rendre les risques faciles à comprendre; elle élimine un pan de complexité et permet aux activités d'EDC de suivre leur cours normal tout en assurant une gouvernance saine.

En 2022, plusieurs initiatives ont mis en œuvre ces principes :

- révision de notre taxonomie du risque pour y intégrer tout particulièrement le risque climatique;
- amélioration de la simulation de crise à l'échelle de la Société et intégration d'analyses par scénario climatique;
- modernisation du règlement administratif d'EDC et adaptation des dispositions sur l'approbation de transactions par le Conseil d'administration pour faciliter l'exécution de la stratégie 2030;
- amélioration du signalement des risques pour favoriser des discussions mieux ciblées entre les membres du Conseil et entre cadres supérieurs;
- amélioration du programme de conformité d'EDC.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur l'approche d'EDC en matière de gestion des risques, consulter la page 143 de notre rapport de gestion.

[Rapport de gestion](#)





GOVERNANCE – FAITS SAILLANTS DE 2022

EDC s'est dotée de solides politiques, lignes directrices et mesures de contrôle en matière d'intégrité des entreprises. Afin d'appuyer l'intégration de la durabilité dans nos pratiques, le Conseil a accru son expertise des questions ESG et a consacré plus de temps à ces questions.



Des pratiques commerciales éthiques et durables

Pourcentage des employés concernés ayant reçu une formation sur les crimes financiers^{1, 2, 3}



Pourcentage des employés suivi la formation sur le Code de conduite d'EDC¹



¹ Le taux d'achèvement ne tient pas compte des ajustements.

² Les « employés concernés » comprennent tous les employés nouvellement embauchés et ceux qui ont changé de poste en 2022.

³ Le pourcentage de 2021 a été ajusté (données corrigées).

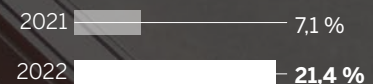
75 %

Membres du Conseil détenant une certification ESG de Competent Boards



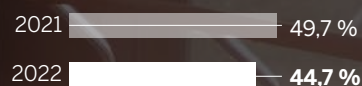
21,4 %

Membres de la haute direction détenant une certification ESG de Competent Boards



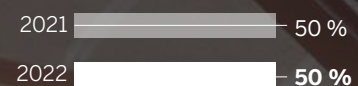
44,7 %

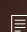
Temps consacré aux facteurs ESG dans le cadre des travaux du Conseil et de ses comités



50 %

Proportion de femmes siégeant au Conseil d'administration d'EDC



 Voir notre [Tableau de bord ESG](#) et notre [Annexe sur les données](#) pour en savoir plus sur nos indicateurs et notre bilan.



La gouvernance à EDC

Société d'État à vocation financière fonctionnant selon des principes commerciaux, EDC est dirigée par un Conseil d'administration dont les membres sont issus du secteur privé. Le Conseil a pour mandat de superviser la direction et la gestion d'EDC, de soutenir l'élaboration de stratégies et de superviser leur exécution, tel que défini dans le Plan d'entreprise.

Le Conseil d'administration d'EDC est composé de professionnels chevronnés des domaines des affaires, de la finance, des services bancaires, de l'assurance, des ressources humaines, des technologies, de l'investissement, des politiques et de la gestion des risques. Ses membres ont une connaissance intime et une profonde compréhension de divers secteurs, dont la finance, l'exportation, les services bancaires, l'assurance, les mines, l'énergie, la fabrication, les technologies, le marketing, le droit et le commerce de détail. Leur bagage d'expérience collectif est mis à profit pour guider l'orientation opérationnelle de la Société.

Gérance du conseil

Le Conseil et l'Équipe de la haute direction s'assurent que l'orientation stratégique de la Société et son Plan d'entreprise cadrent avec les priorités commerciales du gouvernement du Canada. Les membres du Conseil sont le point de liaison entre EDC et son actionnaire, le gouvernement du Canada. À cet effet, le Conseil reçoit chaque année des orientations du ou de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, par la voie de son énoncé des priorités et des responsabilités. En parallèle à cet énoncé, EDC entretient un dialogue constant avec son actionnaire. Le Plan d'entreprise 2023–2027 a été approuvé par le Conseil à l'automne 2022.

Objectif d'intérêt public et mandat conféré par la loi

Le mandat, les pouvoirs et les objectifs d'EDC lui sont conférés par le Parlement du Canada par voie législative, plus précisément par la *Loi sur le développement des exportations*.

Responsabilités et fonctionnement

Les membres du Conseil sont tous indépendants de l'équipe de direction de la Société, à l'exception de la présidente et chef de la direction d'EDC. La direction et le Conseil d'administration d'EDC entretiennent une relation de travail productive, et le Conseil revoit régulièrement le partage des responsabilités entre les deux. Le Règlement administratif d'EDC encadre les délibérations du Conseil et dicte quelles questions relèvent de sa compétence exclusive. Une charte définit les rôles et les responsabilités des membres du Conseil d'administration, surtout en matière d'intendance, et précise le déroulement des travaux du Conseil.

Pendant chaque réunion du Conseil et des comités, du temps est réservé aux discussions à huis clos, qui se déroulent d'abord avec la chef de la direction, puis séparément en son absence. En outre, le Comité de la vérification tient trois réunions à huis clos : une avec le Bureau du vérificateur général du Canada, une autre avec le premier vice-président et vérificateur interne en chef d'EDC, et une dernière avec tous ses membres, mais en l'absence de la chef de la direction. Le Comité de la gestion des risques, pour sa part, tient régulièrement des réunions à huis clos avec la chef de la gestion des risques et la vice-présidente et chef de la conformité et de l'éthique. Par ailleurs, les administrateurs reçoivent les ordres du jour et la documentation relative aux réunions des comités auxquels ils ne siègent pas, et sont libres d'y assister s'ils le souhaitent. Toutefois, seules les personnes assumant la présidence et la vice-présidence du Conseil et la présidence des comités peuvent siéger et participer aux travaux du Comité de la nomination et de la gouvernance.

Priorités du Conseil en 2022

Le Conseil éclaire et encadre la stratégie d'EDC, et la manière dont elle aborde les risques et les occasions. Cette contribution de longue date a donné à l'équipe de la haute direction et au Conseil de solides assises pour relever les défis de 2022, notamment les défis que continue de poser la pandémie, ainsi que les incertitudes géopolitiques et économiques qui planent, tout en poursuivant la mise en œuvre de sa Stratégie 2030 pour une deuxième année.

Les facteurs ESG et la culture de conduite éthique des affaires

Le Conseil guide l'orientation générale du volet ESG de la Société et contribue à l'évolution de la stratégie organisationnelle dans ce domaine. En 2022, le Conseil et ses comités se sont acquittés de leurs responsabilités respectives quant aux facteurs ESG et à leur surveillance. Le Conseil a également renforcé ses compétences ESG collectives grâce à l'offre continue de formations et de certifications aux administrateurs. Les membres du Conseil ont aussi suivi une formation sur l'établissement de cibles fondées sur la science afin de mieux comprendre le rôle du secteur financier dans l'établissement de ces cibles ainsi que dans la lutte contre les changements climatiques. Enfin, 75 % des administrateurs ont suivi le programme de certification ESG de Competent Boards (GCB.D), qui porte sur les risques d'entreprise, la complexité des affaires, les perturbations technologiques et les obligations sociales et environnementales.

Les enjeux liés au volet ESG ont compté parmi les points régulièrement traités par le Comité du développement des affaires et du rendement. Tous les autres comités se sont acquittés de leurs mandats en portant une attention particulière aux facteurs ESG. Le Conseil a reçu des mises à jour périodiques à ce sujet de la part de la chef du développement durable et a pu entendre les points de vue de l'actionnaire et de représentants de la société civile sur les questions ESG.

Les travaux du Conseil et de ses comités concernant les facteurs ESG ont notamment porté sur ce qui suit :

- l'approbation du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC;
- la gouvernance du volet ESG par le Conseil;
- le bilan en matière de technologies propres;
- l'analyse par scénario climatique et la gestion des portefeuilles;
- les cibles climatiques;
- l'arrimage de l'approche d'EDC aux orientations du gouvernement du Canada;
- l'évaluation du volet ESG de transactions et de clients de premier plan, et les mises à jour connexes;
- l'évaluation de l'importance relative du volet ESG;
- les rapports ESG et le tableau de bord ESG;
- les points de vue externes sur les enjeux ESG;
- les droits de la personne;
- la mobilisation des parties prenantes;
- le Cadre d'obligations durables;
- le financement durable.

En 2022, le Comité consultatif ESG a bénéficié de la présence de Martine Irman à titre de représentante du Conseil, qu'elle présidait alors. Ce comité regroupant des experts qui conseillent et guident EDC quant à ses pratiques ESG a pris de l'ampleur, puisque nous y avons ajouté des membres de domaines de spécialité complémentaires.

De façon générale, le Conseil fait la promotion d'une culture de conduite éthique des affaires et prend au sérieux les préoccupations liées aux conflits d'intérêts. Le Conseil approuve le Code de conduite des employés d'EDC, qui intègre le Code de valeurs et d'éthique du secteur public. Il reçoit des rapports sur la formation des employés et les attestations confirmant leur engagement à respecter le Code de conduite d'EDC. Par ailleurs, la Société s'attend à ce que les membres du Conseil exercent leur mandat conformément au Code de conduite du Conseil d'EDC, qui est examiné et approuvé chaque année par le Conseil. Ils sont en outre tenus de suivre la formation

relative au Code de conduite et de signer l'attestation connexe chaque année, ce qu'ils ont tous fait en 2022.

Les administrateurs d'EDC remplissent des déclarations permanentes d'intérêts et s'abstiennent de participer aux discussions ou au vote s'il existe un conflit d'intérêts réel ou potentiel. Les documents du Conseil sont contrôlés au cas où une société nommée dans ces déclarations participerait à une transaction, et tout membre du Conseil ayant un intérêt dans cette société est alors tenu à l'écart des documents sensibles.

Superviser les activités de la filiale d'EDC

Le Conseil a continué de superviser les activités de la filiale en propriété exclusive d'EDC : l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) Inc., qui exerce ses activités sous la marque de FinDev Canada. L'Institut est chapeauté par un conseil d'administration où siègent des membres du Conseil d'EDC (la présidente et chef de la direction d'EDC le préside). Ce Conseil peut compter sur un large éventail de compétences et d'expériences en ce qui a trait au financement du développement et aux marchés étrangers. En 2022, Alzbeta Klein a été nommée au Conseil d'administration de FinDev Canada à titre d'administratrice indépendante, en remplacement de Mimi Alemayehou. Le Conseil a en outre supervisé la mise à jour de la charte du Conseil de FinDev Canada et contribué à l'élaboration du profil du conseil et à la mise sur pied d'un comité de vérification.

Transformation, culture organisationnelle et stratégie à long terme

Le Conseil a reçu des mises à jour périodiques concernant les initiatives de transformation d'EDC, notamment au sujet de la culture organisationnelle et des résultats du sondage auprès des employés, et a collaboré avec l'équipe de direction en vue de mettre en place un solide plan d'évolution de la culture favorisant l'adoption des changements qui s'imposent pour atteindre les résultats visés.

Le Conseil a en outre maintenu une perspective stratégique pérenne et contribué à l'élaboration du Plan

d'entreprise d'EDC, en veillant à ce qu'ils cadrent avec les priorités de l'actionnaire, notamment la stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. Durant l'année, le Conseil et l'Équipe de la haute direction se sont penchés ensemble sur les tendances qui façonnent le commerce extérieur du Canada, notamment la conjoncture économique mondiale, la crise climatique, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la guerre en Ukraine, et ont mené une réflexion divergente sur les défis auxquels font face les exportateurs canadiens, aujourd'hui et demain. Le Conseil a donc pu effectuer un examen critique, ce qui a permis à la haute direction de prendre les décisions audacieuses qui s'imposaient pour répondre aux besoins de la Société et appuyer les entreprises canadiennes.

Continuer à orchestrer la réponse d'EDC à la pandémie

Le Conseil a supervisé et orienté la réponse d'EDC à la pandémie et la relance économique et commerciale du Canada. Il a continué à recevoir des rapports périodiques sur l'administration par EDC du Compte d'urgence pour les entreprises canadienne. Alors que la direction d'EDC donnait à l'effectif les moyens de mener à bien son mandat, le Conseil a pour sa part exercé un rôle de surveillance en recevant régulièrement un état des lieux, notamment au sujet des communications de la direction, des résultats du sondage auprès des employés, de l'avenir du travail, du retour au bureau et de la gestion du changement.

Gérer les risques d'entreprise

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation présent sur la scène mondiale, EDC doit composer avec plusieurs risques – d'ordre financier, opérationnel et stratégique – dans une foule d'écosystèmes économiques et politiques. Voilà pourquoi la composante de gestion des risques d'entreprise, qui permet d'enrichir les pratiques de gestion de risques dans les activités de la Société au quotidien, demeure une priorité pour le Conseil d'administration. En 2022, le Conseil a pris part à des exercices de simulation avec l'équipe de direction afin de garantir une préparation adéquate à la gestion de crise à EDC.



Communiquer avec les parties prenantes

L'encadrement des interactions de la Société avec ses parties prenantes est une priorité pour le Conseil. Dans l'exercice de son rôle de surveillance, le Comité du développement des affaires et du rendement du Conseil a reçu des rapports périodiques et formulé des orientations à ce sujet, tout en suivant l'évolution des conditions du marché, les besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens, les priorités de son actionnaire – le gouvernement du Canada – et les attentes de l'ensemble des parties prenantes. Il a reçu des rapports périodiques sur le commerce inclusif et le soutien pouvant être offert aux exportateurs issus de groupes en quête d'équité, ainsi que sur les résultats d'EDC à l'échelle mondiale. Il a en outre échangé avec des parties prenantes du secteur de l'énergie et d'autres acteurs cherchant à tirer parti d'occasions d'affaires dans la région indo-pacifique.

Communiquer avec l'actionnaire

En 2022, le Conseil a continué de surveiller et de faciliter des communications efficaces entre EDC et son actionnaire, le gouvernement du Canada. Les administrateurs ont ainsi échangé avec le sous-ministre du Commerce international au sujet de l'approche commerciale de l'Équipe Canada. La présidente s'est également entretenue avec la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, ainsi qu'avec de hauts fonctionnaires. Leurs discussions ont porté sur un éventail de sujets, dont la gouvernance, les priorités de l'actionnaire et le rendement organisationnel, et visaient à assurer l'arrimage de la stratégie, des politiques et des engagements d'EDC aux objectifs du gouvernement, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration de Glasgow (COP26), le soutien public à l'appui de la transition vers l'énergie propre, les cibles climatiques d'EDC pour 2030, et le soutien pour la reconstruction de l'Ukraine.

Évaluation et relève des cadres supérieurs

Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil évalue chaque année le rendement du président ou de la présidente, des premiers vice-présidents et premières vice-présidentes, ainsi que des titulaires de certains postes désignés, en fonction des cibles et indicateurs de rendement. Les objectifs et indicateurs de rendement du président ou de la présidente et chef de la direction pour l'année sont établis par le Comité des ressources humaines, sont directement corrélés à l'atteinte des objectifs du Plan d'entreprise et s'alignent sur l'Énoncé des priorités et des responsabilités. Le Comité des ressources humaines évalue son rendement en fonction de ces objectifs et indicateurs, et formule ses recommandations au Conseil, après quoi le Conseil présente à son tour au gouvernement des recommandations sur son rendement, son salaire et sa rémunération variable. En 2022, l'accent a été mis sur la reconduite du mandat de la chef de la direction et sur la mise en place de plans de relève pour les membres de la haute direction. Le Comité des ressources humaines s'occupe aussi d'examiner le rendement et la rémunération des cadres supérieurs et des titulaires de certains autres postes annuellement, en plus de gérer les plans de gestion des talents et de maintien des activités.

Mandat et rapports des comités

Le mandat de la présidente du Conseil, Martine Irman, a pris fin le 29 novembre 2022. EDC souhaite remercier M^{me} Irman pour le leadership exceptionnel dont elle a fait preuve au sein du Conseil et pour le précieux soutien dont elle a fait profiter EDC et les exportateurs canadiens. Elle a grandement contribué à façonner la réponse d'EDC à la pandémie et son virage stratégique à l'appui de la relance de l'économie canadienne, ainsi qu'à l'élaboration de notre Stratégie 2030. Nous souhaitons en outre remercier Lindsay Gordon d'avoir accepté le rôle de président par intérim.

Le renouvellement du Conseil continue d'être une priorité. En 2022, les mandats de quatre administrateurs ont été reconduits pour quatre ans, ce qui permet d'assurer la continuité et de veiller à ce que la composition du Conseil reflète les compétences, l'expertise et la diversité jugées essentielles selon sa matrice des compétences et de la diversité. Deux processus de sélection, menés par le Bureau du Conseil privé, ont été lancés en 2022 en vue de pourvoir les postes vacants (présidence et deux postes d'administrateurs). Trois administrateurs dont le mandat a pris fin demeurent en poste, comme le permet la *Loi sur le développement des exportations*. Nous les remercions du rôle de surveillance qu'ils continuent à jouer et de leur contribution à notre travail.

Mandats du Conseil d'administration

Administrateur ou administratrice	Mandat	Fin du mandat
Présidence	Poste vacant	
Gordon, Lindsay, président par intérim	2 ^e	13 juin 2021
McLeese, Robert	2 ^e	13 juin 2021
Culbert, Heather	2 ^e	13 juin 2021
Sharma, Manjit	1 ^{er}	10 février 2024
Lavery, Mairead	2 ^e	4 février 2025
Payette, Richard	1 ^{er}	26 février 2025
Stairs Krishnappa, Andrea	2 ^e	16 décembre 2025
Gupta, Karna	2 ^e	16 décembre 2025
MacWilliam, Karen	2 ^e	15 décembre 2026
Matuszewski, Pierre	2 ^e	15 décembre 2026
Boivin, Pierre	2 ^e	15 décembre 2026
Yuers, Kari	2 ^e	15 décembre 2026

Le Conseil maintient la parité hommes-femmes, ce qui témoigne de l'engagement de la Société envers l'inclusion, la diversité et l'équité. Le Conseil d'administration d'EDC bénéficie du soutien de six comités du Conseil. Il revoit régulièrement le mandat de chacun des comités ci-dessous.

Le **Comité de la vérification** aide le Conseil à s'acquitter de son mandat relativement aux questions financières, à l'examen de toute enquête menée par le vérificateur interne en chef, à l'approbation des plans des vérificateurs internes et externes, et à l'adéquation des ressources. Il est chargé d'approuver et de surveiller les grandes dépenses d'investissement et d'administration, d'évaluer les conséquences des nouvelles conventions comptables pour EDC et d'examiner les résultats des vérifications internes et externes. De plus, le Comité approuve les états financiers trimestriels avant leur diffusion publique. Tous les membres du Comité de la vérification connaissent bien les finances et sont indépendants de la direction d'EDC.

Présidé par Manjit Sharma, le Comité a tenu quatre réunions ordinaires en 2022. Parmi les principaux domaines d'action du Comité pendant cette période, on compte les prévisions financières et l'évolution de la conjoncture économique dans le contexte de la pandémie, la transformation numérique, les efforts soutenus de la Société pour mettre en œuvre les changements apportés aux normes comptables internationales, et l'abandon du LIBOR. En 2022, le Comité de la vérification a régulièrement remis des rapports au Conseil et échangé avec le vérificateur interne en chef de même qu'avec des représentants du Bureau du vérificateur général du Canada. M. Rob McLeese a assuré la présidence du comité jusqu'en mai 2022 et EDC tient à lui exprimer sa profonde reconnaissance et à saluer son dévouement pendant son mandat.

Le **Comité du développement des affaires et du rendement** collabore avec la direction et joue un rôle consultatif auprès du Conseil afin de veiller à ce que le rendement de la Société cadre avec son orientation stratégique. Le Comité lui propose des conseils quant à l'orientation

stratégique à adopter, encadre la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise, et assure un suivi du rendement par rapport aux stratégies, aux plans et aux politiques qui ont été approuvés.

Présidé par Pierre Matuszewski, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires en 2022. Au nombre des principaux domaines d'action du Comité pendant cette période figurent la communication des mesures de rendement organisationnel, les rapports relatifs au bilan ESG, le suivi des tendances émergentes dans les divers secteurs de l'économie canadienne, la transformation opérationnelle, les stratégies relatives au marketing et aux secteurs d'activité, les perspectives économiques, la voix du client, la mobilisation des parties prenantes, les débouchés et les risques sur les marchés mondiaux, de même que les plans du gouvernement du Canada pour relancer l'économie post-COVID et les attentes envers EDC à cet égard.

Le **Comité des ressources humaines** aide le Conseil relativement aux questions de planification stratégique des ressources humaines, et il approuve le Plan de relève de la direction, la rémunération des employés et des cadres supérieurs ainsi que les indicateurs et cibles du programme de rémunération au rendement de la Société. Il fixe les objectifs et guide le Conseil dans l'évaluation du rendement du président ou de la présidente, en plus de surveiller la structure, la stratégie de placement et le rendement des régimes de retraite des employés.

Présidé par Karna Gupta, le Comité a tenu six réunions ordinaires en 2022. Parmi les principaux domaines d'action du Comité en 2022, on note la culture organisationnelle; le recrutement et le maintien en poste; les placements des régimes de retraite; la santé, la sécurité et le bien-être du personnel d'EDC et de FinDev Canada; et l'avenir du travail.

Le **Comité de la gestion des risques** aide le Conseil à superviser la gestion prudente de la structure du capital d'EDC, notamment la gestion des risques de crédit, des risques de marché et d'autres risques d'entreprise. Il lui revient par ailleurs de recommander des mises à

jour au cadre des politiques internes régissant les autorisations requises pour les activités d'EDC, de même que d'encadrer le processus d'approbation de transactions particulières. Le Comité est chargé de l'examen et de la recommandation des transactions qui nécessitent l'approbation du Conseil, ainsi que de la surveillance de la conformité avec la Directive en matière d'évaluation environnementale. De plus, il supervise les programmes de conformité et d'éthique et reçoit des mises à jour sur diverses activités de gestion de portefeuille.

Présidé par Lindsay Gordon, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires 2022. Parmi les principaux domaines d'action du Comité pendant cette période, on recense la gestion du capital, la simulation de crise à l'échelle de la Société, les scénarios climatiques, la cybersécurité organisationnelle ainsi que la transformation et les programmes d'éthique et de conformité d'EDC. En 2022, il a examiné les politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux dans la foulée de l'examen approfondi de ses politiques qu'a mené EDC afin de veiller à ce qu'elles s'arriment aux attentes des parties prenantes et tiennent compte d'un large éventail de points de vue. Le Comité a également examiné les règlements administratifs d'EDC et recommandé des mises à jour.

Le **Comité de la nomination et de la gouvernance** est responsable des questions touchant le régime de gouvernance d'EDC. Il exprime son avis sur le programme d'éthique des administrateurs, sur les critères de nomination à la présidence d'EDC et à la présidence du Conseil de même que sur le profil des administrateurs (compétences souhaitables et expérience requise), sur l'évaluation des candidatures au Conseil et sur les programmes d'orientation et de formation du Conseil. En outre, le Comité supervise le sondage auprès du Conseil sur les questions de gouvernance, surveille les relations avec la direction et examine la composition et le mandat des comités.



Le Comité, sous la gouverne de Martine Irman, ancienne présidente du Conseil d'administration, a tenu trois réunions en 2022. Parmi les principaux domaines d'action du Comité pendant cette période, on note la gouvernance générale du Conseil, l'examen et la mise à jour des politiques du Conseil, la gouvernance des questions ESG, le processus de renouvellement des conseils d'EDC de FinDev Canada, et le perfectionnement des administrateurs.

Le **Comité de direction** est autorisé à exercer certains pouvoirs du Conseil. Il se réunit seulement lorsqu'il est nécessaire de traiter une affaire urgente entre les réunions ordinaires du Conseil. Présidé par l'ancienne présidente du Conseil, Martine Irman, le Comité n'a tenu aucune réunion en 2022.

Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est fixée par décret. Le président ou la présidente du Conseil et les autres administrateurs indépendants reçoivent des honoraires annuels pour leurs

services et leur présence aux réunions du Conseil et des comités, de même qu'une indemnité quotidienne fixe pour les déplacements. Conforme aux directives du Conseil du Trésor, le barème qui suit est en vigueur depuis 2000 :

- Présidence du Conseil : honoraires annuels de 12 400 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Autres administrateurs : honoraires annuels de 6 200 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Présidence des comités (autre que le Comité de direction) et vice-présidence du Conseil : honoraires de base plus 2 000 \$

Les administrateurs sont également remboursés pour leurs dépenses raisonnables, y compris pour les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, engagés dans l'exercice de leurs fonctions. Chaque membre du Conseil siège à plusieurs comités.

En 2022, il y a eu 10 réunions du Conseil (6 réunions ordinaires, 4 réunions extraordinaires) et 23 réunions de comités. Les activités du Conseil se

sont tenues en mode hybride et les administrateurs comme la haute direction y ont pris part tantôt en personne, tantôt en mode virtuel, exception faite des réunions de février, qui se sont tenues exclusivement en ligne. Les administrateurs ont également eu l'occasion d'échanger avec des parties prenantes et des clients de divers secteurs d'activité lors de la séance stratégique annuelle du Conseil qui s'est tenue à Calgary en juin.

La rémunération globale accordée aux administrateurs indépendants, y compris à la présidence du Conseil (honoraires annuels plus indemnités quotidiennes), s'est élevée à 256 709 \$ en 2022, contre 255 133 \$ en 2021. Au total, les frais de déplacement, de représentation et de réunion remboursés aux membres du Conseil (présidence exclue), plus les coûts des réunions du Conseil et des comités, se sont élevés à 156 273 \$ en 2022, contre 128 292 \$ en 2021. Les frais de déplacement et d'hébergement de la présidence ont totalisé 42 933 \$ en 2022, contre 22 289 \$ en 2021.

Administrateurs et présence aux réunions

	Rémunération globale (honoraires plus indemnités quotidiennes)	Réunions du Conseil d'administration d'EXINVEST	Réunions du Comité de la vérification (3 = quorum)	Réunions du Comité du développement des affaires et du rendement (3 = quorum)	Réunions du Comité des ressources humaines (3 = quorum)	Réunions du Comité de la nomination et de la gouvernance (3 = quorum)	Réunions du Comité de la gestion des risques (4 = quorum)	Réunions du Conseil d'administration (6 = quorum)
Boivin, Pierre	18 446,25 \$	1/1		5/5			5/5	9/10
Culbert, Heather	18 306,25 \$	1/1	4/4		6/6	3/3		9/10
Gordon, Lindsay	27 168,75 \$	0/1	4/4		4/6	3/3	5/5	9/10
Gupta, Karna	26 417,50 \$	1/1	4/4	5/5	6/6	3/3		10/10
Irman, Martine	29 487,50 \$	1/1			5/5	3/3	4/4	9/9
Lavery, Mairead	– \$	1/1			6/6		5/5	10/10
MacWilliam, Karen	14 202,50 \$	1/1	2/4				3/5	7/10
Matuszewski, Pierre	24 690,00 \$	1/1		5/5	6/6	2/3	5/5	10/10
McLeese, Robert	21 613,75 \$	1/1	4/4			2/2	5/5	10/10
Payette, Richard	16 991,25 \$	1/1	4/4	5/5				9/10
Sharma, Manjit	23 098,75 \$	1/1	3/4	4/5		1/1		10/10
Stairs, Andrea	12 383,75 \$	1/1		3/5	4/6			5/10
Yuers, Kari	18 567,50 \$	1/1	4/4	5/5				9/10
Total	251 373,75 \$							
EXINVEST	5 335,00 \$							
Total	256 708,75 \$							

Conseil d'administration

Martine Irman

(présidente, fin du mandat :
29 novembre 2022)
Toronto (Ontario)

Lindsay Gordon

(président par intérim et vice-président)
Vancouver (Colombie-Britannique)

Pierre Boivin

Sainte-Foy (Québec)

Heather J. Culbert

Calgary (Alberta)

Karna Gupta

Oakville (Ontario)

Karen MacWilliam

Wolfville (Nouvelle-Écosse)

Pierre Matuszewski

Montréal (Québec)

Robert S. McLeese

Toronto (Ontario)

Richard Payette

Montréal (Québec)

Manjit Sharma

Toronto (Ontario)

Andrea Stairs Krishnappa

Toronto (Ontario)

Kari Yuers

Vancouver (Colombie-Britannique)

Équipe de la haute direction

Mairead Lavery

Présidente et chef de la direction

Carl Burlock

Vice-président directeur et chef de
la direction des affaires commerciales

Lorraine Audsley

Première vice-présidente, Gestion
du risque global et chef de la gestion
des risques
(chef du développement durable depuis
janvier 2023)

Jacques Chamberland

Premier vice-président, Solutions
numériques et chef de la transformation

Guillermo Freire

Premier vice-président, Groupe du
marché intermédiaire

Justine Hendricks

Première vice-présidente et chef du
développement durable
(fin du mandat : janvier 2023)

Sven List

Premier vice-président, Groupe des
grandes entreprises canadiennes
et internationales

Sameer Madhok

Vérificateur interne en chef

Dan Mancuso

Premier vice-président et conseiller
spécial auprès du chef de la direction des
affaires commerciales

Scott Moore

Premier vice-président, Finances et chef
de la direction financière

Julie Pottier

Première vice-présidente, Petites
entreprises et partenariats, et chef
de l'assurance

Miguel Simard

Premier vice-président, Services
juridiques et chef des services juridiques

Liette Vigneault

Première vice-présidente, Personnel
et culture

Todd Winterhalt

Premier vice-président, Communications
et Marketing et chef de la stratégie
d'entreprise

Clive Witter

Premier vice-président et
conseiller spécial



Annexe sur les données

Un tiret indique que la première année de déclaration est 2022; les données des années précédentes ne sont donc pas présentées.

Changements climatiques

Émissions de gaz à effet de serre

Cibles climatiques pour 2030 – Émissions financées de niveau 3 (cibles fondées sur la science) ¹	Unité de mesure	Cible	2022
Portefeuille de financement lié au transport aérien – Émissions par passager-kilomètre	Tonnes d'équivalent CO ₂	s.o.	130,6
Portefeuille de financement lié au transport aérien – Réduction des émissions par passager-kilomètre	%	2030 : 37 % (par rapport à 2020)	0,8 %
Portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière en amont – Volume de production lié aux prêts	Exajoules (EJ)	s.o.	1,11
Portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière en amont – Réduction du volume de production lié aux prêts	%	2030 : 15 % (par rapport à 2020)	40 %
Portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière en amont – Part de la production liée au pétrole	%	s.o.	43 %
Portefeuille de financement lié à l'exploitation pétrolière et gazière en amont – Réduction de la part du pétrole au profit du gaz naturel	%	2030 : 3 % (par rapport à 2020)	13,1 %

¹ En raison du soutien offert dans le cadre de la pandémie, en 2020, l'exposition d'EDC aux secteurs du transport aérien et de l'exploitation pétrolière et gazière en amont s'est considérablement accrue. Afin de présenter une vision globale de la composition de notre portefeuille et des émissions qui y sont associées, nous avons donc choisi 2020 comme année de référence.

Cible fondée sur la science pour les émissions liées aux activités	Unité de mesure	Cible	2022
Réduction réelle des émissions liées aux activités (niveaux 1 et 2, et niveau 3 liées aux voyages d'affaires) ²	%	2030 : 32 % (par rapport à 2019)	–

² La cible ayant été établie et lancée en 2022, nous ne faisons pas état des progrès réalisés à cet égard.

Ventilation détaillée des émissions ^{3,4}	Unité de mesure	2022	2021	2020
Niveaux 1 et 2				
Niveau 1 – Gaz naturel – Siège social	Tonnes d'équivalent CO ₂	512,5	450,4	417,2
	%	18,2 %	14,9 %	8,2 %
Niveau 2 – Électricité – Siège social	Tonnes d'équivalent CO ₂	188,5	222,2	232,8
	%	6,7 %	7,3 %	4,6 %
Total – Émissions de GES de niveaux 1 et 2	Tonnes d'équivalent CO ₂	701,0	672,6	650,0
Intensité des émissions de GES par pi ^{2,5}	Tonnes d'équivalent CO ₂ /pi ²	1,49	1,43	1,38
Niveau 3				
Déchets – Siège social	Tonnes d'équivalent CO ₂	19,1	2,6	5,4
Déchets – Bureaux régionaux	Tonnes d'équivalent CO ₂	4,1	0,6	1,2
Total – Déchets	Tonnes d'équivalent CO ₂	23,2	3,2	6,6
	%	0,8 %	0,1 %	0,1 %

Ventilation détaillée des émissions ^{3,4}	Unité de mesure	2022	2021	2020
Consommation de papier – Siège social	Tonnes d'équivalent CO ₂	0,6	0,2	1,8
Total – Consommation de papier	Tonnes d'équivalent CO ₂	0,6	0,2	1,8
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Approvisionnement – Siège social	Tonnes d'équivalent CO ₂	667,8	1 439,8	3 181,7
Total – Biens et services achetés	Tonnes d'équivalent CO ₂	667,8	1 439,8	3 181,7
	%	23,7 %	47,6 %	62,4 %
Électricité – Bureaux sous-loués (siège social)	Tonnes d'équivalent CO ₂	3,2	3,8	4,0
Gaz naturel – Bureaux sous-loués (siège social)	Tonnes d'équivalent CO ₂	8,9	7,8	7,2
Électricité – Bureaux régionaux	Tonnes d'équivalent CO ₂	147,2	158,0	165,3
Gaz naturel – Bureaux régionaux	Tonnes d'équivalent CO ₂	115,3	102,7	95,1
Électricité – Représentations à l'étranger	Tonnes d'équivalent CO ₂	22,3	14,5	20,2
Gaz naturel – Représentations à l'étranger	Tonnes d'équivalent CO ₂	2,7	1,7	1,9
Total – Consommation d'énergie des bureaux sous-loués et régionaux et des représentations à l'étranger	Tonnes d'équivalent CO ₂	299,6	288,5	293,7
	%	10,6 %	9,5 %	5,8 %
Électricité (émissions du puits au réservoir)	Tonnes d'équivalent CO ₂	257,9	253,8	265,9
Gaz naturel (émissions du puits au réservoir)	Tonnes d'équivalent CO ₂	91,1	81,4	75,4
Total – Combustibles et autres types de consommation énergétique	Tonnes d'équivalent CO ₂	349,0	335,2	341,3
	%	12,4 %	11,1 %	6,7 %
Voyages d'affaires Vol long-courrier (> 3 700 km) – sans forçage radiatif	Tonnes d'équivalent CO ₂	394,1	119,1	319,4
Voyages d'affaires Vol court-courrier (< 3 700 km) – sans forçage radiatif	Tonnes d'équivalent CO ₂	150,1	12,0	121,9
Total – Déplacements en avion	Tonnes d'équivalent CO ₂	544,2	131,1	441,3
Voyages d'affaires – Déplacements en train	Tonnes d'équivalent CO ₂	7,9	0,1	1,7
Voyages d'affaires – Séjours à l'hôtel	Tonnes d'équivalent CO ₂	23,9	1,2	19,4
Voyages d'affaires – Véhicules des employés	Tonnes d'équivalent CO ₂	38,5	3,8	20,8
Voyages d'affaires – Locations de voiture	Tonnes d'équivalent CO ₂	5,9	1,8	3,2
Total – Voyages autres qu'en avion	Tonnes d'équivalent CO ₂	76,2	6,9	45,1
Total – Voyages d'affaires	Tonnes d'équivalent CO ₂	620,4	138,0	486,4
	%	22,0 %	4,6 %	9,5 %
Navettage des employés	Tonnes d'équivalent CO ₂	154,4	147,5	138,2
Total – Navettage des employés	Tonnes d'équivalent CO ₂	154,4	147,5	138,2
	%	5,5 %	4,9 %	2,7 %
Total – Émissions de GES de niveau 3	Tonnes d'équivalent CO ₂	2 115,0	2 352,4	4 449,7
Total				
Total des émissions de GES liées aux activités – Niveaux 1 et 2, niveau 3 liées aux voyages d'affaires	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 321,4	810,6	1 136,4
Total des émissions de GES – Niveaux 1, 2 et 3	Tonnes d'équivalent CO ₂	2 816,0	3 025,0	5 099,7
Intensité des émissions de GES par employé	Tonnes d'équivalent CO ₂ /employé	1,39	1,57	2,82

³ Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des composantes.

⁴ Les émissions de GES de 2021 et 2020 ont été ajustées pour tenir compte de changements méthodologiques (comptant notamment des hypothèses plus précises).

⁵ L'intensité des émissions par pied carré ne concerne que les émissions de niveaux 1 et 2.



Émissions financées (PCAF) ^{1,2,3}	Unité de mesure	2022	2021	2020
Prêts commerciaux				
Exposition nette	G\$	54,4	50,0	–
Couverture du portefeuille	%	99,996 %	99,870 %	–
Niveaux 1 et 2 – Émissions (tous les secteurs)	Mt éq. CO ₂	13,0	15,4	–
Niveaux 1 et 2 – Note sur la qualité des données (PCAF)	s.o.	3,9	3,9	–
Niveau 3 (en amont) – Émissions (secteurs de l'énergie et des mines)	Mt éq. CO ₂	2,0	2,0	–
Niveau 3 (en amont) – Note sur la qualité des données (PCAF)	s.o.	4,7	4,4	–
Niveau 3 (en aval) – Émissions (secteur du pétrole et du gaz naturel en amont)	Mt éq. CO ₂	1,3	4,3	–
Niveau 3 (en aval) – Note sur la qualité des données (PCAF)	s.o.	3,0	3,3	–
Financement de projets				
Exposition nette	G\$	16,0	14,0	–
Couverture du portefeuille	%	96,400 %	99,480 %	–
Niveaux 1 et 2 – Émissions (tous les secteurs)	Mt éq. CO ₂	3,7	5,1	–
Niveaux 1 et 2 – Qualité des données (note du PCAF)	s.o.	5,0	5,0	–
Niveau 3 (en amont) – Émissions (secteurs de l'énergie et des mines)	Mt éq. CO ₂	0,2	0,5	–
Niveau 3 (en amont) – Qualité des données (note du PCAF)	s.o.	5,0	5,0	–

¹ EDC calcule ses émissions financées (PCAF) à l'aide des émissions déclarées et des émissions estimées. Pour les émissions déclarées, EDC s'appuie sur les émissions divulguées par l'intermédiaire de S&P. Pour les émissions estimées, EDC s'appuie sur a) les moyennes d'émissions par secteur (classification GICS) fournies par S&P pour les émissions de niveaux 1, 2 et 3 en amont, et pour les émissions de niveau 3 en aval; b) les facteurs d'émissions du PCAF pour les émissions de niveaux 1, 2 et 3 en amont; et c) une méthodologie interne utilisant la corrélation statistique pour calculer les émissions moyennes, qui sont extrapolées pour le reste du portefeuille pour les émissions de niveau 3 en aval.

² La méthode du PCAF ne couvre pas tous les secteurs (codes SCIAN) faisant partie du portefeuille d'EDC. Lorsqu'un secteur n'est pas couvert, EDC utilise une autre méthodologie qui mise sur les données d'émissions de S&P pour obtenir les renseignements manquants et effectuer le calcul.


³ Nous avons inclus des notes sur la qualité des données conformes aux orientations du PCAF, où 1 correspond au niveau le plus élevé de qualité des données et 5 au niveau le plus bas. Nous mettrons à jour les données sur nos émissions financées, y compris les notes sur la qualité des données, au fur et à mesure que nous améliorons la qualité et la disponibilité de ces données.

Carboneutralité

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Niveau 1 – Énergie (gaz naturel)	Tonnes d'équivalent CO ₂	513	–	–
Niveau 3 – Voyages d'affaires	Tonnes d'équivalent CO ₂	620	–	–
Crédits compensatoires achetés	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 133	–	–
Émissions de GES nettes (énergie et voyages d'affaires)	Tonnes d'équivalent CO ₂	0	–	–
Niveau 2 – Électricité	MWh	7 409	–	–
Crédits compensatoires achetés (énergie renouvelable)	MWh	7 409	–	–
Électricité nette	MWh	0	–	–
Empreinte carbone	Tonnes d'équivalent CO ₂	0	–	–

Incidence sur le climat – Portefeuille

	Unité de mesure	Cible	2022	2021	2020
Cible climatique pour 2023^{1,2}					
Exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone	G\$	2023 : 12,2	9,6	13,6	19,0
Réduction de l'exposition financière aux secteurs à forte intensité de carbone	%	2023 : 45 % (par rapport à 2018)	57,0 %	39,3 %	15,2 %

	Unité de mesure	Cible	2022	2021	2020
Autre					
Financement de l'action climatique dans les pays en développement ^{3,4}  « VALIDÉ »	M\$	s.o.	256,2	84,9	142,0

¹ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

² À EDC, un secteur à forte intensité de carbone s'entend d'un secteur dont les installations industrielles émettent en moyenne plus de 500 kilotonnes (kt) d'équivalent de dioxyde de carbone (équivalent CO₂) par an au Canada, d'après les données sur les émissions de GES de niveau 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des gaz à effet de serre d'Environnement et Changement climatique Canada, ainsi que d'après les rapports annuels des grandes compagnies aériennes canadiennes. Ce chiffre (500 kt éq. CO₂/an) a été choisi comme seuil pour cerner les secteurs prioritaires en matière d'intensité carbonique; il ne sera toutefois pas utilisé pour déterminer si une transaction en particulier est visée ou non par notre cible de réduction. Pour le moment, c'est le processus décrit ci-dessus pour cerner les secteurs à forte intensité de carbone qui détermine si une transaction est visée ou non. Le contrôle préalable de la transaction en ce qui concerne les changements climatiques est effectué conformément au Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques d'EDC.

³ « Financement de l'action climatique » s'entend d'un financement local, national ou transnational qui vise à soutenir des mesures d'atténuation ou d'adaptation liées aux changements climatiques, selon la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris.

⁴ De ce montant, 17,6 M\$ sont liés à des produits financiers qui ne sont pas des prêts directs (ex. : garanties et mécanismes de crédit de sûreté).

Ventilation de l'exposition d'EDC, par secteurs et portefeuilles ⁵	Unité de mesure	2022	2021	2020
Concentration du portefeuille				
Titres négociables et instruments dérivés	M\$	11 468	10 428	12 871
	%	10 %	10 %	11 %
Portefeuille d'assurances	M\$	32 665	28 579	28 987
	%	27 %	26 %	24 %
Portefeuille de financement	M\$	76 016	69 152	79 423
	%	63 %	64 %	65 %
Portefeuilles examinés sous l'angle des risques climatiques				
Portefeuille de financement d'EDC – Valeur non examinée sous l'angle des risques climatiques ⁶	M\$	11 447	10 823	9 172
	%	15 %	16 %	12 %
Portefeuille de financement d'EDC – Valeur examinée sous l'angle des risques climatiques	M\$	64 569	58 329	70 251
	%	85 %	84 %	88 %
Secteurs à plus forte intensité de carbone				
Portefeuille de financement d'EDC – Autres secteurs ⁷	M\$	54 816	45 132	51 653
	%	85 %	77 %	74 %
Portefeuille de financement d'EDC – Transport aérien	M\$	6 784	7 978	8 368
	%	10 %	13 %	12 %
Portefeuille de financement d'EDC – Exploitation pétrolière et gazière en amont	M\$	1 250	2 708	4 279
	%	2 %	5 %	6 %
Portefeuille de financement d'EDC – Produits pétrochimiques, raffinage et préparation de produits chimiques	M\$	776	1 516	3 381
	%	1 %	3 %	5 %
Portefeuille de financement d'EDC – Fusion et transformation des métaux	M\$	610	599	1 351
	%	1 %	1 %	2 %
Portefeuille de financement d'EDC – Production d'énergie thermique	M\$	333	345	876
	%	1 %	1 %	1 %
Portefeuille de financement d'EDC – Fabrication de ciment	M\$	0	51	343
	%	0 %	0 %	0 %

⁵ Selon les résultats financiers consolidés d'EDC, qui comprennent les résultats de FinDev Canada.

⁶ Financement structuré, financement de projets et financement des entreprises (au Canada et à l'étranger). De 2020 à 2022, le portefeuille de financement d'EDC a connu une baisse, principalement en raison d'une diminution des engagements de financement et des remboursements nets sur les prêts. Cette diminution s'est révélée proportionnellement plus prononcée dans les portefeuilles examinés sous l'angle des risques climatiques, ce qui s'est traduit par une proportion moindre d'examen.

⁷ Autres secteurs concernés : transport et entreposage; fabrication; services publics sobres en combustibles fossiles; exploitation minière et exploitation en carrière (à l'exclusion du pétrole et du gaz naturel); construction; biens immobiliers; finances et assurances; industrie de l'information et industrie culturelle; commerce de gros et de détail; administration publique; agriculture; activités de soutien à l'exploitation minière, pétrolière et gazière; autres services.



Pétrole et gaz naturel

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Activités facilitées dans le secteur du pétrole et du gaz naturel – Financement direct	G\$	1,3	1,1	–
Activités facilitées dans le secteur du pétrole et du gaz naturel – Assurance à court terme	G\$	6,5	2,4	–
Activités facilitées dans le secteur du pétrole et du gaz naturel – Assurance et cautionnement de contrats	G\$	0,9	0,9	–
Total – Activités facilitées dans le secteur du pétrole et du gaz naturel	G\$	8,7	4,4	–
Exposition totale (activités visées par la Déclaration de Glasgow)	G\$	2,5	2,8	–

Utilisation responsable des ressources

Consommation d'énergie

Ventilation de la consommation d'énergie	Unité de mesure	2022	2021	2020
Consommation d'énergie – Électricité au siège social	kWh	7 408 853	7 241 622	7 590 789
Consommation d'énergie – Gaz naturel au siège social	m ³	265 237	237 149	219 679

Déchets

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Déchets générés	Tonnes	86	–	–

Risque lié au climat

Carte de densité de l'exposition d'EDC aux risques physiques et de transition

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Risque de transition				
Portefeuille de financement – Faible	%	28,4 %	22,6 %	–
Portefeuille de financement – Modérément faible	%	16,5 %	13,2 %	–
Portefeuille de financement – Moyen	%	26,1 %	26,1 %	–
Portefeuille de financement – Modérément élevé	%	8,3 %	8,5 %	–
Portefeuille de financement – Élevé	%	20,7 %	28,6 %	–
Portefeuille d'assurances – Faible	%	40,5 %	41,6 %	–
Portefeuille d'assurances – Modérément faible	%	12,9 %	11,8 %	–
Portefeuille d'assurances – Moyen	%	22,6 %	23,2 %	–
Portefeuille d'assurances – Modérément élevé	%	12,8 %	13,3 %	–
Portefeuille d'assurances – Élevé	%	11,1 %	10,0 %	–

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Risque physique				
Portefeuille de financement – Faible	%	28,0 %	27,1 %	–
Portefeuille de financement – Modérément faible	%	8,8 %	8,0 %	–
Portefeuille de financement – Moyen	%	34,0 %	28,3 %	–
Portefeuille de financement – Modérément élevé	%	19,3 %	24,8 %	–
Portefeuille de financement – Élevé	%	9,9 %	11,7 %	–
Portefeuille d'assurances – Faible	%	25,1 %	41,1 %	–
Portefeuille d'assurances – Modérément faible	%	10,9 %	10,1 %	–
Portefeuille d'assurances – Moyen	%	42,2 %	26,5 %	–
Portefeuille d'assurances – Modérément élevé	%	18,2 %	18,6 %	–
Portefeuille d'assurances – Élevé	%	3,5 %	3,8 %	–

Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques de transition et physiques¹

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Exposition aux risques de transition, par secteurs				
Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques de transition – Produits industriels	G\$	17,4	22,2	–
	%	11,5 %	16,8 %	–
Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques de transition – Mines et métaux	G\$	3,1	9,7	–
	%	2,1 %	7,4 %	–
Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques de transition – Pétrole et gaz naturel	G\$	3,9	8,1	–
	%	2,6 %	6,1 %	–
Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques de transition – Production d'électricité	G\$	0,4	11,9	–
	%	0,3 %	9,0 %	–
Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques de transition – Transport	G\$	14,9	21,7	–
	%	9,9 %	16,4 %	–
Exposition aux risques physiques, par secteurs				
Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques physiques – Agriculture et foresterie	G\$	0	10,4	–
	%	0,0 %	7,8 %	–
Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques physiques – Produits industriels	G\$	6,0	0	–
	%	4,0 %	0	–
Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques physiques – Mines et métaux	G\$	7,5	9,7	–
	%	5,0 %	7,4 %	–
Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques physiques – Immobilier	G\$	4,5	5,3	–
	%	3,0 %	4,0 %	–
Risque de crédit – Exposition aux secteurs les plus vulnérables aux risques physiques – Transport	G\$	13,9	0	–
	%	9,2 %	0	–

¹ Comprend le portefeuille de financement et l'assurance crédit.



Financement durable

Technologies propres

Bilan en matière de technologies propres	Unité de mesure	Cible	2022	2021	2020
Volume d'activités facilitées dans le secteur des technologies propres	G\$	2025 : 10	8 774	6 305	4 547
Nombre de clients servis dans le secteur des technologies propres	Nombre de clients	2022 : 356	392	324	288
Net promoter score (NPS) – Technologies propres	%	s.o.	90 %	100 %	–

Entreprises de technologies propres servies, par sous-secteurs

Agriculture et foresterie	Nombre de clients	s.o.	24	27	–
	%	s.o.	6 %	8 %	–
Mesures d'assainissement de l'air et de l'environnement	Nombre de clients	s.o.	11	2	–
	%	s.o.	3 %	1 %	–
Biocarburants et bioproduits	Nombre de clients	s.o.	27	7	–
	%	s.o.	7 %	2 %	–
Efficacité énergétique et bâtiments écologiques	Nombre de clients	s.o.	34	32	–
	%	s.o.	9 %	10 %	–
Infrastructure énergétique	Nombre de clients	s.o.	28	28	–
	%	s.o.	7 %	9 %	–
Industries extractives et matériaux industriels	Nombre de clients	s.o.	35	40	–
	%	s.o.	9 %	12 %	–
Recyclage et récupération	Nombre de clients	s.o.	38	37	–
	%	s.o.	10 %	11 %	–
Production d'énergie renouvelable	Nombre de clients	s.o.	120	91	–
	%	s.o.	31 %	28 %	–
Transport et mobilité durable	Nombre de clients	s.o.	36	32	–
	%	s.o.	9 %	10 %	–
Eaux et eaux usées	Nombre de clients	s.o.	33	28	–
	%	s.o.	8 %	9 %	–
Autres	Nombre de clients	s.o.	6	0 %	–
	%	s.o.	2 %	0 %	–

IRC global pour les obligations durables

Bilan des obligations durables	Unité de mesure	2022	2021	2020
Volume de transactions financées grâce au produit des obligations vertes (valeur cumulée depuis 2014)	G\$	2,4	2,4	2,4
Nombre de transactions financées grâce au produit des obligations vertes	Nombre de transactions	26	26	28
Valeur totale des obligations vertes en circulation	USD	380 734 833	937 194 915	943 990 364
Énergie renouvelable produite grâce au produit des obligations vertes	MWh	3 597 345	5 871 021	8 227 461
Capacité d'énergie renouvelable (construction ou remise en état) découlant du produit des obligations vertes	MW	1 452	2 674	3 724
Émissions de GES évitées				
Total des émissions de GES évitées grâce aux obligations vertes, par secteurs : énergie renouvelable	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 554 384	2 638 959	3 660 424
	%	53,8 %	56,9 %	64,6 %
Total des émissions de GES évitées grâce aux obligations vertes, par secteurs : infrastructure énergétique et efficacité énergétique	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 333 333	2 000 000	2 000 000
	%	46,2 %	43,1 %	35,3 %
Total des émissions de GES évitées grâce aux obligations vertes, par secteurs : autres	Tonnes d'équivalent CO ₂	0	0	6 080
	%	0,0 %	0,0 %	0,1 %
Total des émissions de GES évitées grâce aux obligations vertes et variation annuelle (%)	Tonnes d'équivalent CO ₂	2 887 717	4 638 959	5 666 504
	%	-37,8 %	-18 %	-6,5 %
Total des fuites d'eau évitées	ML	7 665	-	-



Quatrième obligation verte¹

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Retombées environnementales				
Actifs d'énergie renouvelable	Tonnes d'équivalent CO ₂	115 551	18 400	20 900
	%	8,0 %	0,9 %	1,0 %
Transport terrestre	Tonnes d'équivalent CO ₂	0	0	3 200
	%	0,0 %	0,0 %	0,2 %
Réduction des émissions	Tonnes d'équivalent CO ₂	0	0	2 900
	%	0,0 %	0,0 %	0,1 %
Infrastructure de réseau électrique intelligent	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 333 333	2 000 000	2 000 000
	%	92,0 %	99,1 %	98,7 %
Total des émissions de GES évitées	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 448 884	2 018 400	2 027 000
Projets financés^{2,3}				
Transport terrestre	USD	307 530 785	343 445 244	333 533 174
	%	77,0 %	85,9 %	83,5 %
Énergie renouvelable	USD	68 434 505	28 417 266	26 338 929
	%	17,1 %	7,1 %	6,6 %
Réseau électrique intelligent	USD	15 359 592	18 745 004	20 863 309
	%	3,8 %	4,7 %	5,2 %
Gestion des déchets	USD	8 355 375	9 072 742	18 864 908
	%	2,1 %	2,3 %	4,7 %
Réduction des émissions	USD	0	0	79 936
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Total des projets financés	USD	399 680 256	399 680 256	399 680 256

Cinquième obligation verte

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Retombées environnementales				
Actifs d'énergie renouvelable	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 438 833	2 621 000	3 640 000
	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Total des émissions de GES évitées	Tonnes d'équivalent CO ₂	1 438 833	2 621 000	3 640 000
Total des fuites d'eau évitées	ML	7 665	-	-
Projets financés^{2,3}				
Transport terrestre	USD	72 929 853	95 107 561	121 378 265
	%	19,2 %	25,0 %	31,9 %
Énergie renouvelable	USD	197 242 657	285 627 272	259 356 568
	%	51,8 %	75,0 %	68,1 %
Gestion durable des forêts	USD	110 562 323	0	0
	%	29,0 %	0,0 %	0,0 %
Total des projets financés	USD	380 734 833	380 734 833	380 734 833

¹ Toutes les données transactionnelles liées à la quatrième obligation verte sont déclarées en date du 31 août 2022 (l'obligation venait à échéance le 1^{er} septembre 2022).

² En 2022, nous avons modifié la manière dont nous présentons les projets financés par secteur. Seuls les fonds associés à des projets en particulier sont présentés, alors que les années précédentes, le montant total des actifs admissibles associés à chaque obligation verte était présenté. L'approche précédente incluait un montant supplémentaire en réserve pour tenir compte des remboursements anticipés de prêts, de la résiliation anticipée d'un prêt et d'autres facteurs susceptible d'avoir une incidence sur la taille du portefeuille d'actifs admissibles. La répartition des projets financés par secteur en 2021 et 2020 a été ajustée en utilisant la nouvelle approche.

³ Le total peut ne pas être égal à la valeur de l'émission obligatoire (500 M CAD), car les données de la répartition sectorielle sont libellées en USD.

Prêts verts financés grâce aux obligations vertes^{1,2}

Obligation verte	Nom de la contrepartie	Unité de mesure	Type de transaction	Secteur	Sous-secteur	Volume de prêts	Émissions de GES évitées	Fuites d'eau évitées (ML/année)
4	Transport for London	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Financement	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	288 769 961	s.o. ³	s.o.
4	Greenpac Mill LLC	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Refinancement	Gestion des déchets	Recyclage	8 355 375	s.o. ⁴	s.o.
4	MapleCo1 Ltd.	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Financement	Infrastructure de réseau électrique intelligent	Compteurs intelligents	15 359 592	1 333 333	s.o.
4	Polesine S.A.	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	25 987 425	12 291	s.o.
4	Lal Lal Wind Farms Fin Co Pty Limited (Northleaf Capital Partners)	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	42 447 080	103 259	s.o.
4	Porterbrook Rail Finance Limited	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Refinancement	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	18 760 824	s.o. ³	s.o.
5	Buitengaats C.V. et autres	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	58 347 002	411 229	s.o.
5	Porterbrook Rail Finance Limited (Alberta Investment Management Corp)	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Refinancement	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	21 742 163	s.o. ³	s.o.
5	Bombardier Inc. – Transport en commun (ÖBB Personenverkehr Aktiengesellschaft)	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Prêt à une entreprise	Transport terrestre collectif	Transport ferroviaire	51 187 691	s.o. ³	s.o.
5	AWF Fin Co Pty Ltd	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Financement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	49 116 523	182 604	s.o.
5	Nordsee One GmbH	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie éolienne	29 685 875	845 000	s.o.
5	LS Australia FinCo1 Pty Ltd	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Refinancement	Énergie renouvelable	Énergie solaire	60 093 258	0 ⁵	s.o.
5	United Utilities Water Ltd.	USD / t éq. CO ₂ /an / ML/an	Prêt à une entreprise	Gestion durable de l'eau et des eaux usées	Eau	110 562 323	s.o.	7 665

¹ Par le passé, EDC a fixé la date de fin de la période de référence annuelle au 30 novembre pour ses rapports sur les retombées des obligations vertes, soit un mois avant la fin de l'exercice financier, en raison de contraintes de capacité. Pour le rapport de 2022, nous avons décidé d'harmoniser la période de référence à notre exercice financier, qui se termine le 31 décembre.

² Toutes les données transactionnelles liées à la quatrième obligation verte sont déclarées en date du 31 août 2022 (l'obligation venait à échéance le 1^{er} septembre 2022).

³ On ne peut calculer les émissions évitées pour ces projets. Il s'agit de prêts à des fins générales consentis à des sociétés de transport ou ferroviaires; ils ont un effet positif sur l'environnement, car ils favorisent le transport ferroviaire collectif.

⁴ Les émissions évitées sont inconnues pour ce projet.

⁵ Les émissions évitées sont de zéro tonne d'équivalent CO₂, car ce projet n'était pas en service en 2022.

Utilisation du produit des obligations vertes

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Utilisation du produit des obligations vertes par secteurs				
Transport terrestre	USD	72 929 853	438 552 805	454 911 438
	%	19,2 %	56,2 %	58,3 %
Énergie renouvelable	USD	197 242 657	314 044 538	285 695 497
	%	51,8 %	40,2 %	36,6 %
Réseau électrique intelligent et efficacité énergétique	USD	0	18 745 004	20 863 309
	%	0,0 %	2,4 %	2,7 %
Gestion des déchets	USD	0	9 072 742	0
	%	0,0 %	1,2 %	0,0 %
Gestion durable de l'eau et des eaux usées	USD	110 562 323	0	18 864 908
	%	29,0 %	0,0 %	2,4 %
Prévention et contrôle de la pollution	USD	0	0	79 936
	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %



Accès au financement et inclusion

Commerce inclusif

	Unité de mesure	Cible	2022	2021	2020
Impact de l'exportation					
Part des exportations canadiennes et de l'investissement à l'étranger	%	s.o.	12,8 %	12,6 %	14,5 %
☑ « VALIDÉ »					
Femmes en commerce					
Nombre de clients financiers et non financiers (clients uniques) servis (nombre cumulé depuis 2018) ^{1,2}	Nombre de clients	2023 : 2 000	2 989	2 455	1 713
Nombre d'entreprises détenues et dirigées par des femmes servies au moyen de solutions financières et non financières (clients uniques)	Nombre de clients	s.o.	2 397	2 167	1 503
Volume d'activités facilitées (valeur cumulée depuis 2018) ²	G\$	2023 : 6	6,8	5,2	3,4
Exportateurs autochtones					
Nombre de clients financiers et non financiers (clients uniques) servis (nombre cumulé depuis 2020) ^{1,2}	Nombre de clients	2023 : 400	305	242	126
Nombre d'entreprises détenues et dirigées par des Autochtones servies au moyen de solutions financières et non financières (clients uniques)	Nombre de clients	s.o.	253	233	126
Volume d'activités facilitées (valeur cumulée depuis 2020) ²	M\$	2023 : 650	401	349	158
Commerce inclusif (femmes, Autochtones, personnes noires et racialisées, membres de la communauté 2ELGBTQ+, personnes vivant avec un handicap)					
Nombre de clients du commerce inclusif servis – Produits financiers ³	Nombre de clients	s.o.	1 249	–	–
Nombre de clients du commerce inclusif servis – Produits du savoir seulement	Nombre de clients	s.o.	1 804	–	–
Nombre total de clients financiers et non financiers servis	Nombre de clients	s.o.	3 053	–	–
Volume d'activités facilitées	G\$	s.o.	2,0	–	–

Petites entreprises

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Nombre total de clients financiers et non financiers servis	Nombre de clients	17 472	18 564	13 904
Nombre de petites entreprises servies – Produits financiers ³	Nombre de clients	11 168	–	–
Nombre de petites entreprises servies – Produits du savoir seulement	Nombre de clients	6 304	–	–
Volume d'activités facilitées	G\$	36,9	–	–

¹ Nous ne comptabilisons chaque client qu'une fois, même s'il a été servi à de multiples reprises au fil des ans.

² Le nombre de clients servis et la valeur des activités facilitées ont parfois été ajustés en raison de modifications apportées aux critères de classification concernant les entreprises « détenues ou dirigées par des femmes » et les « exportateurs autochtones ».

³ Les clients ayant bénéficié de produits financiers comprennent des utilisateurs de produits multiples.

Valeur économique¹

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Valeur économique générée				
Valeur économique directe générée	M\$	2 465	1 909	2 009
Valeur économique distribuée				
Frais d'exploitation	M\$	245	227	–
Salaires et avantages sociaux des employés	M\$	385	364	–
Paiements aux fournisseurs de capitaux (y compris les charges d'intérêts)	M\$	973	7 928	–
Paiements au gouvernement	M\$	11	10	–
Investissement dans la collectivité	M\$	1	1	–
Valeur économique distribuée	M\$	1 615	8 530	1 222
Valeur économique mise en réserve				
Valeur économique mise en réserve	M\$	850	-6 621	787

¹ La valeur économique (générée, distribuée et mise en réserve) est tirée des résultats financiers consolidés d'EDC, qui comprennent FinDev Canada.

Expérience client

Net Promoter Score	Unité de mesure	Cible	2022	2021	2020
Net Promoter Score (NPS)	s.o.	63 à 71	75,4	72,3	72,5

Droits de la personne

Influence et réparation

Influence et réparation – Formation	Unité de mesure	2022	2021	2020
Pourcentage des employés concernés ayant suivi la formation en matière d'influence et de réparation ²	%	100 %	–	–

² Le taux d'achèvement ne tient pas compte des ajustements.

Interactions avec les parties prenantes

Interactions	Unité de mesure	2022	2021	2020
Pourcentage des dossiers dans le cadre desquels EDC a posé des questions au client pour mieux comprendre les risques contextuels et la capacité de gestion de l'entreprise	%	70 %	71 %	89 %
Pourcentage des dossiers dans le cadre desquels EDC a fourni au client de l'information ou des recommandations sur la gestion des risques pour l'aider à mieux comprendre, repérer et atténuer ses risques	%	30 %	23 %	27 %
Pourcentage des dossiers dans le cadre desquels EDC a encouragé le client à s'engager à prioriser et à appliquer des mesures de gestion du risque (y compris à mettre en place des mesures de réparation)	%	10 %	6 %	10 %



Contrôles relatifs aux droits de la personne

Contrôles relatifs aux droits de la personne – Transactions	Unité de mesure	2022	2021	2020
Transactions ayant fait l'objet d'un contrôle approfondi en matière de droits de la personne	%	13,5 %	16,0 %	–
Nombre de contrôles approfondis visant à cerner des risques liés aux droits de la personne pour des transactions ne concernant pas des projets	Nombre de transactions	321	266	386
« VALIDÉ »				

Nombre de contrôles relatifs aux droits de la personne, par régions

Amérique latine	Nombre de transactions	32	74	–
Amérique du Nord	Nombre de transactions	57	63	–
Moyen – Orient	Nombre de transactions	83	40	–
Asie et Océanie	Nombre de transactions	83	31	–
Afrique	Nombre de transactions	12	19	–
Europe	Nombre de transactions	20	18	–
Divers	Nombre de transactions	34	21	–

Nombre de contrôles relatifs aux droits de la personne, par secteurs

Technologies de l'information et des communications	Nombre de transactions	80	72	63
Mines, métaux et industrie lourde	Nombre de transactions	47	40	62
Fabrication	Nombre de transactions	63	38	73
Pétrole et gaz naturel	Nombre de transactions	19	23	49
Transport de surface	Nombre de transactions	20	21	48
Infrastructure, production d'électricité, transmission et distribution	Nombre de transactions	17	21	15
Aéronautique	Nombre de transactions	14	20	32
Commerce de détail, ventes et services	Nombre de transactions	0	15	16
Agriculture, aquaculture et foresterie	Nombre de transactions	15	9	14
Autres	Nombre de transactions	46	7	14

Risques liés aux droits de la personne cernés dans les contrôles relatifs aux facteurs sociaux et environnementaux^{1,2}

Gestion de la chaîne d'approvisionnement (travail forcé, travail des enfants, traite des personnes, etc.)	%	4,6 %	10,0 %	–
Pratiques de sécurité des entreprises ou des fournisseurs de services	%	20,5 %	14,0 %	–
Risques environnementaux pour les populations (rareté de l'eau, déforestation, pollution, etc.)	%	22,6 %	16,0 %	–
Populations autochtones, participation des communautés locales, acquisition des terres et réinstallation	%	1,7 %	9,0 %	–
Travail des employés, conditions de travail et santé et sécurité au travail	%	9,6 %	27,0 %	–
Atteintes à la liberté d'expression ou au respect de la vie privée	%	41,0 %	21,0 %	–

¹ Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des composantes.

² La ventilation en pourcentage représente un sous-ensemble de toutes les évaluations effectuées et ne tient pas compte des évaluations concernant des transactions pour lesquelles de multiples risques associés à différentes catégories ont été signalés ou des situations où le risque signalé n'a pas pu être associé à l'une des catégories de risque définies.

Inclusion, diversité et équité^{1,2}

Diversité de l'effectif

IRC global – Effectif	Unité de mesure	2022			2021			2020		
		Permanent	Temporaire		Permanent	Temporaire		Permanent	Temporaire	
Effectif total	Nombre d'employés	1 996			2 106			1 895		
Nombre total d'employés par types de contrat de travail										
Nombre total d'employés par types de contrat de travail	Nombre d'employés	1 934	62		1 986	120		1 782	113	
	%	96,9 %	3,1 %		–	–		–	–	
Nombre total d'employés par tranches d'âge										
Nombre total d'employés par tranches d'âge	Nombre d'employés	280	1 288	428	–	–	–	–	–	–
	%	14,0 %	65,0 %	22,0 %	16,4 %	63,2 %	20,4 %	–	–	–

¹ Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des composantes.

² Les données des années précédentes incluaient les employés d'EDC et de FinDev Canada. Les données de cette année excluent les employés de FinDev Canada, les employés en congé, les employés recrutés sur place et les étudiants.

Composition de l'effectif, par groupes en quête d'équité ³	Unité de mesure	Cible	2022	2021	2020
Minorités visibles	Nombre d'employés	s.o.	542	–	–
	%	2025 : 30 %	34,8 %	34,0 %	21,7 %
Minorités visibles – Personnes noires	Nombre d'employés	s.o.	129	–	–
	%	2025 : 7 %	8,2 %	9,0 %	–
Peuples autochtones	Nombre d'employés	s.o.	35	–	–
	%	2025 : 3 %	2,3 %	2,5 %	1,4 %
Personnes vivant avec un handicap	Nombre d'employés	s.o.	116	–	–
	%	2025 : 8,5 %	7,5 %	6,9 %	2,5 %
2ELGBTQ+	Nombre d'employés	s.o.	66	–	–
	%	2025 : 5 %	4,3 %	4,6 %	–

³ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. En 2022, le taux d'auto-identification s'établissait à 78,5 % de l'effectif.



Nombre total d'employés, par genres ¹		Unité de mesure	Cible	2022	2021	2020
Homme	Nombre d'employés	s.o.		742	1 045	947
	%	s.o.		47,4 %	47,0 %	50,0 %
Femme	Nombre d'employés	s.o.		820	1 059	946
	%	2025 : 50 %		52,4 %	53,0 %	50,0 %
Genre divers	Nombre d'employés	s.o.		3	2	2
	%	s.o.		0,2 %	0,0 %	0,0 %

Nombre total d'employés, par types de contrat et genres			Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire
Homme	Nombre d'employés	s.o.	722	20	987	58	888	59
	%	s.o.	46,1 %	1,3 %	-	-	-	-
Femme	Nombre d'employés	s.o.	789	31	997	62	894	52
	%	s.o.	50,4 %	2,0 %	-	-	-	-
Genre divers	Nombre d'employés	s.o.	3	0	2	0	0	2
	%	s.o.	0,2 %	0,0 %	-	-	-	-

Nombre total d'employés, par types d'emploi et genres ¹		Unité de mesure	2022		2021		2020	
			Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
Homme	Nombre d'employés		738	4	1 027	18	-	-
	%		47,2 %	0,3 %	-	-	-	-
Femme	Nombre d'employés		811	9	1 034	25	-	-
	%		51,8 %	0,6 %	-	-	-	-
Genre divers	Nombre d'employés		3	0	2	0	-	-
	%		0,2 %	0,0 %	-	-	-	-

¹ Les données sont basées sur les réponses à l'enquête d'auto-identification. En 2022, le taux d'auto-identification s'établissait à 78,5 % de l'effectif.

Nombre total d'employés, par régions¹		2022		2021		2020	
Unité de mesure							
Nombre total d'employés, par types de contrat et régions		Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire	Permanent	Temporaire
Amérique du Nord	Nombre d'employés	1 911	62	1 972	120	1 767	113
	%	95,7 %	3,1 %	–	–	–	–
Amérique du Sud	Nombre d'employés	1	0	1	0	2	0
	%	0,1 %	0,0 %	–	–	–	–
Asie	Nombre d'employés	18	0	10	0	11	0
	%	0,9 %	0,0 %	–	–	–	–
Afrique et Moyen-Orient	Nombre d'employés	1	0	1	0	0	0
	%	0,1 %	0,0 %	–	–	–	–
Australie	Nombre d'employés	1	0	1	0	1	0
	%	0,1 %	0,0 %	–	–	–	–
Europe	Nombre d'employés	2	0	1	0	1	0
	%	0,1 %	0,0 %	–	–	–	–
Nombre total d'employés, par types d'emploi et régions		Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
Amérique du Nord	Nombre d'employés	1 955	18	–	–	–	–
	%	97,9 %	0,9 %	–	–	–	–
Amérique du Sud	Nombre d'employés	1	0	–	–	–	–
	%	0,1 %	0,0 %	–	–	–	–
Asie	Nombre d'employés	18	0	–	–	–	–
	%	0,9 %	0,0 %	–	–	–	–
Afrique et Moyen-Orient	Nombre d'employés	1	0	–	–	–	–
	%	0,1 %	0,0 %	–	–	–	–
Australie	Nombre d'employés	1	0	–	–	–	–
	%	0,1 %	0,0 %	–	–	–	–
Europe	Nombre d'employés	2	0	–	–	–	–
	%	0,1 %	0,0 %	–	–	–	–

¹ Les résultats sont basés sur les employés en service.



Nombre total d'employés, par catégories et groupes d'âge										
	Unité de mesure	2022			2021			2020		
		Moins de 30 ans	30 à 50 ans	Plus de 50 ans	Moins de 30 ans	30 à 50 ans	Plus de 50 ans	Moins de 30 ans	30 à 50 ans	Plus de 50 ans
Cadres supérieurs	Nombre d'employés	0	5	10	-	-	-	-	-	-
	%	0,0 %	33,0 %	67,0 %	0,0 %	44,0 %	56,0 %	0,0 %	37,0 %	63,0 %
Cadres intermédiaires et autres	Nombre d'employés	1	227	105	-	-	-	-	-	-
	%	0,0 %	68,0 %	32,0 %	0,0 %	69,0 %	31,0 %	0,0 %	68,0 %	32,0 %
Professionnels	Nombre d'employés	247	974	280	-	-	-	-	-	-
	%	16,0 %	65,0 %	19,0 %	18,0 %	65,0 %	18,0 %	8,0 %	64,0 %	18,0 %
Personnel administratif et personnel de bureau principal	Nombre d'employés	14	62	27	-	-	-	-	-	-
	%	14,0 %	60,0 %	26,0 %	37,0 %	42,0 %	20,0 %	39,0 %	40,0 %	21,0 %
Personnel de bureau	Nombre d'employés	1	1	2	-	-	-	-	-	-
	%	25,0 %	25,0 %	50,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %	100,0 %
Personnel intermédiaire des ventes et des services	Nombre d'employés	11	9	1	-	-	-	-	-	-
	%	52,0 %	43,0 %	5,0 %	40,0 %	52,0 %	8,0 %	39,0 %	52,0 %	9,0 %
Semi-professionnels et techniciens	Nombre d'employés	6	10	3	-	-	-	-	-	-
	%	32,0 %	53,0 %	16,0 %	26,0 %	53,0 %	21,0 %	21,0 %	53,0 %	26,0 %

Employés, direction et haute direction d'EDC ¹										
Unité de mesure	Cible	2022			2021			2020		
		Employés (à l'exclusion de la direction et de la haute direction)	Direction (incluant la haute direction)	Haute direction	Employés (à l'exclusion de la direction et de la haute direction)	Direction (incluant la haute direction)	Haute direction	Employés (à l'exclusion de la direction et de la haute direction)	Direction (incluant la haute direction)	Haute direction
Employés, direction et haute direction d'EDC, par catégories visées par la diversité et l'inclusion (%)										
Minorités visibles	Nombre d'employés	s.o.	476	66	12	-	-	-	-	-
	%	2025 : 25 % des membres de la direction	38,0 %	21,7 %	22,6 %	-	20,0 %	-	-	16,0 %
Minorités visibles – Personnes noires	Nombre d'employés	s.o.	117	12	4	-	-	-	-	-
	%	s.o.	9,2 %	3,9 %	7,5 %	-	-	-	-	-
Peuples autochtones	Nombre d'employés	s.o.	26	9	3	-	-	-	-	-
	%	s.o.	2,1 %	3,0 %	5,7 %	-	-	-	-	-
Personnes vivant avec un handicap	Nombre d'employés	s.o.	98	18	5	-	-	-	-	-
	%	s.o.	7,8 %	6,1 %	9,8 %	-	-	-	-	-
2ELGBTQ+	Nombre d'employés	s.o.	57	9	1	-	-	-	-	-
	%	s.o.	4,6 %	3,0 %	1,9 %	-	-	-	-	-
Employés, direction et haute direction d'EDC, par genres										
Homme	Nombre d'employés	s.o.	599	143	30	-	-	-	-	-
	%	s.o.	47,5 %	47,0 %	56,6 %	-	-	-	-	-
Femme	Nombre d'employés	s.o.	659	161	23	-	-	-	-	-
	%	2025 : 50 % des membres de la direction	52,3 %	53,0 %	43,4 %	-	56,0 %	-	-	51,0 %
Genre divers	Nombre d'employés	s.o.	3	0	0	-	-	-	-	-
	%	s.o.	0,2 %	0,0 %	0,0 %	-	-	-	-	-

¹ L'équipe de direction comprend l'ensemble des leaders et des membres de la haute direction.

Gestion du talent

Nouveaux employés¹

Nombre total de nouveaux employés		Unité de mesure		2022		2021		2020	
Nombre total de nouveaux employés, par types de contrat et groupes d'âge									
		Permanent	Contrat	Permanent	Contrat	Permanent	Contrat		
Moins de 30 ans	Nombre d'employés	70	27	37	37	44	44		
	%	18,9 %	7,3 %	12,0 %	12,0 %	21,0 %	21,0 %		
30 à 50 ans	Nombre d'employés	199	35	173	30	78	10		
	%	53,8 %	9,5 %	56,0 %	10,0 %	38,0 %	5,0 %		
Plus de 50 ans	Nombre d'employés	22	17	22	10	9	20		
	%	5,9 %	4,6 %	7,0 %	3,0 %	4,0 %	10,0 %		
Nombre total de nouveaux employés, par types de contrat et genres									
		Permanent	Contrat	Permanent	Contrat	Permanent	Contrat		
Homme	Nombre d'employés	117	25	127	33	66	38		
	%	40,0 %	9,0 %	41,0 %	11,0 %	32,0 %	19,0 %		
Femme	Nombre d'employés	114	33	102	44	65	34		
	%	39,0 %	11,0 %	33,0 %	14,0 %	32,0 %	17,0 %		
Genre divers	Nombre d'employés	1	0	3	0	0	2		
	%	0,3 %	0,0 %	1,0 %	0,0 %	0,0 %	1,0 %		
Nombre total de nouveaux employés, par types de contrat et régions									
		Permanent	Contrat	Permanent	Contrat	Permanent	Contrat		
Canada	Nombre d'employés	284	79	232	77	130	74		
	%	77,0 %	21,0 %	75,0 %	25,0 %	63,0 %	36,0 %		
Singapour	Nombre d'employés	7	0	0	0	1	0		
	%	2,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,0 %	0,0 %		
Total	Nombre d'employés	291	79	232	77	131	74		
	%	79,0 %	21,0 %	75,0 %	25,0 %	64,0 %	36,0 %		

¹ « Nouveaux employés » s'entend des nouvelles recrues externes et des recrues embauchées à titre contractuel dont le poste devient permanent.

Postes comblés à l'interne

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Postes comblés à l'interne ²	%	46 %	–	–

² « Recrues internes » s'entend des postes comblés par des employés permanents déjà en service.

Rémunération

Variation de la rémunération annuelle	Unité de mesure	2022	2021	2020
Augmentation de la rémunération du plus haut salarié	%	8,3 %	0,0 %	0,0 %
Augmentation médiane de la rémunération annuelle totale pour l'ensemble des employés (excepté le plus haut salarié)	%	8,5 %	2,9 %	2,4 %
Ratio de l'augmentation (en pourcentage) de la rémunération annuelle totale du plus haut salarié de l'organisation	Ratio	1:1,02	0:2,9	0:2,4



Formation

Nombre d'employés formés et nombre d'heures de formation (en moyenne)	Unité de mesure	2022		2021		2020	
		Chef d'équipe	Membres d'une équipe	Chef d'équipe	Membres d'une équipe	Chef d'équipe	Membres d'une équipe
Hommes – Nombre total d'employés formés	Nombre d'employés	140	591	176	825	–	–
Hommes – Nombre d'heures de formation par employé (moyenne)	Heures	15,25	7,89	17,7	15,25	–	–
Femmes – Nombre total d'employées formées	Nombre d'employés	155	657	208	777	–	–
Femmes – Nombre d'heures de formation par employée (moyenne)	Heures	16,19	9,65	16,52	16,87	–	–
Nombre total d'employés formés	Nombre d'employés	295	1 248	384	1 602	–	–
Nombre d'heures de formation par employé (moyenne)	Heures	15,64	8,33	–	–	–	–

Formation sur les facteurs ESG	Unité de mesure	2022	2021	2020
Nouveaux employés mis au fait des pratiques commerciales durables et responsables	%	100 %	100 %	100 %
Employés ayant suivi une formation sur les facteurs ESG	%	100 %	–	–

Taux de roulement

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Taux de roulement par groupes d'âge				
Moins de 30 ans	Nombre d'employés	37	32	51
	%	1,9 %	1,6 %	3,0 %
30 à 50 ans	Nombre d'employés	93	83	53
	%	4,8 %	4,2 %	3,0 %
Plus de 50 ans	Nombre d'employés	41	51	20
	%	2,1 %	2,6 %	1,0 %
Taux de roulement par genres				
Homme	Nombre d'employés	75	84	67
	%	3,9 %	4,2 %	4,0 %
Femme	Nombre d'employés	46	79	57
	%	2,4 %	4,0 %	3,0 %
Genre divers	Nombre d'employés	2	3	–
	%	0,1 %	0,2 %	–

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Taux de roulement par régions				
Canada	Nombre d'employés	171	166	123
	%	8,8 %	8,4 %	7,0 %
Singapour	Nombre d'employés	0	0	1
	%	0,0 %	–	–
Taux de roulement par types				
Volontaire	Nombre d'employés	119	–	–
	%	6,2 %	–	–
Involontaire	Nombre d'employés	28	–	–
	%	1,4 %	–	–
Retraite	Nombre d'employés	24	–	–
	%	1,2 %	–	–
Total	Nombre d'employés	171	166	124
	%	8,8 %	8,4 %	7,0 %

Retombées sur la collectivité

Dons

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Total des dons	\$	411 704	411 357	381 500
Dons de contrepartie – Total des dons (50 % des employés et 50 % d'EDC)	\$	128 366	85 309	85 526
Dons de contrepartie – Montant individuel des dons des employés et d'EDC	\$	64 183	42 655	–
Total des dons recueillis pour Centraide/United Way et HealthPartners	\$	134 433	168 448	165 000
Nombre d'organismes de bienfaisance soutenus	Nombre d'organismes	130	290	136

Étudiants

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Bourses d'études				
Bourses d'étude – Nombre de bourses d'études octroyées à des étudiants inscrits à des programmes dans les domaines du commerce international, des affaires ou de la durabilité	Nombre de bourses	30	30	30
Bourses d'études – Valeur des bourses d'études octroyées à des étudiants inscrits à des programmes dans les domaines du commerce international, des affaires ou de la durabilité	\$	4 000	4 000	–

Activités de bénévolat

Bénévolat	Unité de mesure	2022	2021	2020
Nombre d'heures de bénévolat effectuées par les employés et les membres du Conseil d'administration	Nombre d'heures	5 265	3 300	4 000
Nombre de jours de bénévolat du personnel parrainés par EDC	Nombre de jours	32	39	22
Nombre d'initiatives soutenues dans le cadre du partenariat entre EDC et CARE	Nombre d'initiatives	9	7	–



Chaîne d'approvisionnement

Diversité des fournisseurs

	Unité de mesure	2022	2021	2020
Nombre de contrats accordés à des fournisseurs issus de la diversité	Nombre de contrats	44	–	–
Montant des dépenses liées à des fournisseurs issus de la diversité	M\$	3,4	–	–
Part des dépenses liées à des fournisseurs issus de la diversité dans les dépenses d'approvisionnement	%	1 %	–	–

Surveillance et gouvernance des facteurs ESG

Composition du Conseil, par genres	Unité de mesure	2022	2021	2020
Membres du Conseil – Hommes	Nombre de membres	6	6	5
	%	50 %	50 %	38 %
Membres du Conseil – Femmes	Nombre de membres	6	6	8
	%	50 %	50 %	62 %
Membres du Conseil – Total	Nombre de membres	12	12	13

Formation sur la gouvernance	Unité de mesure	Cible	2022	2021	2020
Formations thématiques					
Employés concernés ayant reçu une formation sur les crimes financiers ^{1, 2, 3}	%	100 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Employés ayant suivi la formation sur le Code de conduite d'EDC ¹	%	100 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Compétences du Conseil					
Nouveaux membres du Conseil mis au fait des pratiques commerciales durables et responsables ⁴	%	s.o.	–	100,0 %	100,0 %
Temps consacré aux enjeux ESG dans les débats du Conseil et de ses comités	%	s.o.	44,7 %	49,7 %	–
Membres du Conseil détenant une certification ESG de Competent Boards	%	s.o.	75,0 %	23,1 %	–
Membres de la haute direction détenant une certification ESG de Competent Boards	%	s.o.	21,4 %	7,1 %	–

¹ Le taux d'achèvement ne tient pas compte des ajustements.


² Les « employés concernés » comprennent tous les employés nouvellement embauchés et ceux qui ont changé de poste en 2022.

³ Le pourcentage de 2021 a été ajusté (données corrigées).

⁴ Le Conseil d'administration d'EDC n'a accueilli aucun nouveau membre en 2022.

Lutte contre la corruption	Unité de mesure	2022	2021	2020
Nombre de mesures de sensibilisation visant à lutter contre la corruption	Nombre de mesures	45	39	43

Gestion du risque

Contrôle préalable en matière de risques ESG	Unité de mesure	2022	2021	2020
Nombre de transactions et d'intégrations client ayant fait l'objet d'un contrôle préalable accru en matière de crimes financiers ¹  « VALIDÉ »	%	218	266	386
Nombre total de transactions examinées par les comités décisionnels d'EDC	%	346	385	541
Nombre de transactions refusées en raison de risques ESG au cours de l'examen préliminaire ²	%	23	55	–
Nombre de transactions refusées en raison de risques ESG à l'étape de l'examen par les comités décisionnels officiels d'EDC ²	%	12	22	19

¹ Cet indicateur reflète un sous-ensemble de transactions pour lesquelles EDC a communiqué avec le client afin d'obtenir des renseignements additionnels dans le cadre du contrôle préalable.

² Comme plusieurs facteurs peuvent entraîner un refus, les refus liés aux facteurs ESG découlent, « en tout ou en partie » de risques ESG.



RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

AVERTISSEMENT À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des projections et d'autres déclarations prospectives à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, ces déclarations se fondent sur des hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives.

La section Revue financière du présent rapport comprend les résultats consolidés d'EDC et de FinDev Canada, sa filiale en propriété exclusive. L'information contenue dans le reste du document ne concerne qu'EDC, à moins d'indication contraire.

APERÇU ÉCONOMIQUE	125
APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS	126
Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers	126
PERFORMANCE FINANCIÈRE	127
Produits du financement et des placements, montant net	127
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	128
Autres (produits) ou charges	129
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	129
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	130
Charges administratives	131
SITUATION FINANCIÈRE	131
Résumé de l'État de la situation financière	131
Analyse du Plan d'entreprise	132
Risques liés au portefeuille et qualité du crédit	134
Concentration de l'exposition	134
Portefeuille de financement	134
Portefeuille d'assurances	137
Titres négociables et instruments dérivés	140
Gestion du capital	141
Relations avec les investisseurs	142
Accords non comptabilisés	142
Instruments financiers	143
Aperçu de la gestion des risques	143
Gouvernance des risques, supervision et conception	144
Le conseil et ses principaux comités sur les risques	144
La direction et ses principaux comités sur les risques	144
Principaux groupes de gestion des risques	145
Taxonomie des risques	146
Gestion du risque financier	146
Gestion du risque opérationnel	151
Gestion du risque stratégique	151
MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	152
Changement de normes comptables	152
Mesures de performance non conformes aux IFRS	153
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE	154



APERÇU ÉCONOMIQUE

L'année 2022 a débuté en force : plusieurs frontières se sont rouvertes, et la relance après la COVID-19 s'est poursuivie. Malheureusement, l'invasion russe en Ukraine est venue aggraver le risque géopolitique, provoquant une flambée de prix à l'échelle mondiale pour les marchandises essentielles, dont le pétrole brut et le gaz naturel. Même si les chaînes d'approvisionnement se sont détendues en raison d'une contraction de la consommation de biens, le taux d'inflation a atteint des sommets non vus depuis plusieurs décennies, propulsé surtout par le prix des aliments et de l'énergie. Sans tarder et à l'unisson, plusieurs banques centrales ont haussé leurs taux d'intérêt à leur niveau le plus haut en dix ans. En conséquence, l'inflation de base a reculé dans la plupart des régions, mais le resserrement quantitatif rendra les marchés des actions et des obligations encore volatils. L'épargne des ménages a absorbé certaines hausses de prix, mais elle s'est réduite sous cette pression constante. Dans les principaux pays développés, le marché de l'emploi demeure tendu avec un faible taux de chômage. En général, l'économie mondiale vire au ralenti, ayant affiché une croissance de 2,5 % en 2022.

On estime qu'en 2022, l'économie américaine a crû de 1,8 %, grâce à une demande stable des consommateurs, dont les bourses bien garnies alimenteront la croissance à court terme. Cependant, la confiance des consommateurs et des entreprises s'affaiblit aux États-Unis face à une crainte grandissante de récession. La Réserve fédérale s'est montrée ferme, relevant son taux directeur de 425 points de base et clôturant l'année avec une fourchette cible de 4,25 % à 4,50 %. Le dollar américain s'est beaucoup apprécié en 2022 face à d'autres monnaies, soutenu par le virage des investisseurs vers des actifs financiers de qualité.

En Europe, l'économie a rencontré plusieurs obstacles en 2022, le PIB s'étant pourtant accru de 3,2 %. Durement touché par la guerre russo-ukrainienne, le continent s'inquiète aussi de sa sécurité énergétique à la suite de la rupture de son approvisionnement en gaz naturel après la fermeture du gazoduc Nord Stream 1. En outre, les effets structurels de la guerre le privent des ressources nécessaires pour alimenter la machinerie industrielle, notamment en Allemagne. La Banque centrale européenne s'est heurtée à des objectifs politiques conflictuels, mais elle a pu contrer les menaces inflationnistes et éviter une grave récession à la zone euro. De son côté, la Chine n'a pas été épargnée par le ralentissement mondial, affichant une croissance du PIB de 3,5 %, la plus faible depuis une trentaine d'années. Le marasme de son secteur immobilier, conjugué à sa politique de « COVID zéro », a pesé lourdement sur sa croissance. L'État continue de soutenir certains secteurs avec de faibles taux d'intérêt et de la liquidité. Chez les pays en développement, le resserrement du crédit international a fait monter le coût du service de la dette.

Au Canada, la croissance économique a atteint 3,4 % en 2022, aidée surtout par un prix élevé de l'énergie, au profit du dollar canadien, et par de meilleurs termes de l'échange. Toutefois, le dollar s'est déprécié face au dollar américain, valant en moyenne 0,77 USD. Les exportations de marchandises se sont accrues d'environ 23 % en valeur nominale, mais d'environ 3 % en volume à cause d'une demande stable. La Banque du Canada a été parmi les premières dans le monde à resserrer ses politiques, haussant son taux directeur de 400 points de base, à 4,25 %. L'épargne des ménages est moins importante qu'aux États-Unis, mais le marché de l'emploi demeure sain. Le secteur du logement canadien a fortement ralenti par suite du resserrement du crédit.



APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Notre bénéfice net pour l'exercice s'élève à 1,2 milliard de dollars, contre 2,3 milliards inscrits pour l'exercice 2021.

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Produits du financement et des placements, montant net	1 127	1 211
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net ¹	333	349
Profits réalisés ²	73	315
Produits des activités ordinaires, montant net	1 533	1 875
Charges administratives	659	619
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	69	(554)
Recouvrements liés aux sinistres, montant net	(33)	(51)
Bénéfice avant les profits latents	838	1 861
Profits latents sur les instruments financiers ²	(371)	(426)
Bénéfice net	1 209 \$	2 287 \$

¹ Y compris les commissions de garantie de prêt.

² Inclus dans les autres (produits) ou charges de l'État consolidé du résultat global.

Les éléments significatifs sont les suivants :

Montant net des produits du financement et des placements – Il accuse une baisse de 84 millions de dollars en regard de l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse des taux d'intérêt et l'incidence de cette hausse sur les emprunts requis pour racheter des actions sur le capital social. Cette baisse s'explique aussi par la contraction de la taille moyenne du portefeuille de prêts et le recul des produits sous forme de commissions sur prêts, qui découle surtout d'une diminution des remboursements anticipés sur les prêts.

Profits réalisés – Ils ont diminué de 242 millions de dollars comparativement à ceux de l'exercice précédent, surtout à cause d'une diminution des profits réalisés dans notre portefeuille de placements et de la comptabilisation de pertes réalisées dans notre portefeuille de titres négociables.

Dotation aux pertes de crédit – Pour 2022, la dotation aux pertes de crédit se chiffre à 69 millions de dollars, ce qui contraste avec la reprise de dotation de 554 millions inscrite pour 2021. La dotation de 2022 reflète surtout l'effet net de la détérioration de la qualité du crédit à cause de la dégradation de la conjoncture macroéconomique essentiellement. Ce facteur a été partiellement compensé par la composition du portefeuille, car les nouveaux déboursements sur les prêts ont nécessité moins de dotation que la reprise de dotation du fait des remboursements et des arrivées à échéance, y compris les remboursements sur certains prêts dépréciés.

Profits latents sur les instruments financiers – Ils ont atteint 371 millions de dollars en 2022, soit une baisse de 55 millions en un an qui est surtout attribuable à la volatilité de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Charges administratives – Elles se sont accrues de 40 millions de dollars en regard de celles d'il y a un an puisque nous avons poursuivi notre transformation stratégique qui vise à aider les exportateurs de taille moyenne à croître et à étendre leurs activités internationales. De plus, nous avons continué à développer notre modèle opérationnel numérique pour les petits ou micro-exportateurs qui vise notamment la simplification des transactions et permettra aux petites entreprises d'accéder à nos solutions depuis leur propre écosystème. Cela nous permettra d'accroître notre présence et notre efficacité, de mieux comprendre et combler les besoins de ces entreprises et d'ainsi favoriser de meilleurs résultats commerciaux pour le Canada. Pour atteindre ces objectifs, nous devons investir massivement dans plusieurs domaines, notamment dans l'amélioration de nos technologies numériques, ce qui a entraîné une hausse des coûts des services professionnels et des ressources humaines en 2022. Des coûts supplémentaires liés aux ressources humaines de 20 millions de dollars engagés au cours de l'exercice reflètent aussi les effets de l'inflation.

Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

En 2022, le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain, atteignant 0,74 USD à la fin de l'exercice, contre 0,79 USD à la fin de 2021. Cette dépréciation a donné lieu à une augmentation de la valeur de nos actifs et de nos passifs, qui sont principalement libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'État consolidé de la situation financière. Nos activités facilitées et les éléments du résultat net sont, quant à eux, convertis en dollars canadiens au taux de change moyen. Le cours moyen du dollar canadien a été de 0,77 USD en 2022 (0,80 USD en 2021).

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Produits du financement et des placements, montant net

Produits tirés des prêts

Les produits tirés des prêts ont atteint 1,9 milliard de dollars en 2022, reflétant une hausse de 469 millions par rapport à 2021 qui est surtout due à une hausse du rendement des prêts, malgré une réduction du solde moyen des prêts et une baisse des produits sous forme de commissions sur prêts.

Le taux de rendement global a été de 4,00 %, en hausse de 105 points de base comparativement au rendement de l'exercice précédent, surtout à cause de l'augmentation rapide et importante des taux d'intérêt aux États-Unis pour combattre la poussée inflationniste.

La contraction de la taille moyenne du portefeuille de prêts en 2022 par rapport à 2021 a fait baisser les produits tirés des prêts de 68 millions de dollars. Même si le solde des prêts à la clôture de l'exercice était supérieur à celui d'il y a un an, la moyenne du solde pour l'exercice a fléchi comparativement à 2021 à cause du décalage entre le calendrier des déboursements et celui des remboursements.

Les produits sous forme de commissions sur prêts de 2022 totalisent 140 millions de dollars, en baisse de 25 millions. En 2021, la comptabilisation immédiate des produits différés par suite des remboursements anticipés sur les prêts avait eu une incidence plus importante.

Facteurs de la variation des produits tirés des prêts par rapport à 2021

(en millions de dollars canadiens)	2022
Augmentation des produits en raison de la hausse du rendement	547
Diminution de la taille du portefeuille	(68)
Écart de change	15
Augmentation des produits d'intérêts sur les prêts productifs	494
Diminution des produits sous forme de commissions sur prêts	(25)
Variation nette des produits tirés des prêts	469 \$

Voir le tableau 1, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation du rendement de nos prêts à taux fixe et à taux variable.

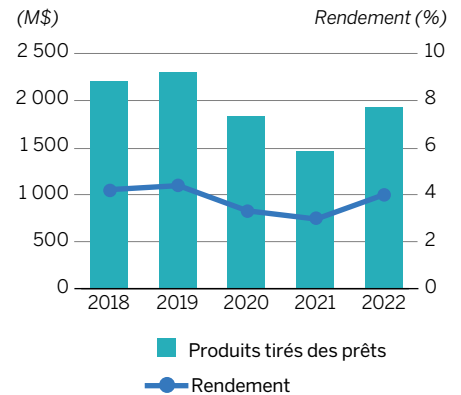
Produits tirés des titres négociables

Nous détenons un portefeuille de titres négociables pour pouvoir combler nos besoins en liquidités.

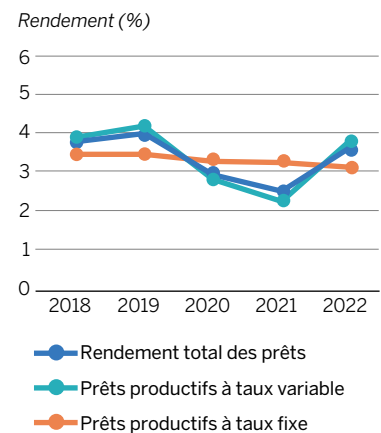
Nos produits tirés des titres négociables comprennent les produits tirés des instruments à court terme, des obligations et des titres d'État détenus durant l'exercice.

Les produits tirés des titres négociables ont atteint 175 millions de dollars en 2022, ayant grimpé de 93 millions par rapport à l'exercice précédent en raison surtout d'une hausse du rendement. Le portefeuille est surtout sensible à la fluctuation des taux des titres à court terme du Trésor américain. Puisque ces taux ont augmenté en 2022, le taux de rendement de notre portefeuille de titres négociables a aussi augmenté, passant de 0,80 % en 2021 à 1,52 % en 2022.

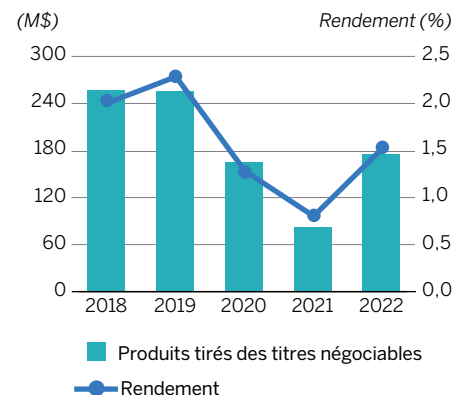
Produits tirés des prêts



Rendement total des prêts productifs



Produits tirés des titres négociables





Facteurs de la variation des produits tirés des titres négociables par rapport à 2021

(en millions de dollars canadiens)	2022
Augmentation des produits en raison de la hausse du rendement	74
Augmentation de la taille du portefeuille	12
Écart de change	7
Variation nette des produits tirés des titres négociables	93 \$

Charges d'intérêts

Nos charges d'intérêts comprennent le coût de la dette, compte tenu des dérivés connexes. Les charges d'intérêts de 2022 totalisent 973 millions de dollars, soit 649 millions de plus que celles de 2021 du fait surtout d'une hausse du taux d'intérêt effectif de nos emprunts et d'une augmentation de la taille moyenne de la dette.

Le taux d'intérêt effectif de nos emprunts a monté en passant de 0,73 % à 2,05 % à cause surtout d'une hausse du taux d'intérêt moyen pour l'exercice, car les taux dans le monde ont augmenté en raison de l'inflation. Le taux d'intérêt effectif du portefeuille d'emprunts à taux variable est passé de 0,40 % en 2021 à 1,84 % en 2022.

Le solde moyen de nos emprunts et dérivés a bondi de 3,4 milliards de dollars en 2022 en raison surtout du financement du rachat d'actions sur le capital social.

Facteurs de la variation des charges d'intérêts par rapport à 2021

(en millions de dollars canadiens)	2022
Augmentation des charges attribuable à la hausse du taux d'intérêt effectif	578
Augmentation de la taille du portefeuille	38
Écart de change	33
Variation nette des charges d'intérêts	649 \$

Marge de financement nette

La marge de financement nette représente le montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits. Le montant net des produits du financement et des placements consiste en des produits tirés des prêts, des titres négociables et des placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de financement.

La marge de financement nette de 2022 correspond à 1,80 %, en baisse de 15 points de base par rapport à celle de l'exercice précédent, surtout du fait d'une diminution du solde moyen des prêts et d'une augmentation du solde moyen des emprunts. Comme il a été mentionné déjà, le solde moyen des prêts a régressé en 2022, au détriment des produits tirés des prêts. D'ordinaire, une contraction du volume de prêts s'accompagne d'une contraction du volume d'emprunts, mais en 2022, le portefeuille d'emprunts moyen a grossi, surtout pour financer le rachat d'actions sur le capital social. De plus, la montée des taux d'intérêt a eu un effet plus rapide sur le taux d'intérêt effectif de nos emprunts que sur nos produits par manque de simultanéité.

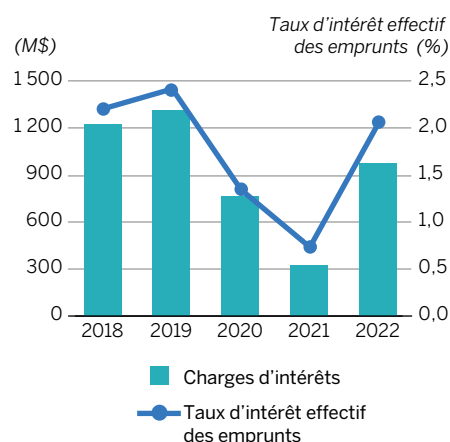
Voir le tableau 2, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la marge de financement nette.

Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

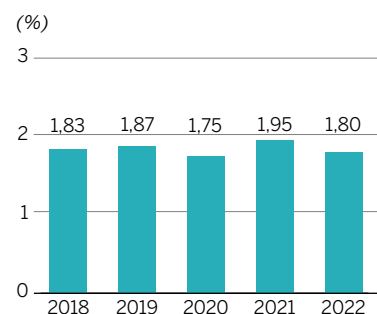
Pour 2022, le montant net des produits sous forme de primes et de commissions de garantie provenant de notre portefeuille d'assurances se monte à 260 millions de dollars, ayant augmenté de 8 millions comparativement à celui de 2021. L'augmentation reflète surtout une intensification des activités et une montée du prix des marchandises qui se sont répercutées sur notre portefeuille d'Assurance crédit.

Voir le tableau 3, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des primes d'assurance et des commissions de garantie.

Charges d'intérêts



Marge de financement nette



Autres (produits) ou charges

Les autres produits de 2022 ont totalisé 444 millions de dollars, contre 741 millions en 2021.

Nous utilisons une vaste gamme d'instruments financiers, y compris des dérivés, afin de gérer nos risques de taux d'intérêt et de change. Nos titres négociables, nos dérivés et la majorité de nos emprunts sont inscrits à la juste valeur, tandis que nos prêts le sont au coût amorti. Comme nous appliquons un traitement comptable différent selon le cas, les fluctuations des taux du marché donnent lieu à des profits et à des pertes latents sur ces trois types d'instruments qui sont comptabilisés à la juste valeur, créant de la volatilité dans les autres (produits) ou charges. Pour 2022, nous avons comptabilisé des profits nets latents de 751 millions de dollars (45 millions en 2021) sur ces instruments financiers qui découlent surtout de la hausse des taux d'intérêt dans le monde. Voir la [page 149](#) pour des précisions sur nos dérivés.

Sur notre portefeuille de placements en titres de capitaux propres, nous avons inscrit des profits réalisés de 99 millions de dollars (325 millions en 2021) et des pertes latentes de 380 millions (profits latents de 381 millions en 2021). Les profits réalisés comptabilisés en 2022 sont surtout associés à notre portefeuille de placements dans des fonds de placement qui ont distribué des profits résultant de la vente de placements particuliers ou d'un premier appel public à l'épargne lancé par ces fonds. Les pertes latentes résultent surtout des mauvaises conditions du marché qui ont entraîné une baisse des justes valeurs de nos placements dans des fonds de placement et de nos placements directs.

Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit

Nous avons comptabilisé une dotation aux pertes de crédit de 69 millions de dollars à l'égard de notre portefeuille de prêts en 2022 pour les raisons suivantes : l'effet net de la détérioration de la qualité du crédit principalement (à cause de la dégradation de la conjoncture macroéconomique); les nouvelles dépréciations et les besoins additionnels en corrections de valeur et en provisions à l'égard des débiteurs défaillants dans l'industrie du transport et de l'entreposage. Ces dotations ont été partiellement compensées par la composition du portefeuille, car les nouveaux déboursements sur les prêts ont nécessité moins de dotation que la reprise de dotation du fait des remboursements et des arrivées à échéance, y compris les remboursements effectués durant l'exercice sur certains prêts dépréciés. En 2021, nous avons inscrit une reprise de dotation aux pertes de crédit en raison surtout de l'amélioration de la situation économique qui avait pu surmonter la pandémie de COVID-19, des remboursements nets sur les prêts et du changement du modèle de pertes en cas de défaillance pour notre portefeuille de l'aéronautique.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Remboursements et arrivées à échéance, montant net ¹	(496)	(494)
Nouveaux montages ¹	328	292
Réévaluations ²	237	(245)
Révision des modèles de pertes en cas de défaillance ²	–	(107)
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	69 \$	(554) \$

¹ Représente les besoins en Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit par suite des remboursements, des ventes de prêts productifs, des déboursements et des nouveaux engagements de financement.

² Voir la note 4 afférente aux états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
(Profits) ou pertes réalisés, montant net		
Placements	(99)	(325)
Titres négociables	35	(27)
Vente de prêts inscrits à l'actif	13	37
Écart de change	(20)	2
Autres	(2)	(2)
(Profits) ou pertes réalisés, montant total net	(73)	(315)
(Profits) ou pertes latents, montant net		
Titres négociables	396	177
Emprunts	(1 554)	(508)
Dérivés	407	286
Placements	380	(381)
(Profits) ou pertes latents, montant total net	(371)	(426)
Total	(444) \$	(741) \$



Les dotations ou (reprises de dotation) aux pertes de crédit pour l'exercice, par industries, se présentent comme suit :

Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit, par industries

(en millions de dollars canadiens)	Prêts productifs	Prêts dépréciés	2022 Total	Prêts productifs	Prêts dépréciés	2021 Total
Information	29	(170)	(141)	(38)	(49)	(87)
Transport et entreposage	45	95	140	(179)	53	(126)
Immeubles commerciaux	27	16	43	(77)	113	36
Finance et assurances	30	-	30	(21)	(26)	(47)
Commerce de gros et commerce de détail	17	11	28	(32)	3	(29)
Ressources	(18)	(4)	(22)	12	(46)	(34)
Construction	17	5	22	(1)	2	1
Services publics	(43)	22	(21)	88	(7)	81
Fabrication	14	1	15	(231)	(29)	(260)
Services professionnels	15	(5)	10	(35)	(9)	(44)
Autres	23	6	29	(53)	10	(43)
Total des comptes commerciaux	156	(23)	133	(567)	15	(552)
Comptes souverains	(64)	-	(64)	(2)	-	(2)
Total	92 \$	(23) \$	69 \$	(569) \$	15 \$	(554) \$

Voir le tableau 4, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit.

Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net

Pour 2022, nous avons comptabilisé un montant net de 33 millions de dollars au titre des recouvrements liés aux sinistres, contre 51 millions il y a un an. La variation de la provision nette pour sinistres et celle de la quote-part des réassureurs en 2022 sont essentiellement dues au retrait de la portion restante de l'ajustement lié à la COVID-19 et à la variation de la composition du portefeuille. Les indemnités versées en 2022 comprennent 73 millions de dollars versés à des PME exportatrices (49 millions en 2021).

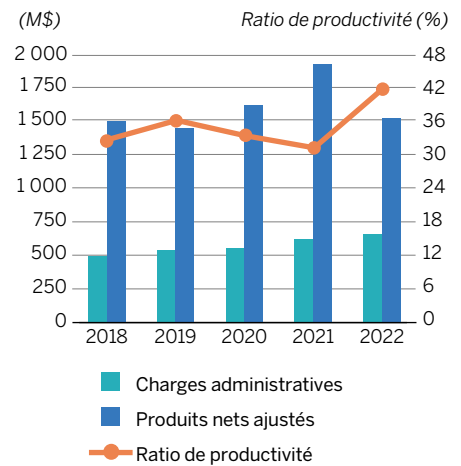
(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Indemnités versées	77	54
Indemnités recouvrées	(44)	(18)
Diminution de la provision nette pour sinistres sur assurances	(83)	(122)
Diminution de la quote-part des réassureurs	7	33
Diminution des indemnités recouvrables sur assurances	5	1
Frais de gestion des sinistres	5	1
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant total net	(33) \$	(51) \$

Charges administratives

Les charges administratives de 2022 totalisent 659 millions de dollars, en hausse de 40 millions par rapport à celles de l'exercice précédent en raison surtout de l'accroissement des dépenses pour notre transformation stratégique, comme il a été mentionné déjà.

Le ratio de productivité représente la mesure dans laquelle nous utilisons nos ressources de façon appropriée et, finalement, gérons nos coûts de façon efficace. Le ratio de productivité s'est accru en 2022 en atteignant 42,2 %, contre 31,4 % en 2021, surtout à cause d'une diminution du montant net des produits des activités ordinaires et d'une hausse des dépenses en 2022. Le ratio de productivité de 2022 est inférieur à celui de 43,4 % annoncé dans le Plan d'entreprise, surtout parce que les dépenses de marketing et de communication, les coûts des systèmes et les frais d'occupation ont diminué.

Charges administratives



SITUATION FINANCIÈRE

Résumé de l'État de la situation financière

À la fin de 2022, les actifs totalisaient 67,8 milliards de dollars, ayant progressé de 7,2 milliards depuis la fin de 2021, en raison surtout d'une augmentation de 5,8 milliards de dollars des prêts en un an qui découle essentiellement des déboursements nets de 4,3 milliards et d'un écart de change de 1,8 milliard.

Les emprunts ont augmenté de 7,0 milliards de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, surtout en raison de la dette contractée pour financer le rachat d'actions, pour 3,8 milliards de dollars, sur le capital social au cours de l'exercice, d'une augmentation du solde de nos prêts, car nos besoins en emprunts dépendent grandement des besoins du portefeuille de prêts, et de l'écart de change.

Les rachats d'actions ont aussi fait diminuer les capitaux propres par rapport à ceux de 2021. Voir la [page 141](#) pour une analyse plus approfondie de notre gestion du capital.

Les passifs nets de 2,1 milliards de dollars (actifs nets de 136 millions en 2021) au titre des instruments dérivés ont augmenté depuis un an à cause surtout du montant net des arrivées à échéance et des règlements de dérivés dans l'année, de l'écart de change et des pertes latentes.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Trésorerie et titres négociables	9 814	9 289
Instruments dérivés	1 654	1 139
Prêts	54 182	48 345
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 630)	(1 760)
Placements	2 771	2 707
Autres	1 047	895
Total des actifs	67 838 \$	60 615 \$
Emprunts	50 568	43 525
Instruments dérivés	3 712	1 003
Passifs au titre des primes et des sinistres	640	670
Autres passifs	712	777
Capitaux propres	12 206	14 640
Total des passifs et des capitaux propres	67 838 \$	60 615 \$



Analyse du Plan d'entreprise

(Analyse de l'exercice 2023 selon le Plan d'entreprise déposé en 2022; les chiffres pourraient varier par rapport à la version définitive du Plan qui a été approuvée)

Cette rubrique fournit une comparaison de nos résultats et de notre situation financière de 2022 avec les projections établies dans le Plan d'entreprise. Nous examinerons d'abord le Plan d'entreprise 2022 rétrospectivement et comparerons les chiffres réels avec les prévisions établies. Nous aborderons ensuite l'exercice 2023 de façon prospective et expliquerons quelles sont les variations que nous prévoyons d'enregistrer par rapport à nos résultats et à notre situation financière de 2022.

Performance financière

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2023	Chiffres réels de 2022	Plan d'entreprise 2022
Produits du financement et des placements, montant net	1 084	1 127	1 168
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net*	352	333	351
Autres (produits) ou charges	(26)	(444)	(23)
Charges administratives	684	659	682
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	167	69	(166)
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	70	(33)	175
Bénéfice net	541	1 209	851
Autres éléments du résultat global	4	167	33
Résultat global	545 \$	1 376 \$	884 \$

* Y compris les commissions de garantie de prêt.

Plan d'entreprise 2022

Le bénéfice net de 2022 s'élève à 1,2 milliard de dollars, contre 851 millions annoncés dans le Plan d'entreprise 2022, écart dont les principales causes sont les suivantes :

- Les **autres produits** ont dépassé de 421 millions de dollars ceux prévus dans le Plan d'entreprise en raison surtout des profits réalisés et profits latents sur nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette volatilité étant difficile à estimer, aucune prévision des profits et des pertes latents n'est établie dans le Plan d'entreprise.
- La **dotation aux pertes de crédit** s'élève à 69 millions de dollars, ce qui contraste avec la reprise de dotation de 166 millions prévue au Plan. Le Plan prévoyait une remontée mondiale de l'économie après la pandémie qui entraînerait une reprise de dotation. Or, à cause de la détérioration de la situation macroéconomique, c'est plutôt une dotation qui a été inscrite.
- Nous avons comptabilisé un montant net de 33 millions de dollars au titre des **recouvrements liés aux sinistres**, contrairement à des charges nettes liées aux sinistres de 175 millions prédites dans le Plan, à cause surtout d'une diminution du montant net des indemnités versées.
- Le **montant net des produits du financement et des placements** accuse une baisse de 41 millions de dollars en regard du Plan, ce qui reflète l'effet de la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts destinés au rachat d'actions sur le capital social.
- Les **charges administratives** de 23 millions de dollars sont inférieures à celles projetées dans le Plan, surtout parce que les dépenses de marketing et de communication, les coûts des systèmes, les salaires et avantages et les frais d'occupation ont diminué.

Plan d'entreprise 2023

Le bénéfice net de 2023 devrait atteindre 541 millions de dollars, soit 668 millions de moins que celui de 2022, écart dont les principales causes seraient les suivantes :

- Les **autres produits** de 2023 devraient totaliser 26 millions de dollars, contre 444 millions en 2022, surtout du fait des profits latents sur nos instruments financiers en 2022, comme nous l'avons mentionné déjà. Cette volatilité étant difficile à estimer, aucune prévision des profits et des pertes latents n'est établie dans le Plan d'entreprise.
- Les **charges nettes liées aux sinistres** devraient grimper de 103 millions de dollars, surtout parce que nous nous attendons à une hausse du montant net des indemnités versées.
- Nous prévoyons une **dotation aux pertes de crédit** de 167 millions de dollars pour 2023, surtout du fait de la croissance prévue du portefeuille de prêts au moment de la préparation du Plan.
- Le **montant net des produits du financement et des placements** accuserait une baisse de 43 millions de dollars en 2023 à cause de l'effet de la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts destinés au rachat d'actions sur le capital social.

Situation financière

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2023	Chiffres réels de 2022	Plan d'entreprise 2022
Trésorerie et titres négociables	8 316	9 814	7 703
Instruments dérivés	1 835	1 654	1 855
Prêts	53 727	54 182	48 484
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 572)	(1 630)	(1 458)
Placements	2 938	2 771	2 522
Autres actifs	1 010	1 047	867
Total des actifs	66 254 \$	67 838 \$	59 973 \$
Emprunts	49 260	50 568	45 106
Instruments dérivés	4 050	3 712	894
Passifs au titre des primes et des sinistres	518	640	542
Autres passifs	675	712	765
Capitaux propres	11 751	12 206	12 666
Total des passifs et des capitaux propres	66 254 \$	67 838 \$	59 973 \$

Plan d'entreprise 2022

En 2022, les prêts ont été supérieurs aux prévisions, affichant un surplus de 5,7 milliards de dollars par rapport au Plan d'entreprise, principalement en raison d'une hausse des déboursements nets par rapport aux prévisions et de l'écart de change.

Les emprunts ont augmenté de 5,5 milliards de dollars par rapport au Plan, surtout en raison d'une augmentation des prêts (nos besoins en emprunts dépendent grandement des besoins du portefeuille de prêts) et à cause des emprunts nécessaires au financement des rachats d'actions sur le capital social et de l'écart de change.

Plan d'entreprise 2023

Le Plan d'entreprise 2023 prédit une baisse de la trésorerie et des titres négociables et une baisse des emprunts comparativement aux chiffres de 2022. Le Plan 2023 prévoit aussi une diminution des besoins en emprunts, à la mesure de la diminution du solde des titres négociables et du solde des prêts. Comme mentionné plus haut, nos besoins en emprunts dépendent grandement des besoins de notre portefeuille de prêts.



Risques liés au portefeuille et qualité du crédit

CONCENTRATION DE L'EXPOSITION

À la fin de 2022, l'exposition totale d'EDC était évaluée à 120 milliards de dollars, soit 12 milliards de plus qu'à la fin de 2021, surtout en raison des déboursements nets sur les prêts (4,3 milliards), d'une hausse des assurances crédit en vigueur (2,0 milliards) et d'une hausse des garanties pour le commerce international en vigueur (1,7 milliard). L'exposition au Canada (28 %) et celle aux États-Unis (24 %) étaient les mêmes qu'en 2021.

Exposition par portefeuille

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2022	2021
Portefeuille de financement		
Actifs de financement ¹	56 964	51 144
Engagements et garanties ²	19 052	18 008
Total du portefeuille de financement	76 016	69 152
Portefeuille d'assurances		
Assurance crédit	16 261	14 213
Assurance d'institution financière	2 865	2 366
Garanties pour le commerce international	13 412	11 738
Assurance risques politiques	359	479
Cession en réassurance ³	(232)	(217)
Total du portefeuille d'assurances	32 665	28 579
Titres négociables et instruments dérivés ⁴	11 468	10 428
Exposition totale	120 149 \$	108 159 \$

¹ Y compris les prêts bruts et les placements.

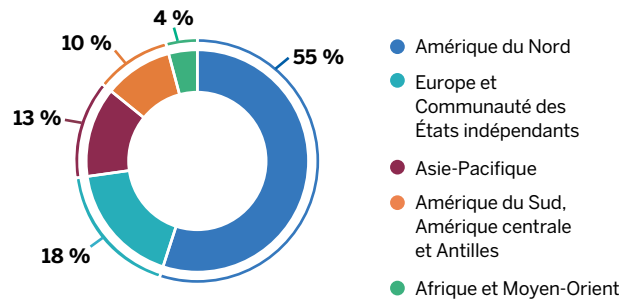
² Y compris 1,0 milliard de dollars pour les engagements de placements (884 millions en 2021).

³ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

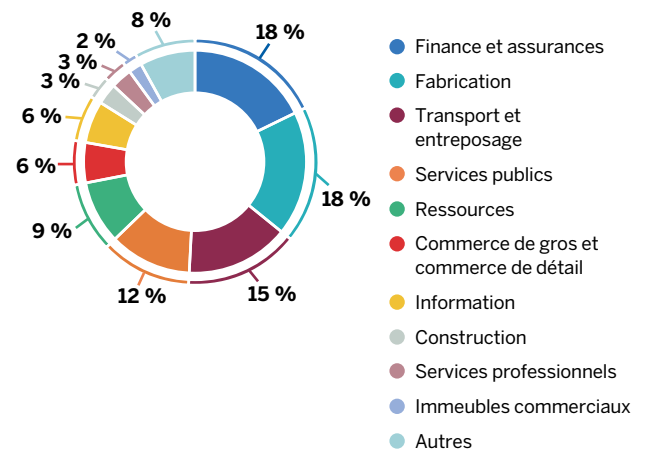
⁴ Y compris les liquidités.

Voir les tableaux 5 et 6, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des principales concentrations de l'exposition totale par marchés géographiques et par industries.

Exposition par marché géographique



Exposition par industrie



PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Nous soutenons les exportations et les investissements canadiens à l'étranger en offrant des solutions de financement aux exportateurs canadiens et à leurs clients étrangers, ainsi qu'aux investisseurs canadiens et aux institutions financières. Non seulement offrons-nous des solutions aux exportateurs détenteurs d'un contrat existant, mais nous allons aussi au-devant des besoins éventuels en approvisionnement d'importants acheteurs étrangers ainsi que dans le cadre de grands projets étrangers, coordonnons ces besoins avec l'expertise canadienne et offrons du financement afin de créer des occasions d'affaires pour les fournisseurs canadiens. Nos produits de financement permettent aux entreprises canadiennes d'offrir à leurs clients un crédit souple. Afin d'atténuer le risque de crédit au sein de notre portefeuille de prêts, nous réalisons des transactions de transfert de risque telles que des accords de participation aux risques non capitalisés et de l'assurance défaut de remboursement de prêt.

Prêts bruts

À la fin de 2022, les prêts bruts totalisaient 54,2 milliards de dollars, ayant augmenté de 5,8 milliards ou de 12 % en un an. Cette augmentation résulte principalement des déboursements nets (4,3 milliards de dollars) et de l'écart de change.

En évaluant le profil de risque de crédit de notre portefeuille de prêts, nous évaluons les débiteurs à l'aide d'une grille de cotes de crédit établie selon notre méthode d'évaluation du crédit. Les cotes de crédit sont régulièrement passées en revue. Selon leur notation de crédit, les prêts sont classés en trois catégories de risque : prêts de première qualité, prêts de qualité inférieure et prêts dépréciés.

Prêts bruts dépréciés individuellement

Les prêts sont dépréciés lorsque nous n'avons plus l'assurance raisonnable que le remboursement intégral du principal et le paiement intégral des intérêts s'effectueront dans les délais prévus aux termes de la convention de prêt. À la fin de 2022, les prêts dépréciés bruts totalisaient 1,7 milliard de dollars, ayant régressé de 358 millions en un an. Au cours de l'exercice, des montants de principal ont été recouverts sous forme de remboursements (460 millions de dollars). Ces recouvrements ont été partiellement contrebalancés par de nouveaux cas de dépréciation de 253 millions de dollars, attribuables à trois débiteurs de l'industrie du transport et de l'entreposage (192 millions de dollars), à deux débiteurs de l'industrie de la fabrication (52 millions) et à un débiteur de l'industrie du commerce de gros et du commerce de détail (9 millions). Dans l'ensemble, le pourcentage des prêts dépréciés sur le total des prêts bruts a diminué, passant de 4,20 % en 2021 à 3,09 % en 2022.

La note 4 afférente aux états financiers consolidés fournit d'autres renseignements sur les opérations portées à notre portefeuille de prêts dépréciés au cours de l'exercice.

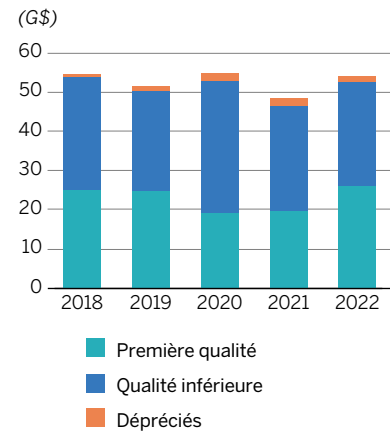
Le tableau 7, sous la rubrique « Information complémentaire », donne plus de renseignements sur la concentration des prêts bruts dépréciés par industries.

Prêts commerciaux, engagements de prêts commerciaux et garanties de prêts commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Transfert de risques	Exposition en 2022		Exposition en 2021	
					\$	%	\$	%
Industries								
Transport et entreposage	14 847	2 140	191	(342)	16 836	24	16 911	26
Fabrication	6 877	3 482	1 496	–	11 855	16	10 764	17
Services publics	9 298	1 963	44	–	11 305	16	8 448	13
Ressources	6 506	2 090	309	(525)	8 380	12	8 782	14
Finance et assurances	3 557	1 447	38	874	5 916	8	5 169	8
Information	4 838	691	206	–	5 735	8	4 174	6
Commerce de gros et commerce de détail	1 903	807	717	–	3 427	5	2 720	4
Immeubles commerciaux	2 347	242	83	(7)	2 665	4	3 205	5
Services professionnels	1 593	160	309	–	2 062	3	1 638	3
Construction	622	193	255	–	1 070	2	1 006	2
Autres	856	376	757	–	1 989	2	1 609	2
Total	53 244 \$	13 591 \$	4 405 \$	– \$	71 240 \$	100	64 426 \$	100

Afin de gérer notre risque de concentration, nous concluons des accords de participation aux risques non capitalisés et d'assurance défaut de remboursement de prêt avec plusieurs institutions financières, transférant ainsi les risques associés à d'autres industries vers celle des institutions financières.

Prêts bruts





En 2022, l'exposition de qualité inférieure a diminué en atteignant 53 % (61 % en 2021) de l'exposition totale. Les plus grandes concentrations de l'exposition de qualité inférieure viennent des industries suivantes : transport et entreposage (24 %); fabrication (22 %); services publics (14 %).

À la fin de 2022, nos cinq plus importantes expositions à des contreparties représentant 6,9 milliards de dollars, soit 10 % de tous les comptes commerciaux, se répartissaient comme suit :

- 3,2 milliards de dollars à deux débiteurs de l'industrie des ressources au Chili;
- 2,3 milliards de dollars à deux débiteurs de l'industrie du transport et de l'entreposage, dont un au Royaume-Uni et un au Canada;
- 1,4 milliard de dollars à un débiteur de l'industrie de l'information aux États-Unis.

Si on tient compte des accords de participation aux risques non capitalisés et des assurances défaut de remboursement de prêt, notre exposition à ces contreparties s'élève à 5,3 milliards de dollars.

Prêts souverains, engagements de prêts souverains et garanties de prêts souverains

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Exposition en 2022		Exposition en 2021	
				\$	%	\$	%
Pays							
Angola	439	–	–	439	46	458	40
Égypte	286	–	–	286	30	325	29
Pakistan	38	–	–	38	4	48	4
Cuba	36	–	–	36	4	35	3
Indonésie	29	–	–	29	3	51	5
Chine	28	–	–	28	3	35	3
Serbie	24	–	–	24	2	37	3
Côte d'Ivoire	21	–	–	21	2	24	2
Argentine	19	–	–	19	2	20	2
Autres pays	29	–	13	42	4	102	9
Total	949 \$	– \$	13 \$	962 \$	100	1 135 \$	100

L'exposition liée aux comptes souverains comprend un pourcentage d'exposition de qualité inférieure de 96 % (92 % en 2021).

Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts était de 1,8 milliard de dollars à la fin de 2022, en baisse de 70 millions par rapport à la fin de 2021.

Les principaux facteurs qui ont influé sur ce total en 2022 sont les suivants :

- le montant net des remboursements et des arrivées à échéance – baisse de 496 millions de dollars;
- les sorties et réductions de valeur de prêts – baisse de 144 millions;
- les modifications entraînant une décomptabilisation – baisse de 68 millions; le tout étant partiellement contrebalancé par
- les nouveaux montages – hausse de 328 millions;
- les réévaluations reflétant en partie la détérioration de la situation macroéconomique – hausse de 237 millions;
- la dépréciation du dollar canadien face au dollar américain – hausse de 73 millions.

PLACEMENTS

EDC aide les entreprises canadiennes à obtenir du capital et du crédit pour soutenir la croissance de leurs exportations et leur ouvrir les portes hors du Canada pour qu'elles puissent saisir des occasions sur les marchés mondiaux. L'éventail de nos solutions est vaste : instruments d'emprunt, placements de capital-risque dans des sociétés bien établies et placements de capital-investissement axés sur des exportateurs canadiens prometteurs. Normalement, les placements sont détenus pendant plus de cinq ans et, en général, nos dessaisissements se font par la vente de nos participations (ventes privées à des tiers ou ventes sur les marchés publics).

En réponse à l'acceptation, par le marché, de notre programme d'investissement de contrepartie que nous avons instauré pour la COVID-19 et qui venait à échéance, dont l'objectif du lancement était d'accroître les liquidités pour faire face à la pandémie, nous avons transformé ce programme en un programme permanent en janvier 2022. Dans le cadre de ce programme, EDC verse un montant égal au capital-risque qu'un investisseur institutionnel du secteur privé aura injecté dans une entreprise dont le modèle d'affaires est mondialement expansible et dont le potentiel de croissance est élevé, et ce, jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars et selon les mêmes modalités fixées par cet investisseur privé. En 2022, nous avons investi 144 millions de dollars dans les capitaux propres de 51 entreprises, dont 80 millions dans des entreprises de technologies propres ou des entreprises dirigées par des personnes appartenant à des groupes militant pour l'équité (femmes, peuple autochtone, communauté noire et autres communautés racisées, personnes handicapées ou communauté 2ELGBTQ+). Depuis le lancement du programme d'investissement de contrepartie, nous avons investi 349 millions de dollars dans 112 entreprises.

Globalement, notre exposition aux placements en titres de capitaux propres a augmenté de 223 millions de dollars et a atteint 3,8 milliards en 2022, surtout en raison des nouveaux placements dans des fonds de capital-investissement et des profits de change, ce qui a été partiellement contrebalancé par les pertes latentes et les remboursements de capital. Au cours de l'exercice, nous avons conclu de nouveaux placements dans des fonds de capital-investissement pour 770 millions de dollars (483 millions en 2021), y compris des placements de 144 millions (96 millions en 2021) dans le cadre du programme d'investissement de contrepartie (voir plus haut).

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022	2021
Placements	2 771	2 707
Financement non déboursé au titre des engagements	1 043	884
Exposition totale aux placements	3 814 \$	3 591 \$

PORTEFEUILLE D'ASSURANCES

En plus d'atténuer les risques, l'Assurance crédit favorise la croissance des exportations en rendant les entreprises plus confiantes dans leurs ventes à l'étranger, notamment lorsqu'elles savent qu'elles pourront récupérer leurs créances si l'acheteur est en cessation de paiement. Leurs flux de trésorerie s'en trouvent améliorés aussi puisque les banques sont normalement plus enclines à offrir un soutien additionnel à leurs clients si les créances de ces derniers à l'étranger sont assurées.

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à gérer le risque de contrepartie dans le cadre de transactions commerciales avec des acheteurs étrangers et des banques.

Nous offrons des produits de garanties pour le commerce international par l'entremise de partenariats avec des banques et des sociétés de cautionnement. Nos produits de cautionnement bancaires ainsi que d'assurance cautionnement sont utilisés par les exportateurs surtout pour garantir l'exécution de leurs contrats, ce qui permet de libérer leur fonds de roulement. Nos partenariats avec les banques et les sociétés de cautionnement aident ces institutions à atténuer leurs risques et permettent aux exportateurs d'obtenir plus facilement la couverture dont ils ont besoin. Notre Assurance frustration de contrat protège contre des risques commerciaux et politiques qui résulteraient de l'incapacité de l'acheteur à payer sa dette aux termes d'un contrat spécifique.

L'Assurance risques politiques couvre les événements politiques qui pourraient nuire aux établissements qu'une société exploite à l'étranger ou à ses intermédiaires financiers, en protégeant les investissements et les actifs qui s'y trouvent, notamment sur les marchés émergents. En 2020, nous avons cessé d'offrir de nouvelles polices d'assurance dans le cadre de ce programme.

L'aide qu'EDC fournit aux titulaires de police dans le cadre de chacune de ses quatre solutions d'assurance principales n'est pas quantifiée de la même manière. Pour l'Assurance crédit et l'Assurance d'institution financière, le titulaire de police déclare son volume de ventes aux entités assurées. Ces déclarations sont comptabilisées en tant qu'activités facilitées. Quant aux solutions de Garanties pour le commerce international, une facilité est établie, et le titulaire de police doit faire une demande pour chaque couverture spécifique. Ces demandes représentent les activités facilitées par EDC. Pour ce qui est de l'Assurance risques politiques, au fur et à mesure que les transactions sont conclues, elles sont portées aux activités facilitées.

En plus d'assurer directement nos clients, nous assumons aussi les risques d'autres assureurs afin d'accomplir notre mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. En outre, nous cédon en réassurance une partie de notre risque à d'autres assureurs afin de l'atténuer. Les cessions en réassurance nous permettent de mieux diversifier nos activités et de réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de montants assurés importants.



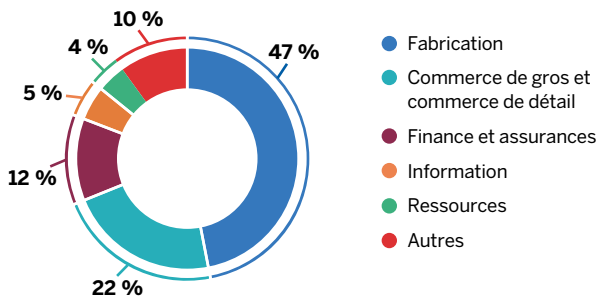
Assurances en vigueur

Dans le présent Rapport annuel, nos passifs liés aux polices d'assurance et aux garanties en cours sont désignés en tant qu'assurances en vigueur et en tant qu'exposition.

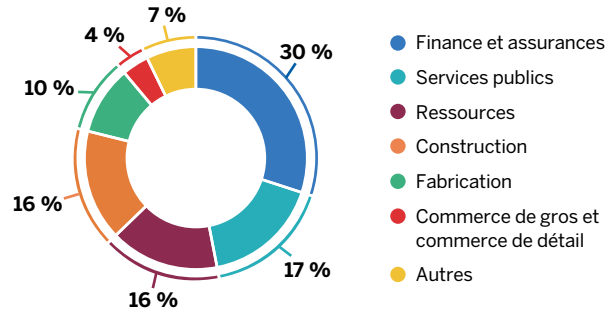
À la fin de 2022, les assurances en vigueur totalisaient 32,7 milliards de dollars (28,6 milliards en 2021).

Les graphiques ci-dessous indiquent, par industries, notre exposition relative aux solutions d'assurance crédit et de garanties pour le commerce international.

Assurance crédit – Exposition par industrie

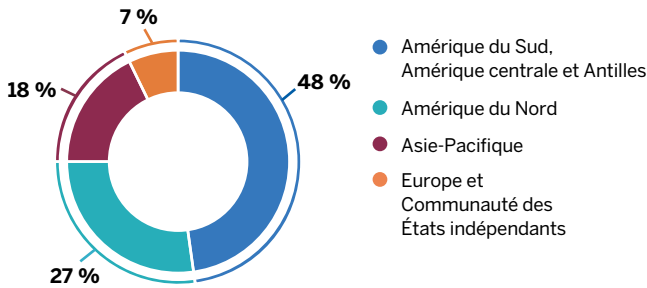


Garanties pour le commerce international – Exposition par industrie

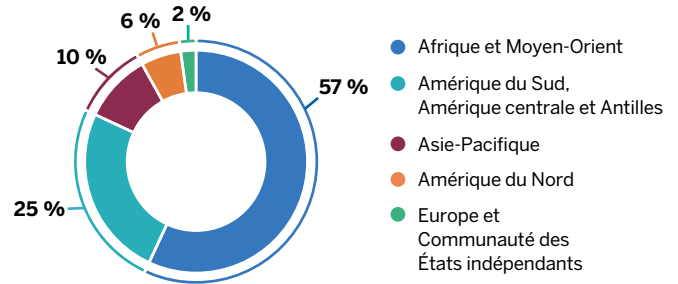


Les graphiques ci-dessous indiquent l'exposition par marchés géographiques pour nos solutions d'assurance d'institution financière et d'assurance risques politiques.

Assurance d'institution financière – Exposition par marché géographique



Assurance risques politiques – Exposition par marché géographique

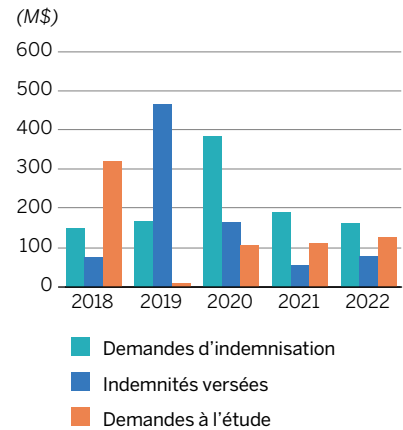


Indemnisations

Le tableau suivant présente une ventilation des indemnités versées par industries des exportateurs assurés.

(en millions de dollars canadiens)	2022		2021	
	\$	%	\$	%
Fabrication	30	39	21	39
Services professionnels	14	18	2	4
Commerce de gros et commerce de détail	12	15	16	29
Finance et assurances	7	9	8	15
Ressources	3	4	2	4
Services publics	3	4	–	–
Construction	2	3	2	4
Transport et entreposage	2	3	–	–
Information	1	1	3	5
Autres	3	4	–	–
Indemnités versées	77	100	54	100
Indemnités recouvrées	(44)		(18)	
Indemnités versées, montant net	33 \$		36 \$	

Demandes d'indemnisation, indemnités versées et demandes à l'étude



En 2022, les indemnités versées se sont élevées à 77 millions de dollars et ont représenté 507 demandes d'indemnisation venant de 50 pays (544 demandes de 60 pays en 2021). Pour 2022, la plus grande concentration d'indemnités versées concerne notre groupe de produits d'assurance crédit et résulte de risques en Amérique du Nord.

En 2022, nous avons recouvré 51 millions de dollars au total (19 millions en 2021), dont 7 millions de dollars ont été versés à des exportateurs (1 million en 2021).

Voir le tableau 9, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la concentration des indemnisations par tailles.

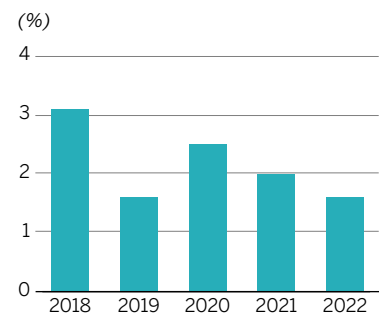
Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance.

À la fin de 2022, les passifs au titre des primes et des sinistres totalisaient 640 millions de dollars. Nets de la quote-part des réassureurs, ces passifs se chiffraient à 530 millions, soit une baisse de 30 millions en un an qui est due principalement au retrait du reste de l'ajustement lié à la COVID-19 et à une composition différente du portefeuille.

La quote-part des réassureurs dans nos passifs au titre des primes et des sinistres est inscrite à l'actif dans l'État consolidé de la situation financière, mais elle est aussi prise en compte dans nos passifs au titre des primes et des sinistres. La quote-part des réassureurs s'élevait à 110 millions de dollars (110 millions en 2021). Si nous devons verser une indemnité sur une police réassurée, nous pourrions demander un recouvrement au réassureur en fonction des dispositions de l'entente.

Passifs au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur (nets de la quote-part des réassureurs)





Comme le permet IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », nous avons présenté en caractères verts certaines parties du rapport de gestion qui décrivent la nature, l'étendue et la gestion des risques de crédit, d'illiquidité et de marché. Ces informations font partie intégrante de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

TITRES NÉGOCIABLES ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Nos politiques et procédures, qui sont réexaminées périodiquement, visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé aux titres négociables et aux instruments dérivés. Ces politiques et procédures définissent la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour une contrepartie, en conformité avec les *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*. De plus, nous avons mis en place des politiques qui sont réexaminées périodiquement, ainsi que des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie et que la direction examine au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Nos dépôts portant intérêt et notre portefeuille de titres négociables nous exposent au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des dépôts et des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et aux titres négociables et auquel nous nous exposons.

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition en 2022	Exposition en 2021
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
AAA	2 478	1 684	2 479	6 641	7 490
AA+	13	7	24	44	50
AA	1	–	–	1	–
AA-	1 465	6	–	1 471	823
A+	1 088	44	–	1 132	662
A	157	–	–	157	49
A-	340	19	–	359	209
BBB	9	–	–	9	–
BBB-	–	–	–	–	6
Total	5 551 \$	1 760 \$	2 503 \$	9 814 \$	9 289 \$

Les dérivés nous exposent au risque que les contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Notre risque de crédit lié aux dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. Des informations complémentaires sur l'utilisation des dérivés figurent plus loin sous la rubrique « Instruments dérivés », à la [page 149](#).

Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Nous gérons un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans notre programme de financement. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier prend de la valeur, de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une partie doit effectuer un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer le risque de crédit, nous concluons des conventions de nantissement avec des institutions financières avec lesquelles nous effectuons des opérations de swap. D'après les termes des swaps, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, l'autre partie à notre swap fournit à un tiers indépendant des titres d'État en nantissement. À la fin de 2022, nos contreparties n'avaient fourni aucun nantissement (94 millions de dollars en 2021) pour réduire les risques de crédit liés aux swaps.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dérivés auquel nous nous exposons et montre comment ce risque est contrebalancé par les montants de compensation et les nantissements détenus. Les montants de compensation représentent les contrats dérivés pour lesquels une convention existe avec la contrepartie (convention de compensation) qui permet l'annulation réciproque de son risque de crédit à notre égard par notre risque de crédit à son égard. Après compensation et compte tenu des nantissements détenus, notre exposition nette se chiffrait à 25 millions de dollars (224 millions en 2021). L'exposition nette s'est amenuisée par rapport à l'exercice précédent, surtout à cause de l'effet de la variation des taux de change sur les swaps de devises à long terme et à cause des pertes latentes sur les swaps de taux d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition brute	Compensation du risque*	Exposition nette en 2022	Exposition nette en 2021
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans				
AA-	142	182	834	1 158	(1 155)	3	136
A+	27	46	270	343	(323)	20	31
A	29	20	93	142	(140)	2	57
A-	–	2	9	11	(11)	–	–
Total	198 \$	250 \$	1 206 \$	1 654 \$	(1 629) \$	25 \$	224 \$

* Résultats des conventions de compensation.

Le risque de crédit que comportent les titres négociables et les instruments dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Gestion du capital

Notre Cadre de gestion du capital veille à ce que notre capital soit approprié et que notre situation de capital soit définie, quantifiée, gérée et fasse régulièrement l'objet d'un rapport adressé au Conseil. Avant tout, notre capital sert à soutenir les exportateurs et les investisseurs canadiens, dans l'intérêt du Canada. En disposant d'un capital approprié, nous pouvons remplir notre mandat et conserver la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). Suivant ce processus, EDC vise un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA. Cette norme de solvabilité s'aligne sur celle des grandes institutions financières et sur les principes clés de l'autosuffisance financière.

Nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La demande de capital, qui est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque d'entreprise/risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

Suffisance du capital

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2022	2021
Demande de capital		
Risque de crédit	4 528	4 634
Risque de marché	1 010	1 543
Risque opérationnel	249	244
Risque stratégique	515	552
Risque lié aux régimes de retraite	591	594
Initiatives stratégiques	1 050	300
Total de la demande de capital	7 943 \$	7 867 \$
Offre de capital	12 206 \$	14 640 \$
Note de solvabilité implicite d'EDC	AAA	AAA



Nous évaluons les variations de l'offre et de la demande de capital et la note de solvabilité implicite et nous en informons la haute direction tous les mois. Un rapport sur ces évaluations est ensuite présenté régulièrement au Conseil d'administration, accompagné de tests de résistance prospectifs qui modélisent l'effet que des risques graves, mais plausibles, pourraient avoir sur le capital.

Nous faisons tout pour que nos politiques de gestion des risques et du capital rejoignent les normes de l'industrie et soient bien adaptées à notre profil de risque et à nos activités commerciales.

En 2021, nous avons versé un dividende de 580 millions de dollars conformément à notre politique courante en matière de dividende, ainsi qu'un dividende exceptionnel de 6,7 milliards établi en fonction du capital du Programme de crédit aux entreprises (PCE) et d'un ratio cible du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP). Comme convenu avec notre actionnaire en 2022, les futurs dividendes, y compris les dividendes extraordinaires, seront versés sous forme d'un rachat d'actions jusqu'à ce que le capital social retrouve le niveau qu'il affichait avant la pandémie. En 2022, nous avons racheté des actions pour un total de 3,81 milliards de dollars en fonction de la situation du capital de nos programmes de base, du PCE et d'un ratio cible du PIEAFP.

Suffisance du capital – Soutien au titre du PCE (pris en compte dans le tableau ci-dessus)

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2022	2021
Demande de capital		
Pétrole et gaz naturel	628	907
Autres	10	5
Total de la demande de capital	638 \$	912 \$
Offre de capital	1 162 \$	3 141 \$
Excédent de capital	524 \$	2 229 \$

Relations avec les investisseurs

La Trésorerie d'EDC émet des titres de créance et gère les liquidités d'EDC tout en cherchant à atténuer le risque opérationnel, le risque financier et le risque d'atteinte à la réputation.

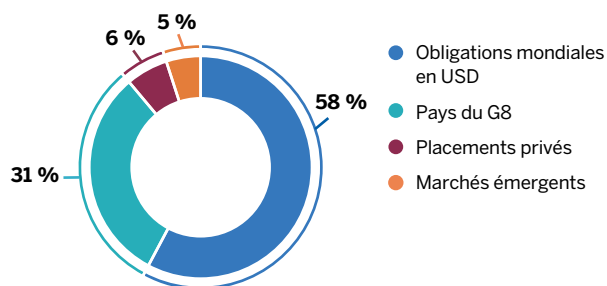
Financement

En 2022, nous avons emprunté 10,34 milliards de dollars américains sur les marchés financiers mondiaux, tant publics que privés, en émettant des titres à revenu fixe libellés dans neuf monnaies différentes.

Après deux années d'absence, nous sommes retournés sur les marchés publics en réussissant plusieurs émissions d'obligations de référence. En 2022, nous avons donc émis pour 2,75 milliards de dollars américains d'obligations mondiales de référence à cinq ans et pour 3,25 milliards de dollars américains d'obligations mondiales de référence à trois ans. Ces deux émissions sont les plus importantes de notre histoire en dollars américains. En outre, nous avons émis pour 2,5 milliards d'euros d'obligations de référence à cinq ans, ce qui représente une composante stratégique plus récente de notre programme de financement et notre émission d'obligations la plus importante en euros. Nous sommes aussi retournés sur le marché de la livre sterling en lançant une émission d'obligations à taux fixe, à cinq ans, de 300 millions de livres sterling. Les obligations de référence ont été bien accueillies, offrant un excellent financement diversifié et grandissant notre communauté d'investisseurs.

Nous sommes restés actifs en matière d'émissions libellées en monnaies de marchés émergents et de placements privés adaptés aux besoins spécifiques de certains investisseurs.

Financement total de 10,34 G USD en 2022



Accords non comptabilisés

Dans le cadre des activités normales, nous concluons diverses transactions avec des entités structurées. Ces entités sont généralement créées dans un but unique, ont une durée de vie limitée et servent à la gestion du risque ou à des fins juridiques ou fiscales en vue de détenir des actifs particuliers au profit de leurs bénéficiaires. Normalement, nous concluons ces transactions aux fins de la gestion du risque, du capital et du financement, pour le compte de nos clients. Conformément aux IFRS, les entités structurées dont nous ne sommes pas exposés ou n'avons pas droit aux rendements variables en raison de nos liens avec ces entités structurées, et pour lesquelles nous n'avons pas la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur ces entités structurées, n'ont pas été consolidées dans l'État consolidé de la situation financière.

Nous pouvons également utiliser des entités structurées pour détenir des biens saisis que nous ne pouvons posséder directement pour des raisons juridiques ou fiscales (normalement des biens saisis à l'étranger). Voir la note 24 pour d'autres précisions.

Instruments financiers

Vu la nature de nos activités, nos actifs et nos passifs sont essentiellement constitués d'instruments financiers. Les actifs sous forme d'instruments financiers comprennent les liquidités, les valeurs mobilières, les placements, les prêts et les indemnités recouvrables sur assurances, alors que les passifs sous forme d'instruments financiers représentent les dettes fournisseurs, les emprunts et les garanties de prêts.

Conformément aux IFRS, la plupart de nos instruments financiers sont comptabilisés dans l'État de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les placements, les instruments dérivés, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et enfin, les indemnités recouvrables sur assurances. La note 2 afférente aux états financiers consolidés décrit le traitement comptable réservé à nos instruments financiers, tandis que la note 21 explique comment leur juste valeur est établie.

Instruments dérivés

Nous pouvons aussi utiliser divers types d'instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Ces instruments dérivés sont notamment des swaps de taux d'intérêt, des swaps croisés, des swaps de devises et des contrats de change à terme.

Nous n'utilisons pas les dérivés à des fins de spéculation. Nous ne contractons ces dérivés que conformément aux politiques prescrites par le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) que notre Conseil d'administration a approuvées. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques internes et nos lignes directrices et celles de la ministre des Finances. Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement avec elles. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion des risques, lire la section suivante, qui traite de la gestion des risques.

Aperçu de la gestion des risques

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC prend des risques. C'est par la prise de risques que nous parvenons à remplir notre mandat et à créer de la valeur. Dans un contexte politique et économique changeant, nos activités internationales nous exposent à un large éventail de risques : financiers, opérationnels et stratégiques. Tout en saisissant les nouvelles occasions d'affaires, nous devons faire preuve de vigilance et nous efforcer d'identifier et de prévoir les risques, en plus de les gérer prudemment. Ainsi, nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs commerciaux et pourrions préserver la viabilité de l'entreprise et sa pertinence dans les années à venir.

Nous avons instauré des pratiques fondamentales de Gestion des risques d'entreprise (GRE) et sommes en train de tirer profit de nos investissements dans nos activités de gestion des risques. Nous avons perfectionné ces activités afin de favoriser une gestion intégrée des risques à l'échelle de l'entreprise. Nos visées s'inspirent des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), du Bureau du vérificateur général et des chefs de file de l'industrie.

À EDC, la GRE ne se résume pas à prendre plus ou moins de risques : elle vise à créer un système de gouvernance qui nous permet de gérer les risques que nous avons choisi d'assumer. Il s'agit notamment de faire prendre conscience des risques, de les comprendre et de faire preuve de prévoyance à l'échelle de la Société. En gérant plus rigoureusement les risques, nous pouvons servir plus d'exportateurs et d'investisseurs et, ce faisant, contribuer davantage à l'écosystème commercial du Canada.

Notre Cadre de GRE met l'accent sur l'instauration d'une culture du risque fondée sur la supervision, une orientation claire, la reddition de comptes, ainsi que sur la nécessité d'appliquer des pratiques de surveillance et de communication d'information. Ses principaux volets sont : la gouvernance selon le modèle des trois lignes de maîtrise (les « 3LM »), une saine approche de gouvernance des risques; l'énonciation et l'opérationnalisation de notre appétit pour le risque; le resserrement de la discipline en ce qui concerne les processus de gestion des risques; et l'intégration de nouvelles politiques de gestion des risques financiers et opérationnels.

Le Conseil d'administration et la direction d'EDC participent activement aux mesures prises pour que la mise en œuvre soit faite efficacement à tous les échelons de la Société.



Gouvernance des risques, supervision et conception

Notre structure de gouvernance évolutive des risques assure une supervision et un contrôle centralisés, équilibrés et stricts des risques, dont l'obligation redditionnelle et les responsabilités d'appropriation du risque sont clairement établies au sein du personnel en contact direct avec les clients. Le modèle des 3LM assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes les « lignes de maîtrise » :

- Première ligne de maîtrise – le personnel en contact direct avec le client qui assume, s'approprie et gère les risques quotidiennement.
- Deuxième ligne de maîtrise – formée des fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une supervision indépendante des activités de gestion des risques de la première ligne, en veillant au caractère adéquat de la structure de gouvernance de l'entreprise, à la mise en place des contrôles nécessaires et à l'accès aux outils appropriés.
- Troisième ligne de maîtrise – englobe la fonction d'audit interne, qui fournit au Conseil et à la haute direction une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, procédures et pratiques en matière de gestion des risques.

Cette structure fait en sorte que l'appétit pour le risque soit transmis en cascade à l'échelle de la Société; elle établit aussi des forums constituant un cadre propice pour dûment examiner, discuter, débattre les risques et en tenir compte dans les décisions à tous les échelons et dans toutes les fonctions de la Société.

LE CONSEIL ET SES PRINCIPAUX COMITÉS SUR LES RISQUES

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est en définitive responsable de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture interne, en approuvant l'Énoncé en matière d'appétit pour le risque et le Cadre de GRE d'EDC, et en supervisant continuellement l'efficacité du programme de GRE. Il doit en outre veiller à ce que nos programmes d'incitatifs et de récompenses ainsi que nos systèmes de gestion et d'évaluation des indicateurs de performance soient uniformes et en place, tout en mettant l'accent sur les risques, la conformité et les contrôles. Le Conseil compte plusieurs comités officiellement chargés de superviser certaines activités et d'offrir conseils et orientation. Grâce à cette structure, les risques sont adéquatement évalués, discutés, débattus et pris en compte dans les décisions.

Comité de la gestion des risques du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités quant à la supervision d'une gestion prudente de la structure de notre capital, y compris la gestion de nos risques de crédit et de marché et de nos autres risques d'entreprise.

Comité de la vérification du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision en ce qui a trait à nos normes d'intégrité et de comportement, à l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

LA DIRECTION ET SES PRINCIPAUX COMITÉS SUR LES RISQUES

Équipe de la haute direction

L'Équipe de la haute direction, menée par la présidente et chef de la direction et par les hauts dirigeants qui relèvent directement d'elle ou du chef de la direction des affaires commerciales, a l'ultime responsabilité de la gestion des risques d'entreprise conformément à l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision des activités de gestion des risques. Cette équipe a une responsabilité de premier plan dans la gestion de nos risques, nos normes d'intégrité et de conduite, la communication de notre information financière et nos systèmes de contrôle interne.

L'Équipe de la haute direction participe à divers comités de la haute direction, dont six sont décrits ci-dessous.

Comité de gestion des risques de la direction

Ce comité est chargé de prendre des décisions, d'offrir des conseils sur les enjeux liés aux risques, d'assurer la gouvernance des risques et de veiller à la mise en place de politiques adéquates de gestion du capital et des risques.

Comité de gestion de l'actif et du passif

Ce comité a l'autorité requise pour recommander au Conseil l'approbation de politiques de gestion des risques de marché et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques de marché et de présentation de rapports à cet égard. En outre, ce comité fournit un aval quant à l'acceptabilité de notre stratégie de gestion de l'actif et du passif, s'assure que les risques de marché sont gérés dans les limites prescrites par les politiques et traite des pratiques de gestion des risques, notamment la diversification des risques ainsi que la production de rapports et le suivi au sujet de la conformité aux lignes directrices.

Comité d'investissement

Ce comité examine et accepte ou rejette les transactions envisagées dans le cadre de notre programme d'investissement et recommande la conclusion des transactions au niveau d'autorité approprié. Il fait aussi des recommandations sur la stratégie du programme à l'Équipe de la haute direction et au Conseil d'administration et il surveille la performance du programme.

Comité de direction

Ce comité permet à la haute direction de s'accorder sur des sujets stratégiques non transactionnels qui peuvent constituer des précédents et susciter des idées novatrices au sujet de l'orientation opérationnelle d'EDC.

Comité de retraite de la direction

Ce comité supervise les transactions des régimes de retraite et de leurs caisses respectives et exerce des fonctions décisionnelles de haut niveau à leur égard, en plus de formuler des recommandations au Comité des ressources humaines du Conseil.

Comité de supervision des initiatives

Le Comité de supervision des initiatives (CSI) veille à ce que les priorités de transformation et les avantages qui en résultent soient alignés sur le Plan d'entreprise et notre stratégie. Le CSI examine, remet en question et approuve le plan de transformation, tout en émettant des commentaires à l'égard du plan, lequel tient notamment compte des investissements et des dépenses discrétionnaires pour l'ensemble des initiatives. En outre, le CSI surveille et supervise la progression et la performance des travaux de transformation.

À mesure que nos pratiques de gestion des risques se perfectionneront, la structure de nos comités sur les risques évoluera et sera révisée en conséquence.

PRINCIPAUX GROUPES DE GESTION DES RISQUES**Groupe de la gestion du risque global**

Le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) supervise de façon indépendante et analyse d'un œil critique la gestion des risques inhérents à nos activités. Son mandat comprend l'établissement de politiques et d'un cadre de GRE en accord avec notre appétit pour le risque et nos stratégies commerciales. Le Groupe est responsable de l'identification, de la quantification, du contrôle, de l'évaluation et de la communication des facteurs de risque auxquels EDC s'expose. Il veille aussi à ce que les risques soient pris en compte dans tous les secteurs d'activité et processus d'EDC, conformément aux seuils de tolérance établis. Le Groupe est dirigé par le premier vice-président, Gestion du risque global, et chef de la gestion des risques, qui travaille en étroite collaboration avec la présidente et chef de la direction, le chef de la direction des affaires commerciales, le Conseil d'administration et d'autres membres de la haute direction, afin de « donner le ton d'en haut » et d'instaurer une culture de connaissance des risques à l'échelle d'EDC.

Finances

Les Finances, qui sont responsables de la planification financière, de la comptabilité, de la communication d'information financière et de la gestion de la trésorerie, veillent à ce que des contrôles appropriés existent pour assurer une gestion efficace de la trésorerie et garantir la communication d'informations financières complètes et exactes.

Vérification (audit) interne

Comme troisième ligne de maîtrise, la Vérification interne est chargée de fournir des services consultatifs et d'assurance, indépendants et objectifs, visant à procurer une valeur ajoutée et à nous aider à atteindre nos objectifs en matière d'exploitation, d'information et de respect des lois et règlements. Pour ce faire, elle évalue et améliore les contrôles internes, la gestion des risques et les processus de gouvernance selon une approche systématique et rigoureuse. Même si son mandat comprend la prestation de services consultatifs à la direction, ces services sont accessoires aux services d'assurance qu'elle fournit au Comité de la vérification du Conseil d'administration. Notre auditeur interne en chef relève du président du Comité de la vérification du Conseil d'administration et est sous l'autorité fonctionnelle (lien hiérarchique indirect) de notre présidente et chef de la direction.

La Vérification interne se gouverne en observant les directives obligatoires de l'Institute of Internal Auditors (IIA), y compris les Principes fondamentaux pour la pratique professionnelle de l'audit interne, la Définition de l'audit interne, le Code de déontologie de l'IIA et les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Ces lignes directrices constituent les principes fondamentaux de la pratique professionnelle de l'audit interne et de l'évaluation de l'efficacité quant à la performance de l'audit interne.



Équipes en contact direct avec les clients

Les équipes en contact direct avec les clients comprennent les équipes sectorielles et d'autres fonctions au sein de la première ligne de maîtrise qui prennent, s'approprient et gèrent les risques quotidiennement. Ces fonctions sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de l'atténuation, de la prise en charge, du contrôle et de la communication des risques conformément à l'appétit pour le risque, aux politiques, à la culture et aux objectifs stratégiques établis par la Société.

Taxonomie des risques

Notre taxonomie de la GRE subdivise le risque en trois grandes catégories, qui servent à exprimer notre appétit et notre tolérance : risque financier, risque opérationnel et risque stratégique. En tant qu'institution financière, nous plaçons naturellement le risque financier au cœur de nos priorités, et c'est pourquoi une très grande partie du présent rapport est consacrée à cette question.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Profil de risque du portefeuille

Bien qu'EDC suive les meilleures pratiques de gestion des risques, elle assume généralement plus de risques qu'une institution financière normale en raison de son mandat particulier. Comparativement aux autres institutions financières, nous avons de plus grandes expositions individuelles à nos contreparties et de plus grands risques de concentration par industries, surtout l'industrie de la finance et des assurances, et l'industrie de la fabrication, lesquelles dominent les exportations canadiennes.

Notre exposition de qualité inférieure représente 54 % de notre portefeuille de prêts, mais elle occupe 85 % de la demande de capital.

Gestion du risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit en fournissant des produits et services financiers (dont les assurances), ainsi que dans l'exercice de nos activités de trésorerie.

Nous gérons le risque de crédit en établissant des politiques à suivre, en déléguant des pouvoirs, en imposant des limites, en atténuant les risques et en exigeant la communication d'information dans toute l'organisation. Nos politiques relatives au risque de crédit précisent les éléments suivants : les exigences pour l'octroi de crédit; les limites applicables à la concentration, aux contreparties et aux pays; l'évaluation des risques; l'évaluation, la surveillance et l'examen de l'exposition; la gestion des portefeuilles; le transfert de risque; la communication de l'information à la direction et au Conseil.

Octroi de crédit

Nous offrons nos produits et services de financement et d'assurance par nos équipes sectorielles. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle diligent de chaque engagement de crédit. Chacun de ces engagements doit être recommandé et approuvé. Les engagements qui dépassent certains seuils doivent être autorisés de façon indépendante par le Groupe de la GRG ou le Conseil d'administration. La cote de crédit d'une transaction ou le montant à risque détermine si l'approbation doit être donnée par le Groupe de la GRG ou par le Conseil d'administration.

Nos responsabilités à l'égard de l'autorisation relèvent d'une délégation des pouvoirs. Le Conseil délègue à la présidente et chef de la direction des pouvoirs précis en vue de l'autorisation d'une transaction. La délégation de pouvoirs par la présidente et chef de la direction aux équipes sectorielles est contrôlée pour que les pouvoirs décisionnels soient accordés uniquement aux personnes qui possèdent l'expérience appropriée. Les critères permettant la délégation des pouvoirs encore plus loin au sein de l'organisation, ainsi que les normes relatives à la documentation, à la communication et à la surveillance des pouvoirs délégués, sont énoncés dans les politiques et les normes de la Société.

Nous assumons des risques de contrepartie additionnels en raison des liquidités et des dérivés que nous détenons. Les contreparties de la trésorerie doivent être recommandées par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité et être approuvées par le Groupe de la GRG. La recommandation et l'approbation doivent toutes deux venir d'une personne dûment autorisée. Tous les engagements de crédit de la trésorerie, qui exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués, sont évalués à la juste valeur, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est évaluée chaque jour. De plus, nous avons mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers et pour déterminer les nantissements que doivent fournir les contreparties de la trésorerie.

Nous assumons aussi des risques de contrepartie en raison d'une structure de réassurance au sein de notre portefeuille d'assurances, laquelle structure nous expose au risque de crédit du réassureur. Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et ce risque est surveillé par le Groupe de la GRG.

Limites de concentration

Afin d'assurer la diversification des risques dans nos engagements de crédit, nous avons établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration à l'égard d'un pays, d'une industrie ou d'un débiteur commercial. Notre capital est pris en compte pour déterminer les plafonds, et les facteurs de risque liés au montant en jeu, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit d'EDC le sont aussi. Les montants qui dépassent les plafonds de crédit doivent soit être autorisés par la présidente et chef de la direction, dans les limites discrétionnaires, soit être examinés par le Comité de la gestion des risques du Conseil et approuvés par le Conseil.

Évaluation des risques

Conformément à l'approche de notation interne avancée de Bâle II, on mesure le risque de crédit en attribuant deux notes distinctes. La première est une note de risque attribuée au débiteur et liée à une probabilité de défaillance, probabilité qui traduit la vraisemblance d'une défaillance du débiteur sur un horizon d'un an. La deuxième est une note attribuée à la transaction, qui prend la forme d'une estimation de la perte en cas de défaillance. La perte en cas de défaillance est une estimation, en pourcentage du montant de l'exposition, de la perte qu'EDC s'attend raisonnablement à subir en cas de défaillance sur une transaction donnée.

À EDC, le système d'évaluation interne du risque de crédit mesure les risques associés aux débiteurs et aux transactions pour la plupart de ses expositions au risque. Ce système utilise une échelle à 20 points qui évalue la probabilité de défaillance d'un débiteur et une échelle à 7 points pour évaluer la perte en cas de défaillance à l'égard d'une transaction. Même si cette notation du débiteur est obtenue indépendamment des notations externes, la méthode interne tient compte de celles-ci.

Notre Équipe des services économiques se charge de l'établissement, de la surveillance et de l'approbation des notes d'évaluation du risque pays. Les évaluations du risque pays sont réexaminées régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou de celle d'un pays en particulier.

En ce qui concerne les contreparties de la trésorerie, la qualité du crédit qu'EDC leur attribue en interne est la plus faible des deux meilleures notations externes.

Évaluation de l'exposition

Pour assurer la transparence du niveau de risque de crédit devant la direction et le Conseil, nos lignes directrices concernant l'évaluation de notre exposition au risque de crédit exigent la communication d'information et la comparaison du total des comptes compris dans un portefeuille avec les plafonds prescrits pour les pays, les industries et les débiteurs. En outre, dans le cadre de notre programme d'Assurance comptes clients, nous communiquons les limites d'acheteur approuvées à court terme.

Surveillance et contrôle

Nos pratiques d'exploitation comportent une surveillance permanente des montants de crédit. Des équipes sont là pour surveiller et gérer les montants de crédit relatifs aux diverses gammes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans l'industrie du débiteur. Les équipes sectorielles sont chargées de gérer la qualité de crédit et la performance financière de notre portefeuille de prêts commerciaux et de garanties tant à l'échelle de la transaction qu'à celle du portefeuille. Leurs tâches comprennent notamment l'examen des prêts, l'établissement des notations et la surveillance du crédit des emprunteurs et des conditions générales liées au risque de crédit, y compris les recherches et l'analyse des tendances financières, opérationnelles et sectorielles. Notre Équipe d'évaluation des risques et de gestion de portefeuille surveille activement les contreparties de notre portefeuille d'Assurance crédit. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes qui se spécialisent en restructurations, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnisations et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des notations du risque, des débiteurs douteux, des sorties ou réductions de valeur de prêts et des demandes d'indemnisation.



Gestion de portefeuille

Le but de la gestion de portefeuille est de nous permettre de saisir les occasions dans le cadre de notre mandat tout en tenant compte de la disponibilité des ressources financières et des contraintes de plafonnement. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille de crédit au moyen de rapports trimestriels de conformité à l'égard des limites de concentration. Nous utilisons des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente d'actifs, l'assurance, la réassurance et les couvertures à l'aide de dérivés de crédit.

Afin d'atténuer les risques, nous continuons de recourir à l'assurance prêt de façon ciblée pour les expositions élevées au sein de notre portefeuille de prêts. Pour gérer la concentration des risques de crédit dans nos portefeuilles d'assurances, nous exerçons diverses activités de transfert de risque.

Communication d'information à la direction et au Conseil

Le Groupe de la GRG communique à la direction et au Conseil, dans le délai imparti, une information complète concernant les principaux risques que nous prenons en charge ou auxquels nous sommes exposés, de manière à assurer une gestion et une supervision adéquates. Cette communication inclut notamment un rapport trimestriel sur la gestion des risques, un rapport mensuel sur la conformité à notre politique en matière de risque de crédit, un rapport mensuel sur la suffisance du capital et un rapport mensuel exposant en détail la conformité à nos politiques sur le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque de financement et le risque de crédit inhérent aux contreparties. Si la situation l'exige, une information ponctuelle sur les risques est transmise à la haute direction et au Conseil lorsqu'un risque nouveau ou émergent soulève une question importante ou que notre niveau de risque change de façon notable. Les questions importantes concernant le risque de crédit ainsi que les plans d'action sont suivis de près et sont communiqués afin d'assurer la reddition de compte et une vigilance de la part de la direction.

Gestion du risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix. Nous sommes exposés à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

Par nos politiques et lignes directrices, nous nous assurons de repérer, de mesurer et de gérer les risques de marché et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil. Nos politiques sur les risques de marché définissent nos normes concernant les limites d'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change, les liquidités, les placements, le financement par emprunt, la gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la trésorerie et la communication d'information à la direction et au Conseil. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le chef de la direction financière (le président suppléant étant le chef de la gestion des risques), supervise et dirige la gestion des risques de marché inhérents à nos activités normales. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité au sein du Groupe de la GRG assure la supervision des risques.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie sous l'effet de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et ceux des passifs, comptabilisés ou non, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Nous gérons nos risques de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices du ministère des Finances et aux politiques établies par notre Conseil. Nous rendons compte de ces risques au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

La gestion du risque de taux d'intérêt se fait au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information. Pour mesurer le risque de taux d'intérêt, nous simulons l'incidence qu'aurait une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur, d'une part, le montant net des produits du financement et des placements, et d'autre part, notre valeur économique – définie comme la valeur actualisée nette de tous les flux de trésorerie futurs attendus des actifs et passifs d'EDC (actualisée aux taux de swap actuels du marché pour chaque devise).

Nos politiques établissent des limites fondées sur l'incidence d'une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt. La limite de sensibilité du montant net des produits du financement et des placements à une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt correspond à une contraction maximale de 7,5 % (\pm 84 millions et 87 millions de dollars à la fin de 2022 et de 2021, respectivement) dans les 12 prochains mois, sur une base consolidée en dollars canadiens. La limite de la valeur économique correspond, pour une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt, à une diminution maximale de la valeur économique d'EDC égale à 10 % (\pm 1 290 millions et 1 653 millions de dollars à la fin de 2022 et de 2021, respectivement) de sa valeur actualisée nette.

La valeur économique d'EDC est sensible aux taux d'intérêt; toutefois, nous couvrons nos risques liés aux asymétries des taux d'intérêt dans de multiples devises.

Le tableau suivant indique la sensibilité, à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt, du montant net des produits du financement et des placements, du résultat net et de la valeur économique d'EDC, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	2022		2021	
	+100 points de base	-100 points de base	+100 points de base	-100 points de base
Variation du montant net des produits du financement et des placements	(35)	35	(54)	54
Variation du résultat net	295	(334)	109	(139)
Variation de la valeur économique d'EDC*	(406)	421	(641)	672

* La valeur économique est la mesure de la valeur de marché d'EDC, qui correspond à la valeur actualisée de ses actifs moins la valeur actualisée de ses passifs.

Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Notre risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques approuvées par le Conseil. Nous soumettons un rapport sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, nous appliquons des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Nous gérons le risque de change au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information.

Conformément à nos politiques, l'effet d'une perte de change éventuelle sur le montant net des produits du financement et des placements pour un mois, selon deux écarts-types du taux de change, est limité à 2,5 % de ce montant net projeté sur 12 mois, sur une base consolidée en dollars canadiens.

Comme le tableau ci-dessous l'indique, au 31 décembre, nous étions conformes à notre politique.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Limite	28	29
Position	21	22

Le tableau suivant indique la sensibilité du résultat net à la variation du cours du dollar canadien par rapport au cours des autres monnaies auxquelles nous nous exposons, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)	2022		2021	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation du résultat net	(5)	5	(5)	5

Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents aux opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques. L'objectif principal de notre utilisation d'instruments dérivés est de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments dérivés auxquels nous avons recours sont les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats à terme et les options. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous ne nous engageons pas dans des opérations sur instruments dérivés dont nous ne pouvons mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.



Les instruments dérivés nous permettent de couvrir les risques en faisant correspondre diverses expositions. Par exemple, nous pouvons rééquilibrer la proportion d'actifs à taux fixe par rapport aux actifs à taux variable de notre portefeuille en nous servant de swaps de taux d'intérêt, afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur de nos instruments dérivés en fonction de leur échéance.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette en 2022	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette en 2021
Moins de 1 an	198	(1 040)	(842)	419	(248)	171
De 1 à 3 ans	250	(1 092)	(842)	464	(224)	240
De 3 à 5 ans	198	(1 290)	(1 092)	179	(145)	34
Plus de 5 ans	1 008	(290)	718	77	(386)	(309)
Juste valeur brute des contrats	1 654 \$	(3 712) \$	(2 058) \$	1 139 \$	(1 003) \$	136 \$

Gestion du risque d'illiquidité

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Le risque d'illiquidité découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et l'incapacité de vendre des titres négociables en temps opportun et de façon économique.

La gestion de nos liquidités incombe à notre Service de la trésorerie, tandis que la conformité à nos politiques et procédures est surveillée par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité. Conformément à nos politiques de gestion des risques, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités.

Dans le cadre de notre politique globale, nous gérons notre risque d'illiquidité en fonction non seulement des limites de notre politique globale, mais aussi de limites supplémentaires. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité évalue notre position tous les jours et rend compte de notre situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal dans un rapport mensuel aux cadres supérieurs et dans un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons recours aux mécanismes suivants pour obtenir des liquidités :

- Trésorerie et titres négociables – Pour être sûrs de disposer, si nécessaire, de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins prévus, nous détenons une trésorerie et des titres négociables. En 2022, le solde moyen de la trésorerie et des titres négociables a été de 11 747 millions de dollars (10 498 millions en 2021).
- Papier commercial – Dans le cadre de nos activités normales, nous utilisons nos programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont nous avons besoin quotidiennement. En 2022, l'encours moyen du papier commercial a été de 9 755 millions de dollars (4 409 millions en 2021).

Risque d'investissement

Notre politique de placement définit les titres de placement négociables que nous pouvons acheter sur le marché par type d'instrument. Le placement des liquidités de la Société est régi par l'alinéa 10(1.1)(h) de la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »), par l'article 128 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que par les autorités de placement de la Société approuvées par la ministre des Finances.

Financement par emprunt

La *Loi* nous impose des limites sur les emprunts. Aux termes de la *Loi*, l'encours de nos emprunts ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent.

Le ministre des Finances, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorise les emprunts d'EDC tous les ans. La conformité à la politique de trésorerie fait l'objet d'un suivi mensuel, lequel est communiqué chaque trimestre à la direction et au Conseil.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes ou de dommages résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs. L'exposition au risque opérationnel pourrait réduire notre capacité à atteindre les objectifs et à exécuter le Plan d'entreprise, que ce soit à cause d'occasions manquées, d'une interruption d'activités ou d'une atteinte à notre réputation.

Nous classons le risque opérationnel dans quatre catégories :

- Cadre juridique et conformité
- Gestion de l'information et technologie de l'information
- Gens
- Processus

Le Cadre de gestion des risques opérationnels d'EDC énonce les principes que nous appliquons pour gérer le risque opérationnel de façon concertée et conforme à la réglementation applicable, où que nous soyons. Il fait partie des politiques et procédures de la Société qui, collectivement, définissent la structure de gouvernance et de contrôle qui encadre l'exécution de la stratégie d'EDC. Le Cadre est une consécration de la reconnaissance du risque opérationnel, par le Conseil d'administration et la haute direction, comme une branche distincte de la gestion des risques, qui demande une attention, des ressources et une approche globale particulières pour réaliser le but décrit ci-dessous.

Voici quelques-uns des principes directeurs de la gestion des risques opérationnels à EDC :

- assurer la pertinence et l'efficacité de la gestion des risques opérationnels en se concentrant sur ce qui importe le plus pour EDC;
- outiller et conseiller les secteurs d'activité pour qu'ils exercent leurs activités dans les limites de l'appétit pour le risque d'EDC;
- instaurer des normes, des lignes directrices et des systèmes adaptés à EDC.

Nous avons dressé la liste des principaux risques opérationnels inhérents à nos activités, dont ceux concernant l'intégrité des données, la sécurité informatique, et la disponibilité des systèmes et le soutien à ces systèmes. Nous évaluons continuellement notre exposition à ces risques. Sur une base annuelle, la haute direction repère, évalue et surveille les principaux risques tout en tenant compte de ces risques opérationnels clés. Sur une base trimestrielle, les membres de la haute direction et les responsables des risques examinent l'état des plans de réponse en matière de réduction des risques, réévaluent les niveaux de risques et présentent au Conseil le profil de risques.

Suivant une approche pratique et disciplinée, nous avons aussi recours à une couverture d'assurance pour protéger adéquatement la Société. De plus, nous appliquons certains cadres de gouvernance et des conventions, comme notre Plan de maintien des activités.

Enfin, l'examen indépendant mené par la Vérification interne d'EDC donne une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE

Nous définissons le risque stratégique comme étant le risque de subir une perte ou un dommage qui résulterait d'une stratégie inappropriée, d'une stratégie mal appliquée ou d'une incapacité à s'adapter en fonction de l'évolution de l'environnement externe.

Nous classons le risque stratégique dans deux catégories :

- Environnement externe : identification et évaluation systématiques des risques et des occasions externes.
- Planification : formulation, communication, exécution et évaluation de l'orientation et des objectifs de la Société.

C'est avec diligence que la Société s'adapte à l'environnement externe grâce aux travaux de groupes spécialisés. De même, le sondage annuel que nous effectuons pour évaluer la fidélité de nos clients à l'aide du Net Promoter Score et pour dynamiser nos pratiques de développement des affaires nous permet d'acquérir une connaissance critique des besoins de la clientèle. Les connaissances que nous acquérons de ces activités de surveillance sont intégrées à nos processus de planification stratégique et opérationnelle.



MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un résumé de nos méthodes comptables significatives se trouve à la note 2 afférente à nos états financiers consolidés de 2022. Le jugement est nécessaire pour choisir les méthodes comptables, et l'application de ces méthodes nécessite des estimations et des hypothèses qui permettront d'obtenir la valeur comptable à présenter au titre des actifs et des passifs. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que toutes les méthodes comptables sont appliquées uniformément et que le processus de changement de méthodes et d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les éléments qui ont besoin d'estimations significatives sont notamment les suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des primes et des sinistres, les obligations au titre des prestations de retraite, et la juste valeur des instruments financiers. La direction exerce son jugement relativement aux éléments suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des primes et des sinistres, la juste valeur des instruments financiers, les actifs détenus en vue de la vente, les entités structurées, et les obligations au titre des prestations de retraite. Pour en savoir plus sur les jugements clés et les estimations, se reporter à la [page 173](#) du présent Rapport annuel.

Changement de normes comptables

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2

En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin de traiter de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications rendent compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers le nouveau taux. En ce qui concerne les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les modifications offrent une mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, plutôt que de comptabiliser immédiatement un profit ou une perte, pourvu que la modification se fasse sur une base économiquement équivalente et qu'elle soit une conséquence directe de la réforme.

Comme l'indique la note 4 afférente aux états financiers, certains prêts évalués au coût amorti ont fait l'objet d'une transition vers un nouveau taux d'intérêt de référence.

De plus amples renseignements sont fournis à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17. Celle-ci remplace les indications fournies dans IFRS 4 et énonce les dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Selon la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant au moins une des trois méthodes proposées. Nous comptons adopter deux de ces méthodes, soit le modèle d'évaluation général et la méthode de la répartition des primes, pour évaluer les contrats d'assurance. IFRS 17 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Selon nos estimations actuelles, nous nous attendons à ce que l'application d'IFRS 17 entraîne une hausse des résultats non distribués d'environ 160 millions de dollars.

De plus amples renseignements sont fournis à la note 2 afférente aux états financiers consolidés.

Mesures de performance non conformes aux IFRS

Pour évaluer notre performance, nous utilisons une série de mesures financières. Certaines de ces mesures ne sont pas établies conformément aux IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS qui puisse garantir leur uniformité et leur comparabilité entre les différentes sociétés qui les utilisent. Les mesures de performance non conformes aux IFRS ci-dessous sont utilisées dans le présent rapport.

Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité pour évaluer l'efficacité d'EDC. Ce ratio représente les charges administratives exprimées en pourcentage du montant net des produits des activités ordinaires, compte non tenu des profits ou pertes latents, ni de l'incidence des fluctuations du cours de change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise. Puisque la charge de retraite peut fluctuer d'année en année selon les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur du passif au titre des régimes de retraite, le ratio de productivité est calculé en fonction des hypothèses émises en matière de retraite dans le Plan d'entreprise, dans l'intention d'absorber les variations éventuelles durant le prochain exercice.

Suffisance du capital

La suffisance du capital est une mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique que nous avons assumés. Une définition de la suffisance du capital et la manière dont celle-ci est calculée figurent sous la rubrique « Gestion du capital » à la [page 141](#).

Taux de sinistre

Le taux de sinistre exprime les sinistres survenus nets en pourcentage des primes souscrites nettes. Les sinistres survenus nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements, des recouvrements estimés et de la variation des provisions techniques. Ce taux, indiqué dans le tableau ci-après, ne représente que l'Assurance crédit.

La cession en réassurance reflète les différents partenariats que nous avons conclus avec les assureurs et les réassureurs privés pour offrir de l'assurance et en gérer la capacité.

Les sinistres survenus nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements réels et estimés de 40 millions de dollars (29 millions en 2021). Par ailleurs, les provisions techniques ont diminué de 30 millions de dollars (diminution de 127 millions en 2021).

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022	2021
Primes acquises	147	134
Cession en réassurance	(15)	(16)
Primes souscrites nettes	132 \$	118 \$
Sinistres survenus ou (indemnités recouvrées), montant net	11 \$	(98) \$
Taux de sinistre	8 %	-83 %

En 2022, EDC a changé la façon dont elle gère la sinistralité de ses assurances crédit, délaissant un taux de sinistre moyen sur sept ans et adoptant plutôt un taux sur une moyenne de 15 ans. Ce changement aligne mieux notre sinistralité sur le cycle économique moyen des entreprises canadiennes durant les 30 dernières années (1990-2020). En 2022, le taux de sinistre sur 15 ans a été de 60 %, en baisse de 2 % par rapport au taux de l'exercice précédent en raison surtout d'une diminution de la provision nette résultant du retrait du reste de l'ajustement lié à la COVID-19 et des changements dans la composition du portefeuille.



INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Tableau 1 : Rendement des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux variable	34 932	35 740	40 025	38 179	38 679
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	12 276	12 775	14 557	13 872	13 492
Moyenne de tous les prêts productifs bruts	47 208	48 515	54 582	52 051	52 171
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	1 060	1 034	823	498	425
Moyenne de tous les prêts productifs et dépréciés inscrits à l'actif	48 268 \$	49 549 \$	55 405 \$	52 549 \$	52 596 \$
Produits tirés des prêts :					
Prêts productifs à taux variable	1 351	826	1 147	1 614	1 524
Prêts productifs à taux fixe	390	421	485	487	473
Autres produits tirés des prêts	190	215	198	194	210
Produits tirés des prêts	1 931 \$	1 462 \$	1 830 \$	2 295 \$	2 207 \$
Rendement des prêts productifs :					
Prêts productifs à taux variable ¹	3,87 %	2,31 %	2,87 %	4,23 %	3,94 %
Prêts productifs à taux fixe ¹	3,18 %	3,30 %	3,33 %	3,51 %	3,51 %
Rendement total des prêts productifs ¹	3,69 %	2,57 %	2,99 %	4,04 %	3,83 %
Rendement effectif total des prêts ²	4,00 %	2,95 %	3,30 %	4,37 %	4,20 %

¹ Exclusion faite des augmentations de commissions.

² Compte tenu des augmentations de commissions.

Tableau 2 : Marge de financement nette

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Moyenne des prêts productifs	47 208	48 515	54 582	52 051	52 171
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	1 060	1 034	823	498	425
Moyenne des actifs de location-financement – aéronefs	–	–	–	2	3
Solde moyen des titres négociables	11 518	10 277	12 837	11 230	12 857
Solde moyen du portefeuille de placements	2 659	2 341	1 750	1 450	1 259
Moyenne de tous les actifs générateurs de produits	62 445 \$	62 167 \$	69 992 \$	65 231 \$	66 715 \$
Produits du financement et des placements :					
Prêts	1 931	1 462	1 830	2 295	2 207
Titres négociables	175	82	165	255	257
Placements	26	16	14	7	9
Total des produits du financement et des placements	2 132	1 560	2 009	2 557	2 473
Charges d'intérêts	973	324	760	1 307	1 219
Charges de location et de financement	32	25	26	31	33
Produits du financement et des placements, montant net	1 127 \$	1 211 \$	1 223 \$	1 219 \$	1 221 \$
Marge de financement nette	1,80 %	1,95 %	1,75 %	1,87 %	1,83 %

Tableau 3 : Primes d'assurance et commissions de garantie

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022	2021	2020	2019	2018
Assurance crédit :					
Activités facilitées – Assurance crédit	86 620	71 030	58 201	57 569	58 555
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	147	139	126	115	114
Taux moyen des primes d'assurance crédit	0,16 %	0,20 %	0,22 %	0,20 %	0,19 %
Assurance d'institution financière					
Activités facilitées – Assurance d'institution financière	6 573	6 733	9 189	6 915	4 259
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	9	9	13	11	14
Taux moyen des primes d'assurance d'institution financière	0,14 %	0,13 %	0,14 %	0,16 %	0,33 %
Garanties pour le commerce international :					
Exposition moyenne au titre des garanties pour le commerce international	12 021	11 443	10 448	9 300	8 900
Primes et commissions acquises	114	115	99	82	76
Taux moyen des primes de garanties pour le commerce international	0,95 %	1,00 %	0,95 %	0,88 %	0,86 %
Assurance risques politiques :					
Exposition moyenne au titre de l'Assurance risques politiques	391	564	830	869	897
Primes et commissions acquises	5	6	7	10	10
Taux moyen des primes d'assurance risques politiques	1,27 %	1,08 %	0,90 %	1,13 %	1,08 %
Garanties de prêts :					
Exposition moyenne au titre des garanties de prêts	4 361	4 328	4 047	3 543	2 832
Commissions de garantie de prêt acquises	73	97	55	55	48
Taux moyen des commissions de garantie de prêt	1,67 %	2,24 %	1,36 %	1,55 %	1,69 %

Tableau 4 : Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022	2021	2020	2019	2018
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit au titre des :					
Prêts	11	(435)	1 897	247	(18)
Engagements de prêts	(10)	(30)	42	(9)	10
Garanties de prêts	68	(89)	144	2	(3)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	69 \$	(554) \$	2 083 \$	240 \$	(11) \$

Tableau 5 : Concentration de l'exposition par marchés géographiques

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2022	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
Canada	8 497	6 943	1 185	468	13 284 ^{5, 6}	–	–	3 073	33 450	28
États-Unis	8 477	4 139	8 979	308	9	–	–	6 469	28 381	24
Royaume-Uni	7 292	957	410	–	1	–	–	96	8 756	7
Chili	5 961	1 162	116	233	–	–	–	–	7 472	6
Australie	4 319	911	246	–	1	–	–	437	5 914	5
Mexique	1 813	1 362	544	12	–	29	–	9	3 769	3
Inde	2 222	651	206	1	1	4	–	–	3 085	3
Allemagne	2 606	134	247	–	1	–	–	74	3 062	3
Chine	1 549	433	444	172	8	29	–	–	2 635	2
Espagne	1 789	58	86	–	–	–	–	–	1 933	2
Autres ⁷	12 439	2 302	3 798	1 671	107	432	–	1 310	22 059	17
	56 964	19 052	16 261	2 865	13 412	494	–	11 468	120 516	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(135)	–	–	(135)	–
Cession en réassurance ⁸	–	–	–	–	–	–	(232)	–	(232)	–
Total	56 964 \$	19 052 \$	16 261 \$	2 865 \$	13 412 \$	359 \$	(232) \$	11 468 \$	120 149 \$	100

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2021	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
Canada	8 441	7 596	1 070	431	11 576 ^{5, 6}	–	–	1 674	30 788	28
États-Unis	6 523	3 883	7 756	239	23	–	–	7 258	25 682	24
Royaume-Uni	6 461	1 292	349	–	1	–	–	56	8 159	8
Chili	4 180	689	62	220	–	–	–	–	5 151	5
Australie	3 189	279	179	–	1	–	–	504	4 152	4
Mexique	1 803	471	429	10	–	28	–	6	2 747	3
Inde	2 271	123	176	3	1	4	–	–	2 578	2
Chine	1 427	399	416	222	13	78	–	–	2 555	2
Allemagne	2 035	110	211	–	4	–	–	40	2 400	2
Espagne	1 631	167	98	–	–	–	–	–	1 896	2
Autres ⁷	13 183	2 999	3 467	1 241	119	507	–	890	22 406	20
	51 144	18 008	14 213	2 366	11 738	617	–	10 428	108 514	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(138)	–	–	(138)	–
Cession en réassurance ⁸	–	–	–	–	–	–	(217)	–	(217)	–
Total	51 144 \$	18 008 \$	14 213 \$	2 366 \$	11 738 \$	479 \$	(217) \$	10 428 \$	108 159 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Les chiffres comprennent la somme des expositions respectives des pays et dépassent donc le passif maximal de 359 millions de dollars (479 millions en 2021) de toutes les polices d'assurance risques politiques.

⁴ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁵ Y compris 143 millions de dollars au titre de l'Assurance cautionnement pour laquelle les exportateurs canadiens assument le risque (224 millions en 2021). Les exportations couvertes par ces produits d'assurance cautionnement étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 23 % (39 % en 2021) et au Brésil dans une proportion de 69 % (50 % en 2021), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁶ Y compris 12,5 milliards de dollars au titre des garanties pour cautionnement bancaire pour lesquelles les exportateurs canadiens assument le risque (10,8 milliards en 2021). Les exportations couvertes par ces produits de cautionnement bancaire étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 56 % (56 % en 2021), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁷ Y compris 171 pays (170 en 2021) pour lesquels l'exposition totale varie de 0,001 million à 1,6 milliard de dollars (de 0,001 million à 1,8 milliard de dollars en 2021).

⁸ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 6 : Concentration de l'exposition par industries

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2022	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Industries										
Comptes commerciaux :										
Finance et assurances	5 931	2 382	1 889	2 865	4 087	–	–	4 597	21 751	18
Fabrication	7 301	4 985	7 684	–	1 336	79	–	–	21 385	18
Transport et entreposage	14 525	2 313	554	–	191	–	–	–	17 583	15
Services publics	9 343	2 023	510	–	2 294	–	–	–	14 170	12
Ressources	6 036	2 419	591	–	2 116	–	–	–	11 162	9
Commerce de gros et commerce de détail	1 963	1 524	3 545	–	569	1	–	–	7 602	6
Information	5 020	920	885	–	133	–	–	–	6 958	6
Services professionnels	1 923	541	375	–	335	160	–	–	3 334	3
Construction	627	449	65	–	2 084	105	–	–	3 330	3
Immeubles commerciaux	2 340	324	80	–	52	–	–	–	2 796	2
Autres	1 006	1 159	83	–	215	14	–	–	2 477	2
Total des comptes commerciaux	56 015	19 039	16 261	2 865	13 412	359	–	4 597	112 548	94
Comptes souverains	949	13	–	–	–	–	–	6 871	7 833	6
	56 964	19 052	16 261	2 865	13 412	359	–	11 468	120 381	100
Cession en réassurance ⁴	–	–	–	–	–	–	(232)	–	(232)	–
Total	56 964 \$	19 052 \$	16 261 \$	2 865 \$	13 412 \$	359 \$	(232) \$	11 468 \$	120 149 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁴ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.



(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2021	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Industries										
Comptes commerciaux :										
Fabrication	6 831	4 099	6 627	-	1 453	98	-	-	19 108	18
Finance et assurances	5 851	1 766	1 407	2 366	3 430	13	-	2 849	17 682	16
Transport et entreposage	14 602	2 333	355	-	156	5	-	-	17 451	16
Ressources	5 828	3 012	457	-	1 984	-	-	-	11 281	10
Services publics	6 339	2 161	485	-	1 799	-	-	-	10 784	10
Commerce de gros et commerce de détail	1 524	1 276	3 361	-	468	3	-	-	6 632	6
Information	3 435	883	719	-	100	-	-	-	5 137	5
Immeubles commerciaux	2 703	501	70	-	41	38	-	-	3 353	3
Construction	590	429	116	-	1 749	210	-	-	3 094	3
Services professionnels	1 665	428	487	-	348	112	-	-	3 040	3
Autres	695	1 066	129	-	210	-	-	-	2 100	2
Total des comptes commerciaux	50 063	17 954	14 213	2 366	11 738	479	-	2 849	99 662	92
Comptes souverains	1 081	54	-	-	-	-	-	7 579	8 714	8
Cession en réassurance⁴	-	-	-	-	-	-	(217)	-	(217)	-
Total	51 144 \$	18 008 \$	14 213 \$	2 366 \$	11 738 \$	479 \$	(217) \$	10 428 \$	108 159 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁴ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 7 : Prêts bruts dépréciés individuellement

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Comptes commerciaux :		
Transport et entreposage	719	594
Immeubles commerciaux	202	436
Fabrication	158	103
Services publics	123	116
Ressources	101	146
Commerce de gros et commerce de détail	70	108
Construction	59	74
Information	14	206
Finance et assurances	8	29
Services professionnels	6	23
Autres	208	191
Total des comptes commerciaux	1 668	2 026
Comptes souverains		
Iran	8	8
Venezuela	1	1
Total des comptes souverains	9	9
Total des prêts bruts dépréciés	1 677 \$	2 035 \$

Tableau 8 : Prêts productifs, garanties de prêts et engagements de prêts – Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition
Risque par industries						
Comptes commerciaux :						
Transport et entreposage*	16 083	288	1,8	16 327	226	1,4
Fabrication	11 661	108	0,9	10 627	89	0,8
Services publics	11 182	94	0,8	8 332	135	1,6
Information	5 718	47	0,8	3 961	26	0,7
Services professionnels	2 044	41	2,0	1 607	19	1,2
Immeubles commerciaux	2 469	40	1,6	2 777	13	0,5
Ressources	8 272	39	0,5	8 622	51	0,6
Finance et assurances	5 928	38	0,6	5 142	9	0,2
Commerce de gros et commerce de détail	3 328	26	0,8	2 565	15	0,6
Construction	1 004	19	1,9	926	7	0,8
Autres	1 774	45	2,5	1 403	18	1,3
Total des comptes commerciaux	69 463	785	1,1	62 289	608	1,0
Comptes souverains	953	275	28,9	1 126	330	29,3
Total	70 416 \$	1 060 \$	1,5	63 415 \$	938 \$	1,5

*Y compris l'exposition des autres actifs de 10 millions de dollars ainsi que la correction de valeur et les provisions pour les autres actifs de 1 million de dollars.

Tableau 9 : Indemnisations – Concentration par tailles

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées
0 \$ – 100 000 \$	9	363	2	145	10	446	4	376
100 001 \$ – 1 000 000 \$	38	133	13	29	23	88	9	33
Plus de 1 000 000 \$	30	11	29	11	21	10	5	3
Total	77 \$	507	44 \$	185	54 \$	544	18 \$	412



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	161
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	162
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	165
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	166
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	167
TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	168
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	169
1. Mandat de la Société	169
2. Résumé des méthodes comptables significatives	171
3. Titres négociables	182
4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit	183
5. Placements	190
6. Actifs détenus en vue de la vente	190
7. Autres actifs	190
8. Immobilisations corporelles	191
9. Immobilisations incorporelles	191
10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	192
11. Dettes fournisseurs et autres crédits	192
12. Instruments d'emprunt	193
13. Instruments dérivés	194
14. Échéances des instruments d'emprunt	197
15. Passifs au titre des primes et des sinistres	198
16. Engagements de financement	199
17. Passifs éventuels	199
18. Risques d'assurance	201
19. Capital social	206
20. Gestion du capital	206
21. Juste valeur des instruments financiers	206
22. Risques liés aux instruments financiers	210
23. Obligations contractuelles	212
24. Entités structurées	213
25. Produits tirés des prêts	214
26. Charges d'intérêts	214
27. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	214
28. Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	214
29. Autres (produits) ou charges	215
30. Charges administratives	216
31. Régimes de prestations de retraite	216
32. Transactions entre parties liées	222
33. Opérations portées au Compte du Canada	223

Responsabilité à l'égard de l'information financière

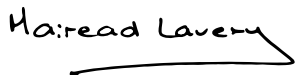
Les présents états financiers consolidés, inclus dans ce Rapport annuel intégré, ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui sont pertinentes. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. La direction doit également formuler des hypothèses et des estimations et exercer son jugement à la lumière des informations disponibles à la date des états financiers. À cet égard, elle a notamment fait appel au jugement et a utilisé de façon significative des estimations et des hypothèses relativement au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, aux provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts, aux passifs au titre des primes et des sinistres, aux instruments financiers évalués à leur juste valeur, aux actifs détenus en vue de la vente, aux obligations au titre des prestations de retraite et à la détermination du contrôle d'entités structurées. La direction veille en outre à l'exactitude de toutes les autres informations contenues dans le Rapport annuel intégré et, le cas échéant, à la concordance entre ces informations et les informations et données contenues dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction a recours à un système financier, à un système de contrôle de gestion et à un système d'information, ainsi qu'à des pratiques de gestion, qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière, à la protection des actifs, à l'autorisation appropriée des transactions, à l'exécution de ces dernières conformément aux lois, règlements administratifs de la Société et directives gouvernementales, et à l'efficacité des opérations. Nous avons un service d'audit interne qui se charge, notamment, de l'examen des contrôles internes et de leur mise en œuvre sur une base continue.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion de nos opérations et activités et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés d'EDC. Les membres de ce Comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les auditeurs internes et les représentants du Bureau du vérificateur général du Canada.

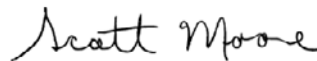
Les contrats qui, à notre avis, comportent des risques dépassant ce à quoi nous nous engagerions normalement peuvent être autorisés par la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique et la ministre des Finances, lorsque la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique les considère dans l'intérêt national. La ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à EDC pour lui permettre de soutenir ces contrats, et les fonds recouverts sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les charges administratives s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 33 afférente à nos états financiers consolidés. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion de l'administration des opérations qu'EDC porte au Compte du Canada.

La vérificatrice générale du Canada effectue un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.



Mairead Lavery

La présidente et chef de la direction



Scott Moore

Le premier vice-président, Finances,
et chef de la direction financière

Le 27 février 2023



Rapport de l'auditeur indépendant



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

À la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Exportation et développement Canada et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations obtenues à la date du présent rapport se composent des informations contenues dans la section Revue financière du rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

OPINION

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, les règlements administratifs d'Exportation et développement Canada, les chartes et les règlements administratifs de ses filiales en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

À notre avis, les opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

La direction est responsable de la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Normand Lanthier, CPA, CA

Directeur principal

Ottawa, Canada

Le 27 février 2023

Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

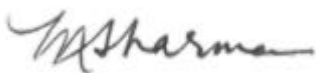
31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

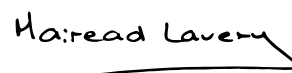
	Notes	2022	2021
Actifs			
Trésorerie		275	207
Titres négociables	3	9 539	9 082
Instruments dérivés	13	1 654	1 139
Actifs détenus en vue de la vente	6	80	1
Prêts	4	54 182	48 345
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	4	(1 630)	(1 760)
Placements	5	2 771	2 707
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	15	110	110
Immobilisations corporelles	8	40	44
Immobilisations incorporelles	9	46	63
Actifs au titre de droits d'utilisation	10	118	127
Actifs au titre des prestations de retraite	31	453	346
Autres actifs	7	200	204
Total des actifs		67 838 \$	60 615 \$
Passifs et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et autres crédits	11	154	185
Garanties de prêts	4, 17	234	188
Emprunts	12	50 568	43 525
Instruments dérivés	13	3 712	1 003
Obligations locatives	10	152	158
Provision pour pertes sur engagements de prêts	4	10	20
Passifs au titre des primes et des sinistres	15	640	670
Passifs au titre des prestations de retraite	31	162	226
Total des passifs		55 632	45 975
<i>Engagements de financement (note 16) et passifs éventuels (note 17)</i>			
Capital social	19	8 490	12 300
Résultats non distribués		3 716	2 340
Total des capitaux propres		12 206	14 640
Total des passifs et des capitaux propres		67 838 \$	60 615 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La publication de ces états financiers consolidés a été approuvée par le Conseil d'administration le 27 février 2023.



Manjit Sharma
Administratrice



Mairead Lavery
Administratrice



Exportation et développement Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	Notes	2022	2021
Produits du financement et des placements :			
Prêts	25	1 931	1 462
Titres négociables		175	82
Placements		26	16
Total des produits du financement et des placements		2 132	1 560
Charges d'intérêts	26	973	324
Charges de financement		32	25
Produits du financement et des placements, montant net		1 127	1 211
Commissions de garantie de prêt		73	97
Primes d'assurance et commissions de garantie		290	285
Cession en réassurance		(30)	(33)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	27	260	252
Autres (produits) ou charges	29	(444)	(741)
Charges administratives	30	659	619
Résultat avant les pertes de crédit et avant les charges liées aux sinistres		1 245	1 682
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	4	69	(554)
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres		(40)	(84)
Quote-part des réassureurs dans les charges liées aux sinistres		7	33
Recouvrements liés aux sinistres, montant net	28	(33)	(51)
Bénéfice net		1 209	2 287
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite	31	167	343
Résultat global		1 376 \$	2 630 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés en bénéfice net des périodes ultérieures.

Exportation et développement Canada**ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2022	2021
Capital social			
Solde à l'ouverture de l'exercice		12 300	12 300
Rachat d'actions	19	3 810	–
Solde à la clôture de l'exercice		8 490	12 300
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice		2 340	6 990
Bénéfice net		1 209	2 287
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite		167	343
Dividendes	19	–	(7 280)
Solde à la clôture de l'exercice		3 716	2 340
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice		12 206 \$	14 640 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.



Exportation et développement Canada

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 209	2 287
Ajustements pour déterminer les entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	69	(554)
Variation de la provision nette pour sinistres sur assurances	(76)	(89)
Dotation aux amortissements	34	32
(Profits) ou pertes réalisés	(51)	(315)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation des intérêts courus sur les prêts	(145)	(13)
Variation de la juste valeur des placements	375	(381)
Variation des intérêts courus et de la juste valeur des titres négociables	377	185
Variation des intérêts courus et de la juste valeur des emprunts	(1 405)	(473)
Variation des instruments dérivés	1 791	552
Autres	118	41
Déboursements sur les prêts	(20 227)	(16 196)
Remboursements sur les prêts et recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	15 953	20 982
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(1 978)	6 058
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déboursements pour les placements	(736)	(413)
Encaissements sur les placements	450	440
Achats de titres négociables	(8 398)	(7 706)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables	9 295	7 775
Achats d'immobilisations corporelles	(3)	(7)
Achats d'immobilisations incorporelles	-	(1)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	608	88
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme	13 207	7 205
Remboursements sur les emprunts à long terme	(13 263)	(10 807)
Émission d'instruments d'emprunt à court terme	51 551	25 216
Remboursements sur les emprunts à court terme	(44 854)	(21 719)
Déboursements pour la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	(285)	(34)
Encaissements sur la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	87	114
Rachat d'actions sur le capital social	(3 810)	-
Dividende payé	-	(7 280)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	2 633	(7 305)
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	99	(24)
Augmentation ou (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 362	(1 183)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
À l'ouverture de l'exercice	1 693	2 876
À la clôture de l'exercice	3 055 \$	1 693 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	275	207
Équivalents de trésorerie inclus dans les titres négociables	2 780	1 486
	3 055 \$	1 693 \$
Intérêts en trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts payés en trésorerie	623 \$	435 \$
Intérêts reçus en trésorerie	1 738 \$	1 461 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (« EDC », « nous », « notre » ou « nos ») a été créée en 1944 comme l'organisme de crédit à l'exportation du Canada (OCE). Le 1^{er} octobre 1969, EDC a été constituée en société d'État sous le régime d'une loi du Parlement canadien, la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »). Le mandat d'EDC est non seulement de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du Canada d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international, mais aussi de fournir du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du Canada en matière de développement international. En mars 2020, en vue d'atténuer les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, le gouvernement canadien a temporairement élargi le mandat d'EDC durant la période du 26 mars 2020 au 31 décembre 2021 en l'autorisant à soutenir et à développer, directement ou indirectement, l'activité commerciale intérieure, et ce, à la demande de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique et de la ministre des Finances. Le 1^{er} décembre 2021, les ministres ont prolongé ces pouvoirs jusqu'au 31 décembre 2022 et donné à EDC les lignes directrices de leur application.

EDC est citée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle relève du Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique (la « Ministre »).

En 2008, EDC a reçu et mis en œuvre une instruction (C.P. 2008-1598) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui ordonne aux sociétés d'État mères accordant des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement fédéral pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales.

En juillet 2015, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une directive (C.P. 2015-1110), donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. Nous avons suivi cette directive tout en maintenant notre capacité à remplir notre mandat auprès des entreprises canadiennes.

En 2017, EDC a achevé sa mise en conformité à la directive C.P. 2017-127, qui visait à assurer le partage équitable et équilibré entre les employés et l'employeur des coûts des cotisations de retraite et à fixer l'âge normal de la retraite à 65 ans.

En juin 2018, EDC a reçu une directive (C.P. 2018-683) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « projet ») que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada) et de réaliser toute autre tâche auxiliaire ou autre qui serait utile ou nécessaire afin de mettre en œuvre les dispositions de cette directive. Nous avons obéi à cette directive en exerçant toutes les activités exigées et décrites dans les six lettres d'autorisation ministérielle transmises à EDC, sauf en ce qui a trait à l'indemnisation prévue dans le cas d'une vente des actifs ou des actions dont il est question au paragraphe 3 de la lettre d'autorisation ministérielle du 5 juin 2018. Au 31 décembre 2022, le service relatif à la clause d'indemnisation n'avait pas encore été sollicité.

En août 2019, EDC a reçu une directive (P.C. 2019-1190) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* l'enjoignant d'octroyer des fonds à General Dynamics Land Systems – Canada Corporation selon les autorisations reçues de la Ministre en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada). EDC a obéi à cette directive en accomplissant les activités demandées conformément à l'autorisation reçue et, en 2021, General Dynamics Land Systems – Canada Corporation a intégralement remboursé les fonds empruntés.



En mars 2020, EDC a reçu une directive (C.P. 2020-206) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada) en vue de prendre les mesures qui s'imposent pour gérer les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, notamment soutenir et développer l'activité commerciale intérieure selon l'alinéa 10(1)a) de la *Loi* et toute autre mesure accessoire qui pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour l'application de la directive. Nous avons obéi à cette directive en exécutant et en continuant d'exécuter toutes les activités requises et décrites dans la lettre d'autorisation ministérielle transmise à EDC le 5 avril 2020 relativement au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), y compris les activités mentionnées dans toutes les six modifications de cette lettre reçues ultérieurement.

En août 2021, EDC a reçu une directive (C.P. 2021-850) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le programme Telesat Lightspeed que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada), y compris toute autre activité qui serait nécessaire ou utile pour que cette directive soit respectée. La transaction décrite dans la lettre d'autorisation ministérielle transmise à EDC est active, et EDC obéit à cette directive en réalisant les activités demandées conformément à l'autorisation.

En août 2021, EDC a reçu une directive (C.P. 2021-891) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* afin d'exercer toute activité concernant les projets du Bas-Churchill, à Terre-Neuve-et-Labrador, que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada), y compris toute autre activité qui serait nécessaire ou utile pour que cette directive soit respectée. La transaction décrite dans la lettre d'autorisation ministérielle transmise à EDC est active, et EDC obéit à cette directive en réalisant les activités demandées conformément à cette lettre.

En février 2022, EDC a reçu une directive (C.P. 2022-179) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité aux termes d'une lettre d'arrangement signée entre EDC et la ministre des Finances relativement à un prêt qu'EDC accordera à l'Ukraine en sa capacité de mandataire de la ministre des Finances, conformément au paragraphe 8.3(7) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, y compris toute activité connexe ou toute autre tâche qui serait nécessaire ou utile pour que cette directive soit respectée. Le prêt en question a été accordé, et EDC continuera à se conformer à cette directive.

Le gouvernement du Canada est l'unique actionnaire d'EDC.

En 1995, Exinvest Inc., notre filiale entièrement détenue, a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

En mai 2017, en vue de créer une institution canadienne de financement du développement, le gouvernement canadien a élargi le mandat et le champ d'activité d'EDC afin de permettre à celle-ci d'offrir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du pays en matière de développement international. En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) a été constitué en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en qualité de filiale en propriété exclusive d'EDC, et il a commencé à exercer ses activités sous le nom commercial de FinDev Canada en janvier 2018.

Ni notre bénéficiaire ni celui de nos filiales ne sont assujettis à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La *Loi* nous impose un plafond sur nos portefeuilles de passifs éventuels. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie. Ce plafond correspond actuellement à 90,0 milliards de dollars. À la fin de décembre 2022, les passifs éventuels totalisaient 37,1 milliards de dollars (33,0 milliards en 2021).

Nous agissons à tous égards comme mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations que nous contractons en émettant des instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. La *Loi* nous confère le pouvoir et l'autorité d'emprunter des fonds dont le montant global en cours ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités les plus récents. Au 31 décembre 2022, la limite d'emprunt était de 162,5 milliards de dollars (289,4 milliards en 2021), et les emprunts que nous avons effectivement contractés s'élevaient à 50,6 milliards de dollars (43,5 milliards en 2021).

2. Résumé des méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les méthodes comptables significatives utilisées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-après et elles sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Nos états financiers consolidés tiennent compte des actifs, des passifs, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de nos filiales entièrement détenues et de ceux des entités structurées consolidées conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Les transactions et les soldes intragroupes ont été éliminés.

APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE, NOUVELLES OU RÉVISÉES

Nouvelles normes, modifications et interprétations

Les modifications suivantes ont été publiées par l'IASB et ont été jugées pertinentes pour EDC. Elles s'appliquent à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022.

Honoraires dans le critère des 10 % relatif à la décomptabilisation

En mai 2020, l'IASB a publié une modification d'IFRS 9, *Instruments financiers*, en l'occurrence *Inclusion des honoraires dans le critère des 10 % relatif à la décomptabilisation de passifs financiers*, dans le but de préciser quels honoraires à inclure dans le critère des 10 % pour déterminer si on doit ou non décomptabiliser un passif financier. L'entité ne doit inclure que les honoraires versés par elle (l'emprunteur) au prêteur, ou inversement, y compris ceux qui ont été versés ou reçus par l'une ou l'autre des parties pour le compte de l'autre partie. La modification a été adoptée le 1^{er} janvier 2022, sans aucun effet important sur les états financiers consolidés.

Contrats déficitaires

En mai 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au sujet des contrats déficitaires en vue de préciser les coûts qu'une société devrait inclure comme coût d'exécution d'un contrat au moment de déterminer si un contrat est déficitaire ou non. La modification a été adoptée le 1^{er} janvier 2022, n'entraînant aucun changement dans les états financiers consolidés.

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2

En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin de traiter de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications rendent compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers le nouveau taux. En ce qui concerne les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les modifications offrent une mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, plutôt que de comptabiliser immédiatement un profit ou une perte, pourvu que la modification se fasse sur une base économiquement équivalente et qu'elle soit une conséquence directe de la réforme.

Comme l'indique la note 4, certains prêts évalués au coût amorti ont fait l'objet d'une transition vers un nouveau taux d'intérêt de référence.



Transition vers de nouveaux taux de référence

Actuellement, nous concentrons nos efforts sur certaines activités essentielles, notamment l'amélioration des systèmes et processus existants ainsi que la conversion de nos accords de prêts et d'emprunts existants en fonction des nouveaux taux de référence pertinents. La transition se divise en deux phases. La phase 1 était axée sur certaines monnaies visées par le LIBOR et sur les taux LIBOR dont l'application cesserait le 31 décembre 2021 (tous les taux applicables à la livre sterling, à l'euro, au franc suisse et au yen). La phase 2 est axée sur le dollar américain et sur les taux LIBOR qui s'y appliquent, taux dont l'application cessera le 30 juin 2023. Le projet a été élargi cette année pour mettre en œuvre la transition concernant le *Canadian Dollar Offered Rate* (CDOR), taux dont l'application cessera le 28 juin 2024.

La phase 1 a été achevée en 2021. Les principales conséquences ont été la transition de certains produits existants vers les nouveaux taux d'intérêt sans risque et l'application de ces nouveaux taux à de nouveaux produits. Cela a impliqué une réadaptation des systèmes, des processus et des opérations, la tenue de séances de formation et l'offre d'un soutien adéquat aux clients et au service à la clientèle.

Au 31 décembre 2022, la phase 2 était en cours. Nous avons commencé la transition des dérivés et des prêts concernés et libellés en dollars américains vers les taux de référence de substitution et sommes en voie de convertir les transactions restantes en des transactions fondées sur des taux sans risque au cours du premier semestre de 2023. Tous les nouveaux produits utilisent maintenant des taux sans risque. Un plan de transition concernant le CDOR est en voie d'élaboration.

La réforme des taux d'intérêt de référence n'a pas occasionné de changement dans notre stratégie de gestion des risques. Nous avons évalué le risque global issu de la transition comme étant faible.

Le tableau qui suit indique notre exposition aux instruments financiers qui font encore l'objet de taux d'intérêt de référence qui sont touchés par la réforme et qui sont en attente de transition.

(en millions de dollars canadiens)

				31 déc. 2022
	Actifs financiers non dérivés	Dérivés (montants à recevoir) – montant nominal	Dérivés (montants à payer) – montant nominal	Engagements autorisés de prêts
CDOR	3 065	–	7 250	1 102
LIBOR pour le dollar américain	14 555	2 345	5 601	5 334
	17 620	2 345	12 851	6 436
Swaps de devises				
Swaps de devises – CDOR	–	4 397	–	–
Swaps de devises – LIBOR pour le dollar américain	–	71	8 404	–
	–	4 468	8 404	–
Total	17 620 \$	6 813 \$	21 255 \$	6 436 \$

Normes, modifications et interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et modifications mentionnées ci-après, publiées par l'IASB, ont été évaluées comme pouvant avoir un impact sur EDC à l'avenir. Nous évaluons actuellement leurs incidences sur nos états financiers consolidés.

IFRS 17, *Contrats d'assurance* – En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant au moins une des trois méthodes proposées. Nous comptons adopter deux de ces méthodes, soit le modèle d'évaluation général et la méthode de la répartition des primes, pour évaluer les contrats d'assurance. IFRS 17 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, de façon rétroactive pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022.

Selon le modèle d'évaluation général, l'entité doit évaluer des groupes de contrats en fonction d'estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus aux contrats et d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. En ce qui concerne les groupes de contrats rentables, la marge sur services contractuels, laquelle représente le profit non acquis, est comptabilisée, et les produits sont inscrits à mesure que les services sont rendus sur la période de couverture. Les pertes sur les groupes de contrats déficitaires sont comptabilisées immédiatement. Nous avons déterminé que ce modèle d'évaluation s'applique à notre portefeuille d'Assurance risques politiques et aux contrats de réassurance connexes, ainsi qu'à certains contrats à long terme compris dans notre portefeuille de Garanties pour le commerce international.

Nous avons déterminé que la méthode de la répartition des primes, qui est une version simplifiée du modèle d'évaluation général, s'applique à tous les autres contrats d'assurance, après avoir conclu que cette méthode simplifiée donnerait une évaluation qui ne serait pas grandement différente des résultats provenant du modèle d'évaluation général. La méthode de la répartition des primes est comparable à celle que nous utilisons pour la présentation de l'actuelle information financière selon IFRS 4, mais elle diffère sur les principaux points suivants :

- le passif au titre de la couverture restante reflètera les primes reçues et comprendra les coûts d'acquisition différés pour la majorité de nos groupes de contrats d'assurance;
- les contrats d'assurance seront soumis à un test de rentabilité, et les groupes de contrats déficitaires seront présentés séparément des groupes rentables;
- l'évaluation du passif au titre de la couverture restante des groupes de contrats déficitaires et du passif au titre des sinistres survenus reflètera la valeur temps de l'argent et l'effet du risque non financier.

IFRS 17 s'appliquera initialement à notre période de présentation de l'information financière ouverte le 1^{er} janvier 2023. Comme l'exige la norme, nous adopterons IFRS 17 rétrospectivement et appliquerons l'approche rétrospective intégrale à tous les contrats d'assurance en vigueur à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2022. En 2023, nous comptabiliserons un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués, au 1^{er} janvier 2022, pour rendre compte de l'incidence de la transition vers IFRS 17 et retraiterons les chiffres comparatifs de l'exercice 2022. Selon nos estimations actuelles, nous nous attendons à ce que l'application d'IFRS 17 entraîne une hausse des résultats non distribués d'environ 160 millions de dollars.

IAS 1, *Présentation des états financiers, et énoncé de pratiques en IFRS 2* – En février 2021, l'IASB a publié la norme *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, qui porte sur des modifications visant à aider les préparateurs d'états financiers à décider quelles seront les méthodes comptables qu'ils devraient présenter dans leurs états financiers. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Nous ne nous attendons pas à ce que l'application de ces modifications ait une grande incidence sur nos états financiers consolidés.

IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* – En février 2021, l'IASB a publié la norme *Définition des estimations comptables (modifications d'IAS 8)*. Les modifications aident les entités à distinguer les méthodes comptables des estimations comptables. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Nous ne nous attendons pas à ce que l'application de ces modifications ait une grande incidence sur nos états financiers consolidés.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS CLÉS

Pour préparer nos états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses afin d'appliquer certaines méthodes comptables. Nous utilisons des données de marché actuelles, notre propre expérience passée et d'autres informations disponibles à la date des états financiers en prenant nos décisions. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation de l'expérience passée et de données historiques à une date donnée pour formuler nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour émettre nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.



Les éléments pour lesquels la direction a utilisé de façon significative des estimations et a exercé son jugement sont décrits ci-après.

Estimations

Note 4 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aura subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs (notamment les événements économiques actuels et futurs), tendances sectorielles et concentrations de risques auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt, engagement de prêt ou garantie de prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Note 6 – Actifs détenus en vue de la vente

Lorsque des actifs nous sont retournés en raison d'un manquement de la part du débiteur aux termes d'un accord de prêt, ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. À chaque date de présentation de l'information financière, nous estimons la valeur recouvrable de ces actifs en fonction des valeurs de marché obtenues d'un évaluateur indépendant et en fonction d'autres données de marché actuelles et d'autres renseignements à notre disposition. Tout excédent de la valeur comptable par rapport à la juste valeur diminuée des coûts de vente est comptabilisé comme une perte de valeur, dans les autres (produits) ou charges.

Note 15 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres sont fondés sur notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes de la direction pour les produits d'assurance ainsi que sur notre propre expérience. Le calcul actuariel des passifs au titre des primes et des sinistres nécessite des hypothèses importantes de la direction sur la fréquence et la gravité des sinistres, l'évolution future des sinistres, les charges administratives, les taux d'actualisation pertinents et les marges pour écarts défavorables.

Note 21 – Juste valeur des instruments financiers

La plupart des instruments financiers sont inscrits dans l'État consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les indemnités recouvrables sur assurances, les instruments dérivés, les placements et les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés en trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués à l'aide des prix cotés sur le marché, ce qui signifie que l'estimation nécessaire est minimale. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, et ceux de niveau 3 incluent des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Note 31 – Régimes de prestations de retraite

EDC compte deux régimes de retraite comportant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées, ainsi que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Les IFRS exigent que la direction évalue les obligations des régimes au titre des prestations déterminées et leurs coûts annuels à l'aide d'hypothèses à long terme qui reflètent nos meilleures estimations. Tous les ans, nous examinons les principales hypothèses avec nos actuaires en utilisant les statistiques pertinentes et les données relatives aux marchés. Ces principales hypothèses incluent les taux d'augmentation des salaires, les taux d'actualisation, le taux d'inflation, la longévité des participants au régime et le coût des soins de santé.

Jugements

Note 4 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a augmenté ou non de façon importante.

Note 15 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Le jugement sert à choisir la gravité et la fréquence des sinistres, l'évolution des sinistres, le taux d'actualisation et le degré de confiance relatif à l'écart défavorable lors du calcul de nos passifs au titre des primes d'assurance et des sinistres.

Note 21 – Juste valeur des instruments financiers

Le classement de nos instruments financiers dans les trois niveaux hiérarchiques des justes valeurs nécessite que nous fassions preuve de jugement. Nous avons pour politique de comptabiliser les transferts effectués vers ou depuis ces niveaux à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. L'information quantitative est fournie pour tous les transferts entre les différents niveaux, quel qu'en soit le caractère significatif.

Les instruments financiers classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent beaucoup de jugement dans le choix des taux d'actualisation, courbes de taux et autres données appropriés utilisés dans nos modèles qui peuvent ne pas être fondés sur des données de marché observables.

Note 24 – Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité qui a été conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. La direction exerce son jugement en déterminant si EDC contrôle ou non des entités structurées. Lorsque nous détenons un pouvoir sur une entité structurée, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité structurée et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir sur cette entité structurée, nous sommes considérés comme détenant le contrôle de l'entité structurée et nous consolidons cette dernière dans nos états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

Note 31 – Régimes de prestations de retraite

L'hypothèse émise par la direction la plus susceptible d'avoir une incidence sur nos obligations au titre des prestations déterminées est le taux d'actualisation. La direction fait appel au jugement pour déterminer le taux d'actualisation, qui est établi en fonction du rendement d'un portefeuille d'instruments à revenu fixe de grande qualité (cote AA ou supérieure) dont la durée correspond à celle des paiements attendus de prestations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme très liquides qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont compris dans les titres négociables, à l'État consolidé de la situation financière.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous détenons des titres négociables pour répondre à nos besoins en liquidités. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables qu'EDC détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'État consolidé du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres (produits) ou charges, dans l'État consolidé du résultat global.



PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nos prêts sont détenus dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode du calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'État consolidé du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé), mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

Bien que, de façon générale, nous ayons l'intention de détenir comme actifs les prêts productifs jusqu'à leur échéance, les prêts, dans certains cas, sont vendus avant l'échéance afin d'atténuer les risques. Les profits et les pertes sur la vente de prêts productifs sont inclus dans les autres (produits) ou charges. Les pertes sur la vente de prêts dépréciés sont comptabilisées en dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit.

GARANTIES DE PRÊTS

Dans le cadre des activités normales, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des frais dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux entreprises canadiennes ou aux acheteurs de biens et services canadiens. Les garanties de prêts sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur, en tant que passif au titre des garanties de prêts. La juste valeur correspond aux commissions de garantie reçues. Après la comptabilisation initiale, notre passif est évalué selon la plus élevée des valeurs suivantes : la fraction non amortie des commissions de garantie et la provision calculée qui estime la perte que nous prévoyons de subir en honorant nos obligations aux termes de cette garantie.

Toute variation du passif relative à la provision pour pertes sur garanties de prêts est comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global en tant que dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit. Les commissions de garantie, ainsi que les produits différés au titre des commissions de garantie, sont comptabilisées dans l'État consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur la durée des garanties, à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et ils sont établis selon le modèle de pertes de crédit attendues.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les éléments non comptabilisés devant subir un test de dépréciation comprennent les engagements de prêts et les garanties de prêts. La provision pour pertes de crédit concernant les engagements de prêts est présentée au poste Provision pour pertes sur engagements de prêts, tandis que la provision pour pertes de crédit concernant les garanties de prêts est comprise dans le passif relatif aux garanties de prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements et des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque, les réévaluations et les modifications, sont comptabilisées dans la dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit, dans l'État consolidé du résultat global.

Modèle de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transigent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* – Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la création, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* – Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la création, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* – Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la correction de valeur ou de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

Dépréciation et sortie ou réduction de valeur des instruments financiers

Selon notre définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent une ou les deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point que nous considérons qu'il est improbable que le débiteur puisse nous rembourser entièrement sa dette; ou
- l'arriéré du débiteur sur un crédit qui nous est dû dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt ou d'un engagement de prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les garanties relatives aux prêts dépréciés sont répertoriées de la même manière que les prêts correspondants, soit selon les mêmes critères utilisés pour évaluer la dépréciation des prêts directs comptabilisés au coût amorti. Lorsque le prêt correspondant évalué individuellement est considéré comme s'étant déprécié, il est probable qu'un appel de garantie sera fait qui représentera une sortie d'avantages économiques nécessaires pour régler notre obligation aux termes de la garantie. En cas de sortie de trésorerie résultant d'un appel de garantie liée à un prêt déprécié, nous ne considérons pas, dans la majorité des cas, le prêt associé nouvellement créé comme une acquisition ou une création d'actif déprécié.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

Évaluation des pertes de crédit attendues

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance au même pays ou à la même industrie, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'en rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.



Informations prospectives

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, nous considérons deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions aident les analystes du risque pays et des industries de notre Équipe des services économiques à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinentes pour le portefeuille de prêts d'EDC; elles comprennent, entre autres, le produit intérieur brut, les prix des marchandises, les indices boursiers, les rendements obligataires et les taux de chômage. Les variables macroéconomiques retenues dans le modèle de pertes de crédit attendues sont choisies en fonction de l'industrie dans le cas des portefeuilles d'entreprises et en fonction du pays dans le cas des portefeuilles de prêts souverains. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variables pourraient ne pas refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions et appliquerons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certaines industries ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

Augmentation importante du risque de crédit

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui n'a pas recours à l'exonération en cas de risque de crédit faible permise par IFRS 9, nécessite un jugement important et tient compte des facteurs suivants :

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance dès la création;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture; et
- le nombre de jours que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour perte de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

Modifications

Si un emprunteur connaît des difficultés financières, nous pouvons modifier les conditions de son prêt. Nous déterminons alors si le prêt doit être décomptabilisé ou non. Si la modification ne donne pas lieu à une décomptabilisation, la date de création de l'actif continue d'être utilisée pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Si la modification donne plutôt lieu à une décomptabilisation, un nouveau prêt est comptabilisé sur la base des nouvelles modalités contractuelles et celui-ci est classé dans la phase 1. Les nouveaux prêts qui sont dépréciés dès leur création sont classés dans la phase 3, et les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier sont comptabilisées dans la juste valeur initiale. Au cours des périodes de présentation ultérieures, nous comptabilisons uniquement les changements cumulatifs aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier depuis la comptabilisation initiale à titre de provision pour pertes de crédit. Les variations des pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit de l'État du résultat global.

Le Club de Paris est une tribune internationale formée de créanciers souverains, dont le Canada, qui conviennent de rééchelonner officiellement la dette d'un emprunteur souverain lorsque celui-ci éprouve des difficultés financières qui l'empêchent de s'acquitter de ses obligations. Les prêts souverains que le Club de Paris considère comme étant en souffrance sont classés comme dépréciés individuellement. Conformément aux dispositions des accords de rééchelonnement du Club de Paris, les intérêts contractuels venus à échéance sur les prêts souverains dépréciés individuellement sont inclus dans les prêts bruts.

BIENS SAISIS

Les biens qui nous sont retournés¹ en raison du non-respect des engagements aux termes des conventions de prêt sont classés parmi les biens détenus pour être utilisés ou détenus en vue de la vente, selon l'intention de la direction. Ces biens sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de vente, le cas échéant, et sont inclus dans les actifs détenus en vue de la vente, à l'État consolidé de la situation financière. Toute réduction de valeur au moment de la comptabilisation est présentée en tant que dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit, alors que tout profit est comptabilisé en autres (produits) ou charges. Les pertes de valeur ou les reprises de pertes de valeur ultérieures correspondent à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable et sont comptabilisées comme autres (produits) ou charges dans le cas du portefeuille détenu en vue de la vente, et comme charges de location et de financement dans le cas du portefeuille de biens détenus pour être utilisés. Nous déterminons la juste valeur en fonction des prix de marché obtenus d'un évaluateur indépendant et en fonction des données de marché actuelles et d'autres renseignements à notre disposition.

PLACEMENTS

Les placements représentent les placements directs que nous détenons dans des sociétés à capital fermé ou à capital ouvert ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de location et de financement.

CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, en tant que preneur, nous évaluons si celui-ci constitue ou contient un contrat de location. Un contrat de location consiste en un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif pour une période donnée en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit d'utilisation d'un actif, nous déterminons s'il donne à EDC :

- l'accès, de façon explicite ou implicite, à un actif physique identifiable;
- le droit de recevoir l'essentiel des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif; ou
- le droit de contrôler l'utilisation de l'actif.

Nous comptabilisons les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives à compter de la date de début du contrat. À la comptabilisation initiale, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, puis amortis ultérieurement selon le mode linéaire depuis la date de début jusqu'à la date d'échéance du contrat. En outre, les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation chaque année. S'il y a des signes de dépréciation, on détermine si la valeur comptable peut être recouvrée en totalité. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif excède la valeur recouvrable. Une perte de valeur est portée aux charges administratives pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

Nos actifs au titre de droits d'utilisation se divisent en trois grandes catégories : l'immeuble du siège social, les autres bureaux et le matériel informatique. Pour chaque catégorie d'actif, nous comptabilisons les composantes locatives et les composantes non locatives séparément. Nous ne comptabilisons pas les actifs au titre de droits d'utilisation ni les obligations locatives pour les contrats à court terme de 12 mois ou moins ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers au titre de ces contrats de location sont comptabilisés en charges à mesure que les loyers sont engagés.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers, l'actualisation étant au taux d'intérêt implicite du contrat ou, à défaut, au taux d'emprunt marginal d'EDC. Elles sont par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, puis réévaluées advenant un changement dans les paiements à venir en raison d'une révision de la durée du contrat. Lorsqu'un contrat de location est réévalué, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation, ou bien un profit ou une perte est comptabilisé en autres (produits) ou charges si la valeur comptable de l'actif est nulle.

¹ Tous les aéronefs qui nous ont été retournés et à l'égard desquels les titres de capitaux propres dans la structure de bail adossé ont été saisis sont enregistrés auprès de certaines fiducies dont nous sommes exposés aux rendements variables, ou y avons droit, en raison de nos liens avec une entité structurée et en raison de notre capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur cette entité structurée.



IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (de trois à cinq ans pour le matériel informatique). Les agencements ou aménagements des locaux loués sont amortis sur la durée des contrats de location respectifs ou la durée d'utilité de ces agencements ou aménagements, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la sortie d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres (produits) ou charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels conçus en interne et les logiciels acquis. Elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle, durée qui varie actuellement de cinq à dix ans. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation chaque année. S'il y a des signes de dépréciation, il y a analyse de la valeur comptable pour déterminer si celle-ci peut être recouvrée en totalité. Une perte de valeur est portée aux charges administratives pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

PRIMES D'ASSURANCE

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel nous acceptons un risque d'assurance important en convenant d'indemniser le titulaire si un événement futur incertain spécifié lui occasionne une perte.

Les primes sur ces polices sont différées et comptabilisées en résultat net selon le mode linéaire sur la durée des polices.

PASSIFS AU TITRE DES PRIMES ET DES SINISTRES

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance. Une évaluation actuarielle, conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires, est effectuée pour déterminer notre passif. L'évaluation fait appel à des techniques de simulation et à des hypothèses formulées à la lumière de notre propre expérience (fréquence des sinistres, gravité des sinistres, évolution future des sinistres, charges administratives, taux d'actualisation pertinents et marges pour écarts défavorables) qui sont pertinentes pour nos produits d'assurance. Le passif représente les sinistres déclarés, les sinistres survenus mais non déclarés et la valeur actualisée des indemnités nettes futures fondées sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices existantes.

Les primes d'assurance différées représentent la portion des primes reçues sur les polices souscrites qui se rattache à la période de risque postérieure à l'exercice considéré et sont amorties sur la durée restante des polices d'assurance correspondantes. Si nos primes différées ne suffisent pas à couvrir notre passif, une provision est établie. Tout ajustement au passif est comptabilisé en charges liées aux sinistres. La situation peut toutefois évoluer en ayant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

Les passifs au titre des primes et des sinistres figurant dans notre État consolidé de la situation financière englobent aussi bien les primes différées que la provision pour sinistres sur assurances.

Les autres charges liées aux sinistres sont comptabilisées en résultat net lorsqu'elles sont engagées. Ces charges découlent d'événements qui sont survenus au plus tard à la date du bilan.

RÉASSURANCE

Dans le cadre de nos activités normales, nous pouvons prendre des risques en charge ou les céder en vertu de conventions de réassurance conclues avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsque nous cédon les risques, nous cherchons à les atténuer, à mieux diversifier nos activités et à réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de risques en vertu de conventions de réassurance ne nous libère pas pour autant de nos obligations envers l'assuré, mais ces conventions nous permettent de recouvrer les indemnités que nous aurons versées relativement aux obligations cédées. Nous assumons aussi des risques en vertu de conventions de réassurance. Les primes cédées en réassurance, les primes non acquises cédées aux réassureurs et les montants recouverts sur les sinistres, y compris les recouvrements estimés, sont comptabilisés comme si la réassurance était une assurance directe. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée et ils sont comptabilisés au poste Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres. Les actifs ou les passifs au titre de la réassurance sont décomptabilisés au moment de l'extinction ou de l'expiration des droits contractuels.

Les actifs au titre de la réassurance sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière ou plus souvent s'il existe une indication de dépréciation au cours de la période. Ces actifs sont dépréciés s'il existe des indications objectives, par suite d'un événement qui serait survenu après leur comptabilisation initiale, que nous ne pourrions pas recevoir tous les montants qui nous sont dus selon les termes du contrat et que cet événement aura un impact évaluable de façon fiable sur les montants que nous recevons du réassureur.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Les dérivés que nous pouvons utiliser pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de crédit sont notamment les swaps de taux d'intérêt, les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance de crédit. Nous détenons un portefeuille de dérivés qui sert à gérer le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer nos transactions, essentiellement libellées en dollars américains. Nous ne contractons des dérivés qu'avec des contreparties solvables, conformément aux politiques prescrites par notre Groupe de la gestion du risque global que notre Conseil d'administration a approuvées.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur, dans l'État consolidé de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'État consolidé de la situation financière lorsqu'ils arrivent à échéance ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Tous les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont portés aux charges d'intérêts ou aux produits tirés des titres négociables, tandis que les profits et les pertes réalisés ou latents sont portés aux autres (produits) ou charges.

Dans le Tableau consolidé des flux de trésorerie, les swaps de devises à long terme sont considérés comme l'un des éléments des flux de trésorerie liés aux activités de financement parce que ces swaps servent à gérer notre financement. Nous émettons des instruments d'emprunt dans nombre de devises pour des raisons de diversification. Nous utilisons alors des swaps de devises pour recueillir les fonds dans la monnaie qu'il nous faut pour pouvoir effectuer des prêts à nos clients. Pour tous les autres swaps, les flux de trésorerie sont liés aux activités d'exploitation, car ces swaps servent à modifier le profil du risque de taux d'intérêt que le portefeuille comporte.

EMPRUNTS

Nous avons désigné la plus grande part de notre dette, y compris la dette structurée, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de lui appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés correspondants. En général, ces dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels la dette connexe est exposée. Les intérêts contractuels sur notre dette sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts. Les variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en autres (produits) ou charges.

Nos obligations à taux fixe qui ne sont pas associées à des dérivés sont inscrites au coût amorti, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction liés à nos emprunts sont inscrits à l'actif et amortis en charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument.

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.



CONVERSION DES DEVISES

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollar canadien, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation d'EDC, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

RÉGIMES DE PRESTATIONS DE RETRAITE

Nous comptons deux régimes de retraite avec des composantes à prestations déterminées et à cotisations déterminées, ainsi que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Les prestations de retraite déterminées ne sont offertes qu'aux membres du personnel embauchés avant le 1^{er} janvier 2012.

Les obligations au titre des prestations constituées sont établies de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode rend compte des meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les membres du personnel prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels.

Les charges au titre des prestations déterminées sont incluses dans les charges administratives et représentent les prestations de retraite calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice et la charge financière théorique liée aux obligations au titre des prestations projetées, déduction faite des produits d'intérêts générés sur les actifs des régimes, sur la durée moyenne résiduelle d'activité du personnel qui devrait recevoir des prestations aux termes des régimes.

Les profits et les pertes découlant des réévaluations résultent de l'écart entre le taux de rendement effectif et le taux d'actualisation des actifs des régimes pour cette période, ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles servant à l'établissement de l'obligation au titre des prestations constituées. Ces profits et ces pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et sont transférés vers les résultats non distribués.

La charge au titre des cotisations déterminées représente les cotisations versées durant la période au titre des services rendus, ainsi que les cotisations non encore versées mais déjà acquises. La charge s'ajoute aux charges administratives dans l'État consolidé du résultat global.

3. Titres négociables

Nous maintenons suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de nos besoins opérationnels, assurer la stabilité de notre portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse afin d'atteindre nos objectifs. Selon le modèle de gestion que nous suivons pour ces instruments, nous les comptabilisons à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente une ventilation de nos titres négociables émis ou garantis par les entités indiquées:

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Gouvernement américain	6 008	6 748
Institutions financières	2 672	1 508
Autres gouvernements	724	826
Gouvernements ou administrations canadiens	135	–
Total des titres négociables	9 539 \$	9 082 \$

Le tableau qui suit présente nos titres négociables ventilés en fonction de la période à courir jusqu'à l'échéance :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022				31 déc. 2021			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Instruments à court terme*	5 075	–	–	5 075	4 170	–	–	4 170
Titres à taux fixe et à long terme	201	1 760	2 503	4 464	111	2 166	2 635	4 912
Total des titres négociables	5 276 \$	1 760 \$	2 503 \$	9 539 \$	4 281 \$	2 166 \$	2 635 \$	9 082 \$

* Y compris des titres totalisant 2 780 millions de dollars (1 486 millions en 2021) considérés comme des équivalents de trésorerie dans le Tableau consolidé des flux de trésorerie.

4. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

PRÊTS

Le tableau qui suit montre les différentes composantes des prêts ainsi que l'échéance et le rendement effectif des prêts bruts aux termes des contrats. Le rendement est calculé selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Le rendement à taux variable est exprimé en écart par rapport au taux de base, soit principalement le LIBOR et les taux sans risque (« TSR ») pour le dollar américain, et le CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) pour le dollar canadien.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022					31 déc. 2021				
	Taux variable \$	Écart à l'échéance %	Taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$	Taux variable \$	Écart à l'échéance %	Taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$
Prêts productifs :										
En souffrance	92	1,87	77	4,71	169 ¹	43	2,68	91	4,44	134 ¹
2022	–	–	–	–	–	4 926	2,20	1 165	4,28	6 091
2023	5 701	2,61	1 715	4,24	7 416	6 533	2,26	1 343	3,78	7 876
2024	5 438	2,85	1 324	4,10	6 762	5 453	2,30	1 125	3,47	6 578
2025	5 222	2,44	1 513	3,83	6 735	4 062	2,21	1 336	3,44	5 398
2026	5 690	2,66	799	3,92	6 489	3 956	2,27	759	3,46	4 715
2027	6 814	2,17	1 052	3,62	7 866	2 916	2,05	839	3,20	3 755
2028 – 2032	9 178	2,44	4 458	3,57	13 636	5 526	2,05	3 346	2,61	8 872
2033 et par la suite	1 233	1,42	2 210	3,23	3 443	1 029	1,66	1 954	3,07	2 983
Prêts productifs bruts	39 368	2,35	13 148	3,51	52 516	34 444	2,10	11 958	3,07	46 402
Prêts dépréciés	770	4,01	907	2,77	1 677 ²	888	3,99	1 147	5,31	2 035 ²
Prêts bruts	40 138 \$		14 055 \$		54 193 \$	35 332 \$		13 105 \$		48 437 \$
Créances au titre des intérêts et des commissions					312					156
Produits différés tirés des prêts et autres					(323)					(248)
Prêts					54 182 \$					48 345 \$

¹ Les créances en souffrance depuis moins de un mois totalisaient 99 millions de dollars (63 millions en 2021).

² Y compris un prêt déprécié dès sa création, de 188 millions de dollars (deux prêts de 230 millions en 2021).

À la fin de 2022, le rendement des prêts productifs bruts à taux variable était de 6,18 % (2,46 % en 2021), la durée moyenne jusqu'à la révision étant de 96 jours (98 jours en 2021).

Les prêts souverains représentaient 1,8 % du total des prêts productifs bruts (2,3 % en 2021).

Au cours de l'exercice, des prêts de 10,8 milliards de dollars (1,5 milliard en 2021) ont représenté des prêts fondés sur un taux d'intérêt sans risque. Pour les prêts dont le taux d'intérêt de référence avait été le LIBOR et qui ont fait l'objet d'une transition vers un nouveau taux d'intérêt de référence, nous nous sommes prévalus de la mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, car les modifications ont été faites sur une base économiquement équivalente et ont été une conséquence directe de la réforme des taux d'intérêt de référence.



La concentration des risques par pays se présente comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		31 déc. 2022		31 déc. 2021	
Pays	Prêts productifs bruts	%	Pays	Prêts productifs bruts	%
États-Unis	8 217	16	Canada	6 299	13
Royaume-Uni	6 628	13	États-Unis	6 228	13
Canada	6 540	12	Royaume-Uni	5 943	13
Chili	6 094	12	Chili	4 305	9
Australie	4 319	8	Australie	3 189	7
Allemagne	2 594	5	Allemagne	2 022	4
Inde	1 865	4	Mexique	2 009	4
Espagne	1 789	3	Inde	1 715	4
Mexique	1 774	3	Espagne	1 631	4
Chine	1 295	2	Chine	1 178	3
Autres pays	11 401	22	Autres pays	11 883	26
Total	52 516 \$	100	Total	46 402 \$	100

À la fin de 2022, les prêts productifs bruts les plus importants que nous avons consentis à des contreparties individuelles se répartissaient comme suit :

- 4 179 millions de dollars à quatre débiteurs de l'industrie des ressources, dont trois au Chili et un en Mongolie (3 697 millions à quatre débiteurs en 2021);
- 2 998 millions de dollars à trois débiteurs de l'industrie du transport et de l'entreposage, dont un au Royaume-Uni, un au Canada et un à Malte (4 579 millions à cinq débiteurs en 2021);
- 2 156 millions de dollars à deux débiteurs de l'industrie de l'information aux États-Unis (néant en 2021);
- 879 millions de dollars à un débiteur de l'industrie de la finance et des assurances au Chili (759 millions à un débiteur en 2021).

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022	2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	48 437	54 772
Déboursements	20 227	16 196
Remboursements de principal	(15 409)	(19 832)
Nouveaux montages en raison d'une modification	188	230
Intérêts incorporés	21	69
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(130)	-
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(183)	(93)
Décomptabilisation en raison d'une modification	(239)	(571)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(544)	(1 150)
Écart de change	1 825	(1 184)
Solde à la clôture de l'exercice	54 193 \$	48 437 \$

En 2022, nous avons vendu pour 553 millions de dollars (1 163 millions en 2021) de prêts productifs à diverses parties, sur lesquels nous avons recouvré 540 millions de dollars (1 126 millions en 2021), et les 13 millions restants (37 millions en 2021) sont des sorties ou des réductions de valeur. Nous avons aussi vendu des prêts dépréciés de 12 millions de dollars (43 millions en 2021), sur lesquels nous avons recouvré 4 millions de dollars (24 millions en 2021).

Au cours de l'exercice, en raison des modifications apportées aux dispositions contractuelles de certains prêts, nous avons décomptabilisé des prêts dépréciés pour un montant brut de 239 millions de dollars (571 millions en 2021), ainsi que les corrections de valeur et provisions spécifiques de 68 millions de dollars (344 millions en 2021). Dès leur création, les nouveaux prêts ont été considérés comme dépréciés, et nous les avons comptabilisés à leur valeur comptable dépréciée, soit 188 millions de dollars (230 millions en 2021).

PRÊTS DÉPRÉCIÉS INDIVIDUELLEMENT

Le tableau suivant indique la valeur comptable des prêts spécifiquement identifiés comme dépréciés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Prêts bruts		
Prêts commerciaux	1 668	2 026
Prêts souverains	9	9
	1 677	2 035
Moins : Produits différés tirés des prêts et autres	29	14
Compte de correction de valeur individuelle	701	885
Valeur comptable des prêts dépréciés individuellement	947 \$	1 136 \$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts dépréciés individuellement au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 035	1 964
Prêts classés comme dépréciés	253	619
Nouveaux montages en raison d'une modification	188	230
Déboursements sur les prêts	100	114
Intérêts incorporés	16	27
Remboursements de principal	(460)	(216)
Décomptabilisation en raison d'une modification	(239)	(571)
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(170)	(55)
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente ¹	(130)	–
Prêts rétablis comme productifs ²	(18)	(31)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(4)	(24)
Écart de change	106	(22)
Solde à la clôture de l'exercice	1 677 \$	2 035 \$

¹ Voir la note 6.

² Y compris les prêts qui sont redevenus productifs après une restructuration du crédit.

En 2022, les prêts dépréciés ont atteint 253 millions de dollars (619 millions en 2021) et étaient associés à six emprunteurs commerciaux (14 emprunteurs commerciaux en 2021).

Au cours de l'exercice, des prêts dépréciés à 44 emprunteurs commerciaux pour un principal total de 170 millions de dollars (55 millions à 38 emprunteurs commerciaux en 2021) ont fait l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur. Ces sorties ou réductions de valeur ont été effectuées une fois que toutes les méthodes de recouvrement avaient été épuisées et qu'aucun autre recouvrement n'était plus probable. Le contrôle de 15 aéronefs détenus en garantie de prêts nous a été cédé, et des actions et des billets ont été acquis à la suite du règlement de quelques prêts dépréciés. Par conséquent, des prêts connexes de 227 millions de dollars ont été sortis de nos livres et remplacés par des aéronefs inscrits à l'actif et par des actions et des billets, pour un total de 130 millions de dollars, qui ont été vendus ou le seront. De plus, des remboursements de prêts de 4 millions de dollars ont été comptabilisés, et le solde du principal des prêts restant dû, soit 93 millions de dollars, a été inscrit comme sortie ou réduction de valeur de prêts.

En 2022, les prêts dépréciés redevenus productifs se sont élevés à 18 millions de dollars et étaient associés à deux débiteurs (31 millions de dollars, associés à un débiteur en 2021).

Pour 2022, les produits d'intérêts comptabilisés sur les prêts dépréciés s'élèvent à 50 millions de dollars (50 millions en 2021).



EXPOSITION PAR QUALITÉ DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts, de nos engagements de prêts et de nos garanties de prêts en fonction de la qualité du crédit.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022					31 déc. 2021	
	Dépréciation non liée au crédit		Dépréciation liée au crédit	\$	% du total	\$	% du total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3				
Prêts bruts							
Première qualité*	24 097	2 067	–	26 164	48 %	19 765	41 %
Qualité inférieure	18 264	8 088	–	26 352	49 %	26 637	55 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	1 253	1 253	2 %	1 805	4 %
Prêts dépréciés dès leur création	–	–	424	424	1 %	230	–
Total des prêts bruts	42 361 \$	10 155 \$	1 677 \$	54 193 \$	100 %	48 437 \$	100 %
Engagements de prêts							
Première qualité*	5 437	145	–	5 582	49 %	4 205	40 %
Qualité inférieure	4 877	886	–	5 763	51 %	6 306	60 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	–	–	–	15	–
Total des engagements de prêts	10 314 \$	1 031 \$	– \$	11 345 \$	100 %	10 526 \$	100 %
Garanties de prêts							
Première qualité*	257	55	–	312	7 %	307	7 %
Qualité inférieure	3 143	849	–	3 992	90 %	3 976	90 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	114	114	3 %	116	3 %
Total des garanties de prêts	3 400 \$	904 \$	114 \$	4 418 \$	100 %	4 399 \$	100 %

* Les prêts de première qualité sont ceux dont les emprunteurs ont obtenu une cote BBB- ou supérieure selon notre méthode d'évaluation interne du risque de crédit.

Nous appliquons plusieurs politiques d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent l'hypothèque grevant le matériel (essentiellement les aéronefs et le matériel roulant) et les biens immobiliers, ainsi que la cession ou le nantissement d'actifs de l'entreprise tels les créances clients, les stocks, les immobilisations corporelles, les titres de capitaux propres et les comptes bancaires. Les autres formes courantes d'amélioration de la qualité du crédit incluent les garanties fournies par des contreparties dont la cote de crédit est de qualité supérieure et qui peuvent avoir un lien avec le débiteur, par exemple une société mère.

À la fin de 2022, 15 % de nos prêts était garantis principalement par des aéronefs et du matériel roulant (19 % en 2021). En ce qui concerne notre portefeuille de l'aéronautique, nous avons reçu l'évaluation de chaque aéronef, lorsqu'elle était disponible, de la part de tiers. À la fin de 2022, la valeur de garantie estimée de nos aéronefs correspondait à 8 693 millions de dollars (8 807 millions en 2021), dont une tranche de 436 millions (663 millions en 2021) se rapportait à notre portefeuille de prêts dépréciés. Pour le reste de notre portefeuille garanti, nous nous fions aux états financiers disponibles les plus récents du débiteur et/ou du garant pour estimer la valeur de la garantie.

Nos concentrations de risques sont gérées par débiteur, par pays et par industrie. À la fin de 2022, l'exposition maximale au risque lié aux prêts bruts, par débiteur, se chiffrait à 1 353 millions de dollars (1 284 millions en 2021). Compte tenu des accords de participation à des risques non capitalisés et à des assurances défaut de remboursement de prêt, l'exposition nette maximale, par débiteur, se chiffrait à 1 353 millions de dollars (1 284 millions en 2021).

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le tableau suivant indique les valeurs comptables respectives, brutes et nettes, de nos prêts, engagements de prêts et garanties de prêts.

	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes	Valeur comptable nette
Prêts	54 193	1 630	52 563	48 437	1 760	46 677
Engagements de prêts	11 345	10	11 335	10 526	20	10 506
Garanties de prêts	4 418	200	4 218	4 399	130	4 269
Total	69 956 \$	1 840 \$	68 116 \$	63 362 \$	1 910 \$	61 452 \$

Le tableau qui suit fournit un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture de notre compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de nos provisions pour pertes de crédit pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les éléments de rapprochement rendent compte de l'incidence des facteurs ci-dessous sur les corrections de valeur et les provisions :

- les transferts entre les différentes phases avant la réévaluation correspondante des corrections de valeur ou des provisions;
- la réévaluation des corrections de valeur ou des provisions en raison des transferts entre les phases et de l'incidence des modifications des notes attribuées au risque de crédit, la mise en œuvre de nouveaux modèles, ainsi que les changements que les données utilisées dans les modèles, la valeur des nantissements et les hypothèses ont subis et qui n'ont entraîné aucun transfert entre les phases;
- les nouveaux montages durant la période, qui comprennent les prêts nouvellement déboursés, les engagements de prêts signés et les garanties de prêts signées, ainsi que les actifs créés en raison de la comptabilisation de la modification d'un prêt. Les nouveaux montages de prêts de la phase 3 comprennent les nouveaux prêts qui résultent des sorties de trésorerie liées aux garanties associées à des prêts dépréciés ou liées à des engagements de prêts. Nous ne considérons pas ces actifs comme des actifs dépréciés dès leur création;
- le montant net des déboursements ou remboursements et des arrivées à échéance, compte tenu des déboursements et remboursements sur les prêts, engagements de prêts et garanties de prêts existants;
- les réductions de valeur ou sorties des actifs réputés irrécouvrables;
- les prêts décomptabilisés en raison d'une modification; et
- l'effet des variations du cours des monnaies étrangères.

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	2022 Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	54	821	885	1 760
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	317	(317)	-	-
Transfert vers la phase 2	(51)	60	(9)	-
Transfert vers la phase 3	-	(25)	25	-
Réévaluations	(131)	218	138	225
Nouveaux montages	86	78	35	199
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(36)	(173)	(204)	(413)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	185	(159)	(15)	11
Réductions de valeur et sorties	-	(1)	(143)	(144)
Modification entraînant une décomptabilisation	-	-	(68)	(68)
Écart de change	7	22	42	71
Solde à la clôture de l'exercice	246	683	701	1 630
Composition des corrections de valeur en phase 3 :				
Perte de valeur liée aux prêts dépréciés dès leur création			16	
Compte de correction de valeur individuelle			685	
Total des corrections de valeur en phase 3			701	
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	2	12	6	20
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	8	(8)	-	-
Transfert vers la phase 2	(4)	4	-	-
Réévaluations	(6)	(6)	6	(6)
Nouveaux montages	11	3	-	14
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(1)	(5)	(12)	(18)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	8	(12)	(6)	(10)
Solde à la clôture de l'exercice	10	-	-	10
Provisions pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	30	19	81	130
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	61	(61)	-	-
Transfert vers la phase 2	(50)	53	(3)	-
Transfert vers la phase 3	(1)	(2)	3	-
Réévaluations	(55)	30	43	18
Nouveaux montages	115	-	-	115
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(19)	(1)	(45)	(65)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	51	19	(2)	68
Écart de change	1	1	-	2
Solde à la clôture de l'exercice	82	39	79	200
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	338 \$	722 \$	780 \$	1 840 \$

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts avaient subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	2021 Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	132	1 244	1 254	2 630
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	115	(115)	–	–
Transfert vers la phase 2	(44)	47	(3)	–
Transfert vers la phase 3	–	(40)	40	–
Réévaluations*	(149)	(99)	74	(174)
Nouveaux montages	30	117	48	195
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(25)	(297)	(134)	(456)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	(73)	(387)	25	(435)
Réductions de valeur et sorties	(1)	(1)	(42)	(44)
Modification entraînant une décomptabilisation	–	–	(344)	(344)
Écart de change	(4)	(35)	(8)	(47)
Solde à la clôture de l'exercice	54	821	885	1 760
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	–	32	18	50
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	4	(4)	–	–
Transfert vers la phase 2	(1)	1	–	–
Réévaluations*	(6)	(18)	(3)	(27)
Nouveaux montages	6	2	–	8
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(1)	(1)	(9)	(11)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	2	(20)	(12)	(30)
Solde à la clôture de l'exercice	2	12	6	20
Provisions pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	59	82	79	220
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	58	(58)	–	–
Transfert vers la phase 2	(47)	47	–	–
Transfert vers la phase 3	–	(2)	2	–
Réévaluations*	(137)	(45)	31	(151)
Nouveaux montages	89	–	–	89
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	8	(4)	(31)	(27)
Total de la dotation ou (de la reprise de dotation) aux pertes de crédit	(29)	(62)	2	(89)
Écart de change	–	(1)	–	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	30	19	81	130
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	86 \$	852 \$	972 \$	1 910 \$

* Les réévaluations tiennent compte de l'application de nouveaux modèles de PCD ainsi que de la mise à jour de modèles existants, et du retrait des ajustements de 2020, liés à la COVID-19, des notations du risque déterminées à l'aide de nos modèles.



5. Placements

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022		31 déc. 2021	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements directs				
Titres de capitaux propres	895	887	577	751
Prêts et titres de créance	210	202	134	140
	1 105	1 089	711	891
Placements dans des fonds de placement	1 101	1 682	1 078	1 816
Total	2 206 \$	2 771 \$	1 789 \$	2 707 \$

6. Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs dans notre portefeuille détenu en vue de la vente sont ceux qui nous ont été retournés en raison d'une défaillance aux termes d'un accord de prêt.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
	Valeur comptable	Valeur comptable
Avions	41	–
Réacteurs	20	–
Actions et billets	19	–
Hélicoptère	–	1
Total des actifs détenus en vue de la vente	80 \$	1 \$

Voir la note 4 pour d'autres précisions.

Au début de 2022, le portefeuille consistait en un hélicoptère Sikorsky S76C++ d'une valeur comptable de 1 million de dollars. Au cours de l'exercice, nous avons repris en notre possession un aéronef Global 6000 évalué à 32 millions de dollars, 12 aéronefs CRJ1000 évalués à 65 millions de dollars et deux aéronefs Q400 évalués à 14 millions de dollars. Par la suite, nous avons vendu le Sikorsky S76C++, le Global 6000 et deux CRJ1000 à leurs valeurs comptables respectives. Nous avons aussi vendu des composantes provenant de cinq CRJ1000, soit deux réacteurs et cinq cellules. La vente de ces composantes n'a donné lieu à aucun profit ni à aucune perte. À la clôture de l'exercice, il restait encore deux aéronefs Q400, cinq aéronefs CRJ1000 et huit réacteurs CRJ1000 dans le portefeuille. Nous nous attendons à vendre tous les aéronefs et réacteurs qui restent dans le portefeuille en 2023.

À chaque date de présentation de l'information financière et au moment d'un reclassement dans un nouveau portefeuille, nous recherchons des indices de dépréciation au sujet de nos aéronefs, en tenant compte des conditions du marché du moment (notamment à la lumière des ventes récentes d'aéronefs, des prix de location et d'autres conditions du marché). En 2022, la valeur des aéronefs a été soumise à un test de dépréciation, et aucun ajustement n'a été nécessaire (néant en 2021).

En plus de reprendre les aéronefs en notre possession, nous avons également acquis des droits sur des actions et des billets évalués à 19 millions de dollars en raison d'une entente de restructuration relative aux prêts dépréciés. En 2022, nous avons conclu des accords avec des tiers pour vendre les actions et les billets, et en avons réalisé les ventes au début de 2023.

7. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Primes d'assurance à recevoir	35	37
Indemnités recouvrables sur assurances	23	27
Charges payées d'avance	18	15
Charges recouvrables relatives à des débiteurs dont les prêts sont dépréciés	15	5
Créance liée au Compte du Canada	10	–
Autres	99	120
Total	200 \$	204 \$

La créance liée au Compte du Canada représente essentiellement les coûts qu'EDC a engagés pour le programme lié au CUEC et qui sont recouvrables auprès du gouvernement du Canada. Voir la note 11 au sujet de la dette liée au Compte du Canada de l'exercice précédent, qui résulte du décalage entre le calendrier des remises et celui des remboursements.

8. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total
Coût :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	33	21	60	114	27	21	59	107
Entrées	2	–	1	3	6	–	1	7
Solde à la clôture de l'exercice	35	21	61	117	33	21	60	114
Cumul des amortissements :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(26)	(20)	(24)	(70)	(26)	(20)	(21)	(67)
Dotations aux amortissements	(3)	(1)	(3)	(7)	–	–	(3)	(3)
Solde à la clôture de l'exercice	(29)	(21)	(27)	(77)	(26)	(20)	(24)	(70)
Valeur comptable	6 \$	– \$	34 \$	40 \$	7 \$	1 \$	36 \$	44 \$

9. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total
Coût :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	177	129	306	177	131	308
Entrées	–	–	–	–	1	1
Sorties	–	(2)	(2)	–	(3)	(3)
Solde à la clôture de l'exercice	177	127	304	177	129	306
Cumul des amortissements :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	(131)	(112)	(243)	(123)	(101)	(224)
Dotations aux amortissements	(8)	(9)	(17)	(8)	(12)	(20)
Sorties	–	2	2	–	1	1
Solde à la clôture de l'exercice	(139)	(119)	(258)	(131)	(112)	(243)
Valeur comptable	38 \$	8 \$	46 \$	46 \$	17 \$	63 \$



10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

EDC a des contrats de location pour l'immeuble du siège social, d'autres locaux et du matériel informatique. Elle a évalué les obligations locatives en incluant les options de prolongation qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer. La variation des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Immeuble du siège social	Locaux	Matériel informatique	Total	Immeuble du siège social	Locaux	Matériel informatique	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	105	21	1	127	112	10	1	123
Entrées	–	1	–	1	–	14	–	14
Dotation aux amortissements	(7)	(3)	–	(10)	(7)	(3)	–	(10)
Solde à la clôture de l'exercice	98 \$	19 \$	1 \$	118 \$	105 \$	21 \$	1 \$	127 \$

OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés pour les obligations locatives au 31 décembre 2022.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Moins de 1 an	14	14
De 1 à 5 ans	68	69
Plus de 5 ans	119	131
Total des obligations locatives non actualisées	201	214
Total des obligations locatives à la clôture de l'exercice	152 \$	158 \$

À la fin de 2022, les engagements contractuels futurs liés aux composantes non locatives, aux contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et aux contrats de location à court terme totalisaient 207 millions de dollars (225 millions en 2021).

11. Dettes fournisseurs et autres crédits

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Dettes résultant des avantages du personnel	66	64
Dettes fournisseurs et charges à payer	48	48
Dépôts de garantie de prêt	15	7
Produits différés	11	13
Primes de réassurance à payer	2	5
Dettes liées au Compte du Canada	–	32
Autres dettes fournisseurs et autres crédits	12	16
Total	154 \$	185 \$

Les produits différés constituent la portion non comptabilisée des apports de donateurs que la filiale d'EDC, FinDev Canada, a reçus pour couvrir les coûts d'administration d'un programme au nom d'une partie liée. Voir la note 32 pour en savoir plus sur les produits différés.

La dette liée au Compte du Canada représente essentiellement les remboursements en trésorerie (principal et intérêts) qu'EDC a reçus sur des prêts portés au Compte du Canada et qui n'étaient pas encore remis au Trésor à la clôture de l'exercice. Les dépenses engagées relativement au programme sont recouvrables à même le compte du Canada. Voir la note 7 au sujet de la créance de l'exercice considéré, qui résulte du décalage entre le calendrier des remises et celui des recouvrements.

12. Instruments d'emprunt

Nous émettons des instruments d'emprunt sur les marchés financiers mondiaux. Nos emprunts à court terme consistent en du papier commercial et en d'autres instruments d'emprunt à court terme dont l'échéance est d'au plus un an. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations (titres obligataires) et d'autres instruments à long terme, libellés en dollars américains et dans d'autres devises, dont l'échéance est dans plus d'un an. Nous avons recours à des instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change, ainsi qu'à des fins de gestion de l'actif et du passif. Voir la note 13 pour en savoir plus sur nos instruments dérivés.

EDC est entièrement détenue par le gouvernement du Canada, et ses obligations sont entièrement garanties par le gouvernement canadien, qui détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

EMPRUNTS

Les emprunts (à l'exclusion des dérivés) se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total
Emprunts à court terme	13 753	–	13 753	6 265	–	6 265
Emprunts à long terme						
échéant à moins d'un an*	12 716	306	13 022	9 231	4 167	13 398
échéant à plus d'un an	23 793	–	23 793	23 736	126	23 862
Total des emprunts à long terme	36 509	306	36 815	32 967	4 293	37 260
Total	50 262 \$	306 \$	50 568 \$	39 232 \$	4 293 \$	43 525 \$

* Y compris des intérêts courus de 2 millions de dollars (22 millions en 2021).

Le montant à payer à l'échéance de la dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net correspondait à 51 273 millions de dollars (38 804 millions en 2021), soit 1 011 millions de plus que la juste valeur au 31 décembre 2022 (428 millions en 2021).

En 2022, nos emprunts désignés comme étant au coût amorti ont enregistré des pertes de change de 134 millions de dollars (profits de 76 millions en 2021). Nous gérons le risque de change auquel ces emprunts s'exposent dans le cadre de notre gestion globale des risques de change pour l'ensemble de nos actifs et passifs. Voir la note 29 pour des informations sur notre (profit) perte de change consolidée.

Le tableau suivant indique les variations subies par les emprunts par suite des activités de financement.

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 265	37 260	43 525	2 781	42 239	45 020
Flux de trésorerie nets	6 697	(56)	6 641	3 497	(3 602)	(105)
Variations sans effet sur la trésorerie						
Écart de change	702	1 105	1 807	(12)	(906)	(918)
Variation de la juste valeur	3	(1 561)	(1 558)	–	(509)	(509)
Variation des intérêts courus	86	67	153	(1)	38	37
Solde à la clôture de l'exercice	13 753 \$	36 815 \$	50 568 \$	6 265 \$	37 260 \$	43 525 \$



OBLIGATIONS STRUCTURÉES

Nous détenons des obligations structurées dans le cadre de notre programme de financement. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés. Les lignes directrices internes restreignent les instruments qui peuvent être utilisés pour notre financement. Les obligations structurées actuellement détenues et autorisées se limitent à des obligations remboursables par anticipation ou prorogables dont la valeur comptable est de 1 681 millions de dollars (1 710 millions en 2021).

Nous avons signé des accords de swap pour atténuer les risques de taux d'intérêt et de change à l'égard de nos emprunts structurés. Ces accords nous permettent de recevoir le produit du swap pour pouvoir respecter nos obligations au titre des emprunts. Le swap sous-jacent aux obligations émises nous permet donc de convertir le risque de taux d'intérêt éventuel en risque de crédit. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la note 13.

13. Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à nos opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques.

À l'heure actuelle, nous utilisons notamment les instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps croisés – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps de devises – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure prédéterminée.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Toute transaction comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques de taux d'intérêt et de change, liés aux fluctuations des taux d'intérêt ou des taux de change.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt et le risque de change en nous conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par notre Conseil d'administration. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques et lignes directrices internes (établies par notre Groupe de la gestion du risque global et approuvées par notre Conseil d'administration) et celles de la ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables, en concluant des conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement, à l'aide d'une annexe de soutien au crédit avec ces contreparties. Nous avons en outre en place des politiques et des procédures internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle.

Aux termes des conventions-cadres de compensation de l'ISDA, les montants dus par chaque contrepartie au cours d'une même journée d'activité peuvent être compensés en un règlement unique par devise. Puisque nous n'invoquons pas ces conventions pour une compensation quotidienne, les conventions-cadres de l'ISDA ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'État consolidé de la situation financière. Nous nous réservons le droit de les invoquer afin de pouvoir compenser tous les instruments dérivés en cours lors d'un événement de crédit spécifique, par exemple la défaillance d'une des parties contractantes. Lorsque de tels événements se produisent, toutes les opérations prévues au contrat sont résiliées; on évalue une valeur de résiliation nette qui sert à déterminer le solde net dû pour dénouer l'ensemble des opérations en cours.

Les conventions accessoires prévoient le dépôt d'un nantissement par la contrepartie quand notre exposition à cette entité dépasse un certain seuil, et le nantissement est alors détenu par un tiers. À la fin de 2022, aucun nantissement n'était détenu (94 millions de dollars en 2021 constitués de titres notés AAA émis par des administrations publiques).

Toutes les contreparties aux instruments dérivés doivent avoir A- au minimum comme cote de crédit, et toute exception à la règle doit être approuvée par le Conseil d'administration. En 2022, nous n'avons détenu aucun dérivé dont les contreparties avaient une cote de crédit inférieure au critère admissible (aucun en 2021).

En 2022, nous avons réexaminé nos contrats non financiers en vue de recenser les dérivés incorporés et avons déterminé qu'aucun dérivé incorporé n'était présent (aucun en 2021).

Les montants nominaux ne figurent ni à l'actif ni au passif dans notre État consolidé de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

Les périodes à courir jusqu'à l'échéance des montants nominaux de nos contrats dérivés se présentent comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022				31 déc. 2021			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt	11 511	21 627	25 313	58 451	5 965	18 715	16 462	41 142
Swaps croisés	6 988	6 245	4 810	18 043	5 833	7 654	7 274	20 761
Swaps de devises	15 208	–	–	15 208	13 791	–	–	13 791
Contrats de change à terme	3	–	–	3	–	–	–	–
Total	33 710 \$	27 872 \$	30 123 \$	91 705 \$	25 589 \$	26 369 \$	23 736 \$	75 694 \$



Le tableau suivant présente la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Valeur positive	Valeur négative	Total	Valeur positive	Valeur négative	Total
Swaps croisés	126	1 484	(1 358)	546	252	294
Swaps de taux d'intérêt	1 480	1 925	(445)	427	656	(229)
Swaps de devises	48	303	(255)	166	95	71
Total des instruments dérivés	1 654	3 712	(2 058)	1 139	1 003	136
Incidence des conventions de compensation	(1 629)	(1 629)	–	(821)	(821)	–
Total*	25 \$	2 083 \$	(2 058) \$	318 \$	182 \$	136 \$
Nantissement applicable			–			(94)
Montant net			(2 058) \$			42 \$

* Y compris des passifs nets de 797 millions de dollars au titre d'instruments dérivés résultant des activités de financement (actifs nets de 83 millions en 2021).

Le tableau suivant indique les variations subies par les instruments dérivés par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Solde à l'ouverture de l'exercice	83	443
Flux de trésorerie nets	198	(80)
Variations sans effet sur la trésorerie		
Écart de change et autres	(1 190)	(374)
Variation de la juste valeur	216	68
Variation des intérêts courus	(104)	26
Solde à la clôture de l'exercice	(797) \$	83 \$

14. Échéances des instruments d'emprunt

Nous achetons des dérivés pour atteindre le profil de financement des portefeuilles nécessaire, et ce, pour nous assurer une flexibilité dans l'émission d'instruments d'emprunts. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour correspondre à un financement à taux variable au lieu d'une émission d'obligations à taux variable. Les émissions à taux fixe ainsi que les émissions d'obligations à taux variable nous donnent accès à une base d'investisseurs plus diversifiée. Le tableau qui suit montre nos positions nettes qui résultent de nos émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions nettes. Bien que nous évaluions nos swaps et la plupart de nos instruments d'emprunt à leur juste valeur dans les états financiers, nous les présentons ci-dessous selon leur montant nominal afin de fournir des informations sur les besoins en liquidités à l'échéance de ces instruments.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022				31 déc. 2021			
	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Valeur nette	Rendement* (%)	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Valeur nette	Rendement* (%)
Émission à taux fixe								
2022	–	–	–	–	9 414	(6 155)	3 259	1,51
2023	11 628	(10 647)	981	4,04	10 096	(9 337)	759	2,18
2024	5 993	(5 993)	–	–	5 532	(5 532)	–	–
2025	6 448	(6 448)	–	–	1 791	(1 791)	–	–
2026	1 859	(1 859)	–	–	1 826	(1 826)	–	–
2027	8 015	(7 928)	87	0,55	184	(184)	–	–
Total partiel	33 943	(32 875)	1 068	1,78	28 843	(24 825)	4 018	1,74
Émission à taux variable								
2022	–	–	–	–	10 137	6 104	16 241	–
2023	15 036	11 057	26 093	–	1 427	9 347	10 774	–
2024	1 454	6 085	7 539	–	1 470	5 458	6 928	–
2025	1 144	6 588	7 732	–	1 198	1 730	2 928	–
2026	–	1 957	1 957	–	–	1 831	1 831	–
2027	–	7 931	7 931	–	–	175	175	–
Total partiel	17 634	33 618	51 252	4,12	14 232	24 645	38 877	0,21
Total	51 577 \$	743 \$	52 320 \$		43 075 \$	(180) \$	42 895 \$	

* Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les émissions à taux variable.

À la fin de 2022, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts estimés (selon les taux contractuels actuels), liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Total
Instruments d'emprunt	27 696	15 821	10 113	53 630
Swaps				
Créance	(12 450)	(15 819)	(10 025)	(38 294)
Dettes	13 337	16 655	10 294	40 286
Total	28 583 \$	16 657 \$	10 382 \$	55 622 \$

Les risques de crédit et d'autres précisions sur les instruments dérivés figurent à la note 13.



15. Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres se ventilent comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Assurances	Réassurance	Passifs nets	Assurances	Réassurance	Passifs nets
Assurance crédit	280	(40)	240	300	(30)	270
Assurance d'institution financière	10	–	10	–	–	–
Garanties pour le commerce international	210	(10)	200	210	(10)	200
Assurance risques politiques	140	(60)	80	160	(70)	90
Total	640 \$	(110) \$	530 \$	670 \$	(110) \$	560 \$

Les passifs au titre des primes et des sinistres se décomposent comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Primes d'assurance différées	160	140
Provision pour sinistres sur assurances	480	530
Total des passifs au titre des primes et des sinistres	640	670
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	(90)	(90)
Primes de réassurance payées d'avance	(20)	(20)
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	(110)	(110)
Passifs nets au titre des primes et des sinistres	530 \$	560 \$

Au cours de l'exercice, les facteurs ci-dessous ont eu une incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022			2021		
	Assurances	Réassurance	Passifs nets	Assurances	Réassurance	Passifs nets
Solde à l'ouverture de l'exercice	670	(110)	560	820	(150)	670
Mise à jour de la méthodologie en raison de la COVID-19	(30)	–	(30)	(200)	30	(170)
Modification de la composition des portefeuilles et de la notation des risques	(20)	–	(20)	100	(10)	90
Mise à jour des hypothèses actuarielles	–	–	–	(50)	20	(30)
Écart de change	20	–	20	–	–	–
Solde à la clôture de l'exercice	640 \$	(110) \$	530 \$	670 \$	(110) \$	560 \$

Au 31 décembre 2022, notre passif net estimé relativement à la COVID-19 a été réduit à néant (30 millions de dollars en 2021), comme l'indique le tableau ci-dessus. Le montant de 2021 reflétait une sous-catégorie précise de polices au sein de notre portefeuille d'Assurance crédit, dont le risque associé à ces polices était en attente d'évaluation.

16. Engagements de financement

Nous avons trois types d'engagements de financement.

Le premier correspond aux montants promis et non versés après la signature des conventions de prêt, lesquels totalisent 11 345 millions de dollars (10 526 millions en 2021). Le débiteur peut immédiatement faire des prélèvements sur les montants promis, à condition qu'il observe continuellement les clauses restrictives rattachées aux conventions de prêt.

Le tableau qui suit donne les montants non versés après la signature des conventions de prêt et les taux fixes promis ou les écarts par rapport aux taux variables promis. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et les écarts par rapport aux taux d'intérêt variables représentent les écarts par rapport au taux de base, ce dernier étant essentiellement le LIBOR et les taux sans risque (« TSR ») pour le dollar américain.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022					31 déc. 2021				
	Taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	Taux variable \$	Écart %	Total \$	Taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	Taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts commerciaux	291	6,84	11 054	1,87	11 345	86	5,01	10 410	1,85	10 496
Prêts souverains	–	–	–	–	–	–	–	30	2,00	30
Total	291 \$	6,84	11 054 \$	1,87	11 345 \$	86 \$	5,01	10 440 \$	1,85	10 526 \$

Nous avons aussi des engagements de prêts et des engagements de garanties de prêts dont les modalités, comme le type de taux d'intérêt et l'échéancier des versements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie d'engagements comprend les lettres d'offre acceptées et en cours relatives à des prêts totalisant 2 048 millions de dollars (1 931 millions en 2021) et à des garanties de prêts totalisant 100 millions (135 millions en 2021), ainsi que les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées s'établissant à 98 millions (133 millions en 2021).

Le troisième type d'engagement de financement représente des paiements à effectuer au titre d'engagements de placements de 1 043 millions de dollars (884 millions en 2021). Les prélèvements sur ces engagements s'étendent sur cinq ans dans la plupart des cas, bien qu'ils puissent se produire sur la durée du fonds concerné et soient normalement effectués à la discrétion des gestionnaires de fonds.

17. Passifs éventuels

ASSURANCES EN VIGUEUR ET GARANTIES DE PRÊTS

Comme la note 1 le mentionne, la Loi impose un plafond de 90 milliards de dollars à nos passifs éventuels résultant du montant total de principal à payer aux termes de la totalité des polices d'assurance et de réassurance, des indemnités et des garanties. Le tableau suivant présente le montant net de ces passifs éventuels.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Assurances en vigueur :		
Assurance crédit	16 261	14 213
Assurance d'institution financière	2 865	2 366
Garanties pour le commerce international	13 412	11 738
Assurance risques politiques	359	479
Cession en réassurance*	(232)	(217)
Total des assurances en vigueur	32 665	28 579
Garanties de prêts	4 418	4 399
Total	37 083 \$	32 978 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Assurances en vigueur

L'exposition relative à nos assurances en vigueur à la fin de 2022 se chiffrait à 32 665 millions de dollars (28 579 millions en 2021). Les passifs nets au titre des primes et des sinistres relatifs à cette exposition dans l'État consolidé de la situation financière s'établissaient à 530 millions de dollars (560 millions en 2021), comme l'indique la note 15. Voir la note 18 pour des précisions sur les produits d'assurance et les risques d'assurance.



Garanties de prêts

Par ailleurs, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, nous les comptabilisons à titre de prêts dans nos états financiers, et ils deviennent alors une obligation directe pour l'exportateur ou l'acheteur. À la fin de 2022, les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts étaient productifs se chiffraient à 4 304 millions de dollars, dont 83 millions étaient assortis d'un nantissement (4 283 millions de dollars sur des prêts productifs, dont 67 millions étaient assortis d'un nantissement en 2021). Les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts s'étaient dépréciés ont totalisé 114 millions de dollars pour 2022, dont aucune n'était associée à un nantissement (116 millions, dont aucune garantie n'était associée à un nantissement en 2021).

Les garanties de prêts dans l'État consolidé de la situation financière se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Produits différés au titre des commissions de garantie	34	58
Provisions pour pertes sur garanties de prêts	200	130
Total	234 \$	188 \$

ANALYSE DES ÉCHÉANCES

Le profil des échéances de nos assurances en vigueur et des garanties de prêts se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022						Total
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	
2023	12 254	2 619	5 724	21	4 380	(232)	24 766
2024	3 419	208	3 873	90	–	–	7 590
2025	556	38	2 161	–	–	–	2 755
2026	31	–	181	–	27	–	239
2027	1	–	1 401	57	–	–	1 459
2028 – 2032	–	–	72	108	11	–	191
2033 et par la suite	–	–	–	83	–	–	83
Total	16 261 \$	2 865 \$	13 412 \$	359 \$	4 418 \$	(232) \$	37 083 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021						Total
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	
2022	11 585	2 302	5 079	78	4 295	(217)	23 122
2023	2 281	61	2 956	28	44	–	5 370
2024	302	3	414	110	–	–	829
2025	45	–	1 988	–	8	–	2 041
2026	–	–	32	–	48	–	80
2027	–	–	1 269	80	1	–	1 350
2028 – 2032	–	–	–	115	3	–	118
2033 et par la suite	–	–	–	68	–	–	68
Total	14 213 \$	2 366 \$	11 738 \$	479 \$	4 399 \$	(217) \$	32 978 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

ACTIONS EN JUSTICE

Dans le cadre de nos activités normales, nous sommes impliqués dans diverses procédures judiciaires. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces actions en justice ait des répercussions importantes sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

18. Risques d'assurance

RISQUE D'ASSURANCE ET RISQUE FINANCIER

Nos assurances servent surtout à protéger nos clients contre le défaut de paiement de leurs débiteurs et contre d'autres pertes. Des garanties et de l'assurance cautionnement sont habituellement accordées aux contreparties de nos clients pour que celles-ci obtiennent un droit de recours contre nos clients si ces derniers ne respectaient pas leurs contrats.

Nous définissons le risque d'assurance comme étant le risque de subir une perte ou un dommage du fait que le résultat présumé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance s'écarte du résultat réel.

Les risques associés à notre programme d'assurances sont atténués en raison de la diversification géographique de nos marchés et de la diversification des industries et en raison d'un portefeuille d'assurances diversifiées en gammes de produits non corrélées. De plus, nous gérons nos risques à l'aide d'un processus de souscription détaillé qui garantit que l'exposition passe par un contrôle diligent à plusieurs niveaux, en fonction de sa taille et du niveau de risque. Nos décisions concernant l'acceptation des risques sont appuyées par nos ressources en économie, en risque politique et en droit. Nos méthodes de gestion des risques font aussi appel au transfert des risques.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent le transfert des risques sont les suivants : 1) réduire au minimum le montant des sinistres importants susceptibles de se produire à cause d'une forte concentration de débiteurs, d'industries et de risques pays; 2) protéger le portefeuille contre une détérioration du crédit; 3) agir proactivement en augmentant la capacité de crédit.

Nous exerçons diverses activités de transfert de risque, surtout au moyen de la coassurance et de la réassurance. On peut définir la coassurance comme un moyen d'accroître sa propre capacité en faisant appel à la capacité d'un autre assureur pour se partager le risque assuré par la police initiale. Une entente de coassurance est normalement mise en place à l'origine de la transaction. Selon cette structure, nous ne sommes pas exposés au risque de crédit du coassureur.

Selon une structure de réassurance, nous assumons le risque assuré par la police initiale et cédonc ce risque à une contrepartie (le « réassureur ») afin de limiter notre exposition à de grosses pertes. Nous avons conclu des traités de réassurance pour couvrir le portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, la plupart des expositions aux cautionnements et aux banques étrangères et le portefeuille d'Assurance risques politiques. Nous avons aussi en place des arrangements de réassurance facultative couvrant des polices d'assurance crédit spécifiques, quelques garanties pour cautionnement bancaire et des polices d'assurance risques politiques spécifiques. La réassurance ne nous libère pas toutefois de nos obligations envers l'assuré, mais elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. Suivant une structure de réassurance, nous nous exposons au risque de crédit du réassureur (risque de contrepartie). Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et il est surveillé par notre Groupe de la gestion du risque global.

En plus de nos méthodes de gestion de risque susmentionnées, notre Équipe des risques spéciaux examine attentivement les dossiers des débiteurs durant toutes les étapes de la gestion des créances en souffrance, des sinistres et des recouvrements. L'Équipe gère ces dossiers et les surveille afin de réduire au minimum les pertes. Les normes de documentation et d'analyse, qui évoluent constamment, garantissent aussi l'uniformité et le caractère approprié du traitement des sinistres et de ses résultats.

Nous gérons aussi notre exposition en imposant des conditions particulières dans une police, notamment en imposant un plafond au montant d'assurance et en partageant le risque avec le client dans certains cas.

Les termes « exposition » et « assurances en vigueur » sont employés de façon interchangeable dans la présente section et renvoient au plus faible des deux montants suivants : la somme des déclarations actuelles par police ou le passif maximal total de toutes les polices en vigueur à la date de clôture. Dans cette section, les polices établies et prises en charge sont regroupées en raison de la similitude de leurs risques pour EDC.



CONCENTRATIONS DU RISQUE D'ASSURANCE

La direction recense les concentrations du risque d'assurance en examinant les données de portefeuille et en effectuant des analyses de sensibilité. Des plafonds à l'égard du risque sont imposés au niveau du produit d'assurance, de manière à éviter la surexposition à un risque en particulier. Les concentrations du risque d'assurance peuvent venir des polices à montant élevé que des entités spécifiques auront contractées, ou d'une région géographique. Les concentrations du risque résultant de nos activités d'assurance sont décrites ci-après et concernent nos quatre principales solutions d'assurance.

Assurance crédit

L'Assurance crédit protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances généralement inférieures ou égales à un an, contre un non-paiement dû à des risques commerciaux ou politiques. Les risques commerciaux et politiques couverts sont l'insolvabilité de l'acheteur, sa défaillance, son refus de prendre livraison des marchandises, la résiliation du contrat, la non-transférabilité et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'un permis d'importation ou d'exportation et les risques de guerre.

Notre principal risque d'assurance crédit est le risque de crédit associé aux débiteurs de nos clients. Lors de notre processus de souscription, notre évaluation tient compte aussi bien de la capacité d'une entité de payer que de sa volonté de payer. La capacité de payer dépend principalement de la solidité financière de l'entité qui nous expose au risque, de ses activités et de son leadership (entreprise ou État). D'autres facteurs sont aussi pris en compte, notamment l'environnement de l'industrie où l'entité évolue, la situation économique et les événements géopolitiques. La volonté de payer est examinée au moyen d'une évaluation de l'historique des paiements de l'entité, de sa réputation et de sa gouvernance.

Nous utilisons un système de notation afin d'attribuer des niveaux de risque aux débiteurs de nos clients. Des limites de crédit sont fixées pour chaque débiteur-acheteur et sont approuvées pour des périodes précises. Les pourcentages du total des limites des acheteurs, établis en fonction des notes internes attribuées aux débiteurs des titulaires de polices, ainsi que les notes externes équivalentes, étaient les suivants :

Notation interne du risque			31 déc. 2022	31 déc. 2021
	Standard & Poor's	Moody's	Pourcentage du total des limites des acheteurs	Pourcentage du total des limites des acheteurs
Faible	De AAA à A-	De Aaa à A3	26 %	25 %
Modéré	De BBB+ à BBB-	De Baa1 à Baa3	24 %	24 %
Moyen	De BB+ à BB	De Ba1 à Ba2	20 %	22 %
Élevé	De BB- à B-	De Ba3 à B3	25 %	24 %
Sous surveillance prioritaire	De CCC+ à D	De Caa1 à C	5 %	5 %

En ce qui concerne l'Assurance crédit, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition réelle déclarée, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net	Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net
États-Unis	9 195	(216)	8 979	7 960	(204)	7 756
Canada	1 204	(19)	1 185	1 078	(8)	1 070
Mexique	557	(13)	544	548	(34)	514
Chine	444	–	444	434	(5)	429
Royaume-Uni	429	(19)	410	426	(10)	416
Autres	4 898	(199)	4 699	4 163	(135)	4 028
Total	16 727 \$	(466) \$	16 261 \$	14 609 \$	(396) \$	14 213 \$

Assurance d'institution financière

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à se protéger contre le risque de crédit et le risque de non-paiement pour une période habituellement inférieure à un an. En ce qui concerne cette assurance, notre principal risque réside dans la cote de crédit de la contrepartie, qui est la banque. À la fin de 2022, nos polices d'assurance d'institution financière représentaient une exposition pour l'assurance de 1 273 millions de dollars (1 107 millions en 2021) assortie d'une note de première qualité et une exposition de 1 592 millions de dollars (1 259 millions en 2021) assortie d'une note de qualité inférieure.

D'autres risques peuvent surgir dans une région géographique donnée si les transactions sont d'une assez grande envergure. Dans le cas de l'Assurance d'institution financière, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition totale possible, s'établissait comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022		31 déc. 2021
Canada	468	Canada	431
États-Unis	308	Brésil	246
Îles Caïmans	268	Turquie	240
Colombie	240	États-Unis	239
Hong Kong	237	Chine	222
Autres	1 344	Autres	988
Total	2 865 \$	Total	2 366 \$

Garanties pour le commerce international

Nos Garanties pour le commerce international couvrent des ventes pour des périodes souvent supérieures à un an. Elles comprennent les garanties et l'Assurance crédit à l'exportation, les garanties pour cautionnement bancaire et les cautionnements couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat. Nous émettons des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur jusqu'à concurrence de 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par l'acheteur. De même, nous émettons des garanties de sûretés financières pour protéger la banque de l'exportateur à concurrence de 100 % de la valeur garantie, en cas d'appel par le vendeur et une banque étrangère. Ces garanties renferment une disposition de recouvrement selon laquelle l'exportateur consent à nous indemniser en cas de paiement versé en application de la garantie. Sauf indication contraire, la convention d'indemnisation constitue généralement un engagement non garanti de l'exportateur. Nous fournissons aussi des garanties de change pour couvrir les risques de règlement associés à des contrats de change à terme.

La principale source de risque associée à nos Garanties pour le commerce international est liée à la qualité du crédit des débiteurs de nos polices. Nous attribuons une note interne au risque que représente chaque débiteur couvert par chaque police, sur la base de plusieurs facteurs, notamment la notation de crédit externe et le pays de transaction.

Les principales concentrations du risque, établies en fonction des notations internes du risque pour l'ensemble des Garanties pour le commerce international en vigueur, s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Notation interne du risque	Exposition au risque	Exposition au risque
De AA à BBB-	8 240	7 232
De BB+ à B-	4 775	4 068
CCC+ ou inférieure	397	438
Total	13 412 \$	11 738 \$

Les principales concentrations du risque par pays résultant des Garanties pour le commerce international, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022			31 déc. 2021			
	Garanties pour le commerce international	Cession en réassurance	Garanties pour le commerce international, montant net	Garanties pour le commerce international	Cession en réassurance	Garanties pour le commerce international, montant net	
Canada	13 986	(702)	13 284	Canada	12 155	(579)	11 576
Brésil	82	–	82	Brésil	82	–	82
États-Unis	9	–	9	États-Unis	23	–	23
Chine	8	–	8	Italie	16	–	16
Koweït	8	–	8	Chine	13	–	13
Autres	21	–	21	Autres	28	–	28
Total	14 114 \$	(702) \$	13 412 \$	Total	12 317 \$	(579) \$	11 738 \$



Assurance risques politiques

L'Assurance risques politiques protège les capitaux propres et les autres types d'investissements principalement en fonction du risque politique. Notre évaluation du risque tient compte des événements politiques susceptibles de mettre en péril les actifs ou le résultat de nos clients sur un marché étranger. À la base de notre évaluation du risque associé à un marché, nous considérons la transférabilité et la convertibilité de la monnaie locale, le risque d'expropriation et le risque de violence politique. Le titulaire de la police peut s'assurer à l'égard de plusieurs pays; cependant, notre exposition se limite au montant maximal assuré aux termes de la police.

Les principales concentrations du risque par pays au sein du groupe de produits d'assurance risques politiques, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2022			31 déc. 2021			
	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net	
Ghana	140	(65)	75	Ghana	169	(82)	87
Émirats arabes unis	106	(37)	69	Angola	84	-	84
Angola	63	-	63	Chine	132	(54)	78
Barbade	83	(43)	40	Émirats arabes unis	103	(36)	67
Égypte	94	(57)	37	Barbade	91	(38)	53
Cameroun	91	(58)	33	Cameroun	149	(100)	49
Chine	44	(15)	29	Égypte	98	(60)	38
Mexique	44	(15)	29	Brésil	356	(320)	36
Brésil	43	(15)	28	Mexique	42	(14)	28
République dominicaine	75	(61)	14	Jamaïque	399	(386)	13
Autres	98	(21)	77	Autres	170	(86)	84
	881	(387)	494		1 793	(1 176)	617
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(214)	79	(135)	Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(581)	443	(138)
Total	667 \$	(308) \$	359 \$	Total	1 212 \$	(733) \$	479 \$

Risques et sensibilités

L'exactitude des passifs au titre des primes et des sinistres a ses limites, car l'estimation de ces passifs comporte un élément d'incertitude en soi. Les estimations sont incertaines parce que les événements futurs peuvent influencer sur le montant ultime d'une indemnité. Voici une liste non exhaustive de ces événements futurs :

- 1) les cycles économiques;
- 2) une évolution des sinistres dont le montant serait plus élevé que prévu;
- 3) une concentration de pertes de crédit;
- 4) les facteurs géopolitiques.

Par conséquent, le montant définitif d'une indemnité peut s'écarter énormément des estimations. Toutefois, nous employons des techniques actuarielles standard et formulons des hypothèses appropriées afin d'atténuer ce risque.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'incidence des variations des principales composantes de risque sur le résultat net. Ces composantes de risque sont analysées et estimées à la lumière de la propre sinistralité d'EDC. Si les facteurs externes déjà mentionnés le justifient, une composante qualitative s'ajoute à ces composantes quantitatives de risque.

Les principales composantes de risque ont été soumises à une variation de 10 %, et l'incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres a été quantifiée.

Sensibilité aux principales composantes de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2022			
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	28	21	(21)
Fréquence des sinistres	-10 %	(28)	(21)	21
Gravité des sinistres	+10 %	34	24	(24)
Gravité des sinistres	-10 %	(34)	(24)	24
Cours du change	+10 %	40	29	(29)
Cours du change	-10 %	(44)	(31)	31
Rapports sinistres-primes prévus	+10 %	10	10	(10)
Rapports sinistres-primes prévus	-10 %	(10)	(10)	10

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2021			
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	26	21	(21)
Fréquence des sinistres	-10 %	(26)	(21)	21
Gravité des sinistres	+10 %	34	25	(25)
Gravité des sinistres	-10 %	(34)	(25)	25
Cours du change	+10 %	45	34	(34)
Cours du change	-10 %	(48)	(35)	35
Rapports sinistres-primes prévus	+10 %	11	11	(11)
Rapports sinistres-primes prévus	-10 %	(11)	(11)	11

Évolution des sinistres

À mesure que le temps s'écoule, le coût ultime des sinistres se précise. Le tableau suivant compare le coût réel des sinistres avec les estimations antérieures pour le portefeuille d'Assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)

Année de souscription	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Estimation du montant final des sinistres :						
À la clôture de l'année de souscription	57	85	190	86	82	
1 an plus tard	60	95	97	58		
2 ans plus tard	60	86	76			
3 ans plus tard	56	82				
4 ans plus tard	55					
Estimation du montant final des sinistres au 31 déc. 2022	55	82	76	58	82	353
Cumul des sinistres survenus au 31 déc. 2022	(55)	(81)	(74)	(40)	(14)	(264)
Effet de la marge et de l'actualisation	–	–	1	2	8	11
Passifs au titre des sinistres de 2018 à 2022 (sinistres survenus mais non déclarés) au 31 déc. 2022	–	1	3	20	76	100
Passifs au titre des sinistres de 2008 à 2017 (sinistres survenus mais non déclarés) au 31 déc. 2022						1
Passifs au titre des sinistres de 2008 à 2022 (sinistres survenus mais non déclarés) au 31 déc. 2022						101 \$



19. Capital social

Le capital social autorisé d'EDC est de 15,0 milliards de dollars, soit 150 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune (15,0 milliards de dollars et 150 millions d'actions en 2021). Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 84,9 millions (123 millions en 2021). Ces actions confèrent à notre actionnaire le droit de toucher un dividende de temps à autre.

À compter de 2022, comme convenu avec notre actionnaire, les futurs dividendes, y compris les dividendes extraordinaires, seront versés sous forme d'un rachat d'actions jusqu'à ce que le capital social retrouve le niveau qu'il affichait avant la pandémie. En 2022, nous avons racheté 38,1 millions d'actions au prix de 100 \$ chacune pour un total de 3 810 millions de dollars, sur la base de la situation du capital de nos programmes principaux et du Programme de crédit aux entreprises (« PCE »), et d'un ratio cible du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). En 2023, nous rachèterons des actions pour un total de 1,2 milliard de dollars.

En 2021, nous avons déclaré et payé au gouvernement du Canada un dividende de 580 millions de dollars dans le cadre de notre politique courante en matière de dividende, ainsi qu'un dividende exceptionnel de 6,7 milliards établi en fonction de l'excédent du capital lié au PCE et d'un ratio cible du PIEAFP. Le dividende par action en 2021 correspondait à 59,19 \$.

20. Gestion du capital

EDC a mis en place un processus de gestion du capital pour assurer une capitalisation adéquate et veiller à ce que la situation de notre capital soit connue, mesurée, gérée et régulièrement déclarée au Conseil d'administration. Nous ne sommes pas assujettis à des exigences externes en matière de capitalisation.

Notre objectif premier de gestion du capital vise à ce que nous possédions un capital adéquat pour pouvoir répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens tout en demeurant financièrement autonomes.

Nous gérons notre capital selon une politique relative à la gestion du capital et aux dividendes que le Conseil d'administration a approuvée. À l'aide de cette politique, nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La politique contient aussi une méthode qui aide le Conseil d'administration à déterminer le montant éventuel du dividende.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le PIEAFP. La demande de capital, qui est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque de sous-capitalisation du régime de retraite et le risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers consolidés et représente le capital versé et les résultats non distribués. Aux termes de notre politique sur les dividendes, nous comparons notre offre de capital à la clôture de l'exercice avec la demande de capital et nous remboursons l'excédent de capital sur un horizon de cinq ans.

L'un des principes clés de la gestion du capital est l'établissement d'une norme ou cote de solvabilité cible qui permet de déterminer le niveau de la demande de capital requis pour qu'EDC puisse, dans des circonstances exceptionnelles, couvrir les risques auxquels elle s'expose. Nous visons un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA.

21. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et par la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment précis et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée des instruments financiers ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. En général, c'est notre Groupe de la gestion du risque global, qui ne participe pas au montage des transactions, qui décide des méthodes, des modèles et des hypothèses qui servent à mesurer la juste valeur de nos actifs et passifs financiers. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers. Dans les rares cas où l'évaluation d'un instrument financier n'est pas indépendante du montage de la transaction, l'évaluation qui en résulte est examinée par un comité d'évaluation. Celui-ci se réunit périodiquement. Les instruments sont examinés et classés dans la hiérarchie des justes valeurs par le comité d'évaluation avant d'être entièrement adoptés.

Nous classons les instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs, selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- *Niveau 1* – La juste valeur est fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- *Niveau 2* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- *Niveau 3* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

PRÊTS

Afin d'estimer la juste valeur de nos prêts productifs (y compris les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des produits différés tirés des prêts), nous les séparons selon les catégories de risque qu'ils présentent, et nous calculons la valeur actualisée des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Les taux d'actualisation sont obtenus à l'aide de courbes de taux pour chaque catégorie de risque et ils sont propres au risque de crédit et au terme jusqu'à l'échéance des flux de trésorerie du principal et des intérêts.

La juste valeur des prêts dépréciés est considérée comme étant équivalente à la valeur comptable. Une fois que le prêt est jugé déprécié, sa valeur comptable est réduite pour rendre compte des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts évalués au moyen de données non observables, comme les courbes de taux pour les prêts dont la qualité du crédit est inférieure, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous estimons la juste valeur des titres négociables en utilisant les prix observables sur le marché. Si ces prix ne sont pas disponibles, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux qui est fonction des caractéristiques du titre concerné, des conventions du marché, de la garantie détenue et d'autres facteurs.

PLACEMENTS

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché, notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles; les approches fondées sur les bénéfices telle l'actualisation des flux de trésorerie; l'approche fondée sur le coût de remplacement comme celui de l'actif net. Notre évaluation des fonds est fondée sur les états financiers les plus récents que les fonds auront publiés. Les évaluations sont établies par les gestionnaires de placements, sont examinées par la direction et sont approuvées par un comité d'évaluation indépendant qui comprend des représentants de notre Groupe de la gestion du risque global et de notre Groupe des finances. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus sur le marché.

Les modèles d'évaluation de la juste valeur de certains instruments de placement utilisent des estimations déterminées d'une manière compatible avec les pratiques de l'industrie, qui ne peuvent être observées directement sur le marché. Les estimations non observables d'EDC sont présentées dans le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)

Technique d'évaluation	Donnée non observable	Fourchette (moyenne)	Juste valeur au 31 déc. 2022 ¹
Multiples	Multiple (ventes ou BAIIA ²)	0,0 – 16,9 (4,5)	356
	Taux d'actualisation	0 % – 50 % (37 %)	28
Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	0 % – 35 % (10 %)	37

¹ L'évaluation d'un placement peut faire appel à plusieurs données non observables; la juste valeur du placement peut donc être représentée à plusieurs reprises.

² Bénéfice avant intérêt, impôt et dotation aux amortissements.



AUTRES ACTIFS, ET DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

La juste valeur des autres actifs courants et des dettes fournisseurs et autres crédits courants est présumée égale à leur valeur comptable en raison de leur courte échéance. Nous estimons la juste valeur des autres actifs non courants et des dettes fournisseurs non courantes en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée selon les risques impliqués. La juste valeur des indemnités recouvrables sur assurances est évaluée au cas par cas. Les renseignements particuliers sur la contrepartie, le pays concerné et l'état des négociations sont pris en compte lors de l'estimation du montant recouvrable.

EMPRUNTS

La juste valeur de nos emprunts moins complexes est établie à l'aide des flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour nos emprunts plus complexes pouvant comporter une option, la juste valeur est établie au moyen de modèles d'évaluation si les cours d'un marché indépendant ne sont pas disponibles. Les données utilisées dans ces modèles incluent, en plus des courbes des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des options et les corrélations. Tous les trois ans, les modèles sont réexaminés et sont réétalonnés automatiquement chaque fois qu'un d'entre eux est employé pour évaluer une transaction. Les variations de la juste valeur sont analysées chaque mois.

Quand nous négocions des obligations remboursables par anticipation ou prorogables, nous les couvrons à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de swaps croisés assortis de conditions équivalentes. Ainsi, la moindre inexactitude dans la dérivation des paiements futurs attendus de ces obligations ou dans leur évaluation est annulée par une évaluation ou une dérivation opposées des paiements futurs attendus du swap correspondant.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des montants nominaux actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps croisés sont évalués selon les flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour les swaps plus complexes, qui peuvent comporter une option, notamment les swaps croisés, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme non livrables, la juste valeur est établie au moyen de modèles conçus à partir de techniques d'évaluation reconnues, validées et gérées de la manière décrite ci-dessus dans le cas de nos emprunts plus complexes.

Les évaluations réalisées à l'aide des méthodes décrites ci-dessus sont ajustées en fonction du risque de crédit de la contrepartie, le cas échéant.

GARANTIES DE PRÊTS

Nous estimons la juste valeur des garanties de prêts comme étant la provision pour pertes calculée, compte non tenu des montants déjà reçus en tant que produits différés au titre des commissions de garantie. Ce chiffre représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et il est établi selon le modèle des pertes attendues.

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau suivant donne la hiérarchie des justes valeurs de nos instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022					31 déc. 2021				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable
Actifs										
Prêts productifs à taux fixe	–	10 068	1 476	11 544	12 785	–	9 784	2 196	11 980	11 513
Prêts productifs à taux variable	–	38 618	368	38 986	38 820	–	33 635	901	34 536	33 936
Total des prêts productifs	–	48 686	1 844	50 530	51 605	–	43 419	3 097	46 516	45 449
Prêts dépréciés	–	947	–	947	947	–	1 136	–	1 136	1 136
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	–	49 633	1 844	51 477	52 552	–	44 555	3 097	47 652	46 585
Titres négociables	4 464	5 075	–	9 539	9 539	4 912	4 170	–	9 082	9 082
Instruments dérivés	–	1 654	–	1 654	1 654	–	1 139	–	1 139	1 139
Placements	86	–	2 685	2 771	2 771	334	–	2 373	2 707	2 707
Autres actifs	177	–	23	200	200	169	8	27	204	204
Passifs										
Dettes fournisseurs et autres crédits	154	–	–	154	154	178	6	–	184	185
Emprunts	–	50 567	–	50 567	50 568	–	43 549	–	43 549	43 525
Instruments dérivés	–	3 712	–	3 712	3 712	–	1 003	–	1 003	1 003
Garanties de prêts	–	212	–	212	234	–	132	–	132	188

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2022 et 2021 en ce qui concerne les autres actifs et les placements.

(en millions de dollars canadiens)	2022		
	Autres actifs*	Placements	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	27	2 373	2 400
Diminution des autres actifs	(5)	–	(5)
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	(181)	(181)
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	797	797
Remboursement de capital	–	(388)	(388)
Transfert depuis le niveau 3	–	(2)	(2)
Écart de change	1	86	87
Solde à la clôture de l'exercice	23 \$	2 685 \$	2 708 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(5) \$	(37) \$	(42) \$

* Consistent en indemnités recouvrables sur assurances.



(en millions de dollars canadiens)

			2021
	Autres actifs*	Placements	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	28	1 904	1 932
Diminution des autres actifs	(1)	–	(1)
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	361	361
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	422	422
Remboursement de capital	–	(296)	(296)
Transfert depuis le niveau 3	–	(12)	(12)
Écart de change	–	(6)	(6)
Solde à la clôture de l'exercice	27 \$	2 373 \$	2 400 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(1) \$	510 \$	509 \$

* Consistent en indemnités recouvrables sur assurances.

Un changement dans la méthode d'évaluation peut entraîner des transferts vers les niveaux 1, 2 et 3 ou depuis ces niveaux. En 2022, aucun transfert n'a eu lieu du fait d'un changement dans la méthode d'évaluation (néant en 2021). Tous les transferts depuis le niveau 3 vers le niveau 1 ont été le fruit de la conversion de placements en des instruments dont le prix est coté sur des marchés actifs.

En 2022, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements de niveau 3 comprennent une ou plusieurs des données suivantes : multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 au 31 décembre 2022 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 251 millions de dollars à un écart favorable de 264 millions.

22. Risques liés aux instruments financiers

Les principaux risques que nous courons du fait de détenir des instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité.

RISQUE DE CRÉDIT

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Le risque de crédit peut découler d'une exposition liée à un prêt ou à une garantie/un cautionnement, à des placements en actions, à des demandes d'indemnisation, à une défaillance de crédit de la contrepartie, à une concentration de l'exposition ou à la composition d'un portefeuille. Nous nous exposons à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans notre programme de prêts et dans nos activités de trésorerie. Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de crédit, ainsi que les méthodes servant à mesurer l'exposition à ce risque, sont expliqués dans les notes portant sur les instruments dérivés et les instruments d'emprunt et dans le texte en caractères verts dans le rapport de gestion du présent Rapport annuel (pages 140 à 141, et 146 à 150).

Concentration du risque de crédit

Lorsqu'un nombre de contreparties exercent leurs activités sur le même marché géographique ou dans la même industrie ou qu'elles mènent des activités similaires, cela crée une concentration du risque de crédit. Si la conjoncture économique ou la situation politique change, ces contreparties risquent alors d'être incapables de respecter leurs obligations comme auparavant. Nous avons mis en place des limites pour ne pas être exposés à une surconcentration à l'égard d'un pays, d'une industrie ou d'une contrepartie. Si notre exposition dépasse les limites prescrites, le Conseil d'administration doit l'autoriser.

Le tableau suivant donne une ventilation, par pays où se situe le risque, du montant maximal brut de notre exposition au risque de crédit inhérent aux instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2022		Exposition au 31 déc. 2021	
						\$	%	\$	%
Pays									
Canada	6 735	3 728	1 798	3 073	(36)	15 298	21	13 792	21
États-Unis	8 381	156	181	6 469	(85)	15 102	21	14 008	21
Royaume-Uni	6 628	2	–	96	664	7 390	10	6 519	10
Chili	6 096	3	–	–	(135)	5 964	8	4 186	6
Australie	4 319	10	–	437	–	4 766	7	3 716	6
Allemagne	2 606	–	–	74	–	2 680	4	2 075	3
Inde	2 041	6	184	–	(3)	2 228	3	2 277	4
Mexique	1 801	97	12	9	–	1 919	3	1 859	3
Espagne	1 789	–	–	–	–	1 789	2	1 631	2
Chine	1 295	1	254	–	–	1 550	2	1 428	2
Autres	12 502	415	342	1 310	(405)	14 164	19	14 480	22
Total	54 193 \$	4 418 \$	2 771 \$	11 468 \$	– \$	72 850 \$	100	65 971 \$	100

* Y compris les liquidités.

Le tableau suivant indique la concentration du risque de crédit inhérent à nos instruments financiers par industries.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2022		Exposition au 31 déc. 2021	
						\$	%	\$	%
Industries									
Comptes commerciaux :									
Transport et entreposage	14 847	191	20	–	(342)	14 716	20	14 821	23
Finance et assurances	3 557	38	1 500	4 597	874	10 566	15	8 760	13
Services publics	9 298	44	45	–	–	9 387	13	6 402	10
Fabrication	6 877	1 496	424	–	–	8 797	12	8 204	12
Ressources	6 506	309	55	–	(525)	6 345	9	6 123	9
Information	4 838	206	182	–	–	5 226	7	3 707	6
Commerce de gros et commerce de détail	1 903	717	60	–	–	2 680	4	2 377	4
Immeubles commerciaux	2 347	83	–	–	(7)	2 423	3	2 755	4
Services professionnels	1 593	309	330	–	–	2 232	3	1 965	3
Construction	622	255	5	–	–	882	1	811	1
Autres	856	757	150	–	–	1 763	2	1 362	2
Total des comptes commerciaux	53 244	4 405	2 771	4 597	–	65 017	89	57 287	87
Comptes souverains	949	13	–	6 871	–	7 833	11	8 684	13
Total	54 193 \$	4 418 \$	2 771 \$	11 468 \$	– \$	72 850 \$	100	65 971 \$	100

* Y compris les liquidités.



RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous sommes exposés aux effets négatifs qu'une fluctuation défavorable des taux de change et d'intérêt aurait sur la valeur des instruments financiers. Grâce à nos politiques et procédures, nous sommes sûrs d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de taux d'intérêt et de change et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil d'administration.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et des passifs, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de marché, ainsi qu'une analyse de sensibilité de notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères verts dans le rapport de gestion (**pages 148 à 149**) du présent Rapport annuel.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque d'insuffisance de liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Nous avons recours à plusieurs mécanismes pour préserver nos liquidités, comme détenir une trésorerie et des titres négociables et garder un accès aux marchés du papier commercial.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque d'illiquidité, ainsi que les méthodes servant à mesurer ce risque, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères verts dans le rapport de gestion (**page 150**) du présent Rapport annuel.

23. Obligations contractuelles

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous obligent à faire des paiements minimaux futurs.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Au 31 décembre 2022, les obligations d'achat non divulguées dans les notes afférentes aux états financiers consolidés s'élevaient à 312 millions de dollars (208 millions en 2021).

24. Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité qui a été conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Lorsque nous détenons un pouvoir sur une entité structurée, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité structurée et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir sur cette entité structurée, nous sommes considérés comme détenant le contrôle de l'entité structurée et nous consolidons cette dernière dans nos états financiers. Lorsque nous ne détenons pas ce contrôle, l'entité structurée n'est pas consolidée.

ENTITÉS STRUCTURÉES CONSOLIDÉES

Les aéronefs et les hélicoptères qui ont été repris en possession en raison de saisies de prêts ont été placés dans des fiducies qui sont considérées comme des entités structurées que nous contrôlons. Ces entités structurées avaient des actifs totaux de 61 millions de dollars à la fin de 2022 (1 million en 2021).

ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Dans le cadre des activités normales, nous accordons parfois du financement et, dans certains cas, nous fournissons des garanties à des investisseurs en capitaux propres par l'entremise d'entités structurées, généralement dans l'industrie du transport. Comme nous ne contrôlons pas ces entités, nous ne les consolidons pas. Le tableau suivant présente notre exposition maximale aux pertes liées à des opérations structurées par l'entremise d'entités structurées, ainsi que les valeurs comptables comptabilisées dans l'État consolidé de la situation financière de la participation d'EDC dans ces entités structurées non consolidées.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Entités structurées comprises dans l'État consolidé de la situation financière		
Prêts et garanties de prêts	3 427	3 976
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(202)	(276)
Prêts et garanties de prêts, montant net	3 225	3 700
Placements dans des fonds de placement	1 682	1 816
Exposition maximale dans l'État consolidé de la situation financière	4 907	5 516
Engagements et garanties*		
Engagements		
Conventions de prêt signées	163	749
Lettres d'offre	–	12
Placements dans des fonds de placement	993	880
Garanties fournies aux détenteurs de capitaux propres	–	18
Exposition maximale aux engagements et garanties	1 156	1 659
Exposition maximale aux entités structurées non consolidées	6 063 \$	7 175 \$

* Compris dans les engagements et les garanties à la note 16.

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif structurés comme des entités en commandite simple et financés par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

Après une analyse approfondie des entités structurées, réalisée au cours de l'exercice considéré, il a été établi qu'un grand nombre d'entités antérieurement considérées comme entités structurées non consolidées ne répondaient pas à la définition d'une entité structurée. Les soldes relatifs à ces entités au 31 décembre 2022 ont donc été exclus du tableau ci-dessus, et les chiffres comparatifs ont été ajustés pour être conformes à la méthode actuelle employée pour déterminer les entités structurées non consolidées. Dans le tableau ci-dessus, les effets les plus importants de ce changement sur les montants inscrits au 31 décembre 2021 et antérieurement présentés représentent une réduction de 7 874 millions de dollars pour le poste Exposition maximale dans l'État consolidé de la situation financière et une réduction de 1 225 millions pour le poste Exposition maximale aux engagements et garanties, soit un total de 9 099 millions en réduction du poste Exposition maximale aux entités structurées non consolidées.



25. Produits tirés des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Intérêts sur prêts – taux variable	1 351	826
Intérêts sur prêts – taux fixe	390	421
Produits sous forme de commissions sur prêts	140	165
Produits tirés des prêts dépréciés	50	50
Total	1 931 \$	1 462 \$

26. Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Emprunts et dérivés		
Emprunts à court terme	210	30
Emprunts à long terme et dérivés – taux variable	598	107
Emprunts à long terme et dérivés – taux fixe*	162	182
Autres	3	5
Total	973 \$	324 \$

* Y compris des charges d'intérêts sur la dette classée comme étant au coût amorti, de 34 millions de dollars (81 millions en 2021).

27. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

(en millions de dollars canadiens)	2022			2021		
	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net
Assurance crédit	147	(15)	132	139	(16)	123
Assurance d'institution financière	9	–	9	9	(1)	8
Garanties pour le commerce international	124	(10)	114	125	(10)	115
Assurance risques politiques	10	(5)	5	12	(6)	6
Total	290 \$	(30) \$	260 \$	285 \$	(33) \$	252 \$

28. Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net

Les charges ou (recouvrements) nets liés aux sinistres sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Ces charges découlent d'événements qui sont survenus au plus tard à la date du bilan. Les charges ou (recouvrements) nets liés aux sinistres inscrits dans l'État consolidé du résultat global se ventilent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Indemnités versées	77	54
Indemnités recouvrées	(44)	(18)
Diminution de la provision nette pour sinistres sur assurances	(83)	(122)
Diminution de la quote-part des réassureurs	7	33
Diminution des indemnités recouvrables sur assurances	5	1
Frais de gestion des sinistres	5	1
Total	(33) \$	(51) \$

Du montant de 77 millions de dollars versés en indemnités en 2022 (54 millions en 2021), 62 % étaient liés à l'Assurance crédit (79 % en 2021). La répartition géographique des plus grandes concentrations d'indemnités et de recouvrements se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022		2021	
	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*
Amérique du Nord	46	23	36	9
Europe et Communauté des États indépendants	15	5	3	1
Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles	10	3	4	3
Asie-Pacifique	4	–	4	2
Moyen-Orient et Afrique	2	13	7	3
Total	77 \$	44 \$	54 \$	18 \$

* La colonne représente les recouvrements sur les indemnités versées au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

29. Autres (produits) ou charges

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
(Profits) ou pertes réalisés, montant net		
Placements	(99)	(325)
Titres négociables	35	(27)
Vente de prêts inscrits à l'actif	13	37
Écart de change	(20)	2
Autres	(2)	(2)
(Profits) ou pertes réalisés, montant total net	(73)	(315)
(Profits) ou pertes latents, montant net		
Titres négociables	396	177
Placements	380	(381)
Emprunts	(1 554)	(508)
Dérivés	407	286
(Profits) ou pertes latents, montant total net	(371)	(426)
Total	(444) \$	(741) \$



30. Charges administratives

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Salaires et avantages	335	301
Services professionnels	105	84
Coûts des systèmes	52	54
Charge au titre des prestations de retraite	34	48
Occupation	26	29
Dotation aux amortissements	24	23
Marketing et communications	24	24
Services d'information	21	22
Charge au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités de départ	16	15
Voyages, accueil et conférences	4	-
Autres	18	19
Total	659 \$	619 \$

31. Régimes de prestations de retraite

RÉGIMES DE RETRAITE

Le Régime de retraite enregistré (RRE) a été établi le 24 avril 2000 à titre de régime à prestations déterminées (PD), auquel un volet à cotisations déterminées (CD) a été ajouté en date du 1^{er} janvier 2012. Le RRE est enregistré en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* auprès du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Puisque le régime est un régime de retraite enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ni les cotisations au RRE ni les produits des placements reçus pour le RRE ne sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime avant le 1^{er} janvier 2012, le volet PD du RRE offre une prestation en fonction de leurs années de service ouvrant droit à pension et de la moyenne de leurs gains admissibles les plus élevés pendant cinq années consécutives. Les cotisations de l'employé et celles de l'employeur sont versées dans une caisse de retraite commune, et l'employeur prescrit les placements. À la retraite, les prestations sont entièrement indexées sur le taux d'inflation et versées à partir de la caisse de retraite.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime le 1^{er} janvier 2012 ou après, le volet CD du RRE offre une prestation qui représente les cotisations de l'employé et de l'employeur et les revenus de placement accumulés dans le compte de l'employé. Chaque employé choisit de cotiser un pourcentage fixe allant de 4 % à tout au plus 6 % de ses gains admissibles, et l'employeur verse une cotisation de contrepartie qui dépend de l'âge et du nombre d'années de service admissible de l'employé. Les cotisations sont investies conformément aux directives de chaque employé, qui aura fait un choix parmi plusieurs options de placements offertes.

Au moment d'établir le RRE, nous avons aussi créé un Régime de retraite complémentaire (RRC), conçu pour offrir des prestations complémentaires aux participants dont les prestations ou les cotisations aux termes du RRE sont touchées par des plafonds prescrits dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ainsi, les prestations aux termes du RRC sont augmentées pour atteindre le niveau des prestations que les participants auraient touchées aux termes du RRE en l'absence de tels plafonds. Nous avons ajouté un volet CD au RRC en date du 1^{er} janvier 2012. La durée du RRE à prestations déterminées et celle du RRC à prestations déterminées sont de 16 et de 15 ans, respectivement. Le RRE et le RRC sont collectivement désignés comme « les régimes ».

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES

Nous maintenons un programme d'allocations de retraite fermé (le cumul de service a cessé en date du 1^{er} juillet 2013) et offrons certains avantages (assurance vie, couverture des frais médicaux et dentaires) aux retraités admissibles. Ces régimes sont non capitalisés, et EDC les finance à mesure que le coût des avantages est engagé. Les coûts sont comptabilisés en fonction de calculs actuariels. La durée de ces régimes est de 17 ans.

MODIFICATIONS DU RÉGIME AU COURS DE L'EXERCICE

En 2022, aucune modification n'a été apportée aux régimes de retraite.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES RÉGIMES

La structure de gouvernance des régimes de retraite d'EDC est formée du Conseil d'administration, du Comité des ressources humaines (CRH) du Conseil, du Comité de retraite de la direction (CRD) au niveau de la haute direction, du Comité consultatif sur les placements des régimes de retraite (CCPRR) et du Conseil consultatif du volet CD des régimes de retraite (le « Conseil CD ») au niveau opérationnel.

Le CRH assume des responsabilités de supervision de la conception, de la modification et de la capitalisation des régimes de retraite, de la composition des actifs et de la structure des placements. Le CRH examine aussi les politiques et objectifs de placement, ainsi que le rendement des placements, et il recherche et reçoit l'assurance de la direction sur des questions en matière de retraite qui ont été déléguées.

Le CRD a le pouvoir de prendre toutes les décisions au sujet des régimes de retraite que le Conseil ou le CRH n'ont pas eux-mêmes prises. Le CRD priorise les décisions clés et stratégiques et recommande au CRH les modifications à apporter à la conception des régimes. Il approuve les changements de dépositaire des régimes et il supervise et appuie les activités du CCPRR et du Conseil CD. Le CCPRR surveille le rendement des placements des fonds, rencontre périodiquement les gestionnaires de placements et soumet ses recommandations au CRD. Le Conseil CD exprime son avis sur le volet CD du régime et les besoins des membres.

ATTÉNUATION DES RISQUES

Les placements du RRE et du RRC s'exposent à plusieurs risques d'instrument financier susceptibles de nuire aux flux de trésorerie, à la situation financière et au résultat des régimes. Le risque financier des régimes est concentré dans les placements de ces derniers et représente notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. L'exposition à ces risques n'est pas considérée comme inhabituelle. En ce qui concerne le volet PD des régimes, les énoncés des politiques et des procédures en matière de placements (EPPP) des régimes prescrivent une politique sur la composition des actifs, imposent une diversification des placements et limitent l'exposition aux principales catégories d'actif dans le but de réduire le niveau de risque. Dans le cas du volet CD, les EPPP décrivent la structure des placements de l'offre ainsi que l'offre par défaut proposée aux membres. Les EPPP sont réexaminés au moins une fois par année et, au besoin, ils sont modifiés.

RISQUE DE FINANCEMENT

Pour ce qui est du volet PD des régimes de retraite, le risque de financement est le risque que la croissance des actifs investis et les cotisations versées dans la caisse de retraite ne suffisent pas à couvrir l'obligation au titre des prestations, ce qui entraînerait une obligation non capitalisée. Conformément à la réglementation, en cas d'obligation non capitalisée, des cotisations spéciales seront nécessaires durant des périodes spécifiques pour réduire tout déficit actuariel. Les facteurs les plus importants du risque de financement sont les fluctuations du taux d'actualisation et du rendement des actifs.

En raison de la nature du régime, le volet CD du RRE ne comporte aucun risque de financement.

Les prestations des autres régimes d'avantages ne sont pas capitalisées. Le risque de financement est le risque que les flux de trésorerie ne suffisent pas à financer les prestations. Pour atténuer ce risque, nous surveillons les versements prévus des prestations que l'actuaire a projetés.

AUTRES RISQUES

Les obligations au titre des PD comportent un facteur d'incertitude relative à la mesure en raison de certaines hypothèses actuarielles telles que les taux d'actualisation, les taux de mortalité, le taux d'augmentation des salaires et les taux de retrait et de départ à la retraite. L'incidence de ces facteurs sur le volet PD des régimes de retraite et sur les autres avantages postérieurs à l'emploi pourrait être importante et être volatile par moments.



Voici le tableau de rapprochement de l'actif net et de l'obligation nette du volet PD des régimes de retraite et des régimes des autres avantages postérieurs à l'emploi, ce qui rend compte de la valeur actualisée des obligations découlant des prestations de retraite au titre des PD et de la juste valeur des actifs des régimes.

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Obligation au titre des prestations déterminées :								
Obligation à l'ouverture de l'exercice	1 322	125	226	1 673	1 422	138	243	1 803
Coût des services rendus au cours de la période	27	2	9	38	32	3	8	43
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	46	4	7	57	41	4	6	51
Cotisations du personnel	11	1	–	12	11	1	–	12
(Gain) ou perte actuariel : résultant des ajustements liés à l'expérience des régimes	43	16	(11)	48	3	(3)	(6)	(6)
résultant des changements dans les hypothèses financières	(364)	(35)	(73)	(472)	(159)	(15)	(22)	(196)
résultant des changements dans les hypothèses démographiques	–	–	7	7	–	–	–	–
Prestations versées	(28)	(3)	(3)	(34)	(28)	(3)	(3)	(34)
Obligation à la clôture de l'exercice ¹	1 057	110	162	1 329	1 322	125	226	1 673
Juste valeur des actifs des régimes :								
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	1 653	140	–	1 793	1 467	119	–	1 586
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	55	5	–	60	41	2	–	43
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts générés	(237)	(13)	–	(250)	132	9	–	141
Cotisations de l'employeur	22	15	3	40	31	12	3	46
Cotisations du personnel	11	1	–	12	11	1	–	12
Prestations versées	(28)	(3)	(3)	(34)	(28)	(3)	(3)	(34)
Charges administratives	(1)	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)
Juste valeur à la clôture de l'exercice ¹	1 475	145	–	1 620	1 653	140	–	1 793
Situation de capitalisation – (déficit) ou excédent des régimes²								
	418 \$	35 \$	(162) \$	291 \$	331 \$	15 \$	(226) \$	120 \$

¹ Le test de plafonnement des actifs n'a eu aucune incidence sur la position de l'actif des régimes ou de l'obligation des régimes.

² À l'État consolidé de la situation financière, le RRE et le RRC sont classés comme actifs au titre des prestations de retraite totalisant 453 millions de dollars (346 millions en 2021), tandis que les autres régimes d'avantages sont classés comme passifs au titre des prestations de retraite totalisant 162 millions de dollars (226 millions en 2021).

COMPOSITION DES ACTIFS

Dans la gestion du capital des régimes, l'objectif est de préserver la continuité des régimes afin d'avoir des actifs adéquats capables de financer les futurs paiements de prestations. Dans le cas du volet PD des régimes de retraite, les placements sont diversifiés sur la base de critères établis dans les EPPP qui aident à la gestion du capital et à l'atténuation des risques. Nous effectuons une étude de gestion de l'actif et du passif périodiquement pour nous assurer que les politiques de placement sont conformes aux profils de risque et de rendement et pour que la position des régimes soit adéquate par rapport aux obligations de financement à long terme. Les résultats de l'étude de gestion de l'actif et du passif sont examinés par le CCPRR, et des recommandations, le cas échéant, sont soumises au CRD et au CRH. EDC a mené une étude de gestion de l'actif et du passif en 2021 et a appliqué les recommandations en 2022. Au 31 décembre 2022, la composition des actifs se situait dans la fourchette acceptable permise par les EPPP.

Le tableau qui suit résume les actifs du volet PD des régimes, selon leurs répartitions ciblées et leurs catégories.

	Régime de retraite enregistré			Régime de retraite complémentaire*	
	Cible pour 2022 %	2022 %	2021 %	2022 %	2021 %
Liquidités	–	–	–	52	45
Titres à revenu fixe	30	30	30	–	–
Titres de capitaux propres	65	65	66	48	55
Placements alternatifs	5	5	4	–	–
Total	100	100	100	100	100

* La cible est de 100 % en titres de capitaux propres, déduction faite des liquidités détenues dans un compte d'impôt remboursable, comme le prescrit l'Agence du revenu du Canada (ARC).

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers des régimes qui sont comptabilisés à la juste valeur dans l'État consolidé de la situation financière doivent être classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs indiqués dans le tableau suivant, compte tenu de la mesure dans laquelle les données servant à l'évaluation de la juste valeur sont observables ou non (voir la note 21).

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022				31 déc. 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	–	435	–	435	–	490	–	490
Titres de capitaux propres ¹	–	1 026	–	1 026	–	1 164	–	1 164
Placements alternatifs	–	–	79	79	–	–	71	71
Autres ²	80	–	–	80	68	–	–	68
Total	80 \$	1 461 \$	79 \$	1 620 \$	68 \$	1 654 \$	71 \$	1 793 \$

¹ Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été totalisés pour être conformes au mode de classement des placements adopté pour l'exercice considéré.

² Représentent la trésorerie et les liquidités détenues auprès de l'ARC.

La charge de retraite comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global, ventilée entre celle liée au volet PD et celle liée au volet CD, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées								
Coût des services rendus au cours de la période	27	2	9	38	32	3	8	43
Charges administratives	1	–	–	1	1	–	–	1
Coût des services	28	2	9	39	33	3	8	44
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	46	4	7	57	41	4	6	51
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(55)	(5)	–	(60)	(41)	(2)	–	(43)
Intérêts nets sur le passif ou (l'actif) au titre des prestations déterminées	(9)	(1)	7	(3)	–	2	6	8
Charge totale au titre des prestations déterminées	19	1	16	36	33	5	14	52
Charge au titre des cotisations déterminées	14	–	–	14	11	–	–	11
Total	33 \$	1 \$	16 \$	50 \$	44 \$	5 \$	14 \$	63 \$

HYPOTHÈSES CLÉS

Le tableau suivant décrit les hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des prestations déterminées des régimes.

Hypothèses	31 déc. 2022			31 déc. 2021		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
<i>(Moyenne pondérée)</i>						
Obligation au titre des prestations déterminées :						
Taux d'actualisation	5,3 %	5,3 %	5,1 %	3,4 %	3,4 %	3,1 %
Taux d'inflation ¹	3,7 % en 2023, 2,2 % en 2024, 2,0 % par la suite	3,7 % en 2023, 2,2 % en 2024, 2,0 % par la suite	s.o.	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires ²	3,5 %	3,5 %	4,2 %	3,5 %	3,5 %	4,3 %
Charge au titre des prestations :						
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations déterminées projetées	3,4 %	3,4 %	3,1 %	2,8 %	2,8 %	2,6 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	s.o.	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires ²	3,5 %	3,5 %	4,3 %	3,5 %	3,5 %	4,4 %
Table de mortalité ³	Table de mortalité CPM2014 du secteur public (échelle CPM-B)					
Taux d'évolution des frais médicaux présumé :						
Évolution des frais médicaux – taux initial ⁴	–	–	4,0 %	–	–	4,0 %
Évolution des frais médicaux – taux diminué qui sera atteint	–	–	s.o.	–	–	s.o.
Année du taux d'évolution final	–	–	s.o.	–	–	s.o.
Taux d'évolution des frais dentaires	–	–	4,0 %	–	–	4,0 %

¹ Le taux d'inflation n'est pas explicitement utilisé pour les autres régimes d'avantages, mais il est implicite dans les taux d'évolution.

² Le taux d'augmentation des salaires tient compte d'un élément de mérite et de promotion qui varie selon les années de service propres à chaque membre du personnel.

³ Facteur d'ajustement de 0,75 selon la taille, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, appliqué à la table de mortalité du Régime de retraite complémentaire dans les deux années.

⁴ L'évolution du taux lié aux frais médicaux demeure nulle d'un exercice à l'autre.

Puisque les régimes de retraite à prestations déterminées sont à long terme, le calcul des charges et des obligations dépend de plusieurs hypothèses. Ces hypothèses nécessitent beaucoup de jugement et comportent des incertitudes sur lesquelles la direction ne peut agir. Elles sont déterminées tous les ans par la direction, en consultation avec nos actuaires.

Les normes comptables exigent que le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer l'obligation au titre des PD soit basé sur le taux du marché des titres de créance de sociétés de grande qualité dont les caractéristiques correspondent à la devise et à la durée estimée de l'obligation. Notre méthode d'établissement du taux d'actualisation est fondée sur la méthode préférentielle de l'Institut canadien des actuaires (ICA). Les normes exigent aussi que les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes soient calculés à l'aide du même taux d'actualisation servant à l'évaluation de l'obligation liée au régime à l'ouverture de l'exercice.

Les hypothèses concernant les taux de mortalité futurs sont fondées sur les conseils des actuaires conformément aux statistiques publiées sous forme de tables de mortalité après le départ à la retraite. Les ajustements actuariels sont apportés aux tableaux lorsque les actuaires des régimes le recommandent.

RÉÉVALUATIONS COMPTABILISÉES EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

L'application des hypothèses susmentionnées aux prestations déterminées donne lieu à des écarts actuariels qui représentent la différence entre l'expérience réelle et l'expérience attendue et qui sont immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global. Ces montants ont été transférés vers les résultats non distribués. Par conséquent, ces écarts actuariels ne s'accumulent pas dans les autres éléments du résultat global.

Le tableau qui suit résume les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2022				2021			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Réévaluation des obligations au titre des prestations de retraite								
Gain ou (perte) actuariel :								
expérience des régimes	(43)	(16)	11	(48)	(3)	3	6	6
hypothèses démographiques	–	–	(7)	(7)	–	–	–	–
hypothèses financières	364	35	73	472	159	15	22	196
	321	19	77	417	156	18	28	202
Réévaluations des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts								
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes	(237)	(13)	–	(250)	132	9	–	141
Total	84 \$	6 \$	77 \$	167 \$	288 \$	27 \$	28 \$	343 \$

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le tableau suivant décrit l'effet possible des variations de certaines hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des PD. L'analyse de sensibilité contenue dans le tableau est hypothétique et doit être interprétée avec prudence.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2022			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Sensibilité des hypothèses	Obligation	Obligation	Obligation	Obligation
Taux d'actualisation				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(145)	(14)	(24)	(183)
baisse de 1 % (\$)	184	18	31	233
Sensibilité au risque de longévité				
Effet de : l'ajout de 1 an à l'espérance de vie	21	2	4	27
Taux d'augmentation des salaires				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	15	7	1	23
baisse de 1 % (\$)	(15)	(5)	(1)	(21)
Hypothèse du taux d'inflation*				
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	34	4	s.o.	38
baisse de 0,25 % (\$)	(33)	(4)	s.o.	(37)

* L'hypothèse du taux d'inflation pour les autres régimes d'avantages est déjà prise en compte dans les autres analyses de sensibilité.

Une augmentation de un point de pourcentage des coûts de soins de santé tendanciels et présumés aurait entraîné une hausse du coût des services et du coût financier de 5 millions de dollars et une hausse des obligations de 33 millions. Par contre, une baisse de un point de pourcentage aurait entraîné une réduction du coût des services et du coût financier de 4 millions de dollars et une réduction des obligations de 25 millions.



TOTAL DES COTISATIONS

Voici une ventilation des cotisations totales de l'employeur au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des avantages complémentaires de retraite :

	2022				2021			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées (PD)								
Cotisations habituelles	17	1	3	21	16	1	3	20
Cotisations spéciales	5	14	–	19	15	11	–	26
Total des paiements en trésorerie pour les prestations déterminées	22	15	3	40	31	12	3	46
Cotisations déterminées (CD)								
Total des paiements en trésorerie pour les cotisations déterminées	14	–	–	14	11	–	–	11
Total des paiements en trésorerie	36 \$	15 \$	3 \$	54 \$	42 \$	12 \$	3 \$	57 \$

Nous prévoyons de cotiser 35 millions de dollars aux régimes en 2023, soit 11 millions au volet PD du RRE, 13 millions au volet CD du RRE, 5 millions au volet PD du RRC et 6 millions aux autres régimes d'avantages. Les cotisations additionnelles au RRC seront déterminées au moment de l'évaluation actuarielle.

ÉVALUATION ACTUARIELLE ET ÉVALUATION DE LA SOLVABILITÉ

Nos actuaires désignés évaluent les obligations au titre des PD aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque exercice. Nous capitalisons le volet PD des régimes de retraite conformément aux montants établis actuariellement, montants qui sont nécessaires pour honorer les obligations au titre des prestations que la réglementation fédérale en matière de pensions prescrit actuellement. La dernière évaluation actuarielle du RRE et du RRC a été effectuée en date du 31 décembre 2021. Les prochaines évaluations officielles des régimes seront effectuées par les actuaires en 2023 et seront en date du 31 décembre 2022.

La santé financière d'un régime de retraite se mesure au moyen d'évaluations actuarielles et elle est établie selon le principe de la continuité du régime et selon le principe de la solvabilité. Au 31 décembre 2021, les ratios de solvabilité du RRE à prestations déterminées s'établissaient à 158,2 % (156,2 % en 2020) selon le principe de la continuité du régime et à 103,5 % (91,2 % en 2020) selon le principe de la solvabilité. Puisque le ratio de solvabilité du RRE est inférieur à 105 %, nous avons l'obligation, conformément à la législation fédérale sur les pensions, de verser des cotisations spéciales mensuelles. En 2022, nous avons versé des cotisations spéciales de 5 millions de dollars dans la caisse du RRE et de 14 millions dans la caisse du RRC. Pour le RRC, le ratio de solvabilité était de 89,7 % au 31 décembre 2021 (90,4 % en 2020).

32. Transactions entre parties liées

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des transactions avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, selon des conditions semblables à celles qui s'appliquent aux parties non liées. L'information suivante s'ajoute à l'information sur les parties liées fournie ailleurs dans les présents états financiers. Toutes les transactions importantes entre parties liées sont présentées ci-après ou dans les notes appropriées. Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange.

APPORTS DE DONATEURS À FINDEV CANADA

En 2021, notre filiale FinDev Canada a reçu une facilité de financement à des conditions libérales de 75,9 millions de dollars d'Affaires mondiales Canada (AMC). Cette facilité est un accord entre AMC et FinDev Canada dont le but est de remplir le mandat du gouvernement du Canada à l'égard du redressement postpandémique favorisant l'égalité des genres. FinDev Canada détiendra, gèrera, administrera, utilisera et investira des fonds, dont les résultats financiers seront présentés à AMC et seront consolidés dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les montants de la partie de la facilité destinée aux charges administratives sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés en tant que produits différés jusqu'à ce qu'ils soient acquis. Comme le mentionne la note 11, des produits différés de 11 millions de dollars représentent la portion non comptabilisée des apports du donateur AMC (13 millions en 2021).

RECOUVREMENT DES CHARGES ADMINISTRATIVES PORTÉES AU COMPTE DU CANADA

Comme l'indique la note 33, nous concluons certaines opérations de financement et contractons des passifs éventuels au nom du gouvernement du Canada que l'on désigne comme les opérations sur le « Compte du Canada ». En 2020, nous avons commencé à administrer les prêts du Compte du Canada liés au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) dans le cadre de la réponse du Canada à la lutte contre la pandémie de COVID-19. Les charges et les frais indirects se rapportant à ces activités nous sont remboursés. En 2022, le recouvrement des charges administratives s'est chiffré à 5 millions de dollars (4 millions en 2021). Ces montants sont compensés en déduction des charges administratives dans l'État consolidé du résultat global. En 2022, nous avons engagé des charges recouvrables de 74 millions de dollars (75 millions en 2021) pour l'administration du programme lié au CUEC.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'EDC, englobent le Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction.

La rémunération des principaux dirigeants est établie de la manière décrite ci-après.

- La présidente du Conseil et les autres administrateurs indépendants touchent, pour leur participation aux réunions du Conseil et des comités, des honoraires annuels calculés selon une grille de rémunération conforme aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les présidents des comités touchent des honoraires de base, plus 2 000 \$.
- La rémunération de l'Équipe de la haute direction, à l'exclusion de la présidente et chef de la direction, est approuvée par le Comité des ressources humaines du Conseil d'administration en fonction de la performance de la personne et des tendances du marché. Comme rémunération totale, EDC vise la valeur médiane du groupe où elle se trouve, lequel comprend des entités des secteurs de la finance, de l'assurance et des placements, ainsi que du secteur bancaire, tout comme les sociétés d'État et les entités d'autres industries pertinentes.
- La présidente et chef de la direction est rémunérée selon les termes du décret en conseil, sur les recommandations du Conseil d'administration. Son salaire de base pour 2021-2022 se situait dans une fourchette de 422 600 \$ à 496 100 \$.

Le tableau suivant indique la rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages non pécuniaires imposables.

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021
Salaires et autres avantages à court terme ¹	9	7
Avantages postérieurs à l'emploi ²	1	2
Total	10 \$	9 \$

¹ Y compris la rémunération versée à la présidente du Conseil et aux autres administrateurs indépendants, les salaires de l'Équipe de la haute direction et la rémunération non monétaire.

² Compte tenu, le cas échéant, des régimes de retraite et des assurances vie postérieures à l'emploi.

33. Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la *Loi*, la Ministre peut, avec l'assentiment de la ministre des Finances, nous autoriser à nous engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des passifs éventuels. Ces opérations et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus séparément de nos comptes et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par la vérificatrice générale du Canada. Les actifs du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des créances au titre des intérêts et des commissions, sont comptabilisés selon les règles et pratiques comptables du gouvernement du Canada et ils s'élevaient à 58,5 milliards de dollars à la fin de décembre 2022 (62,3 milliards en 2021).

La *Loi* prévoit qu'au total, les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs sur le Compte du Canada, y compris les ententes donnant lieu à des passifs éventuels au titre de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 115 milliards de dollars. Par rapport au plafond fixé par la *Loi*, la position à la fin de 2021, déterminée conformément aux exigences de la *Loi*, se chiffrait à 72,2 milliards de dollars (65,1 milliards en 2021).



Revue des dix derniers exercices

État de la situation financière

31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2022	2021	2020	2019	2018
Prêts bruts	54 193	48 437	54 772	51 601	54 609
Créances au titre des intérêts et des commissions	312	156	188	242	272
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(323)	(248)	(238)	(278)	(315)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 630)	(1 760)	(2 630)	(930)	(820)
Prêts nets	52 552	46 585	52 092	50 635	53 746
Actifs détenus en vue de la vente	80	1	9	39	13
Placements	2 771	2 707	2 032	1 627	1 342
Trésorerie et titres négociables	9 814	9 289	10 745	10 930	13 289
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	110	110	150	120	150
Immobilisations corporelles	40	44	40	43	50
Immobilisations incorporelles	46	63	84	108	110
Autres actifs	2 425	1 816	2 545	1 070	680
Total des actifs	67 838 \$	60 615 \$	67 697 \$	64 572 \$	69 380 \$
Emprunts	50 568	43 525	45 020	52 404	55 448
Autres passifs	4 180	1 572	2 217	1 755	2 519
Provision pour pertes sur engagements de prêts	10	20	50	10	20
Passifs au titre des primes et des sinistres	640	670	820	500	890
Garanties de prêts	234	188	300	147	158
Total des passifs	55 632	45 975	48 407	54 816	59 035
Capital social	8 490	12 300	12 300	1 333	1 333
Résultats non distribués	3 716	2 340	6 990	8 423	9 012
Capitaux propres	12 206	14 640	19 290	9 756	10 345
Total des passifs et des capitaux propres	67 838 \$	60 615 \$	67 697 \$	64 572 \$	69 380 \$

État de la situation financière

31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2017	2016	2015	2014	2013
Prêts bruts	51 199	55 375	53 326	41 791	36 549
Créances au titre des intérêts et des commissions	241	236	200	163	154
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(313)	(361)	(390)	(368)	(346)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 363)	(1 552)	(1 715)	(1 163)	(1 246)
Prêts nets	49 764	53 698	51 421	40 423	35 111
Actifs détenus en vue de la vente	34	42	15	364	–
Placements	1 124	1 005	848	689	537
Trésorerie et titres négociables	8 214	7 389	7 694	6 545	4 066
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	103	116	141	88	93
Immobilisations corporelles	54	55	53	56	59
Immobilisations incorporelles	106	92	71	56	44
Autres actifs	721	727	726	783	1 606
Total des actifs	60 120 \$	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$
Emprunts	47 114	49 101	46 909	38 038	31 259
Autres passifs	2 152	3 359	3 936	1 935	1 068
Provision pour pertes sur engagements de prêts	14	78	113	44	47
Passifs au titre des primes et des sinistres	608	656	688	618	606
Garanties de prêts	192	167	158	153	165
Total des passifs	50 080	53 361	51 804	40 788	33 145
Capital social	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333
Résultats non distribués	8 707	8 430	7 832	6 883	7 038
Capitaux propres	10 040	9 763	9 165	8 216	8 371
Total des passifs et des capitaux propres	60 120 \$	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$



État du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Produits du financement et des placements :					
Prêts	1 931	1 462	1 830	2 295	2 207
Location-financement	-	-	-	-	-
Location simple	-	-	-	-	-
Titres négociables	175	82	165	255	257
Placements	26	16	14	7	9
Total des produits du financement et des placements	2 132	1 560	2 009	2 557	2 473
Charges d'intérêts	973	324	760	1 307	1 219
Charges de location et de financement	32	25	26	31	33
Produits du financement et des placements, montant net	1 127	1 211	1 223	1 219	1 221
Commissions de garantie de prêt	73	97	55	55	48
Primes d'assurance et commissions de garantie	290	285	265	243	243
Cession en réassurance	(30)	(33)	(35)	(41)	(39)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	260	252	230	202	204
Autres (produits) ou charges	(444)	(741)	(195)	110	(98)
Charges administratives	659	619	556	538	497
Résultat avant la dotation aux pertes de crédit et avant les charges liées aux sinistres	1 245	1 682	1 147	828	1 074
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	69	(554)	2 083	240	(11)
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	(33)	(51)	416	126	255
Bénéfice ou (perte) net	1 209	2 287	(1 352)	462	830
Autres éléments du résultat global	167	343	(81)	(40)	44
Résultat global	1 376 \$	2 630 \$	(1 433) \$	422 \$	874 \$

État du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2017	2016	2015	2014	2013
Produits du financement et des placements :					
Prêts	1 915	1 720	1 475	1 239	1 174
Location-financement	–	1	5	5	6
Location simple	–	–	–	50	55
Titres négociables	93	73	60	45	32
Placements	9	9	8	6	8
Total des produits du financement et des placements	2 017	1 803	1 548	1 345	1 275
Charges d'intérêts	715	450	183	70	30
Charges de location et de financement	45	37	28	48	49
Produits du financement et des placements, montant net	1 257	1 316	1 337	1 227	1 196
Commissions de garantie de prêt	43	40	41	36	36
Primes d'assurance et commissions de garantie	239	229	224	218	215
Cession en réassurance	(39)	(37)	(30)	(23)	(22)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	200	192	194	195	193
Autres (produits) ou charges	34	76	(200)	(76)	109
Charges administratives	431	385	351	327	310
Résultat avant la dotation aux pertes de crédit et avant les charges liées aux sinistres	1 035	1 087	1 421	1 207	1 006
Dotation ou (reprise de dotation) aux pertes de crédit	(119)	(31)	437	(39)	30
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	157	46	59	117	159
Bénéfice ou (perte) net	997	1 072	925	1 129	817
Autres éléments du résultat global	66	26	24	(155)	119
Résultat global	1 063 \$	1 098 \$	949 \$	974 \$	936 \$



Compte de la société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Financement					
Financement direct	24 586	18 285	18 143	25 008	27 109
Garanties	3 401	3 707	3 247	2 078	2 053
	27 987	21 992	21 390	27 086	29 162
Activités facilitées par FinDev Canada	207	361	144	85	39
Total	28 194	22 353	21 534	27 171	29 201
Assurances					
Assurance crédit	86 620	71 030	58 201	57 569	58 555
Assurance d'institution financière	6 573	6 733	9 189	6 915	4 259
Garanties pour le commerce international	11 386	10 381	11 701	8 612	10 204
Assurance risques politiques	833	865	1 867	2 407	2 438
Total	105 412	89 009	80 958	75 503	75 456

Données financières et autres données

Financement (en millions de dollars canadiens)

Valeur des prêts bruts	54 193	48 437	54 772	51 601	54 609
Valeur des placements	2 771	2 707	2 032	1 627	1 342
Valeur des prêts non déboursés	11 345	10 526	15 706	17 965	20 778
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	1 043	884	770	839	736
Valeur des déboursements sur les prêts	20 227	16 196	25 345	21 692	31 240
Valeur des déboursements pour les placements	736	413	387	311	268
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	4 324	4 010	4 016	2 972	2 993
Sommes non versées sur les garanties de prêts	94	389	157	580	281
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	98	133	159	158	121
Valeur des prêts rééchelonnés	7	65	-	-	-
Montant des prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	183	93	94	105	119
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	6	6	6	7	8

Assurances (en millions de dollars canadiens)

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	32 665	28 579	28 987	23 690	23 930
Valeur des indemnités versées	77	54	164	465	74
Valeur des indemnités recouvrées	44	18	27	18	56
Valeur des indemnités en cours à la clôture de l'exercice	901	946	971	892	772
Valeur des indemnités à l'étude à la clôture de l'exercice	125	112	105	8	319
Nombre de polices délivrées	6 919	6 984	7 912	6 744	7 980
Nombre de polices et de garanties en vigueur*	8 643	8 970	8 627	7 574	7 776

* Le chiffre de 2020 a été retraité pour qu'il reflète le bon nombre de polices et de garanties en vigueur.

Compte de la société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2017	2016	2015	2014	2013
Financement					
Financement direct	26 756	26 587	24 277	20 613	17 497
Garanties	1 601	1 483	1 133	963	851
	28 357	28 070	25 410	21 576	18 348
Activités facilitées par FinDev Canada	–	–	–	–	–
Total	28 357	28 070	25 410	21 576	18 348
Assurances					
Assurance crédit	55 827	55 724	60 175	56 020	56 224
Assurance d'institution financière	8 205	7 421	7 666	11 415	10 630
Garanties pour le commerce international	8 795	8 098	8 149	7 216	7 467
Assurance risques politiques	2 551	2 728	2 805	2 643	2 743
Total	75 378	73 971	78 795	77 294	77 064

Données financières et autres données

Financement (en millions de dollars canadiens)

Valeur des prêts bruts	51 199	55 375	53 326	41 791	36 549
Valeur des placements	1 124	1 005	848	689	537
Valeur des prêts non déboursés	20 784	19 147	19 928	16 593	14 885
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	785	914	903	672	541
Valeur des déboursements sur les prêts	27 625	22 709	18 800	15 186	14 100
Valeur des déboursements pour les placements	270	237	209	149	124
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	2 473	2 411	2 086	1 963	1 954
Sommes non versées sur les garanties de prêts	143	103	101	145	137
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	112	181	109	122	157
Valeur des prêts rééchelonnés	–	24	–	50	–
Montant des prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	43	193	42	165	62
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	12	13	16	21	26

Assurances (en millions de dollars canadiens)

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	21 648	22 693	24 314	22 155	22 807
Valeur des indemnités versées	201	110	143	72	61
Valeur des indemnités recouvrées	44	23	15	13	10
Valeur des indemnités en cours à la clôture de l'exercice	791	732	806	666	637
Valeur des indemnités à l'étude à la clôture de l'exercice	310	305	307	12	30
Nombre de polices délivrées	6 750	6 490	6 623	7 018	7 836
Nombre de polices et de garanties en vigueur*	7 318	7 302	7 383	7 967	8 553

* Le chiffre de 2020 a été retraité pour qu'il reflète le bon nombre de polices et de garanties en vigueur.



Compte du Canada

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2022	2021	2020	2019	2018
Financement					
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	2 400	55 022	-	-
Financement direct	29 170	-	17 308 ²	9 370 ²	8 000
Total partiel	29 170	2 400	72 330	9 370	8 000
Assurances					
Assurance crédit	-	-	-	28	15
Total	29 170	2 400	72 330	9 398	8 015

Données financières et autres données

Financement (en millions de dollars canadiens)

Valeur des prêts et des effets à recevoir	57 776	62 081	48 843	7 767	6 593
Valeur des prêts non déboursés	4 425	3 031	8 236	1 734	1 210
Valeur des déboursements sur les prêts (déduction faite des garanties)	2 736	15 875	41 438	1 931	5 290
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	4 850	11	33	55	76
Valeur des prêts rééchelonnés	2	4	-	-	-
Nombre de transactions financées	4	-	5	4	1

Assurances (en millions de dollars canadiens)

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	-	-	-	-	-
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-
Nombre de polices délivrées	-	-	-	-	-
Nombre de polices et de garanties en vigueur	-	-	-	-	1

¹ Y compris les activités aux termes du dispositif de remboursement des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux.

² Y compris les renouvellements considérés comme de nouvelles transactions.

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2017	2016	2015 ¹	2014 ¹	2013
Financement					
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	–	–	–	–	–
Financement direct	–	–	156	25	–
Total partiel	–	–	156	25	–
Assurances					
Assurance crédit	36	28	41	28	30
Total	36	28	197	53	30

Données financières et autres données

Financement *(en millions de dollars canadiens)*

Valeur des prêts et des effets à recevoir	2 586	2 998	3 359	2 924	2 821
Valeur des prêts non déboursés	–	–	–	–	–
Valeur des déboursements sur les prêts (déduction faite des garanties)	–	–	156	25	–
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	98	121	142	164	186
Valeur des prêts rééchelonnés	–	–	–	83	–
Nombre de transactions financées	–	–	2	1	–

Assurances *(en millions de dollars canadiens)*

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	5	3	7	6	9
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	–	–	–	–	–
Nombre de polices délivrées	–	–	–	–	–
Nombre de polices et de garanties en vigueur	1	1	1	1	1

¹ Y compris les activités aux termes du dispositif de remboursement des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux.

² Y compris les renouvellements considérés comme de nouvelles transactions.



Glossaire des termes financiers

CDOR – *Canadian Dollar Offered Rate* – Indice de référence établi par le secteur financier et l'indice de référence reconnu pour les acceptations bancaires d'une durée à l'échéance d'un an ou moins.

Coassurance – Moyen d'accroître sa propre capacité en faisant appel à la capacité d'un autre assureur pour se partager le risque assuré par la police d'assurance initiale.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Coût amorti – Montant auquel un actif ou un passif financier est évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif) de toute différence entre ce montant initial et le montant remboursable à l'échéance, et diminué de toute réduction (opérée directement ou par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur) pour dépréciation ou irrécouvrabilité.

Couverture – Pratique de gestion des risques de taux d'intérêt ou de change encourus du fait d'une exposition dans le cours normal des activités.

Écarts actuariels – Variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs d'un régime, causées par des différences entre les hypothèses actuarielles et ce qui s'est effectivement produit, et par des changements aux hypothèses actuarielles.

Entité structurée – Une entité créée pour un objectif précis et bien défini. L'entité structurée est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité.

Évaluation actuarielle (relative aux régimes de retraite) – Évaluation par un actuaire indépendant de la situation financière d'un régime d'avantages. Elle comprend l'évaluation des actifs d'un régime et de l'obligation au titre des prestations définies selon des estimations des événements futurs qui se répercuteront sur les coûts et obligations découlant des régimes d'avantages du personnel.

Exposition en cas de défaillance – Correspond normalement à l'exposition brute attendue, soit le montant de l'exposition liée à des éléments figurant à l'état de la situation financière et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière.

Financement non déboursé au titre des engagements de prêts – Montant promis aux termes d'une convention de prêt existante, mais non encore versé à l'emprunteur.

Instruments dérivés – Contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de taux, du cours des produits de base, du cours des titres de capitaux propres, des indices du marché ou d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les dérivés sur opérations à terme, sur taux d'intérêt, sur devises, sur actions et sur produits de base et les swaps sur défaillance de crédit.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les institutions financières à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge de financement nette – Montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits.

Obligation au titre des prestations définies – Valeur actuarielle, avant déduction des actifs d'un régime, des paiements futurs vraisemblablement nécessaires pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de la période considérée et des périodes antérieures.

Obligations structurées – Titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés.

Passif éventuel – Obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance de certains événements futurs. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des passifs éventuels.

Perte en cas de défaillance – Correspond à la gravité de la perte sur une facilité en cas de défaillance de l'emprunteur, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Point de base – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêt déprécié individuellement – Prêt considéré individuellement qui est déprécié du fait d'indications objectives d'une perte de valeur.

Prêts bruts – Montants de principal à recouvrer aux termes de conventions de prêt existantes.

Prêts productifs – Prêts à l'égard desquels EDC a une assurance raisonnable de pouvoir recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance – Probabilité qu'un emprunteur soit défaillant.

Produits des activités ordinaires, montant net – Résultat avant la dotation aux pertes de crédit, les charges liées aux sinistres, les profits et pertes latents et les charges administratives.

Produits du financement et des placements, montant net – Produits tirés des prêts, des titres négociables et des placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de financement.

Ratio de productivité – Représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu de l'incidence des fluctuations du cours du change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise.

Réassurance facultative – Réassurance sur la base d'une opération individuelle.

Risque d'assurance – Le risque de perte ou de dommage découlant du fait que l'expérience réelle qu'un produit d'assurance subit diffère de celle présumée au moment de la structuration et de la tarification du produit.

Risque de change – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change.

Risque de crédit – Risque de perte lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie.

Risque de marché – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt – Risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Risque d'illiquidité – Risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir nos obligations quotidiennes ou risque auquel nous nous exposons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché.

Risque opérationnel – Le risque de perte ou de dommage résultant d'une carence ou d'un défaut attribuable à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Suffisance du capital – Mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique que nous avons assumés.

Swaps croisés – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps de devises – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure prédéterminée.

Swaps de taux d'intérêt – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux sur lesquels les intérêts payés ou reçus sont fondés ne sont pas échangés.

Taux de sinistre – Pourcentage des sinistres survenus nets par rapport aux primes souscrites nettes.

Taux d'intérêt effectif – Taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Représentation d'EDC

Au Canada

Siège social

Exportation et
développement Canada
150, rue Slater
Ottawa ON K1A 1K3
edc.ca

Région de l'Atlantique

Bureau d'Halifax

Tour 2
Bureau 1605
1969, rue Upper Water
Halifax NS B3J 3R7

Bureau de Moncton

Bureau 400
735, rue Main
Moncton NB E1C 1E5

Région de l'Ontario

Bureau de Toronto

Bureau 3400
155, rue Wellington O.
Toronto ON M5V 3L3

Bureau de Kitchener

Catalyst137 Building
Bureau 460
137, rue Glasgow
Kitchener ON N2G 4X8

Bureau de Mississauga

Bureau 805
1, promenade City Centre
Mississauga ON L5B 1M2

Bureau de Windsor

Bureau 209
3270, promenade
Electricity
Walker Industrial Park
Windsor ON N8W 5J1

Région du Québec

Bureau de Montréal

Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, Place Victoria
CP 124
Montréal QC H4Z 1A1

Bureau de Brossard

Bureau 4300
4805, boulevard Lapinière
Brossard QC J4Z 0G2

Bureau de Laval

Bureau 800
2550, boulevard Daniel-
Johnson
Laval QC H7T 3A4

Bureau de Québec

D-3, bureau 600
2875, boulevard Laurier
Québec QC G1V 2M2

Région de l'Ouest

Bureau de Calgary

Bureau 2403
308, 4^e avenue Sud-Ouest
Calgary AB T2P 0H7

Bureau d'Edmonton

Bureau 3400
10180, 101^e rue
Edmonton AB T5J 3S4

Bureau de Regina

Bureau 300
1914, rue Hamilton
Regina SK S4P 3N6

Bureau de Vancouver

Bureau 400, Bentall Four
1055, rue Dunsmuir
CP 49086
Vancouver BC V7X 1G4

Bureau de Winnipeg

Bureau 1050
201, avenue Portage
Winnipeg MB R3B 3K6

À l'international

Amérique du Nord

Atlanta

Consulat général
du Canada
Bureau 1700
100 Colony Square
1175, rue Peachtree N.E.
Atlanta GA
30361-6205
États-Unis

Chicago

Consulat général
du Canada
Bureau 2400
180, ave. North Stetson
Chicago IL
60601
États-Unis

Mexico

Ambassade du Canada
Calle Schiller 529
Rincón del Bosque
Colonia Polanco
Mexico, D.F. 11560
Mexique

Monterrey

Consulat général
du Canada
Bureau 404
Gomez Morin 955, 4^e étage
San Pedro Garza Garcia, NL
C.P. 66279
Mexique

Amérique du Sud

Bogotá

Ambassade du Canada
Carrera 7 #114-33
Piso 14, Bogotá
Colombie

Santiago

Ambassade du Canada
Nueva Tajamar
481 – Piso 12
Torre Norte
Las Condes
Santiago, Chili

Rio de Janeiro

Consulat général
du Canada
Av. Atlântica, 13^o Andar
Copacabana
Rio de Janeiro, Brésil
CEP 22021-000

São Paulo

Consulat général
du Canada
Av. das Nações Unidas
12901
Cenu Torre Norte
20^o Andar
CEP 04578-000
São Paulo – SP, Brésil

Europe

Düsseldorf

Consulat du Canada
Benrather Strasse 8
40213 Düsseldorf
Allemagne

Istanbul

Consulat général
du Canada
209 Buyukdere Caddesi
Tekfen Tower – 16^e étage
Levent 4
Istanbul 34394
Turquie

Londres

Haut-commissariat
du Canada
Trafalgar Square
Londres SW1Y 5BJ
Royaume-Uni

Afrique et Moyen-Orient

Johannesburg

Bureau commercial du
haut-commissariat
du Canada
10 Arnold Road
Johannesburg 2196
Afrique du Sud

Dubaï

Consulat général
du Canada
Jumeirah Emirates
Towers, 19^e étage
Dubaï, Émirats arabes unis

Asie

New Delhi

Haut-commissariat
du Canada
7/8 Shantipath
Chanakyanpuri
New Delhi 110021
Inde

Mumbai

Consulat général
du Canada
One International Centre
(auparavant IFC)
21^e étage, tour 2
Senapati Bapat Marg
Chemin Elphinstone
(Ouest)
Mumbai 400 013
Inde

Beijing

Ambassade du Canada
19, rue Dong Zhi Men Wai
District de Chayolang
Beijing 100600
Chine

Shanghai

Consulat général
du Canada
ECO City Building
8^e étage, 1788 Nanjing
Xi Lu
District de Jing An
Shanghai 200040
Chine

Singapour

Tour 3
Marina Bay Financial
Centre
12, boulevard Marina
34-04
Singapour 018982

Hong Kong

Consulat général
du Canada
5^e étage, tour 3
Exchange Square
8, Place Connaught
Central
Hong Kong RAS

Australie

Sydney

Consulat général
du Canada
Quay West
5^e étage
111, rue Harrington
Sydney NSW 2000
Australie

EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document.

© Exportation et développement Canada, 2023. Tous droits réservés.

Canada

